

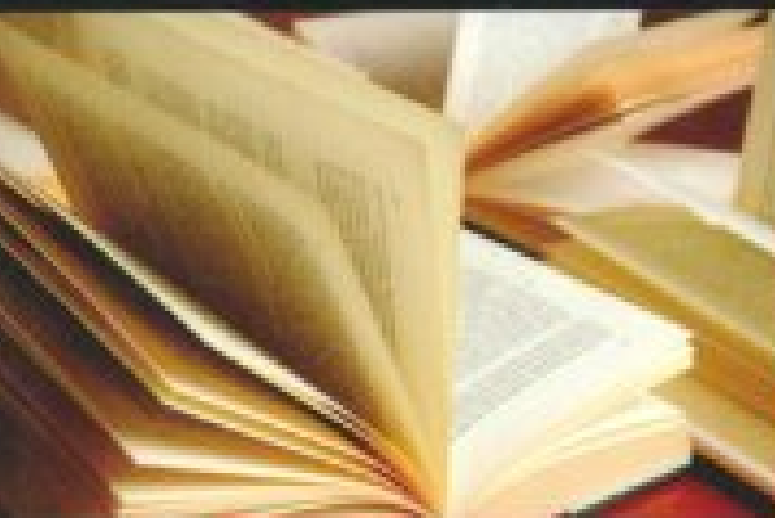
CULTURE
GÉNÉRALE

Copyrighted Material

Jean-Pierre Colin

Le français

tout simplement !



EYROLLES

www.eyrolles.com

Chez le même éditeur, dans la même collection

L'histoire de France tout simplement, Aurélien et Michelle Fayet

La littérature français tout simplement, Nicole Masson

La culture générale tout simplement, Madeleine Michaux

Chez le même éditeur

Jouez avec les mots, Sébastien Bailly

Dans l'intimité des écrivains, Agathe Hochberg-Colombier

Citations littéraires expliquées, Valérie Le Boursicaud

Jean-Pierre Colin

Le français tout simplement

Groupe Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Avec la collaboration de : Marie-France Claerebout
Mise en pages : Facompo



Le code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée notamment dans l'enseignement, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

En application de la loi du 11 mars 1957 il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'Éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2010
ISBN : 978-2-212-54526-5



Sommaire

Avant-propos	7
Chapitre 1 : Première journée.....	11
Chapitre 2 : Deuxième journée	41
Chapitre 3 : Troisième journée	75
Chapitre 4 : Quatrième journée	99
Chapitre 5 : Cinquième journée.....	129
Chapitre 6 : Sixième journée	173
Chapitre 7 : Septième journée	219
Chapitre 8 : Huitième journée	257
Chapitre 9 : Neuvième journée	299
Chapitre 10 : Dixième journée	339
Bibliographie	373
Index	375
Liste des tableaux	379
Table des matières	381



Avant-propos

À la scène IX des *Précieuses ridicules*, Molière fait dire à Mascarille : « Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris. »

La plupart des Français s'estiment « gens de qualité », et ils ont sûrement raison. Mais qu'ils prennent garde, en ce qui concerne leur propre langue, de tomber dans le piège de Mascarille, croyant tout savoir et ne voulant rien apprendre... C'est vrai qu'on a tous l'impression de bien connaître notre langue, parce qu'on la pratique avec une relative aisance.

Mais, mais... Beaucoup d'entre nous hésitent à écrire, parce qu'écrire laisse une trace, la trace de notre ignorance, peut être la trace de notre incompetence dans un domaine où l'on voudrait briller comme partout ailleurs, l'orthographe, la belle structure des phrases...

Voilà donc *Le français tout simplement*, pour tout simplement nous aider à y voir clair dans un embrouillamini de « règles » dont on voudrait bien se passer, et dont on a même l'impression qu'elles nous paralysent.

Pour le plaisir... tout simplement

Le français tout simplement, titre faussement modeste, parce qu'on sait bien que l'affaire n'est pas si simple : « On veut nous rassurer ! C'est pour faire passer la pilule ! », pense-t-on. Eh bien non, cette simplicité peut être, à juste titre, revendiquée.

Car le français est non seulement simple et jouissif dans le jeu de la parole et du dialogue, les amateurs du *chat* sur Internet, le savent bien (*chat* qu'on peut traduire par « clavardage », bavardage sur clavier). Il l'est aussi dans la lecture, et les nombreux acheteurs qu'on voit défiler aux caisses des supermarchés du livre, avec dans les bras des piles impressionnantes de bouquins, le savent également : lire est un plaisir.

Si vous n'avez pas envie d'éprouver un certain plaisir, n'ouvrez pas cet ouvrage, il n'est pas pour vous.

Un plaisir ! Tellement de génies ont écrit en cette langue (et continuent à écrire, bien qu'aujourd'hui il s'agisse peut-être moins de génies que de « talents » gonflés par la publicité), il y en a bien un qui va nous plaire, et dont on va s'approprier la succulente « moelle », selon le mot de Rabelais ! Notre texte renferme beaucoup de ces petits extraits de plaisir, qu'on appelle « citations ». Pour comprendre les beautés et les nuances du français il faut s'appuyer sur ce qu'on trouve de meilleur, et les « bons auteurs » nous en offrent des exemples par centaines. Avec eux on découvre toutes les subtilités d'une langue, qu'on peut écrire comme on la parle, si l'on veut, à condition de parler bien.

On écrit, certes, selon sa propre nature, et c'est pourquoi les textes sont si différents. « Le style est l'homme même », disait déjà Buffon. Et les vrais écrivains savent utiliser les ressources de leur être profond. Quand ils racontent leur vie ou la vie des autres, personnages réels ou imaginaires, c'est toujours avec leur propre « inspiration », c'est-à-dire leur flux vital, leurs pulsions, leurs passions : on reste soi-même en écrivant.

Il faut donc lire, lire beaucoup : c'est le premier et presque le seul conseil à donner, à qui veut se perfectionner en français. Et, comme dit un texte biblique, « tout le reste sera donné par surcroît », le reste c'est-à-dire l'orthographe, la grammaire, toutes ces choses qui nous paraissent ennuyeuses mais qui, par l'habitude de lire, deviennent une seconde nature.

Et même le style, qui est notre vraie nature, surgit quand nous nous mettons à écrire parce qu'ayant beaucoup lu nous n'avons plus peur d'écrire.

■ Le français tout simplement... à quoi sert-il ?

Ramenons-le à sa juste place. Il n'agit pas en remède miracle, l'auteur n'est pas un gourou qui vous promet la réussite. Si vous ne vous laissez pas un peu aller parmi les livres comme on se laisse aller dans un bain, le bain du meilleur français, tous les exercices qu'il vous propose ne serviront à rien.

Mais si vous lisez davantage, à l'aide de cet ouvrage vous lirez mieux et vous écrirez mieux. Les règles se replaceront d'elles-mêmes dans le contexte des œuvres lues, et dans le flux de ce que vous écrirez vous-même. Leur nécessité apparaîtra.

Pourtant, comment parler de « nécessité » à propos de règles dont on connaît la contingence ? Dont on sait qu'elles furent dictées au hasard des époques successives par l'usage populaire, et parfois le caprice de quelque « intellectuel », écrivain ou poète. Ainsi cette fameuse règle du participe passé conjugué avec avoir, et qui s'accorde... Mais non, pitié, on verra plus tard pour la règle d'accord ! C'est le poète Marot qui l'a concoctée au XVI^e siècle, et elle fait encore les beaux jours des dictées de Bernard Pivot, et le désespoir de certains étudiants.

La « nécessité » dont on parle semble donc tout à fait relative, relative à la cohésion de la langue, à son usage. Un jeu plutôt qu'une corvée. Mais tout le monde sait qu'un jeu sans règles, ça n'existe pas.

C'est à ce jeu que *Le français tout simplement* voudrait vous initier. En dix journées où s'entremêlent et se complètent :

- **la grammaire** avec son cortège de dictats et d'exceptions ;
- **l'orthographe** avec ses trucs et astuces pour éviter les fautes ;
- **le vocabulaire** qui est une histoire des mots, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui.

Dans chacune de ces trois parties, nous nous sommes justement efforcés de relativiser l'importance des règles pour *privilégier l'usage*, en particulier l'usage que nous faisons aujourd'hui de cette langue savoureuse que nous ont transmise les générations passées. L'histoire des mots et des tournures, en particulier, nous en apprend beaucoup sur sa formation et nous fait moins redouter les transformations qu'elle subit aujourd'hui.

Des apports réciproques

Aujourd'hui l'anglais nous menace, mais savons-nous qu'il y a plusieurs siècles, c'était le français qui traversait la Manche, et que des centaines de mots anglais viennent du français ? Évidemment, ce n'est pas une raison pour nous laisser envahir, les « barrages » se multiplient et nos amis francophones ne sont pas les derniers, loin de là, à se mobiliser.

Mais la vraie Résistance, elle est d'abord en nous-mêmes et dans notre volonté d'utiliser notre langue, au mieux de ses possibilités (et des nôtres).

D'ailleurs notre langue s'enrichit. Des mots, des expressions imagées, des tournures nouvelles – qui de prime abord pourraient choquer, comme ils choquaient « le bourgeois » à l'époque où Victor Hugo, Eugène Sue faisaient dans leurs romans parler les truands et les « mauvais garçons » – rentrent dans la langue courante... et parfois en ressortent, tant le verdict de l'usage est implacable. La « musique » de notre langue change aussi, avec tous les parlers qui s'y croisent, accents et tonalités, issus des provinces et des pays qui nous font l'honneur de l'adopter.

Nous avons connu cela, cette musique évoluait déjà beaucoup à l'époque du Roi-Soleil. Transportés d'un coup de baguette magique à la Cour de Versailles, nous serions désemparés, peut-être incapables de suivre une conversation ! Et que dire si la même baguette nous transportait à l'époque où les légions romaines sillonnaient la Gaule, où les Francs et autres « barbares » commençaient à parler ce qui deviendrait notre langue.

Tout cela nous l'évoquons dans notre « histoire des mots », histoire passionnante qui nous aide à relativiser nos peurs devant l'évolution des langages.

C'est pourquoi, plutôt que de nous figer dans une attitude d'ancien combattant et dans un prurit de réformes – d'orthographe, du dictionnaire, de tout ce qu'on croit déformé –, l'ouvrage, en s'appuyant sur la tradition, nous invite à jouer le jeu de l'innovation, de la création, en sachant que le meilleur subsistera.

À nos livres donc, à nos stylos, à nos claviers, ergonomiques ou non ! Courage pour les exercices, lisons, écrivons, un air printanier de victoire chante à l'horizon ! La victoire sur nos peurs, la victoire du français... tout simplement.

Chapitre 1



Première journée

Du phonème à la phrase complexe

■ L'oral et l'écrit

Peut-être les hommes ont-ils commencé à s'exprimer par des onomatopées... L'onomatopée est un son produit par le larynx qui ressemble à un bruit naturel. Nos bandes dessinées actuelles en sont pleines : *Crac*, une branche qui casse ; *Pfuitt*, le vent qui souffle ou un ballon qui se dégonfle ; *Bzzz*, une mouche qui vole ; *Vlan*, un choc brutal ; *Dring*, un téléphone qui sonne...

Les onomatopées, c'est déjà un langage qui exprime toute une gamme de sentiments : l'admiration (*Oh ! Ah !*), la peur, le dégoût (*Beurk !*), l'envie, le soulagement (*Ouf !*). L'onomatopée, ce n'est pas seulement un bruit physique, l'intelligence y a sa part.

■ Un désir de communiquer

« L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, écrit Pascal, mais c'est un roseau pensant. » Coupez un roseau, percez-le de quelques trous, le roseau devient une flûte, sa musique est celle de la Pensée.

Ainsi peut-être sont nés les *mots*. Un langage oral d'abord. N'importe quel bébé fait ainsi son apprentissage, nous le voyons tous les jours, et c'est pour nous un émerveillement.

Vient ensuite le langage écrit. Il faut communiquer, mais l'interlocuteur est provisoirement absent. Dans *La Prairie* de Fenimore Cooper, Œil de Faucon trace des signes sur les arbres de la forêt. Mais il sait que les traces des chevaux sont elles-mêmes des signes qu'on peut interpréter. Aussi lui arrive-t-il d'envelopper les sabots des chevaux dans des linges ou bien de faire avancer les chevaux à reculons, pour donner le change à l'adversaire sur la direction à prendre.

Une vive intelligence est à l'œuvre dans l'élaboration des signes. Certaines civilisations adoptent le pictogramme, la représentation stylisée d'éléments naturels, dont la combinaison formera des phrases. Des siècles plus tard, grâce à la pierre de Rosette, Champollion comprendra enfin les hiéroglyphes. D'autres civilisations créent des lettres, constituant des *alphabets*.

L'alphabet

Notre alphabet de 26 lettres est commun aux langues romanes (italien, espagnol, portugais) mais également aux langues scandinaves et germaniques. Il procède de l'alphabet latin. Celui-ci ne possédait ni le *W* ni le *J*, et était lui-même emprunté aux alphabets en usage dans les colonies grecques de l'Italie méridionale. L'alphabet grec dérive de l'alphabet phénicien... C'est dire la multitude des emprunts.

Doué d'intelligence et d'imagination, l'homme qui crée des signes n'hésite pas à emprunter le meilleur de ce qu'il rencontre dans ses voyages aventureux.

L'alphabet avec son cortège de signes orthographiques (les accents aigus, graves ou circonflexes) et de signes de ponctuation (le point, la virgule, les parenthèses, les guillemets...) est le fruit d'un effort d'abstraction qui s'éloigne de plus en plus de la simple représentation d'un bruit naturel, ou du bruit du larynx humain, ce bruit qu'on appelle *phonème*. Car l'homme, pouvant diversifier les moyens d'expression de son propre gosier, en a multiplié les sons.

Les phonèmes

Les phonèmes sont produits par le souffle de l'expiration traversant les replis membraneux qu'on appelle « cordes vocales ». Les différentes vibrations, amplifiées, et modifiées par la bouche, le nez, le voile du palais, la langue, les dents constituent des sons différents.

On distingue deux catégories principales de phonèmes, les voyelles et les consonnes :

- **les voyelles** correspondent à un son pur ;
- **les consonnes** correspondent à un son mêlé de frottements des cordes vocales et de tout l'appareil buccal.

Dans l'alphabet, les voyelles sont notées *a, e, i, o, u, y*. Toutes les autres lettres correspondent à des consonnes.

■ À noter

Dans la réalité les sons-voyelles sont beaucoup plus nombreux, ce qui oblige à les représenter :

- soit par **un assemblage** de plusieurs lettres de l'alphabet. Il en est ainsi pour le son eu, pour les sons *an, in, on, ou* ;
 - soit en utilisant **les accents**. Avec un accent grave, le son *e* devient *è* (dans « père »). Avec un accent aigu, le son *e* devient *é* (dans « église »).
-

Voyelles et consonnes sont donc très diversifiées. Quand les Français apprennent une langue étrangère, ils doivent se livrer au difficile exercice de reconnaître et d'exprimer eux-mêmes des phonèmes dont ils n'ont pas l'habitude.

À vous de jouer

- ✓ Écrivez certaines onomatopées qu'on trouve dans les BD.
- ✓ Indiquez à quelle onomatopée correspond chacun de ces bruits.
 1. le chant du coq ;
 2. le raclement d'un violon ;
 3. la musique d'un mauvais orchestre de cuivres ;
 4. le bruit d'une horloge ;

5. le halètement d'un train à vapeur ;
6. les borborygmes d'un robinet qui coule ;
7. le fracas d'une pile d'objets qui s'effondrent ;
8. le tapage d'une foule qui s'amuse.

✓ *Traduisez les cris d'animaux.*

Savez-vous que les onomatopées, n'imitant les bruits que d'une manière peu exacte, diffèrent d'une langue à l'autre ? Selon la célèbre « Grammaire française » de Maurice Grevisse, intitulée *Le Bon Usage* (Édition Duculot, Hatier, 1969, au paragraphe 151), le *coin-coin* de notre canard français est rendu par *rap-rap* en danois et *mac-mac* en roumain.

Connaissez-vous l'équivalent en allemand ? en italien ? en russe ? en anglais ? en catalan ?... Courez vite consulter le Grevisse !

✓ *Trouvez des onomatopées.*

Certaines onomatopées figurent dans la langue écrite sous forme d'interjections utilisées couramment : Ah ! Eh ! Euh... ! Continuez la liste.

Solution

✓ *Certaines onomatopées qu'on trouve dans les BD.*

Vroum... Ouahhh... Boum... Crac... Plouf... Ahan... Dring... Clic... Splatch !... Vlan ! Pan ! Toc toc... Pstt !... Bing, bang !

✓ *L'onomatopée qui correspond.*

1. cocorico !
2. le **crincri**n du pauvre violoniste.
3. les **flonflons** d'un mauvais orchestre.
4. le **tic-tac** de l'horloge.
5. le **teuf-teuf** de la petite locomotive.
6. le **glouglou** du robinet qui coule.
7. patatras !
8. un charivari.

✓ *Les cris d'animaux.*

Toujours d'après le Grevisse, en allemand, le *coin-coin* du canard français devient *gack-gack*, en italien *qua-qua*, en russe *kriak*, en anglais *quack*, en catalan *mech-mech*.

✓ *Interjections utilisées couramment.*

Ah ! Eh ! Euh ! Aïe ! Allo ! Bravo ! Chiche ! Chut ! Hello ! Hein ? Hep ! Ouais ! Hum ! Pouah ! Zut !

■ Les propositions

Qu'il soit oral ou écrit, le langage a pour but de communiquer. Le langage est une pensée qui rencontre une autre pensée. Appelons cet échange une proposition.

Le mot proposition recouvre plusieurs sens :

- d'abord celui d'un **marché** où la personne qui parle présente des conditions pour obtenir un arrangement, une aide en retour. Il s'agit bien d'une fonction essentielle du langage, le troc ;
- au-delà de cet aspect pratique, et plus généralement, la proposition est l'avancée d'un jugement, une **énonciation**. Elle peut exprimer un sentiment, une impression, une volonté : « *J'ai peur* », « *J'ai froid* », « *Je suis heureux* », « *Qu'il parte !* »

Le plus souvent la proposition comporte plusieurs mots, mais elle peut parfois n'en comporter qu'un seul, qui exprime une pensée complète : « *Sortez !* » Le célèbre « *Sortez !* » prononcé par Roxane dans une pièce de Racine, et qui équivaut à une condamnation à mort. (*Bajazet*, Acte V scène IV). C'est le dernier mot de la scène...

■ Classement grammatical des propositions

Au sens grammatical, la proposition est donc l'unité la plus simple du langage.

Propositions indépendantes

Une proposition qui se suffit à elle-même est une **proposition indépendante**.

- « Tout le monde, dans Fécamp, connaissait l'histoire de la mère Patin. » (Maupassant, *Le Noyé*)
- « Ah ! si j'avais encore mes quatre-vingts ans ! » (Fontenelle)

Deux propositions indépendantes peuvent être liées entre elles par une conjonction, ce mode de groupement s'appelle une **coordination**.

- « Fontenelle, centenaire galant, voulut ramasser l'éventail, *mais* il lui fut difficile de se redresser. »

– « Elle n’avait pas été heureuse avec son homme, la mère Patin *car* son homme la battait de son vivant. » (Maupassant, *Le Noyé*) > Le mot « car » est un mot-outil qui sert à joindre les deux propositions indépendantes : « elle n’avait pas été heureuse... » et « son homme la battait... ».

Propositions subordonnées

Dans le langage courant, beaucoup de propositions ne sont pas indépendantes car **le langage est explicatif**, et fait intervenir beaucoup de causes, de circonstances de lieu, de temps, de moyen, etc.

On aura donc une première proposition dite « principale » suivie de plusieurs propositions qui justifient ou expliquent la principale, propositions dites « subordonnées ».

« Il était patron d’une barque de pêche **et** l’avait épousée jadis, **parce qu’elle** était gentille, **quoiqu’elle** fût pauvre. » (Maupassant)

La première proposition est indépendante, et se suffit à elle-même : « Il était patron d’une barque de pêche ».

La seconde, coordonnée à la première par la conjonction « et » est justifiée par deux autres propositions. Pourquoi l’avait-il épousée ? Parce qu’elle était gentille. Mais n’y avait-il pas déjà une réticence dans ce mariage ? Bien sûr que oui, elle était pauvre.

Cette partie de phrase est donc structurée de la manière suivante :

- une proposition principale : « il l’avait épousée » ;
- une subordonnée explicative : « parce qu’elle était gentille » ;
- une seconde subordonnée : « quoiqu’elle fût pauvre ».

« Parce que » et « quoique » sont les deux conjonctions-outils qui rattachent les subordonnées à leur principale.

■ À noter

D’un point de vue grammatical, la proposition « principale » est la maîtresse qui a sous sa dépendance une ou plusieurs servantes, ou « subordonnées ».

Autre exemple :

« **Lorsque** l'enfant paraît (*proposition subordonnée*), le cercle de famille applaudit à grands cris (*proposition principale*). » (Victor Hugo)

La subordonnée est ici « temporelle ». C'est au moment où l'enfant paraît que les applaudissements se déchaînent.

■ Autre classement des propositions

Toute proposition est l'expression d'un jugement, d'un état d'esprit. Selon la disposition mentale de celui qui parle ou écrit, il peut s'agir d'une affirmation, d'une négation, d'une interrogation.

La proposition affirmative exprime l'existence d'un fait, au moins dans l'esprit du locuteur, c'est-à-dire de celui qui parle.

« Dieu existe, je l'ai rencontré. » (André Frossard) / « Les passions tyrannisent l'homme. » (La Bruyère)

La proposition négative exprime qu'un fait n'est pas, elle contient une formule de négation.

« La mort ne surprend pas le sage. » (La Fontaine)

La proposition interrogative exprime une question portant sur l'existence d'un fait.

« Rodrigue as-tu du cœur ? » (Corneille)

Affirmative, négative ou interrogative, la proposition énonce un point de vue simple. Mais elle peut se teinter d'une forte couleur affective, par exemple lorsqu'elle traduit avec la force d'un cri, la joie, la douleur, l'admiration, la surprise, l'indignation, la haine... C'est la **proposition exclamative**.

« À chaque gifle, à chaque horion, il [le père Patin] vociférait : Ah ! Sans le sou, ah ! Va-nu-pieds, ah ! Crève-la-faim, j'en ai fait un joli coup le jour où je me suis rincé la bouche avec le tord-boyaux de ton filou de père ! » (Maupassant)

La charge émotive peut également se traduire dans un souhait : « Que Dieu vous entende ! » ; dans une malédiction : « Que la male mort tombe sur vous ! ».

Enfin, sous une forme dite **impérative**, la proposition exprime un ordre, un conseil, une prière.

« Vous devriez acheter ça, vous qu'êtes riche ! », dit une voisine à la mère Patin devenue veuve.

■ Propositions coordonnées

Nous avons vu qu'on peut relier entre elles certaines propositions. Des mots-outils existent pour cela : *et, ou, car, mais, néanmoins, cependant, au contraire, par contre...*

Chacune de ces conjonctions de coordination a une valeur particulière :

- une valeur simplement **copulative** s'il s'agit d'indiquer des faits simultanés ou successifs, qui s'ajoutent l'un à l'autre : « La tempête dura quinze heures, onze matelots ne revinrent pas *et* Patin fut de ceux-là » (Maupassant) ;
- une valeur **disjonctive** si les faits s'excluent : « Tu étais à ton poste *ou* tu n'y étais pas ? » ;
- une valeur **causale** lorsqu'un fait s'avère la cause d'un autre : « J'appuie sur l'accélérateur, *en effet* je suis pressé » ;
- une valeur **consécutives**, enfin, lorsqu'un fait apparaît comme la conséquence d'un autre : « Je pense *donc* je suis » (Descartes).

Bien distinguer nature et fonction

■ Ce qu'est la nature d'un mot, ce qu'est sa fonction

La nature d'un mot, c'est ce qu'il est en lui-même, son espèce (adverbe, conjonction, adjectif, nom...) comme un animal diffère d'une plante, ou un être humain d'un autre être humain, de telle sorte qu'il ne viendrait jamais à l'esprit de personne de les confondre.

La fonction d'un mot, c'est le rôle qu'il joue dans la phrase.

Chaque mot a sa nature et sa fonction.

■ Promenade dans un texte... comme dans une ville

Dans la vie courante on distingue très bien la nature des gens de leur fonction. Un tel est « bon cœur et mauvaise tête » c'est sa nature, un autre est plus aimable, mais un tantinet désorganisé : il faut prendre les gens comme ils sont, selon leur nature.

Le premier est commerçant, il tient honorablement sa place dans le quartier. Le second est un jeune chef d'entreprise qui connaît bien ses clients. Chacun d'eux remplit son rôle, sa fonction.

Il en va de même des mots dans un texte : un texte qui ressemble à une ville avec ses rues qui sont des phrases, et les phrases qui enchaînent des propositions.

■ Les différentes « natures » des mots

Voici les différentes natures des mots : Verbe / Nom / Adjectif / Article / Pronom / Préposition / Conjonction / Adverbe / Interjection.

- **Le verbe** exprime que l'on *est* quelque chose ou quelqu'un (état) ou que l'on *fait* quelque chose (action) : « Je *suis*, j'*existe* » (état) ; « la neige *est* blanche » (état) ; « le vent *souffle* » (action).
- **Le nom** désigne une personne, un animal ou une chose.
- **L'adjectif** est un mot joint au nom pour en indiquer une qualité ou pour apporter une précision indispensable : « un *bel* arbre » (qualité) ; « *notre* maison » (précision qui « détermine » cette maison, entre beaucoup d'autres maisons).
- **L'article** précise aussi le nom, en particulier il indique s'il est masculin ou féminin, singulier ou pluriel.
- **Le pronom** remplace le nom (*il, elle, les deux, le mien*), mais sans indiquer l'identité de ce dont il parle : ce n'est pas utile puisqu'en général le nom figure déjà dans la phrase.
- **La préposition et la conjonction** sont des outils de liaison (entre les mots ou entre les éléments de la phrase) qui se définissent surtout par leur fonction : quel genre de relation manifestent-ils ?
- **L'adverbe** se définit par sa fonction de « modificateur » de l'adjectif, du verbe ou d'un autre adverbe.

■ Les « fonctions » que les mots peuvent exercer

Voici maintenant le répertoire des diverses fonctions que les mots peuvent tenir dans la phrase : Sujet / Épithète / Apposition / Apostrophe / Complément / Attribut / Fonction de relation / Fonction de détermination / Fonction de modification.

- **Le sujet**, c'est la personne ou la chose qui *fait* ou *subit* l'action exprimée par le verbe. Dans une phrase, si courte soit-elle, le sujet existe toujours, exprimé ou sous-entendu : « Viens ! » (sous-entendu : « toi, qui es là »)
- **Le complément**, c'est le mot qui complète le sens d'un autre mot, en particulier du verbe. Sans complément la phrase serait souvent incompréhensible.
- **Épithète, apposition, apostrophe et attribut** sont des mots ou des expressions qui précisent les qualités ou l'identité du nom auxquels ils se rapportent.
- **La fonction de détermination** est tenue par des mots qui permettent de mieux identifier l'élément auxquels ils se rapportent, par exemple ils en indiquent le genre et le nombre : *une* table, *des* ciseaux.
- **La fonction de relation** permet de joindre des noms entre eux : « du pain *et* du vin » (addition), « du vin *ou* de l'eau » (choix), ou de joindre entre elles des parties de la phrase, par exemple une principale et une subordonnée : « J'aime le chien *que* je caresse. »
- **La fonction de modification** est attribuée à un mot bien particulier, l'adverbe, qui peut changer ou moduler le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe : « Le chien que j'aime *tendrement*. »

Nous allons maintenant examiner le sens de ces différentes fonctions.

■ La fonction « sujet »

Le sujet est l'être dont on exprime **un état ou une action** ou auquel on attribue une qualité.

- Dans « Le vent souffle où il veut », le mot *vent* est sujet du verbe souffler. Ce verbe exprime une action.

- Dans « La neige est poudreuse », le mot *neige* est sujet du verbe être. Ce verbe exprime un état.

Astuce

On trouve le sujet en posant devant le verbe la question « Qui est-ce qui ? » quand il s'agit des personnes et « Qu'est-ce qui ? » quand il s'agit des choses. Exemple : « Le chien gambade dans le jardin. » Qui est-ce qui gambade ? le chien. *Chien*, sujet de gambade.

Un groupe de mots peut être considéré comme sujet. Dans la phrase de La Fontaine : « *L'époux d'une jeune beauté partait pour l'autre monde...* », cherchons le sujet du verbe principal « partait ». Qui est-ce qui partait pour l'autre monde ?

- Le sujet simple est « époux ».
- Le groupe-sujet est « L'époux d'une jeune beauté », c'est-à-dire le sujet simple accompagné des mots qui le qualifient, le déterminent ou le complètent.

Les types de sujets

Le rôle du sujet peut-être rempli par	Exemple
un nom	<i>L'hirondelle</i> attend le printemps.
un pronom	<i>Nous</i> travaillons dans le même bureau.
un adjectif employé comme nom	<i>Les envieux</i> font leur propre malheur.
un verbe à l'infinitif	<i>Fumer</i> nuit à la santé.
un mot invariable	<i>Combien</i> ont disparu dans l'attentat !
une locution (ou « groupe de mots »)	<i>Chanter en travaillant</i> stimule l'énergie.
une proposition entière	Il importe <i>que le témoin soit entendu</i> .

Quelques questions

Comment se fait-il que le sujet ne soit pas toujours exprimé ? Par exemple, dans : « Soyons actifs ! Travaillons ! »

Réponse : Les verbes « soyons », « travaillons » sont à l'impératif. À l'impératif le sujet est compris dans le verbe.

Dans « il pleut », « il neige », le mot « il » est-il un vrai sujet ?

Réponse : S'agissant d'un verbe impersonnel qui par définition n'a pas de sujet exprimé, le mot « il » n'est ici qu'un pronom-outil pour conjuguer le verbe. Dans « il tombe de la pluie » on appellera « il » sujet apparent et « pluie » sujet réel. Qu'est-ce qui tombe ? De la pluie.

À vous de jouer

- ✓ *Trouvez le sujet des verbes en gras, en posant mentalement la question « Qui est-ce qui ? » ou « Qu'est-ce qui ? »*
 - Dormir **est** « l'activité » favorite de mon chat.
 - « Un lièvre en son gîte **songeait.** » (La Fontaine)
 - « **Restait** cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne. » (Bossuet)
 - Qu'on ne réagisse pas devant de tels propos **est** une véritable lâcheté.
- ✓ *Indiquez les sujets réels et les sujets apparents des verbes ou expressions en gras.*
 - Il **est arrivé** un heureux événement.
 - Il **passe** trois motards sur la route.
 - Il **est certain** que les dinosaures ont existé.
 - Mourir pour une cause **suffit-il** à la justifier ?

Solution

- ✓ *Le sujet des verbes en gras.*
 - **Dormir**, sujet de « est ».
 - **Lièvre**, sujet de « songeait ».
 - **Infanterie**, sujet de « restait ».
 - **Qu'on ne réagisse pas devant de tels propos**, sujet de « est ».
- ✓ *Les sujets réels et les sujets apparents des verbes ou expressions en gras.*
 - **Heureux événement**, sujet réel / **il**, sujet apparent.
 - **Trois motards**, sujet réel / **il**, sujet apparent. Notons que c'est le sujet apparent, singulier, qui gouverne l'orthographe de « passe ».
 - L'ensemble de la proposition **que les dinosaures ont existé**, sujet réel / **il**, sujet apparent.
 - **Mourir pour une cause**, sujet réel / Dans « suffit-il », *il* n'est pas un sujet apparent ; ce pronom *il* est explétif, sa présence donne à la phrase une tournure interrogative.

■ Les fonctions « épithète », « apposition », « apostrophe »

Ces trois fonctions sont très proches car les mots sont accolés directement au nom qu'ils qualifient.

L'épithète est un adjectif qualificatif (ou un participe-adjectif) qui qualifie immédiatement un nom *sans l'intermédiaire d'un verbe*.

Dans « un bon pianiste fait ses gammes tous les jours », **bon** est épithète de pianiste.

L'apposition est un mot (ou un groupe de mots) placé à côté du nom et désignant d'une autre manière *la même personne ou la même chose* que le nom.

Dans « Hugo, le poète, naquit à Besançon », le mot **poète** désigne la même personne que le nom Hugo. Il est placé, apposé à côté de lui, pour ajouter une explication nécessaire.

■ Astuce

Pour reconnaître un mot en apposition, ajoutez-lui l'expression « qui s'appelle ».

Exemple : « Rome, capitale de l'Italie, attire pèlerins et touristes. » La capitale qui s'appelle Rome...

Une proposition entière peut remplir le rôle d'apposition : dans « Le fait qu'on reconnaisse ses torts prouve modestement qu'on n'est pas un imbécile », la proposition *qu'on reconnaisse ses torts* est apposition à *Le fait*.

L'apostrophe est un mot qui interpelle la personne ou la chose personnifiée à qui l'on s'adresse.

C'est une figure de style oral par laquelle on s'adresse brusquement, voire brutalement, aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés.

- « Jusques à quand, **menteur**, vas-tu nous raconter tes exploits imaginaires ? »
- « Ô **flots**, que vous savez de lugubres histoires ! »
- « La Patin entendit, de la façon la plus nette, une voix forte [...] qui criait : Te lèveras-tu, **charogne** ! »

Charogne désigne bien le pronom « tu », c'est-à-dire... la *Patin*. Celle-ci est « apostrophée » par le terme peu ragoûtant de « charogne ».

[Stupéfaite, car son mari est mort,] « elle demanda, la tête levée vers le plafond : T'es ti là-haut, **Patin** ? »

Cette fois le mot *Patin* désigne le mari. La figure de style, ou plutôt de « rhétorique », pour employer un mot plus savant mais plus précis, est encore une apostrophe, qu'on appelle aussi « **vocatif** ».

À vous de jouer

✓ Indiquez la fonction des mots et des expressions en gras. Exemples : « Ulysse, **ce voyageur intrépide**, parcourut d'île en île la Méditerranée. » > apposition / « Ulysse, **voyageur intrépide**, conduis nos astronautes dans leur nouvelle Odyssée ! » > apostrophe.

1. « Prends un siège, **Cinna**. » (Corneille)
2. Cette délivrance, **mourir**, leur était refusée.
3. **Soldat Dupont**, approche et explique-toi !
4. « Mais **tout** dort, et l'armée et les vents et Neptune. » (Racine, *Iphigénie*)
5. Christophe Colomb, **ce hardi marin**, découvrit l'Amérique.
6. Christophe Colomb, **hardi marin**, guide-nous vers des terres nouvelles !

Solution

✓ La fonction des mots et des expressions en gras.

1. Cinna > nom propre en **apostrophe**, sujet du verbe à l'impératif « prends ».
2. Mourir > verbe à l'infinitif, **apposition** à « délivrance ».
3. Soldat > **apposition** au nom propre « Dupont ». / Soldat Dupont > **apostrophe, sujet** des impératifs « approche » et « explique-toi ».
4. L'adverbe substantivé « tout » > **sujet** de dort. / Les noms « armée, vents, Neptune » > **apposition** à l'adverbe « tout ».
5. Ce hardi marin > **apposition** à Christophe Colomb.
6. Hardi marin > **apostrophe**, sorte d'invocation à Christophe Colomb.

Orthographe

L'orthographe, selon le *Petit Larousse* (tout simplement), c'est « l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ». Du préfixe grec *ortho*, droit et du radical *graphé*, écriture.

■ À noter

On dit parfois que la « Providence » (qui ne veut que notre bien) écrit droit avec des lignes courbes... C'est un peu la même chose avec l'orthographe dont les prétendues « règles » sont assorties de tellement d'exceptions que Vaugelas lui-même, qui en rajoutait, y perdait son latin.

Certes la grammaire bien comprise nous permet déjà d'éviter bien des fautes (voir plus haut), mais encore faut-il tenir compte de *l'usage* dont Vaugelas et Malherbe reconnaissaient la priorité, l'usage des « honnêtes gens » bien sûr, c'est-à-dire du meilleur monde de l'époque. Autant dire que l'orthographe porte un discret parfum d'élitisme...

Et puisque l'usage est prioritaire dans l'orthographe, attachons-nous d'abord à cette étude.

■ Qu'est-ce que « l'usage » ?

« Usagé », « usé », « fatigué » : voilà quasiment des synonymes. Oui, le langage est usé à force d'avoir servi et de servir encore... et l'orthographe également. Le tissu de la langue présente des anomalies, des déchirures, des reprises, des pièces rapportées, parfois cousues n'importe comment. Les « illogismes » qu'on se plaît à souligner ont leur explication.

- Décrivant « les pièges de la prononciation », René GeorGIN écrit dans le *Guide de langue française* : « D'abord elle [l'orthographe] n'est pas phonétique, et dans notre système de signes, la même lettre peut représenter plusieurs sons. Le *c*, par exemple, a trois prononciations : **k** (caramel, raconter), **s** **sourd** (ce, cirage), **g** (seconder). »

- D'autre part, un même son peut être rendu par plusieurs lettres ou combinaison de lettres. Le son **an** peut être rendu par *an, am, en, em, ean, aon, aen* : le **tan**, (produit végétal, qui sert au « tannage » des peaux), l'adjectif **ambigu**, **enlever**, **emmener**, **Jean**, **paon**, **Caen**.
- Enfin, orthographe et prononciation n'ont pas évolué au même rythme : la graphie a pu changer et la prononciation demeurer. La situation inverse se rencontre aussi. Ainsi, pourquoi deux *n* à marronnier ? Parce qu'autrefois on prononçait « marron/nier »

Les consonnes redoublées sont un des pièges de notre orthographe : on écrit « *battre* » avec deux *t* mais « *bataille* » et « *bataillon* », on écrit « *bonne* », « *bonnement* », « *débonnaire* » avec deux *n*, mais « *bonifier* », « *bonasse* », « *boniment* ». Etc. Tout le monde peut hésiter, les meilleurs professeurs ont toujours un dictionnaire à portée de la main !

Les accents, circonflexes ou non, les traits d'union, ne sont pas les derniers à nous poser des problèmes.

Faut-il pour autant faire table rase de toutes les « règles », planifier l'écriture, arriver à une orthographe phonétique, sans ajouter de nouveaux signes ?

Traduisons un poème romantique en écriture SMS : « *Mè la natur éla kit invité ki tem* ».

Lamartine se retournerait dans sa tombe, et avec lui tous les écrivains d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui, même les plus novateurs, refuseraient catégoriquement une telle réforme. Quant au Français moyen, il en rirait, hausserait les épaules, et continuerait à faire des fautes avec l'orthographe phonétique (pas si évidente que ça). Il y agrégerait une foule de mots anglais, puisque c'est la nouvelle invasion. Car la langue, l'usage qu'on en fait, ne se maîtrise pas à coups de décrets, c'est « une force qui va » pour reprendre l'expression de Victor Hugo, et il faut bien s'en accommoder.

Il ne nous reste donc qu'à retrousser nos manches, en essayant de maîtriser le merveilleux outil que la tradition nous a légué. Nous le ferons systématiquement en étudiant les « signes orthographiques » et les « règles » courantes de l'orthographe d'usage, celles qui tentent de discipliner le commencement et la finale des mots.

■ Les signes orthographiques

La Tradition, qui a semé beaucoup d'embûches sous les pas des usagers actuels de langue française, a voulu inventer quelques garde-fous pour « limiter les dégâts ». Ces garde-fous sont **les accents** (aigus, graves ou circonflexes) **et la ponctuation**. Ajoutons pour faire bonne mesure le tréma, la cédille, l'apostrophe, le tiret et le trait d'union.

Les accents étaient inconnus dans l'ancien français, celui-ci venant du latin, qui les ignorait. Les Grecs avaient bien certains accents écrits mais qui ne correspondaient nullement à l'usage que nous en faisons actuellement, puisqu'ils indiquaient seulement la force de la voix sur certaines syllabes.

Ce sont les imprimeurs du XVI^e siècle (comme Robert Estienne, vers 1530) qui, par besoin de clarté dans les textes, ont inventé quelques-uns de ces signes. Le XVII^e siècle puis le XVIII^e en ont réglementé l'usage, et en ont créé de nouveaux.

L'accent aigu

■ Astuce

L'accent aigu tourne à gauche, et l'accent grave tourne à droite ; çà n'a l'air de rien mais il vaut mieux le rappeler !

L'accent aigu se rencontre sur le *e*. Il indique le *e* fermé (é), comme dans été, charité.

Des herbes foulées, une allée, les foins coupés et engrangés.

Pas d'accent aigu si le *e* fermé est suivi d'un *d*, d'un *r*, d'un *f*, ou d'un *z* à la fin du mot : un **piéd**, chan**ter**, une **clef**, regarde**z** ! Un cache-**nez**.

L'accent grave

L'accent grave indique le e ouvert (è), comme dans mère, chèvre.

Un procès, du succès.

Mais l'accent grave peut également se mettre sur le *a*, dans **déjà**, en **deçà**, par-**delà**, **holà**, **voilà** ; sur le *a* et le *u*, pour éviter la confusion avec un homonyme : **à**, **a** / **là**, **la** / **ça**, **ça** / **où**, **ou**.

Pas d'accent grave sur « cela ».

L'accent circonflexe

L'accent circonflexe (étymologiquement « *fléchi autour* » d'une lettre, les instits traduisaient « *petit chapeau* » sur la lettre) peut se rencontrer sur toutes les voyelles sauf *y*, donc sur *a*, *e*, *i*, *o*, *u*.

■ À noter

La voyelle est un son pur, à la différence des consonnes qui ont besoin de s'appuyer sur une voyelle pour en modifier le son : *a* est une voyelle. Dans **la**, **sa**, **ma**, les lettres *l*, *s*, *m* sont des consonnes, elles « sonnent » avec une voyelle.

Si l'on considère la durée de prononciation des voyelles, on distingue des voyelles longues et des voyelles brèves. Ainsi, *a* est long dans « pâte » et bref dans « patte ».

En règle générale l'accent circonflexe surplombe une voyelle « longue ».

Tête, côte, mûr, cône, diplôme, infâme, extrême.

■ Attention

Le mot qui porte un accent circonflexe ne le communique pas nécessairement aux autres mots de sa famille : « cône » porte un accent, mais pas « conique » ; « côte », mais pas « coteau » ; « diplôme », mais pas « diplomatie » ; « extrême », mais pas « extrémité ».

L'allongement de la voyelle vient souvent d'une lettre ancienne qui a disparu.

- **Le s** : autrefois on prononçait « hospital ». Le *s* ayant disparu, le *o* est devenu voyelle longue, qu'on signale par un accent circonflexe.
- **Un e à l'intérieur d'un mot** : autrefois on écrivait « crue-ment », « goulument ». Le *e* étant tombé, on le signale par l'accent circonflexe : « crûment », « goulûment ». Attention ! il ne s'agit pas d'une règle générale, car on écrit « vraiment », « absolument », sans signe particulier.

Le prétendu « garde-fou » de l'accent circonflexe n'est souvent qu'un piège supplémentaire. En cas de doute il vaut mieux consulter... le dictionnaire.

À retenir

- 1) Si le nom a donné naissance à un adjectif qui porte un *s* au milieu (comme « forestier », « hospitalier »), il prend l'accent circonflexe : *forêt* / *hôpital*. Si une ancienne forme du nom prend un *s* au milieu (comme « hostellerie »), le mot actuel adopte un accent circonflexe : *hôtellerie*, *hôtel*.
- 2) L'accent circonflexe distingue certains homonymes : la *tâche* journalière. / Zut ! une *tache* sur ma robe !
- 3) Il coiffe le *a* du suffixe **aire** : une teinte *bleuâtre* remplissait maintenant le ciel.
- 4) Il surplombe le *i* du radical des verbes en **aire** et en **oire** quand il est suivi du *t* du radical : *il disparaît*, *il disparaîtrait*, *il paraît*, *il paraîtra*.
- 5) On le trouve dans certaines terminaisons verbales. Au passé simple, première et deuxième personnes du pluriel : *Nous partîmes de bon matin*. Au subjonctif imparfait, 3^e personne du singulier : « *Qu'il mourût !* » (P. Corneille, *Horace*)
- 6) Et pour terminer, un « dicton » qui a pu sauver la mise à quelque candidat au fameux certificat d'études : « *Le chapeau de la cime est tombé dans l'abîme !* »

Vocabulaire

■ Histoire des mots

La préhistoire de la langue

L'histoire des mots commence à la plus haute antiquité. L'homme primitif ne s'exprimait peut-être que par des *borborygmes*, mais très vite le besoin d'échanger les informations, les

demandes et les réponses, transformèrent le langage rudimentaire en *mots* ayant dans leur expression orale un sens précis selon les circonstances.

Petit à petit des besoins nouveaux apparurent, en particulier celui de laisser un *message*.

Le message suppose l'absence provisoire d'un interlocuteur. On peut également le rédiger pour soi-même ou pour la communauté : le message devient un aide-mémoire. Cet aide-mémoire, parfois, traverse les générations : on veut conserver le souvenir d'un disparu. Les premières « pierres tombales » gravées apparaissent sur les monuments mégalithiques, les dolmens. Le langage parlé s'est transformé en langage écrit.

■ **Des formes concrètes ou abstraites**

Selon les groupes humains, le langage écrit adopte des formes diverses : formes *concrètes*, représentation stylisée du monde naturel (oiseau, poisson, une barque, le soleil), formes *abstraites*, codes de prononciation et/ou de signification (les lettres, les chiffres).

En Gaule : le latin parlé

Il y a vingt siècles, dans ce qui va devenir la France, les ethnies et les langages demeurent très cloisonnés : on y parle plusieurs langues dont le basque et le gaulois. L'écriture, si elle existe, est limitée.

Arrivent les légions romaines. En quelques décennies le paysage linguistique est bouleversé, l'ancien gaulois balayé.

Du langage parlé antérieurement à la conquête romaine il ne reste à notre époque qu'un très petit nombre de mots. Ce sont des termes concrets, tels que *alouette*, *arpent*, *bec*, *bief*, *dune*, *glaise*, *grève*, *if*, *lieue*, *ruche*, *sac*.

Force est de reconnaître que **le fonds primitif du vocabulaire français est presque complètement d'origine latine**, mais les mots latins furent modifiés par la prononciation des Gallo-Romains, avant de l'être quelques centaines d'années plus tard par les Francs.

■ À noter

Gallo-Romains et Francs « mastiquent » le latin un peu comme les Américains d'aujourd'hui ou d'hier mastiquent l'anglais d'Oxford. Cependant les différences structurelles entre l'anglais et l'américain ne sont rien en comparaison de l'évolution profonde du latin « sous la dent » des Barbares ! (Pour les Romains, tous les peuples étrangers aux Grecs et aux Romains étaient des « Barbares »).

La civilisation et la langue romaines passèrent très rapidement en Gaule : ce ne fut pas une « colonisation » au sens actuel du terme, mais un essaimage des valeurs qui fascinaient les « vaincus » et leur apportaient une foule d'avantages, et en premier lieu du bien-être, un afflux de produits nouveaux, une nouvelle perception du monde. Les premiers ambassadeurs du monde romain furent donc des « *marchands* » qui suivirent ou même souvent précédèrent les soldats.

Le résultat de cette ambassade, s'il fut bénéfique pour les Gaulois, ne fut pas très brillant pour la langue latine.

Ah ! Ce fut un succès franc et rapide ! Le latin parlé des soldats et des marchands était truculent. De plus c'était la langue des affaires, et les affaires marchaient bien. La Gaule méridionale, celle où l'on découvre les arènes d'Arles et de Nîmes, le pont du Gard, les thermes d'Aix-en-Provence, les théâtres d'Orange et de Vaison-la-Romaine, connut une **expansion économique et culturelle** sans précédent.

L'écriture latine – les chiffres et l'alphabet de 26 lettres – s'imposa d'abord dans le commerce, ensuite chez les nouveaux « lettrés », classe émergente qui s'intéressait à la culture des arrivants.

La langue latine, en revanche, *brusquement parlée* par des milliers de nouveaux adeptes, reçut des dieux son plus méchant cadeau.

À vous de jouer

✓ Rédigez une réponse à la question suivante : « Pour quelles raisons historiques reste-t-il si peu de mots d'origine gauloise dans la langue française ? »

Solution

C'est une loi historique que le peuple le plus civilisé, fût-il le vaincu, impose sa civilisation au peuple le moins civilisé :

- les Romains empruntent de très nombreux éléments de leur civilisation aux Grecs qu'ils ont vaincus (y compris leurs dieux, dont ils transforment le nom) ;
- les Francs, vainqueurs, adopteront la civilisation gallo-romaine.

Les Gallo-Romains se sont tellement imprégnés de la civilisation latine qu'ils ont perdu jusqu'au souvenir de leur langue. Un nombre infime de mots d'origine gauloise sont passés dans notre langue. Aux mots cités ajoutons : *balai, bruyère, claie, gober, quai, toque, truand, vassal*.

■ L'évolution de la langue

Le fonds latin

Pour bien comprendre cette évolution il faut se souvenir de ce qu'était la langue classique, celle de Sénèque et de Cicéron :

- elle comportait un *accent tonique* sur la plupart des mots ;
- des voyelles « *atones* » et des consonnes intervocaliques comblaient les interstices entre les accents toniques ;
- elle fonctionnait par un système de « *déclinaisons* », c'est-à-dire de petites terminaisons à chaque mot variable, qui en indiquaient le genre, le nombre et la fonction grammaticale.

Le parler gaulois va laminer tout ce bel édifice. Pour les affaires et dans la vie courante, il faut à la fois **parler vite et se faire comprendre**. Les organes vocaux des Gaulois sont déjà conditionnés par des sonorités gutturales... La langue latine parlée, celle des échanges et du commerce, en subit le contrecoup.

Du latin de Sénèque au parler gaulois

La pureté de la langue est le dernier des soucis, le moindre effort devient la règle :

- on retient en priorité les *syllabes toniques*, les autres disparaissent, totalement ou en partie ;
- on supprime progressivement les déclinaisons, qu'on remplace par un *lot d'articles* pour déterminer le genre et le nombre ;
- les mots latins *invariables*, pronoms, prépositions, conjonctions, sont conservés, bien que modifiés dans leur prononciation.

La Gaule romaine devient donc le creuset où se prépare la langue française. Non seulement la masse de notre vocabulaire vient du latin mais notre syntaxe elle-même dérive en grande partie de la syntaxe latine de telle sorte que l'on peut dire que, dans son ensemble, *le français est du latin évolué*.

L'apport d'autres sources

À cette époque, l'autre source d'enrichissement lexical est **le grec**. Beaucoup de mots grecs sont déjà incorporés dans le parler latin, soit sous leur forme originelle, soit sous une forme latinisée.

Sous une forme déjà latinisée, on trouve d'abord des mots comme : *colle, bourse, bocal, migraine*. Plus tard, avec les conversions massives au catholicisme, la nouvelle religion qui vient aussi de Rome, on trouvera des **termes ecclésiastiques** d'importation ou d'influence grecque, comme : *ange, bible, diocèse, église, évêque, moine, paroisse*.

Les mots grecs passés directement au français primitif sont moins nombreux : *biais, gond...* À cette époque, c'est par le port « phocéén » (qui deviendra Marseille) qu'ils débarquent, avec les armateurs et les marins. Mais, les siècles passant, ils seront de plus en plus nombreux, avec les relations commerciales méditerranéennes, les croisades, jusqu'à l'invasion actuelle des **mots scientifiques** formés à l'aide d'éléments grecs.

À vous de jouer

✓ *Les mots latins suivants sont entrés « tels quels » dans le vocabulaire français. Donnez-en le sens et employez-les dans une phrase.*

Album, alibi, aquarium, decorum, déficit.

Solution

Album : adjectif latin qui signifie « blanc ». En français : « registre en blanc, destiné à recevoir des collections, photographies, dessins, timbres-poste, etc. ». C'est par erreur qu'on emploie parfois ce mot pour désigner un livre illustré.

« En feuilletant un vieil album, Pierre découvrit des fleurs séchées mélangées à des photos jaunies »

Alibi : en latin signifie « ailleurs ». En français : « absence dans un lieu, prouvée par la présence dans un autre ».

« *L'avocat a pu établir un alibi pour son client* »

Aquarium : du latin *aqua* (« eau »). En français : « bassin où l'on entretient des animaux et des plantes aquatiques ».

« *L'aquarium de Touraine est réservé aux poissons de rivière ; on a gardé la poésie et le mystère d'un environnement d'eau grise et de faible lumière.* »

Décorum : du latin *decorus* (« qui orne, qui embellit »). En français : « ensemble des règles qu'il faut garder pour tenir son rang dans la bonne société ».

« *Cette famille ruinée essaye en vain de conserver le décorum des années glorieuses* »

Déficit : textuellement en latin *deficit* = « il manque ». En français : « ce qui manque pour équilibrer les recettes avec les dépenses ».

« *Ton petit budget, mon fils, semble en déficit : ce mois-ci tu n'achèteras pas de jeux vidéo.* »

■ Utilisation actuelle des mots

Retour au XXI^e siècle ! Comment utilisons-nous aujourd'hui les mots qui nous ont été transmis à travers les générations ? Et quelles transformations leur faisons-nous subir à notre tour, le voulant ou non ?

De nombreuses réponses se font entendre chaque jour à ces questions jugées essentielles.

- Les uns estiment qu'il faut construire des barrages contre toutes les dérives, renforcer les règles, exiger une « orthographe » rigoureuse, afin que les mots qui ont tellement changé au cours des âges restent enfin stables, inamovibles.
- D'autres pensent que l'évolution est inéluctable, et qu'il vaut mieux « laisser faire », laisser jouer les forces inconscientes qui ont fait du latin écrit le latin parlé, puis l'ancien français, puis le moyen français, le français de la Renaissance puis le français de l'Âge classique, etc.

Comme d'habitude, sans doute, la réponse intelligente est « entre les deux ». Entre le laisser-faire total qui conduirait à une désagrégation rapide de ce que nous connaissons et une

attitude répressive et conservatrice, l'évolution contrôlée est certainement la seule capable d'assurer à la fois le maintien des traditions et la nécessaire modernisation du langage.

Ce faisant, on continue l'œuvre des grands initiateurs et réformateurs comme Rabelais, la Pléiade de la « défense et illustration de la langue française », Malherbe (« Enfin, Malherbe vint ! »), Boileau et pourquoi pas Littré, Larousse, Robert (le petit et le grand !), dans leurs efforts contradictoires, les uns poussant à hue ! les autres poussant à dia ! (D'ailleurs que peuvent bien signifier *Hue !* et *Dia !* aujourd'hui ?)

Feuilletons un dictionnaire de *slang* (terme anglais pour « argot ») : il fourmille de synonymes pas très catholiques... La langue verte est une réalité toujours vivante et nous aurions tort de la négliger. Bien des mots tomberont, mais certains resteront.

- Le mot *remarquable* possède en argot quelques équivalents : « de première ! » / « super ! » / « géant ! » / « hyper géant ! ».
- Pour le mot *réussir* : « cartonner » / « faire un malheur » / « faire sauter la baraque ».

À vous de jouer

✓ Trouvez le mot non argotique équivalent des expressions suivantes.

1. Fana, mordu, accro, addict.
2. Farfelu, zarbi, à côté de la plaque, à côté de ses pompes.
3. Fayoter, faire de la lèche, cirer les pompes, lécher les bottes.
4. Cent pour cent, pur sang, pur porc.
5. Sur son trente et un, sapé, loqué.
6. Empoté, glandu, incapable, infoutu.
7. De troisième zone, de troisième classe, minable, minus, nul, moins que rien.
8. Sans faire de fioritures, sans faire de détails, sans faire dans la dentelle.
9. Soiffard, biberonneur, poivrot.
10. Lourder, virer quelqu'un, le foutre dehors.

✓ *Trouvez les équivalents argotiques des mots ou expressions suivantes.*

1. Individu méprisable.
2. Personne très sévère.
3. En prison.
4. Tu m'importunes.
5. Laisse-moi tranquille.
6. Voler.
7. Individu méchant.
8. À toute vitesse.
9. Saoul.
10. Ne rien valoir.

Solution

✓ *Le mot non argotique équivalent.*

1. Passionné.
2. Excentrique.
3. Flagorner, flatter.
4. Complètement.
5. Endimanché.
6. Maladroit.
7. Médiocre.
8. Pas par quatre chemins.
9. Ivrogne.
10. Chasser.

✓ *Les équivalents argotiques.*

1. Trouduc.
2. Pète-sec, dragon.
3. À l'ombre, en cabane, en tôle.
4. Tu tapes sur le système, tu casses les pieds, les bonbons.
5. Fous la paix, lâche les baskets, lâche-moi la grappe, lâche-moi.
6. Piquer, faucher, barboter.
7. Salaud, fumier, salopard.
8. À toute berzingue, à fond la caisse, à fond les manettes.
9. Rétamé, beurré, bourré, déchiré.
10. Valoir des clous, des prunes, des cacahouètes.

« Le Vaugelas du xx^e siècle »

Certains éléments biographiques sont dus au site Internet consacré à Maurice Grevisse par l'université du Québec à Trois Rivières : www.uqtr.uquebec.ca/~bougaiief/Grevisse/accueil.htm.

■ Qui était Grevisse ?

Maurice Grevisse fut l'un des meilleurs grammairiens du xx^e siècle, celui qui mit à la disposition du grand public un livre de grammaire, à la fois riche et « intéressant », bien loin de tous les pensums qu'il fallait auparavant ingurgiter pour être expert en la matière. Ce livre est le résultat de longues recherches mais surtout le fruit savoureux d'une vraie pédagogie.

L'enfant

Maurice Grevisse naît en terre wallonne, à Rulles, petit village de Belgique, le 7 octobre 1895. Sa mère est couturière ; son père, Désiré Grevisse, maréchal-ferrant. Rien ne semble prédisposer le jeune Maurice à une carrière de grammairien, et de grammairien « à succès », ce qui est assez inattendu en cette discipline. Rien ? Pas si sûr...

L'enfant est attentif, observateur, curieux de tout. Ce qui le frappe d'abord c'est le courage et l'intelligence de son père dans son travail de forgeron. Comme autrefois dans tous les villages, le forgeron est l'artisan providentiel, l'homme orchestre pour tous les problèmes d'ordre pratique qui se posent quotidiennement : il y faut de la réflexion, de l'imagination, de la sagacité... Du silence, aussi. À la suite de quoi viennent les réponses, la trouvaille, la solution du problème posé. « Je n'ai peut-être fait que transporter dans le domaine du langage la passion et la minutie que mon père mettait à travailler le métal », dira Grevisse plus tard.

■ La « méthode »

À l'école, le jeune garçon fait preuve de la même intelligence, d'ordre pratique, qu'il applique à tous les problèmes, qu'ils soient de grammaire ou d'arithmétique. Son instituteur emploie une méthode originale pour la dictée : il envoie un élève au

tableau, mais le tableau est caché par un rideau. La dictée finie on compare le texte écrit au tableau avec le texte écrit par chacun des élèves sur son cahier. Et bien sûr, on commente les fautes, on approfondit les règles, on donne d'autres exemples tirés de bons auteurs. L'élève Maurice Grevisse expérimente déjà ce qui deviendra sa « méthode ».

L'enseignant

En 1915, nanti du diplôme d'instituteur, il s'inscrit à l'École normale de Malonne en Belgique. À Malonne, peut-être croise-t-il un frère des Écoles chrétiennes, Louis-Joseph Wiaux, comme lui fils d'un forgeron de village, qui sera canonisé en 2001 par Jean-Paul II, sous le nom de Frère Mutien-Marie, et qui est pour lors simple adjoint aux professeurs de musique et de dessin de l'Institut Saint-Berthuin, où il meurt en 1917.

Convaincu de l'importance du grec et du latin, Grevisse étudie par lui-même ces langues anciennes pour entrer à l'université de Liège où dix ans plus tard il décroche le titre de docteur en philologie classique. En même temps il poursuit son métier d'enseignant.

Un jour, un collègue lui tend une ancienne grammaire un peu démodée, lui demandant de la « rafraîchir ». Grevisse se met à l'ouvrage et bientôt les feuillets s'accumulent sur sa table de travail : c'est un véritable livre qui naît, presque à son insu.

Le bon usage

Ce livre s'appellera *Le Bon Usage*... Le titre semble modeste, mais il cache une ambition assez extraordinaire. Car c'est Vaugelas lui-même, le célèbre grammairien du XVII^e siècle, qui semble l'avoir soufflé au petit professeur de Malonne, dans l'école privée où il enseigne.

À la suite de Malherbe, Vaugelas (1585-1650) soutenait que *l'usage* doit être le guide du bien parler et du bien écrire. Certes il y a bon et mauvais usage. *Le bon*, disait-il, « c'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps. » (*Remarques sur la langue française*, préface).

Il y a loin de Malonne au Versailles de Louis XIV. Cependant le jeune Grevisse ne désespère pas de donner un vrai panorama de la pratique actuelle du français, en s'appuyant sur une foule d'auteurs contemporains, pas les auteurs du XIX^e siècle, que cependant il admire mais ceux du XX^e, qu'il cite abondamment.

Envie de publier ?

Hélas, les « grammaires » pullulent, avec toujours les mêmes règles, les mêmes exemples, les mêmes exceptions. Aucun éditeur ne veut prendre le risque d'en placer une nouvelle.

Les éditeurs contactés n'ont pas vu l'originalité de l'ouvrage. D'abord, Grevisse prend ses exemples « au goût du jour », mais au *bon goût*, car il n'en manque pas : achetant lui-même peu de livres, il dévore ceux de la bibliothèque voisine, multipliant les notes, de sa petite écriture appliquée, au crayon de bois afin de pouvoir effacer... et recommencer ! Il note les exemples... et les *contre-exemples*, ce qui le garantit contre un respect sacro-saint de la tradition.

Feuilletez vous-même un Grevisse, vous serez surpris : il est bien rare qu'énonçant une règle, l'auteur ne l'illustre autant d'exemples d'application de la règle que *d'applications du contraire* ! Et ces contre-exemples viennent de livres connus, d'auteurs célèbres.

Quand enfin la grammaire de Grevisse sera publiée, en 1936¹, ces auteurs ne tariront pas d'éloge pour « *le Vaugelas du XX^e siècle* »... qui les a si bien compris !

1. La première édition comporte 701 pages. En 2007, on en est à la 14^e édition (1 519 pages). Un triomphe pour un manuscrit qui avait été refusé par des éditeurs de renom, une excellente affaire pour la modeste maison d'édition belge, Duculot, qui l'a pris en charge et qui le perpétue dans le même esprit sous l'œil vigilant du propre gendre de Maurice Grevisse, André Goosse. Maurice Grevisse a d'ailleurs publié d'autres livres : précis, exercices, cours de dictées, d'analyse, et même en 1975 : *Savoir accorder les participes passés*.

Chapitre 2



Deuxième journée

Les fonctions (suite)

■ La fonction « attribut »

L'**attribut** se différencie de l'épithète, de l'apposition et de l'apostrophe, en ce sens qu'il est relié au nom *par un verbe*, et non accolé directement à lui. Mais comme l'épithète il exprime une qualité attribuée soit au sujet soit au complément.

L'attribut du sujet

L'attribut est relié au sujet par différents types de verbes.

Par le verbe *être*.

« Le ciel **est** bleu. » > « bleu », attribut de « ciel ».

Par des **verbes d'état** dont le sens se rapproche du verbe *être*, comme *sembler*, *paraître*, *devenir*, *passer pour*.

- « Ces employés **semblent** courageux. » > courageux, attribut de *employés*.
- « Il **pass**e pour expert. » > expert, attribut de *il*.
- « Elle [la mère Patin] **était devenue** plus maigre, jaune et sèche qu'un poisson fumé. » (Maupassant, *Le Noyé*) > les adjectifs « maigre, jaune et sèche » sont attributs de *elle*, c'est-à-dire : la mère Patin.

Par certains verbes d'action qui se conjuguent avec *être*, comme *arriver*, *partir*, *mourir*, *naître*, *aller*.

- « Ils sont **partis** joyeux pour des courses lointaines. » (Hugo) > joyeux, attribut de *ils*.
- « Chamfort **mourut** désespéré. » > désespéré, attribut de *Chamfort*.

Par des verbes à la **forme passive**.

- « Miss Savoie **fut élue** seconde Dauphine. » > seconde Dauphine, attribut de *Miss Savoie*.

Par des verbes **pronominaux à sens passif**, comme *se nommer*, *s'appeler*.

- « Il **se nommait** Aristide. » (Il était nommé Aristide.) > Aristide, attribut de *il*.

L'attribut du complément d'objet

Avec certains verbes comme *croire*, *déclarer*, *penser*, *savoir*, l'attribut peut exprimer la qualité du complément d'objet direct (COD).

- « Je **crois** ce journaliste bien informé. » > le nom *journaliste* est bien le COD du verbe ; l'adjectif *bien informé* exprime une qualité, un attribut de ce journaliste.

■ Attention

Ce n'est pas parce que l'adjectif est **près** du COD qu'il faut en faire une épithète de ce complément.

- Dans la phrase « L'empereur Caracalla nomma, dit-on, son cheval consul », *consul* n'est pas épithète de *cheval*, mais attribut du COD « cheval », en raison du verbe d'action « nommer ».
 - Même remarque pour « La politesse rend l'homme aimable », *aimable* est attribut de *homme*. On peut même supprimer le mot « homme » : « La politesse rend aimable », et dans ce cas *aimable* est attribut d'un mot sous-entendu, *homme*.
-

Le rôle d'attribut est habituellement tenu par un adjectif qualificatif mais d'autres mots peuvent être attribués :

- un nom : le prince est un *enfant* ;
- un pronom : cette voiture est *la mienne* ;
- un infinitif : *créer*, c'est d'abord imaginer ;
- un adverbe : il arriva *incognito* ;
- une proposition entière : mon opinion est *qu'il faut s'en aller*.

« Il [Patin] était **riche, propriétaire** de son embarcation, de ses filets et d'une maison au pied de la côte sur la Retenue ; tandis que le père Auban n'avait rien. » (Maupassant) > Nous trouvons dans cet exemple un attribut adjectif (« riche ») et un attribut nom (« propriétaire »). Ces deux mots sont attributs du pronom personnel « il » mis pour Patin. Par contre, le mot « rien » n'est pas attribut du père Auban, puisqu'il suit le verbe avoir et non le verbe être

À vous de jouer

✓ Relevez les mots ou les expressions en gras, et indiquez très précisément leur fonction. Exemple : « On le proclama **chef**. » Chef > attribut du pronom « le », COD de « proclama ».

1. Cette enfant paraît **douée** pour la musique.
2. On la trouve très **attentive**.
3. La chambre est **triste**, le lit est **dur**, les draps **glacés**.
4. Je vous croyais **endormi**.
5. L'air devenait **chaud** et **sec**.
6. Cette étoffe paraît **mince**.
7. Le renard se présenta en qualité d'**ambassadeur**.
8. Je suis **oiseau**, voyez mes ailes, dit la chauve-souris.
9. « Ma seule consolation, quand je montais me coucher, était **que maman viendrait m'embrasser** quand je serais dans mon lit. » (Marcel Proust)

Solution

✓ Fonction des mots en gras.

1. Douée > **attribut** de « enfant ».
2. Attentive > **attribut** de « la » (pronom personnel mis pour « enfant », et non pas « article »).
3. Triste > **attribut** de « chambre » / Dur > **attribut** de « lit » / Glacés > **attribut** de « draps », car le verbe être est ici sous-entendu.
4. Endormi > **attribut** de « vous ».
5. Chaud, sec > **attributs** de « air ».
6. Mince > **attribut** de « étoffe ».
7. Ambassadeur > **attribut** de « renard ».
8. Oiseau > **attribut** de « je ».
9. Que maman viendrait m'embrasser > **attribut** de « consolation ».

■ La fonction « complément »

Comme son nom l'indique, le complément est un mot (ou parfois un groupe de mots) qui apporte une information, et donc complète le sens d'un autre mot.

« Le concierge **de** l'immeuble ouvre **les** bureaux à huit heures. » > Le mot *immeuble* complète le nom *concierge*. / Le mot *bureaux* complète le verbe *ouvre*.

Une proposition entière peut compléter le sens d'un verbe.

« Le propriétaire veut **que** le loyer soit payé chaque mois. » > Veut *quoi* ?

Nous n'étudierons pas ici les propositions entières complément, mais seulement les mots simples qui ont fonction de complément.

■ À retenir

Les mots complétés sont :

- en priorité : le verbe ;
 - en second lieu : le nom, certains pronoms, l'adjectif, l'adverbe ;
 - jamais : l'article, la préposition, la conjonction.
-

■ Les compléments du verbe

Le tableau suivant nous montre d'une manière succincte les grandes catégories de compléments du verbe, et pourrait naturellement être complété, enrichi, développé – ce que nous ferons dans une certaine mesure, au fil du texte. Mais il faut mémoriser l'essentiel : enregistrez donc ce tableau dans votre mémoire, afin de vous y référer le moment venu.

Les grandes catégories de compléments

Compléments du verbe		
Complément	d'objet	direct
		indirect
	circonstanciel	de lieu
		de temps
		de manière

Il faut remarquer d'abord que certains verbes se passent totalement de complément. Exemple : « le chat dort ». Ce genre de verbe est appelé **intransitif** (sans « transit », par un complément).

- « L'élève lit. » > Le verbe *lire* pourrait avoir un complément (lire un livre, lire une revue) mais ici il n'en a pas, l'élève lit, tout simplement.
- « J'aime mon père. » > Le verbe *aimer* est transitif, car l'action du sujet *je* passe sur un complément, indispensable pour saisir le sens de la phrase.

Ce détour par la transitivité nous permet de mieux comprendre ce qu'est un complément d'objet du verbe.

Les compléments d'objet

Le complément d'objet désigne toujours la personne ou la chose **sur laquelle passe ou s'exerce l'action du verbe.**

- « La locomotive tire le train. » > L'objet de l'action de *tirer*, c'est le train.
- « Le tabac nuit à la santé. » > L'objet de l'action de *nuire*, c'est la santé.

Le complément d'objet est **direct** ou **indirect** : direct quand il complète l'action du verbe sans l'intermédiaire d'une préposition, indirect quand il est rattaché au verbe par une préposition.

- Dans l'exemple « le tabac nuit à la santé », vous notez la présence de la préposition **à** : le complément est indirect. « Santé » **CDI** du verbe « nuit ».
- Dans la phrase « la locomotive tire le train » par contre, *train* est **directement** l'objet de l'action de tirer. « Train » **COD** du verbe « tire ».

■ Astuce

Pour reconnaître le **COD**, posez après le verbe la question « Qui ? » ou « Quoi ? ».

« On retrouva du côté de Dieppe les débris de la Jeune-Amélie [la barque du Père Patin]. On ramassa vers Saint Valéry le corps de ses matelots, mais on ne découvrit jamais le sien. » > On retrouva *quoi* ? On ramassa *qui* ? On ne retrouva jamais *qui* ? Ces questions vous permettent de trouver les COD, débris de la barque / corps des matelots / le sien (pronom complément).

Notez qu'un verbe à l'infinitif peut être COD.

- « J'aime jouer. » > J'aime quoi ? jouer. « Jouer » complément d'objet direct de « j'aime ».

Et pour le complément d'objet indirect ? **Pour reconnaître le COI**, posez après le verbe l'une des questions « À qui ? », « À quoi ? », « De qui ? », « De quoi ? ».

- « Pendant dix ans, on ne parla sur la Retenue que des tripotées que Patin flanquait à sa femme. » > Patin flanquait des tripotées à *qui* ? à sa femme. « Sa femme » est le complément d'objet indirect de « flanquait ».
- « Peu à peu elle s'habitua à la pensée d'être veuve. » > Elle s'habitua à *quoi* ? à la pensée. « Pensée », complément d'objet indirect de « s'habitua ».

À vous de jouer

- ✓ Indiquez la fonction des mots en gras : complément d'objet direct (COD) ou indirect (COI). Exemple : « Le paresseux nuit à sa **famille**. » Famille > COI de « nuit ».
- Un enfant tient plus à son **jouet** qu'un prince à son **palais**.
- Renonçons à la **critique** systématique, appliquons-nous à des **efforts** constructifs.
- À la veille de la bataille, Napoléon assigna une **place** précise à l'**artillerie** et **une autre** à la **cavalerie**.

Solution

- ✓ Fonction des mots en gras.
- Jouet > **COI** de « tient » Un enfant tient plus à quoi ? / Palais > **COI** de « tient », verbe sous-entendu de la seconde proposition.
- Critique > **COI** de « renonçons » / Efforts > **COI** de « appliquons-nous ».
- Place > **COD** de « assigna ». Napoléon assigna quoi ? / Artillerie > **COI** de « assigna ». À qui ? / Une autre > pronom indéfini, mis pour « place », **COD** de « assigna » / Cavalerie > **COI** de « assigna ». À qui ?

Les compléments circonstanciels

Les compléments de circonstance ne sont pas essentiels pour donner le sens du verbe, mais ils sont bien utiles pour comprendre les particularités de l'action exprimée par le verbe. On distingue :

- les circonstances de **lieu** : « J'habite à Lyon. »
- les circonstances de **temps** : « J'arriverai dans la matinée. »
- Les circonstances de **manière** : « Je voyagerai par le train. »

Lieu, temps, manière sont les circonstances les plus habituelles. D'autres circonstances peuvent être exprimées par ce genre de complément :

- les **causes** de l'action : « Il trépignait de colère. »
- le **but** de l'action : « Je travaille pour réussir mon concours. »
- la **quantité** ou le prix : « Ce livre coûte dix-sept euros. »
- l'**instrument** : « J'enfonce le clou avec un marteau. »

■ Astuce

Pour reconnaître les divers compléments de circonstance, posez après le verbe les questions qui viennent naturellement à l'esprit, compte tenu de la phrase : *Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Pour quelle cause ? Dans quel but ?*

Aux compléments de circonstance on peut ajouter le **complément d'agent**. Le complément d'agent est par définition « celui qui agit ». Dans les verbes passifs, où le verbe exprime une action subie par le sujet, l'agent est l'être qui fait l'action.

- « Le *sanglier* (sujet) fut tué par le *chasseur* (agent). »
- « Une nuit, son homme étant à la mer, *elle* [la mère Patin] fut *réveillée* tout à coup par ce *grognement de bête* que fait le vent. » (Maupassant, *Le Noyé*) > elle : sujet / fut réveillée : verbe à la forme passive / par ce grognement de bête : complément d'agent.

À vous de jouer

✓ Indiquez la fonction des mots en gras. Exemple : « **À l'heure dite** le renard courut **au logis** de la cigogne ». À l'heure dite > groupe de mots complément circonstanciel de temps de « courut » / Au logis > complément circonstanciel de lieu de « courut ».

1. Le vitrier sifflait **dans la rue** ; bientôt, **sur son échelle**, il remplacerait la vitre cassée par le vent.
2. Nous allons ensemble **à l'école**, ensemble nous revenions **à la maison**.
3. **De tout temps** les petits actionnaires ont pâti **de l'incurie** des administrateurs.
4. Ce patient souffre **d'une fracture**.
5. Le phare de Biarritz lance ses feux **à quinze kilomètres**, **pour guider** les marins.
6. Les pales de l'éolienne tournent **à plus de vingt mètres de hauteur**.
7. **L'été**, nous jouons au **ping-pong**, **sous les vieux châtaigniers**.

Solution

✓ *Fonction des mots en gras.*

1. Dans la rue > complément circonstanciel de temps (**CCT**) de « sifflait » / Sur son échelle > complément circonstanciel de lieu (**CCL**) de « remplacerait ».
2. À l'école > **CCL** de « allions » / À la maison > **CCL** de « revenions ».
3. De tout temps > **CCT** de « ont pâti » / De l'incurie > complément d'objet indirect (**COI**) de « ont pâti ».
4. D'une fracture > **COI** de « souffre ».
5. À quinze kilomètres > **CCL** de « lance ». / Pour guider > complément circonstanciel de but (**CCB**) de « lance ». /
6. À plus de vingt mètres de hauteur > **CCL** de « tournent ».
7. Au ping-pong > complément d'objet indirect de « jouons » / Sous les vieux châtaigniers > **CCL** de « jouons ».

■ Les compléments du nom

Le nom, comme le verbe, peut avoir des compléments.

un rosier sans épines.

Ces compléments sont absolument indépendants de la fonction du nom dans la proposition. Qu'un nom soit sujet, complément d'objet ou complément de circonstance, il peut toujours être complété lui-même par des compléments.

Le complément du nom est introduit par une préposition.

un pantalon **de** toile / une mort **par** noyade.

Ces prépositions sont habituellement : **de, à, pour, par, en, sur, avec**, etc.

Le mot qui sert de complément au nom peut être :

- un nom > une côte de *bœuf* ;
- un verbe à l'infinitif > le temps d'*aimer* ;
- un pronom > la question *qui* fâche ;
- un adverbe > les qualités du *oui*, les méfaits du *non* ;
- une proposition > la clef que *l'on croyait perdue*.

Dans « le hurlement **des loups** » / « le désir **de réussir** », les noms « hurlement » et « désir » sont complétés par un *nom* ou par un *verbe à l'infinitif*. Dans les deux cas, le nom « loups » et l'infinitif « réussir » sont précédés par une préposition (*des* ou *de*).

■ Astuce

Pour reconnaître le complément du nom, il suffit habituellement de poser après lui la question « De qui ? » ou « De quoi ? ». Exemple : « le solo du trompettiste » > le solo *de qui* ? « Trompettiste » est complément du nom « solo ».

Notez cependant qu'une proposition entière peut être complément du nom.

« La route **qui longe la propriété** est habituellement déserte. » > La proposition « qui longe la propriété » est complément du nom « route », et dans ce cas on ne peut pas poser les questions « De qui ? », « De quoi ? ».

■ Les compléments d'adjectif, de pronom, d'adverbe

L'adjectif, le pronom, l'adverbe peuvent avoir leur complément.

- « Il est sensible **à** mon argument. » > argument, complément de l'adjectif « sensible ».
- « La voiture rouge est celle **de** Sandrine. » > Sandrine, complément du pronom « celle ».
- « Beaucoup **de** réflexions l'ont amené à changer d'avis. » > réflexions, complément de l'adverbe « beaucoup ».

À vous de jouer

✓ Indiquez la fonction des mots en gras (fonction précise, avec la nature des mots complétés). Exemple : « Lequel **d'entre vous** me trahira ? » *D'entre vous* > complément du pronom « lequel ».

1. Le vantard est avide de **flatteries**.
2. J'aime entendre le son de l'**accordéon** dans les couloirs du métro.
3. Citez-moi quelqu'un qui soit content de son **sort** !
4. Reprenons la leçon de **piano** !
5. Voici la clef de **la porte** et celle de **l'armoire**.
6. Nous prenons volontiers, **de loin**, la défense des **opprimés**.

Solution

✓ *Fonction des mots en gras.*

1. **Flatteries** > complément de l'adjectif « avide ».
2. **Accordéon** > complément du nom « son ».
3. **Sort** > complément de l'adjectif « content ».
4. **Piano** > complément du nom « leçon ».
5. **La porte** > complément du nom « clef » / **L'armoire** > complément du nom « clef ».
6. **De loin** > complément circonstanciel de lieu ou de manière du verbe « nous prenons » / **Opprimés** > complément du nom « défense ».

Le nom et l'article

■ À quoi sert l'article ?

L'article est un petit mot qui ne désigne rien, il se contente d'accompagner le nom. Il n'existe même pas en latin, berceau du français, et la première question qui peut venir à l'esprit d'un observateur superficiel est : « À quoi sert-il ? »

Pour **le nom**, aucune ambiguïté. Le nom, qu'on appelle aussi « substantif », sert à désigner, à *nommer* les êtres vivants ou les choses. Dans les mythologies primitives, nommer un être c'est déjà se l'approprier, s'en nourrir intellectuellement ou spirituellement, en extraire la substance. Dans cette perspective, le mot « substantif » prend tout son sens, il est la chair même de la langue.

Toutes sortes de mots peuvent devenir « noms » :

- un adjectif > *le beau, le juste*. « Le Vrai seul est aimable », dit Boileau ;
- un infinitif > *le boire, le manger*. On dit alors que cet infinitif est « substantivé » ;
- une expression toute faite > *des « bien-pensants »*.

■ La question du genre et du nombre

Le genre

Nous sommes habitués à la distinction des êtres vivants par sexe (le masculin et le féminin), mais pourquoi « une table » et « un tabouret » ? Le **genre** s'applique en grammaire à presque tous les noms, qu'ils désignent des êtres animés ou des êtres inanimés. Cette distinction est totalement arbitraire, elle découle d'un usage immémorial, venu du latin et transmis à travers le « vieux français » qu'on appelle aussi « roman », dans sa forme la plus ancienne.

■ À noter

Le latin comportait le masculin, le féminin et le neutre. Le neutre s'est conservé dans certaines langues européennes comme l'anglais, l'allemand. On s'accorde à dire qu'il n'existe pas en français, bien que certaines expressions semblent le comporter (« Je m'en moque, je te *le* dis »).

N'obéissant pas à des règles précises, le genre d'un nom ne peut être deviné. Il faut donc un indicateur qui permette de l'identifier.

En latin, ce rôle était dévolu à la terminaison du nom, reconnaissable selon les « déclinaisons », mais les déclinaisons du latin ont été progressivement abandonnées dans l'usage des marchands et des soldats, et c'est la langue des marchands et des soldats de l'Empire romain qui a donné le français. Dans le très ancien français, on a continué longtemps à prononcer un **e** qui indiquait le féminin et un **s** qui indiquait le pluriel mais petit à petit ces habitudes orales ont disparu et **l'usage a prévalu d'utiliser des articles tant à l'oral qu'à l'écrit.**

L'article est donc l'indicateur du genre, celui qui détermine le nom à être du masculin ou du féminin.

À retenir

Les noms propres n'ont pas forcément besoin d'un déterminant de genre. On dira donc simplement : Françoise, Robert.

Le nombre

L'article va également nous préciser si le nom désigne un seul objet ou plusieurs. Un nom est au *singulier* quand il désigne une seule personne, un seul animal, une seule chose ; il est au *pluriel* quand il en désigne plusieurs.

La marque du pluriel apparaît déjà sur le nom : c'est le **s** ou le **x** qui le termine (et parfois une terminaison particulière, par exemple le *aux* dans les noms en *al*, comme « cheval » qui fait « chevaux »).

Mais l'article accentue cette marque : « **Les** chevaux du roi ». L'article est donc aussi un déterminant du nombre.

À vous de jouer

✓ *Les noms en gras sont-ils déterminés ou non, pour le genre et le nombre ? Si oui, indiquez ce qui marque leur genre et leur nombre. Exemple : « J'ai visité le **France**, avant qu'il ne soit désarmé. » > Il s'agit du navire, dont le genre et le nombre sont déterminés par l'article « le ».*

- Cette **année**, la **Saint-Joseph** tombe un **samedi**.
- Bonne **table** et joli **point de vue** : ce **restaurant** vaut le **détour**.
- Sur ce **tableau**, Napoléon porte une coiffure à la **Titus**.
- « **Hommes, femmes, vieillards, tout** était descendu. » (La Fontaine)

Solution

- Année > déterminé au féminin par le pronom « cette ». / Saint-Joseph > déterminé par l'article féminin « la ». (Il s'agit de *la fête* de Saint-Joseph.). / Samedi > déterminé par l'article « un ».

- Table > déterminé au féminin par l'adjectif « bonne ». / Point de vue > expression déterminée au masculin par l'adjectif « joli ». / Restaurant, détour > déterminés par les mots qui précèdent.

- Tableau > déterminé par le mot qui précède. / Titus est un nom propre masculin. Pourquoi est-il précédé par l'article « la » ? C'est qu'un mot est sous-entendu : « à la manière » de Titus.

- Hommes, femmes, vieillards > au pluriel parce que le sens le demande. / Tout > collectif, donc au singulier.

■ Étude du nom

Les noms sont innombrables. En effet tout mot, voire toute expression du langage, peut devenir un « nom » dès qu'on lui donne l'épaisseur d'une réalité propre : le *donc*, le *et*, le *vraiment*, le *n'importe quoi* (« C'est du n'importe quoi !... »).

Il faut donc **classer** des noms si nombreux. L'esprit humain est incorrigible : il ne peut se passer de ranger, de répertorier, d'étiqueter... Voici donc un premier rangement qui nous permettra d'y voir plus clair quand nous aborderons la question du genre et du nombre dans les noms.

Les différentes sortes de noms

Noms communs et noms propres :

- le nom **commun** est celui qui s'applique à toutes les personnes, à tous les animaux et à toutes les choses, matérielles ou spirituelles d'une même catégorie : *chien* / *bonté* / *sentiment* ;
- le nom **propre** est celui qui ne peut s'appliquer qu'à une seule personne, à un seul animal, à une seule chose d'une espèce donnée. Il individualise l'être qu'il désigne : *Berlin* / *Napoléon*.

■ À noter

Les noms propres prennent toujours une majuscule.

Nom concret et nom abstrait :

- le nom **concret** désigne un être réel, ayant son existence propre : *une pierre*, *un ange* (l'ange a au moins une existence propre dans mon esprit) ;
- le nom **abstrait** désigne une propriété ou une qualité que mon esprit sépare de l'objet auquel elle est unie : *la blancheur*.

Noms collectifs :

- le nom **collectif** désigne un ensemble de personnes, d'animaux ou de choses : *une cohue*, *un rassemblement*, *un troupeau*.

Bien que désignant de nombreuses personnes, le nom collectif « cohue » est au singulier.

Le genre : masculin ou féminin

En règle générale, un nom donné n'a qu'un seul genre en français : il est soit du masculin, soit du féminin.

- Le premier marqueur du genre est **l'article** : le masculin est indiqué par *le* ou *un* placé devant le nom ; le féminin est indiqué par *la* ou *une* placé devant le nom. Comme nous l'avons vu, un adjectif peut jouer ce rôle de marqueur : *cette* enfant.
- Pour les êtres animés, la seconde indication du genre est **le sexe** : les noms d'*hommes* et d'animaux *mâles* sont du masculin ; les noms de *femmes* ou d'animaux *femelles* sont du féminin. Sans précision de sexe, c'est l'usage qui décide : *un* moineau, *une* souris. (Et cependant le moineau peut être une femelle et la souris un mâle...)
- Le troisième marqueur peut être **une terminaison spéciale** du nom, qui fait reconnaître le féminin.

Pour former le féminin d'un nom masculin, on lui ajoute le plus souvent un *e* muet : *cousin* > *cousine*.

■ À noter

La présence de l'*e* muet dans un nom de choses a pu entraîner **l'usage** de le traiter comme un nom féminin. Par exemple, le mot « énigme » n'a pas de raison particulière d'être au féminin, mais sa terminaison dite féminine (avec un *e* muet) a pu agir sur l'usage de le traiter en nom féminin.

Mais « chien » devient « chienne », doublant le *n* au féminin ; « époux », se terminant par un *x* devient « épouse » ; « ambassadeur » devient « ambassadrice » alors que « docteur » devient « doctoresse » et que « chanteur » devient « chanteuse ».

C'est dire qu'on ne peut édicter de règles strictes, que c'est d'abord **l'usage** qui commande et que c'est la lecture assidue de bons auteurs qui sera la meilleure école de l'orthographe.

Certains noms utilisent un mot différent au féminin.

Frère > sœur / madame > monsieur / oncle > tante.

C'est parmi les noms d'animaux qu'on trouve les exemples les plus nombreux.

Canard > cane / bouc > chèvre / cheval > jument...

Certains mots ne changent pas au féminin.

Une agent de la RATP / **Ma** propriétaire...

On ajoute parfois le mot « femme » devant le nom, pour le préciser : *une femme* médecin, *une femme* auteur. Mais l'usage tend à se généraliser de marquer la féminité dans certaines professions, en dépit d'une longue tradition, et pour réagir contre cette tradition : une « écrivaine », au lieu d'une femme écrivain.

Il faut noter enfin que **certains noms changent de sens** quand on les prend au féminin.

Un mémoire est un texte, *la mémoire* c'est tout autre chose. / J'occupe *un poste* dans un bureau, mais à midi, j'irai à *la poste*. / Le jardinier fait *une greffe* sur un arbre fruitier, mon ami travaille *au greffe* du tribunal. Etc.

Un nom est parfois masculin au singulier et féminin au pluriel.

Un orgue d'église, les *grandes orgues* de la cathédrale (l'adjectif « grandes » marque ici le féminin).

À vous de jouer

- ✓ Mettez au féminin les noms suivants. Exemple : tigre > tigresse / époux > épouse.
Chat / individu / abbé / diable / dieu / duc / chien / breton / veuf / loup / vendeur / chanteur / chanteur (deuxième féminin) / défenseur / inspecteur / âne / comte / druide / enchanteur / ambassadeur / empereur.
- ✓ Certains noms ont deux genres de sens différent. Employez chacun des mots dans une ou deux phrases, où l'on trouvera le sens qu'il a au masculin et le sens qu'il a au féminin. Exemple : un aigle > l'oiseau / une aigle > une enseigne militaire, un drapeau : « les aigles romaines ».
Critique / garde / greffe / manche / manœuvre / mémoire / moule / mousse / œuvre.

Solution

✓ *Mettez au féminin.*

Chatte / (pas de féminin) / abbesse / diablesse / déesse / duchesse / chienne / bretonne / veuve / louve / vendeuse / chanteuse / cantatrice (deuxième féminin) / défenderesse / inspectrice / ânesse / comtesse / druidesse / enchanteresse / ambassadrice / impératrice.

✓ *Des phrases illustrant des genres de sens différent.*

– **Un** célèbre **critique** littéraire de la rive gauche, a publié **une** violente **critique** de cet ouvrage...

– **Le garde** du Louvre monte **une garde** assidue devant la Joconde.

– **Le greffe** du tribunal m'a retourné les documents que j'attendais. Mon amie a subi avec succès **une greffe** du foie.

– Il ne faut pas jeter **le manche** après la cognée. Retrouse **ta manche**, que je puisse planter mon aiguille !

– André, **manœuvre** sur le port de Dunkerque, guide du sol **la manœuvre** du grutier.

– Tu as **la mémoire** courte, souviens-toi, c'est l'an dernier que tu as remis **ton mémoire** au professeur de droit.

– Après toi, **le moule** a été cassé, on ne fera pas d'autres spécimens que toi ! **La moule** est un mollusque lamelibranche comestible.

– **Le mousse** grimpe en haut du mat. **La mousse** déborde de ma chope.

– Maître Albert essaya cent fois **le grand œuvre**, il ne réussit pas à trouver la pierre philosophale. C'était **une œuvre** de longue haleine : aujourd'hui, avec moins d'efforts certains font de l'or avec tout !

Le nombre : singulier ou pluriel

Un nom est au **singulier** quand il désigne une seule personne, un seul animal ou une seule chose. Il est au **pluriel** quand il en désigne plusieurs.

En règle générale, les noms forment leur pluriel en ajoutant un s au singulier. On note toutefois les exceptions suivantes.

Les *mots invariables* employés comme noms ne prennent pas la marque du pluriel.

« Avec des *si* on mettrait Paris en bouteille. » / « Dans cette affaire je ne me soucie ni des *pourquoi* ni des *comment* ! »

Les noms terminés par *s*, *x* ou *z* ne changent pas au pluriel.

Une croix > des croix / un puits > des puits / un nez > des nez.

Les noms en *au* et *eu* prennent un *x* au pluriel.

Un noyau > des noya**ux** / un cheveu > des cheve**ux**.

Sept noms en *ou* prennent un *x* et non un *s* au pluriel : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou* et *pou*.

Un caillou > des caillou**x**.

Tous les autres noms en *ou* suivent la règle générale et donc prennent un *s* au pluriel.

Un clou > des clou**s**.

Sept noms en *ail* font leur pluriel en *aux* et non pas en *ails* : *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail*, *vantail*, *vitrail*.

« J'admire les vitra**ux** de la basilique. »

La plupart des noms en *al* font leur pluriel en *aux*.

Un cheval > des cheva**ux**.

Seuls sept noms en *al* suivent la règle générale et prennent un *s* au pluriel : *bal*, *cal*, *carnaval*, *chacal*, *festival*, *pal*, *régal*.

- Le « cal » désigne une callosité, un durillon. « La paume du forgeron portait les **cal**s et les cicatrices de sa vie laborieuse. »
- Le « pal » est un pieu aiguisé à son bout. « On montre encore en Transylvanie les **pal**s et les échafauds dressés par le seigneur Dracula. » (Bram Stoker)
- « Les carnav**al**s de Venise sont une débauche de luxe et de couleurs. »

Certains mots latins ou d'origine étrangère peuvent conserver le pluriel de leur langue d'origine.

Un maximum > des maximums ou des maxima (neutre pluriel latin) / un gentleman > des gentlemen.

Certains pluriels demandent une étude particulière : le pluriel des noms composés et le pluriel des noms propres.

Pluriel des noms composés

Si le nom est composé d'éléments soudés, il suit la règle générale.

Des portefeuilles.

S'il est formé de deux noms, chacun d'eux prend la marque du pluriel.

Des oiseaux-mouches.

Mais si les deux noms sont réunis par une préposition, seul le premier prend la marque du pluriel car le second est son complément.

Des chefs-d'œuvre.

Si le nom composé est formé de deux adjectifs ou d'un nom et d'un adjectif, en règle générale les deux mots prennent la marque du pluriel.

Des clairs-obscurs, des grands-pères.

■ À noter

On écrit cependant « des nouveau-nés », « nouveau » étant considéré ici comme un adverbe modifiant le mot « né » (nouvellement né).

Quand le nom composé est formé d'un verbe et d'un nom, **jamais le verbe ne prend de s**.

Un abat-jour > des abat-jour (des appareils qui abattent le jour) / Un monte-en-l'air, des monte-en-l'air (le monte-en-l'air désigne un cambrioleur qui grimpe comme l'« homme araignée »).

Les mots déjà invariables restent invariables à l'intérieur d'un mot composé.

Un avant-goût, des avant-goûts / Du laisser-aller, des laisser-aller... (regrettables, naturellement !)

Règle générale : les noms propres **ne varient pas** au pluriel.

« Les deux Corneille font l'orgueil de la ville de Rouen », « Les Racine, les Molière, les Bossuet, ont illustré le XVII^e siècle ». On voit bien ici qu'il s'agit des écrivains en personne.

À vous de jouer

✓ *Mettez au singulier.*

Des noyaux / des écheveaux / des cheveux / des neveux / des vœux / des bijoux / des clous / des poux / des gouvernails / des soupiriaux / des bestiaux / des aulx / des ails (deuxième pluriel scientifique) / des aïeuls (grands-pères) / des aïeux (ancêtres) / les cieus / des ciels (de lit) / des yeux / des œils (de perdrix).

Des gardiens-chefs / des gallo-romains / des timbres-poste / des hôtels Dieu / des coq-à-l'âne (on passe **du** coq à **l'**âne) / des nouveau-nés (nouvellement nés) / des sourds-muets / des portefeuilles (en un seul mot) / des cerfs-volants / des grands-pères / des pèse-lettres.

De folles amours / d'éternelles amours / des amours joufflus occupaient l'angle du tableau (exceptionnellement, amours est ici au masculin **et** au pluriel, images peintes du dieu Cupidon) / les grandes orgues étaient tenues par le célèbre Charles Widor / ces livres font mes plus grandes délices.

Solution

✓ *Mots au singulier.*

Un noyau / un écheveau / un cheveu / un neveu / une nièce / un vœu / un bijou / un clou / un pou / un gouvernail / un soupirail / du bétail / de l'ail / de l'ail (second pluriel) / un aïeul / un aïeul (second pluriel) / le ciel / un ciel (second pluriel) / un œil / un œil (second pluriel).

Un gardien-chef / un gallo-romain / un timbre-poste / un hôtel-Dieu / un coq-à-l'âne / un nouveau-né / un sourd-muet / un portefeuille / un cerf-volant / un grand-père / un pèse-lettre.

Un amour fou / un éternel amour / un amour joufflu occupait l'angle du tableau / le grand orgue était tenu par le célèbre Charles Widor / ce livre fait mon plus grand délice.

■ À noter

« Amour », « délice » et « orgue » sont du masculin au singulier, mais du féminin au pluriel.

Orthographe

■ La ponctuation : les signes qui terminent la phrase

Le point marque la fin d'une phrase. Et comme la phrase comporte habituellement une ou plusieurs « propositions », et au minimum un seul mot, le point signifie que ce qui vient d'être écrit comporte un sens complet.

« Je pensais à Martha. Elle regardait, elle pleurait. Oui. Je revoyais la scène. À son comptoir, Martha. Et, sur la route, les prisonniers qui marchaient. Sales. Mal rasés. Les yeux rougis. Désabusés, défaits. »

Le point s'utilise aussi pour marquer l'abréviation.

Chap. II, p. 23.

Le point d'exclamation indique la surprise, l'étonnement, la crainte, mais également l'horreur, l'indignation, l'admiration, l'espoir. L'émotion du « locuteur » brise la surface unie du langage, pour entraîner l'adhésion ou le rejet de l'interlocuteur. S'il y a lecture du texte, cette émotion se traduit dans les inflexions de la voix.

« Ô rage ! Ô désespoir ! Ô vieillesse ennemie !
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ! » (P. Corneille, *Le Cid*)

Le point d'interrogation se place après toute phrase exprimant une interrogation directe. Comme le point d'exclamation, il modifie l'intonation, la mélodie, le registre de la voix.

« Dors-tu content, Voltaire ? Et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés ? » (A. de Musset, *Rolla*)

L'interrogation indirecte ne s'accompagne pas du point d'interrogation.

« Pilate demandait ce qu'était la Vérité. »

Dans une phrase contenant une question, le point d'interrogation n'est pas rejeté à la fin de la phrase lorsque celle-ci comporte une expression comme « dit-il », répondit-il », etc.

« Pourquoi rouler si vite ? demandai-je au conducteur. »

Les points de suspension (trois points seulement, pas davantage...) indiquent qu'une phrase ou un membre de phrase est inachevé.

« Le soleil du matin me chauffait les cheveux... Dans cinq minutes j'irai me baigner. »
(F. Sagan.)

Les points de suspension sont l'expression du non-dit, et comme le non-dit est infiniment plus vaste que le « dit », les points de suspension ouvrent une large fenêtre sur l'imaginaire. Parfois ils laissent à entendre des réflexions qu'on n'oserait pas formuler expressément.

Attention

- Pas de points de suspension après etc. (et cetera).
- Prononcer **et cetera** et non *ek cetera*, comme s'il y avait un *k*.

Etc. vient d'une locution latine : *et cetera desunt*, c'est-à-dire « et les autres choses manquent », qu'on traduit par « et le reste », de sorte qu'on l'applique aussi bien aux noms de choses que de personnes.

« Dans la caverne qui lui servait de palais, Noble, le Lion recevait ses invités : Goupil le Renard, Ysengrin le loup, Dame Belette, la Tortue, le lièvre fatigué d'avoir couru, l'Ours, la Cigogne, sans oublier la foule des petits animaux, les rats, les chats, les perdrix, etc. »

Etc. signifie donc qu'une liste n'est pas exhaustive : on peut toujours la compléter.

À vous de jouer

✓ Dans ce texte qui termine *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne, rétablissez les points qui marquent la fin des phrases (points ordinaires, points d'interrogation, points d'exclamation).

« Mais qu'est devenu le Nautilus A-t-il résisté aux étreintes du Maelstrom Le capitaine Nemo vit-il encore Poursuit-il sous l'Océan ses effrayantes représailles, ou s'est-il arrêté devant cette dernière hécatombe Les flots apporteront-ils un jour ce manuscrit qui renferme toute l'histoire de sa vie

Saurai-je enfin le nom de cet homme Le vaisseau disparu nous dira-t-il, par sa nationalité, la nationalité du capitaine Nemo

Je l'espère J'espère également que son puissant appareil a vaincu la mer dans son gouffre le plus terrible, et que le Nautilus a survécu là où tant de navires ont péri S'il en est ainsi, si le capitaine Nemo habite toujours cet Océan, sa patrie d'adoption, puisse la haine s'apaiser dans ce cœur farouche Que la contemplation de tant de merveilles éteigne en lui l'esprit de vengeance Que le justicier s'efface, que le savant continue la paisible exploration des mers Si sa destinée est étrange, elle est sublime aussi Ne l'ai-je pas compris par moi-même N'ai-je pas vécu dix mois de cette existence extranaturelle Aussi, à cette demande posée, il y a six mille ans, par l'Ecclésiaste : "Qui a jamais pu sonder les profondeurs de l'abîme", deux hommes entre tous les hommes ont le droit de répondre maintenant Le capitaine Nemo et moi »

Solution

✓ *Les signes de ponctuation.*

« Mais qu'est devenu le Nautilus ? A-t-il résisté aux étreintes du Maelstrom ? Le capitaine Nemo vit-il encore ? Poursuit-il sous l'Océan ses effrayantes représailles, ou s'est-il arrêté devant cette dernière hécatombe ? Les flots apporteront-ils un jour ce manuscrit qui renferme toute l'histoire de sa vie ? Saurai-je enfin le nom de cet homme ? Le vaisseau disparu nous dira-t-il, par sa nationalité, la nationalité du capitaine Nemo ?

Je l'espère. J'espère également que son puissant appareil a vaincu la mer dans son gouffre le plus terrible, et que le Nautilus a survécu là où tant de navires ont péri ! S'il en est ainsi, si le capitaine Nemo habite toujours cet Océan, sa patrie d'adoption, puisse la haine s'apaiser dans ce cœur farouche ! Que la contemplation de tant de merveilles éteigne en lui l'esprit de vengeance ! Que le justicier s'efface, que le savant continue la paisible exploration des mers ! Si sa destinée est étrange, elle est sublime aussi. Ne l'ai-je pas compris par moi-même ? N'ai-je pas vécu dix mois de cette existence extranaturelle ? Aussi, à cette demande posée, il y a six mille ans, par l'Ecclésiaste : "Qui a jamais pu sonder les profondeurs de l'abîme ?", deux hommes entre tous les hommes ont le droit de répondre maintenant. Le capitaine Nemo et moi. »

(Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*)

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

Les braves instituteurs d'autrefois en avaient plein leur besace, de trucs et d'astuces, et c'est pour ça que leurs élèves (à part les cancrenards près du pôle) réussissaient leur certificat d'études.

Reprenons-les à notre compte, ils vont bien nous rendre service !

Prêt et Près

On écrit « prêt » quand on peut mettre ce mot au féminin.

« Il est prêt à démissionner » > Elle est **prête** à...

Plutôt et Plus tôt

On écrit « plus tôt » en deux mots, quand on peut le remplacer par « plus tard ». (La phrase change de sens, mais elle reste compréhensible.)

Le train est arrivé plus tôt qu'il n'était prévu > plus tard qu'il... / « La mort plutôt que la souillure » (devise bretonne)

A sans accent et A avec accent grave

On écrit a sans accent quand on peut le remplacer par « avait ». (En effet, dans les deux cas, « a » ou « avait », il s'agit du verbe *avoir*.)

« Il **a** fait du vélo **à** la campagne. » > il avait fait... Le premier a est sans accent (verbe « avoir »), le deuxième est la préposition à : on ne peut pas dire « avait la campagne ».

Aux devant un nom féminin

« Aux » s'écrit toujours avec un *x* devant un nom féminin.

« Une robe **aux** broderies somptueuses », « la rivière **aux** mille cascades ».

Vocabulaire

■ Histoire des mots (suite)

L'Europe romaine

La montée en puissance du latin parlé ne se fait pas sentir seulement en Gaule. Partout où les légions s'avancent, accompagnées d'une cohorte de marchands (les commerciaux de l'époque) les suivant ou les précédant, c'est un véritable raz de marée linguistique

qui s'opère, au pire balayant les parlers locaux, et au mieux composant avec eux. Ce phénomène se produit tout autour de la Méditerranée, en Afrique, en Grèce, en Égypte, en Palestine, les premiers pays conquis, en Italie bien évidemment, dont le « Latium » n'est que le cœur, mais également en Espagne, où les armées romaines parviennent par voie terrestre en traversant les Pyrénées, et par voie maritime en débarquant sur différents points de la côte (à Ampuria, par exemple, actuelle *Costa Brava*.) Elles poussent jusqu'au Portugal, et plus tard s'aventureront au nord, en Angleterre, sans dépasser le fameux « mur d'Hadrien », et à l'est, dans les forêts de Germanie.

Dans une culture (ou sous-culture) romaine qui *s'euro péanise*, **le latin parlé est confronté aux cloisonnements ethniques, aux parlers locaux**, il s'adapte, se transforme, prend des caractéristiques particulières selon les peuples et les régions. Comment pourrait-il être le même au Portugal et en Roumanie, pour prendre les pays les plus éloignés dans l'aire géographique où cette langue parlée se développe ?

■ **À noter**

Aujourd'hui, un phénomène comparable se présente avec la « mondialisation » de l'Anglais. Nous, Français, « comprenons » parfois mieux la langue anglaise parlée par un Hindou que par un Américain... Peut-être parce que l'Hindou « s'applique » et détaille les syllabes pour se faire comprendre, tandis que l'Américain ne s'en donne pas la peine : c'est aux autres de le comprendre... Les finesses de la langue de Shakespeare et surtout les expressions typiques s'atténuent pour faire place à un « *basic English* » qui sert de passeport universel et avec lequel on peut « se débrouiller » partout. Cet anglais de base s'ornementent tout naturellement des particularités locales, par exemple de « proverbes » traduits tels quels, qui n'ont rien à voir avec l'anglais des bords de la Tamise. Cet exemple actuel nous permet de mieux comprendre ce qui se passait dans l'Europe conquise progressivement, mais rapidement, par les légions romaines.

Le latin parlé en Europe devient donc le « roman », ou plutôt **il se diversifie en de multiples « langues romanes »** : l'italien, l'espagnol, le portugais, le catalan, le provençal, le roumain, le français.

Parler de « français », ou de langage des Francs, c'est évoquer les invasions barbares, le reflux de tous ces peuples maintenus tant bien que mal à distance de la « romanité » par des légions de plus en plus mercenaires et fragilisées.

Mais ces « hordes barbares », pour reprendre l'expression des Gallo-Romains terrorisés, ont été justement attirées par la civilisation brillante, ce niveau de vie auquel elles veulent participer. Elles « participent » d'abord en saccageant et en brûlant, c'est bien naturel ! mais ensuite elles s'assagissent, adoptent à leur manière le mode de vie des contrées qu'elles envahissent.

Les Francs s'installent dans l'ancienne Gaule et **le français lui-même se subdivise en langue d'oïl et en langue d'oc**, selon la façon de prononcer le mot « oui ».

Pourtant, certaines langues structurées, comme le basque, résistent mieux.

Les invasions barbares ont, suivant les régions, des conséquences différentes. Parfois elles stoppent l'extension du latin parlé : sur les bords du Rhin les langues germaniques opposent leur barrage. Venus de Grande-Bretagne, les Celtes introduisent le breton en Armorique. Les Vascons, ou Basques d'Espagne, réintroduisent la langue basque de notre côté des Pyrénées.

Mais, le plus souvent, les Barbares s'adaptent eux-mêmes au latin parlé, si pratique pour les affaires, compte tenu de l'extension, de l'importance, de la relative facilité de cette langue connue de tous. Les nouveaux venus apportent leur créativité, introduisent des mots nouveaux qu'ils fabriquent.

On a pourtant l'impression qu'un nuage sombre a recouvert la romanité. On n'enseigne plus les règles du latin classique, les écoles ayant disparu. Seuls les curieux, les lettrés, les moines s'y intéressent. Ce latin-là, avec ses désinences compliquées, sa syntaxe pointilleuse, ses tours particuliers, devient une langue morte.

L'émergence du français : l'ancien français

C'est une histoire très complexe que celle de notre langue et pour en dérouler tous les méandres il faudrait la suivre en détails à travers les remous politiques qui l'ont accompagnée du V^e au XII^e siècle !

■ À noter

Du V^e au XII^e siècle il s'écoule... voyons : sept siècles, sept cents années, avec des périodes de tranquillité et des périodes de chaos complet ! En remontant le temps à partir de notre XXI^e siècle, sept siècles nous font revenir à Philippe le Bel et en 1308 à l'exécution de 54 Templiers !

Cette réflexion nous aide à comprendre que résumer en dix lignes l'histoire de l'ancien français relève de la gageure. Mais c'est une incitation à approfondir le sujet.

Au cours de ces nombreuses années, l'évolution politique accorde une importance particulière à l'Île de France. C'est donc le dialecte de cette région qui prend le dessus, la langue d'oïl.

Ceux qui parlent la langue dominante n'ont que mépris pour les autres dialectes. Quand les « provinciaux » se risquent à parler français, on se moque de leur « jargon », de leur accent. L'extension du domaine royal, l'organisation judiciaire et administrative, développent et affermissent la langue « française ». Celle-ci se répand même à l'étranger, en Angleterre, en Hongrie, au Portugal, en Italie où on l'admire en raison de son vocabulaire imagé, d'une syntaxe aisée. « C'est parlure délectable », disent les Italiens.

■ L'évolution de la langue (suite)

Le fonds latin : les transformations progressives

La transformation des mots latins porte sur les éléments suivants : les *déclinaisons*, l'*accent tonique*, la *finale* des mots nouveaux.

Les déclinaisons

Dans la langue latine, les mots variables comportent un radical et des désinences. Les **désinences** sont des courtes terminaisons qui marquent le genre, le nombre et la fonction. L'ensemble de ces flexions porte le nom de déclinaison.

Ainsi le mot *servus* (serviteur) pouvait prendre au singulier l'une des formes : *servus*, *serve*, *servum*, *servo*, *servi*, selon le « cas », c'est-à-dire selon qu'il était sujet, vocatif, complément d'objet, complément circonstanciel, complément de nom. Au pluriel il pouvait prendre aussi différentes formes : *servi*, *servos*, *servorum*, *servis*.

Les Gallo-Romains, puis les Barbares (au Sud, les Wisigoths ; au Nord, les Francs) vont infliger à ces déclinaisons deux **simplifications** successives :

- la réduction des six déclinaisons à deux seulement, le cas sujet et le cas « régime » ou complément ;
- c'était encore trop compliqué pour le langage courant : les désinences portaient à équivoque. On fit prévaloir le cas régime, ou complément, parce qu'il était le plus souvent employé.

Parfois on garda deux formes pour le même mot : « Sire » pour s'adresser au prince, « Seigneur » pour parler de lui, ce qui donna beaucoup plus tard « Monsieur ».

■ À noter

On dit aujourd'hui que le *s* est la marque du pluriel. À l'origine, le *s* n'avait pas cette signification, simplement il terminait la désinence « complément », mais au pluriel.

L'accent tonique

La plupart des mots latins portaient un accent tonique au milieu du mot, tantôt sur l'avant-dernière syllabe, tantôt sur la syllabe précédant l'avant-dernière.

En supprimant, dans leur parler rudimentaire, les voyelles atones (sans accent) et même les consonnes intervocaliques, **les nouveaux venus transportèrent l'accent à la fin du mot**, tout en conservant, après, une syllabe muette : ce qui fait que les mots français actuels portent l'accent tonique sur la dernière syllabe sonore, parfois adoucie (surtout au féminin) par une syllabe muette qui la suit. Exemple, l'adjectif « **dernier** », au féminin « **dernière** ».

La finale des mots

Les mots ainsi manipulés se terminent souvent par une syllabe muette ou nasale.

Le mot latin *admirabilis* a donné « admirable », *bravo* a donné « brave », *quotidianum*, « quotidien » (syllabe nasale, **ien**)

L'apport d'autres sources

Durant cette longue période de « l'ancien français », des influences étrangères se font sentir sur la langue. Car les échanges se multiplient entre les pays de l'Europe romaine, où les diverses langues issues également du latin sont en train de se constituer. Au fonds primitif viennent donc s'ajouter, selon la proximité des régions, des mots italiens, des mots espagnols, voire portugais, des mots d'origine slave ou germanique, et toujours ces mots venus du grec ou créés à partir du grec, selon la tradition latine elle-même.

Adoptés en « vieux français » ces mots subissent les mêmes transformations que les mots latins, en ce qui concerne l'accentuation et la syllabe finale.

Le mot espagnol *mantilla* donne « **mantille** ». / Le mot italien *opera* (accentué sur le *o*) donne « **opéra** » (accentué sur le *a*). / *Bataglione* (accentué sur *glion*) donne « **bataillon** » (accentué sur le *on*). / Le mot espagnol *ayudante* donne « **adjutant** ».

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on trouvera, de nombreux siècles plus tard, des transformations identiques à partir de l'anglais avec un déplacement de l'accent tonique : *roastbeef* donnera **rosbif**, *dancing* et *speaker* accentués sur la première syllabe donnent **dancing** et **speaker** accentués à la fin.

■ À noter

La tendance moderne est cependant de conserver sans modification les mots latins ou étrangers : *impresario*, *agenda*, *pull-over*, *sandwich*, *gneiss*, *ticket*, etc.

À titre informatif, voici quelques mots d'origine étrangère adoptés par le vieux français.

- Mots d'origine germanique : *aune, balafre, bannière, beffroi, bloc, bourg, braise, bride, bûche, butin, éperon, guerre, maréchal, nord, sud, est, ouest*. La plupart sont des termes concrets se rapportant à la vie guerrière, à la vie rurale, à la chasse, à la pêche.
- Mots des langues romanes : du provençal > *asperge, aubade, barrique* ; de l'italien > *bouffon, caporal* ; de l'espagnol > *parade, sieste*.

À vous de jouer

✓ Pourriez-vous indiquer le pays d'origine des mots suivants ? Donnez vos raisons. (L'importation de ces noms ne date pas nécessairement de l'époque « romane ».)

Bock, bambin, kermesse, farandole, sandwich, isba, mantille, rabbin, cacao, thé, hase, fiasco, paria, bazar, brasero, quinquina, Satan, divan, pirogue, hussard, polka, émir.

Solution

✓ Origine des mots.

Allemande

Bock > = bouc. Marque d'une brasserie allemande représentant un bouc, et qui servait sa bière dans des verres au lieu de la servir dans des cruches de grès comme la plupart des brasseries allemandes.

Hase > = lièvre. Nom réservé en France à la femelle du lièvre.

Anglaise

Sandwich > aliment composé d'une substance alimentaire entre deux tranches de pain. Vient du comte Sandwich (1718-1792) à qui son cuisinier apportait ce casse-croûte à sa table de jeu.

Italienne

Bambin > vient de *bambino*, petit enfant.

Fiasco > = bouteille. En français une fiasque est une bouteille à col long et large panse, entourée de paille. Un « fiasco » signifie un échec, et vient de l'expression italienne *far fiasco*.

Espagnole

Mantille > vient de *mantilla*. Désigne dans les deux langues une écharpe de soie noire pour les dames.

Brasero > Ce mot est passé dans notre langue sans transformation. Simple récipient percé de trous où l'on brûle du bois, de la braise, etc.

.../...

Flamande

Kermesse > = messe de l'église. Fête paroissiale en Flandre et dans les Pays-Bas. En France, grande fête de bienfaisance en plein air.

Provençale

Farandole > vient de *farandolo* et signifie : danse exécutée par une longue file de danseurs se tenant par la main.

Russe

Isba > maison en troncs de sapins servant d'habitation aux paysans russes.

Hébraïque

Rabbin > prêtre juif.

Satan > = l'ennemi. Chef des démons, chargé de tenter les hommes.

Mexicaine

Cacao > amande du cacaoyer servant à faire le chocolat.

Chinoise

Thé > arbrisseau qui donne une feuille dont on fait une boisson appréciée.

Indienne

Paria > aux Indes, nom donné aux « hors classe », privés de tous droits religieux et sociaux. En France, un paria est un homme repoussé, dédaigné par les autres hommes.

Arabe

Bazar > = marché, trafic. En Orient, marché public et couvert. Chez nous, magasin où l'on vend toutes sortes d'objets, classés par rayons, à prix fixe.

Divan > Dans les maisons turques, le divan est une salle où l'on reçoit les visites. En France, c'est une sorte de canapé garni de coussins.

Émir > vient d'un verbe qui signifie « commander ». Titre d'honneur que les Arabes donnent aux chefs des grandes familles issues de Mahomet. Titre de ceux qui commandent, grands officiers, gouverneurs de provinces, etc.

Péruvienne

Quinquina > arbrisseau dont l'écorce amère est un fébrifuge puissant.

Caraïbe

Pirogue > barque faite d'un tronc d'arbre ou d'écorces, de peaux cousues et qui marche à la rame ou à la voile.

Hongroise

Hussard > vient de *huszar*. Soldat de cavalerie légère.

.../...

Polonaise

Polka > danse à deux temps.

Comme on le voit ces mots ont été puisés directement dans la langue des peuples auxquels nous empruntons leurs produits, leurs objets, leurs coutumes.

■ À noter

- Le « provençal » ou langue d'oc, est considéré comme une langue romane différente du « françois » ou langue d'oïl, parlé en Île-de-France.
- En français, le nom « amiral » (= celui qui commande la flotte) a la même origine que « émir ».

Langage d'aujourd'hui ou d'hier : la langue verte

Dans le chapitre précédent nous avons travaillé sur le *slang*, l'argot à la sauce anglo-saxonne, en n'étant pas dupes de l'aspect transitoire, artificiel, des mots à la mode qui « ne tiendront pas nécessairement la route » (pour utiliser le même langage).

Un bon exemple de ce peu de longévité nous est donné par l'emploi qu'a fait de l'argot de son époque (1840) un excellent écrivain du XIX^e siècle, **Eugène Sue**.

Dans *Les Mystères de Paris*, Eugène Sue a multiplié les emprunts à la langue des « mauvais garçons », à tel point que son œuvre est difficilement lisible aujourd'hui sans d'abondantes notes :

« *Bonsoir Chourineur (1).*

Cet homme repris de justice avait été surnommé ainsi au bagne.

– *C'est toi, la goualeuse (2) dit l'homme en blouse : tu vas me payer l'eau d'aff (3) où je te fais danser sans violons !*

– *Je n'ai pas d'argent, répondit la femme en tremblant ; car cet homme inspirait une grande terreur dans le quartier.*

– *Si ta filoche est à jeun (4) l'ogresse du tapis franc te fera crédit sur ta bonne mine [...]*

– *N'approche pas où je te crève les ardants avec mes fauchants (5). »*

■ **À noter**

- (1) chourineur : donneur de coups de couteau
- (2) la chanteuse
- (3) l'eau de vie
- (4) si ta bourse est vide
- (5) Je te crève les yeux avec mes ciseaux

Ce peu de lisibilité, un siècle et demi plus tard, d'un texte qui se voulait populaire, nous incite à la prudence dans l'emploi de la « langue verte ».

Une rude leçon de grammaire

L'acte II scène VI des *Femmes Savantes* de Molière nous fournit un exemple de l'effort à fournir pour s'exprimer en bon français.

La **soubrette Martine** parle un patois picard, et la **parisienne à la mode, Bélise**, éprouve toutes les peines du monde à la corriger. Elle s'en plaint amèrement à **Philaminte, autre « Précieuse »**. Philaminte et Bélise, ensemble, ne désespèrent pas d'y parvenir :

Les Femmes savantes, acte II scène VI

PHILAMINTE

*Toute construction est par elle détruite,
Et des lois du langage on l'a cent fois instruite.*

MARTINE

*Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel et bon
Mais je ne saurais, moi, parler votre jargon.*

PHILAMINTE

*L'impudente ! Appeler un jargon le langage
Fondé sur la raison et sur le bel usage !*

MARTINE

*Quand on se fait entendre, on parle toujours bien,
Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien.*

PHILAMINTE

*Hé bien ! Ne voilà pas encore de son style !
Ne servent pas de rien !*

BÉLISE

*Ô cervelle indocile !
De pas mis avec rien, tu fais la récidive,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.*

MARTINE

*Mon Dieu ! Je n'avons pas étugué comme vous
Et je parlons tout droit comme on parle cheux nous.*

BÉLISE

*Je n'est qu'un singulier, avons est un pluriel.
Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ?*

MARTINE

Qui parle d'offenser grand'père ni grand'mère ?

BÉLISE

*Grammaire est prise à contre sens par toi,
Et je t'ai dit cent fois d'où vient ce mot.*

MARTINE

*Ma foi !
Qu'il vienne de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise,
Cela ne me fait rien.*

BÉLISE

*La grammaire, du verbe et du nominatif,
Comme de l'adjectif avec le substantif,
Nous enseigne les lois.*

MARTINE

*J'ai, Madame, à vous dire
Que je ne connais point ces gens-là.*

BÉLISE

*Ce sont le nom des mots, et l'on doit regarder
En quoi c'est qu'il les faut faire ensemble accorder.*

MARTINE

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe ?

Ce texte, en plus de sa valeur comique, comporte bien des éléments intéressants.

- **Des mots vieilliss**, comme « se gourmer » à la place de se disputer, de s'enguirlander ou, comme on n'hésiterait plus à l'écrire, de s'engueuler. Se gourmer avait même un sens plus fort, celui de se frapper à coups de poing sur la figure. Il faudrait donc le traduire par « se tabasser ».
- Des expressions qu'on utilisait à l'époque de Molière, mais qui frisaient **l'incorrection grammaticale**, et que Vaugelas condamnait : « cheux nous » pour « chez nous ». À la Cour, on pouvait entendre : « cheux nous ». Quand Martine emploie grand'mère pour grammaire, elle est encore excusable, car certains auteurs préconisaient d'écrire « grammaire » pour accorder l'écriture à la prononciation. C'était un des nombreux points dont on débattait, justement, dans les salons.
- **Des formes dialectales**. Martine parle le patois picard, extrêmement répandu au nord de Paris. On disait « biaux » au lieu de beaux, « tout droit » pour « exactement ».
- **Des erreurs grammaticales**, très répandues elles aussi : on employait souvent le pluriel pour la première personne du singulier : « Je n'avons, je parlons ». On redoublait la négation : « ne servent pas de rien ». On estropiait les mots : « étugué » pour étudié.
- **Des termes moqueurs**, enfin, car Martine n'est pas si bête qu'elle en a l'air, elle compare les remontrances des Précieuses aux « prêches » de M. le curé, elle appelle « jargon » les tournures savantes et « dictons » les règles de cette grammaire rébarbative qu'elle assimile à des proverbes que certains toqués ne cessent de rabâcher.

CHRYSALE le mari de Philaminte ne serait pas loin de lui donner raison, quand parlant de Martine il dit :

*J'aime bien mieux pour moi qu'en épluchant ses herbes,
Elle accommode mal les noms avec les verbes,
Et redise cent fois un bas ou méchant mot,
Que de brûler ma viande ou saler trop mon pot.
Je vis de bonne soupe et non de beau langage.
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage.
Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots,
En cuisine peut-être auraient été des sots.*



Troisième journée

Le nom et l'article (suite)

■ Fonction grammaticale du nom

Le nom, désignant les êtres animés ou inanimés dont il est question dans le « discours » humain, forme l'essentiel de ce discours ; il est donc susceptible de tenir la plupart des « fonctions » grammaticales. Il peut être :

- **sujet** > question : « Qui est-ce qui ? » ;
- **complément d'objet direct (COD)** > question : « Qui ? » ou « Quoi ? » après le verbe ;
- **complément d'objet indirect (COI)** > question : « à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ? » ;
- **complément circonstanciel** de temps, de lieu, de manière, de but... ;
- **attribut** du sujet ou du complément ;
- **complément**, d'un autre nom, d'un pronom, d'un adjectif, d'un adverbe ;
- **apposition** d'un nom, d'un pronom, d'un infinitif, d'une proposition ;
- mis en **apostrophe**. Exemple : « Fleurs ! recouvrez cette tombe ! »

En raison de son importance, c'est sur le nom que les autres mots variables prennent leur accord, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe.

■ L'article

Nous avons déjà vu le rôle tenu par les articles comme déterminant le genre et le nombre du nom qu'ils accompagnent. On peut donc définir l'article comme un mot qui précède le nom et qui s'accorde en genre et en nombre avec lui.

On distingue **trois sortes** d'articles :

- l'article défini : *le, la, les* ;
- l'article indéfini : *un, une, des* ;
- l'article partitif : *du, de la, des*.

L'article défini

L'article défini précède un nom désignant un objet précis, individuel ou en groupe, mais *distinct des autres* : « le chat » est plus précis que « un chat ». **Le** chat, c'est peut-être Mistigri, le chat que je connais.

■ À noter

Le se place devant un nom masculin singulier, **la** devant un nom féminin singulier, **les** devant un nom pluriel, qu'il soit masculin ou féminin.

L'article défini peut être **élide**, c'est-à-dire qu'il peut remplacer le **e** ou le **a** (de le ou la) par une apostrophe qui entraîne une liaison orale du **l** avec le mot qui suit : « le arbre » devient « l'arbre », « la odeur » devient « l'odeur ».

L'article est élidé quand le nom qui suit commence par une voyelle ou une *h* muette.

Le langage exprime ainsi une certaine harmonie qu'on appelle « euphonie », c'est-à-dire « sonorité heureuse », la rencontre de deux voyelles étant désagréable à l'oreille.

L'article peut être **contracté**. Quand les articles définis *le* ou *les* sont précédés des prépositions *à* ou *de*, ils forment avec elles un seul mot. On dit qu'ils se contractent : **à le** devient **au** / **à les** devient **aux** / **de le** devient **du** / **de les** devient **des**.

L'article indéfini

L'article indéfini précède un nom désignant un objet ou un être **indéterminé** : « un chat » c'est *n'importe quel* chat.

■ À noter

Un se place devant un nom masculin singulier, **une** devant un nom féminin singulier, **des** devant un nom pluriel, qu'il soit masculin ou féminin.

Parfois, l'article indéfini **des** est remplacé par **de** : « *de* belles tomates ». Cela se produit devant un adjectif épithète, qui vient se placer entre l'article et le nom. Ne confondons pas ce **de** avec une préposition.

L'article partitif

L'article partitif désigne une partie indéterminée d'un tout (comme son nom l'indique) : « Je mange *de la* viande ».

Il est formé de la préposition **de** et de l'article, qui peuvent s'agglomérer en se contractant : « servez-lui *du* gâteau » au lieu de « servez-lui *de le* gâteau », mais qu'il ne faut pas confondre avec la forme contractée de l'article défini.

Les formes de l'article partitif sont :

- **du** ou **de l'** devant un nom masculin singulier : « *du* bois, *de* l'eau » ;
- **de la** ou **de l'** devant un nom féminin singulier : « de la bière, de l'habileté » ;
- **des** devant un nom pluriel, qu'il soit du masculin ou du féminin.

Dans certains cas, **de** s'utilise à la place de **du**, **de l'**, ou **des**.

- Quand la phrase est négative : « Ils n'ont plus *de* vin », au lieu de : « ils n'ont plus *du* vin ».
- Avec *beaucoup*, *peu*, *combien*, adverbes de quantité : « Je vous souhaite *beaucoup de* courage » et non « *beaucoup du* courage ».

Quelques remarques concernant l'article

L'article ne s'emploie **que devant les noms**. Si on le trouve devant ce qui peut paraître un adjectif ou un verbe à l'infinitif, c'est que cet adjectif ou cet infinitif sont considérés comme des noms : « le boire » et « le manger » (boire et manger sont ici « substantivés »).

L'article ne se place pas devant **les noms propres** de personnes ou de villes : *Victor Hugo / Grenoble*.

- Quand l'article précède un nom de ville, il fait corps avec ce nom : *Le Mans*, mais il s'en distingue cependant, puisqu'on dit « je vais *au* Havre », « je reviens *du* Mans ».
- Quand il se place devant un nom propre, c'est que ce nom propre désigne un objet, par exemple le livre d'un auteur : « J'ai *un* Victor Hugo dans mon pupitre ».

Par contre, on emploie l'article devant les noms propres de peuples : *les Anglais* / de pays : *la France* / de provinces : *la Bourgogne* / de montagnes, fleuves ou rivières : *les Vosges, la Seine* / de lieux, de bâtiments : *le Louvre, l'Acropole*.

■ À noter

On place également l'article devant les noms propres quand ils désignent les œuvres d'un écrivain ou d'un artiste : « *des* *Vélasquez* ».

En règle générale, on répète les articles dans **une énumération** : « J'embrasse l'univers, le ciel, la mer, le vent, les étoiles... ».

Cependant, on peut aussi les supprimer pour accélérer le mouvement de la phrase, lui donner de la vivacité : « Hommes, femmes, vieillards, tout était descendu » (La Fontaine). De même dans les proverbes pour leur donner l'impact de la concision, et mieux frapper les esprits : « Plus fait douceur que violence » ; dans les devises : « Honneur et Patrie » ; dans les publicités : « Tee-shirts à vingt euros ! » ; dans certaines locutions : « Nuit et jour », « sans péril et sans gloire » ; enfin dans certaines interjections : « Silence ! »

■ Analyse du nom et de l'article

Nous avons vu que le langage écrit ou parlé se compose de mots formant des propositions. Ces mots et ces propositions s'assemblent pour former des phrases.

On distingue deux sortes d'analyse : celle qui s'occupe des mots pris individuellement (*analyse grammaticale*) et celle qui s'applique aux mots déjà regroupés pour former des phrases (*analyse logique*).

■ À noter

L'analyse grammaticale est la meilleure façon de se préparer à une orthographe impeccable. Le mot « analyse » vient du grec et signifie « je décompose ». Analyser c'est décomposer un ensemble en ses divers éléments, afin d'étudier chacune de ses parties.

Pour analyser un mot, il faut indiquer :

- sa nature : est-ce un nom ? un adjectif ? un article ? un pronom ? un autre mot, lequel ?
- son espèce, ou catégorie : est-ce un nom propre ou commun ? un adjectif qualificatif ou un autre adjectif, lequel ?
- sa forme : masculin ou féminin ? / singulier ou pluriel ?
- sa fonction : est-il sujet, complément, attribut, épithète, etc. ?

À vous de jouer

✓ *Analyse des mots en gras.*

1. **La** fauvette est **un** oiseau **des** champs.
2. **L'**hirondelle revient **au** printemps.
3. **Des** fruits pendaient **aux** branches. Les grands idéaux viennent **du** peuple.
4. Une **grenouille** vit un **bœuf** qui lui sembla de belle taille.
5. Prends un **siège**, **Cinna** !
6. Mon imagination vous suit dans vos **voyages** !

Solution

✓ *Analyse des mots en gras.*

1. La : article défini, féminin singulier, détermine le nom « fauvette ». / Un : article indéfini, masculin singulier, détermine le nom « oiseau ». / Des : article défini contracté, mis pour « de les », masculin pluriel, détermine le nom « champs ».
2. L' : article défini élidé, féminin singulier, détermine le nom « hironnelle ». / Au : article défini contracté (la préposition à + l'article défini le), masculin singulier, détermine le nom « printemps ».
3. Des : article indéfini, masculin pluriel, détermine le nom « fruits ». / Aux : article défini contracté, mis pour à + les, féminin pluriel détermine le nom « branches ». / Du : article défini contracté, (la préposition de + le), masculin singulier, détermine le nom « peuple ».
4. Grenouille : nom commun, féminin singulier, sujet de « vit ». / Bœuf : nom commun, masculin singulier, complément d'objet direct (COD) de « vit ».
5. Siège : nom commun, masculin singulier, COD de « prends ». / Cinna : nom propre, masculin singulier, sujet du verbe à l'impératif « prends ».
6. Voyages : nom commun, masculin pluriel, complément circonstanciel de lieu (CCL) de « suit ». (Vous suit où ?)

■ À noter

« Prends un siège, Cinna ! », c'est la première phrase de la célèbre tragédie de Corneille, au titre éponyme : *Cinna*.

On parle de « **titre éponyme** » quand le titre d'une œuvre est le nom même du héros principal.

L'adjectif

Le mot « adjectif » vient du latin *adjectivus* qui signifie « qui s'ajoute ».

L'adjectif est un mot que l'on joint au nom (appelé également « substantif ») pour le **qualifier** ou le **déterminer**.

■ Les différentes catégories d'adjectifs

Dans cette définition nous trouvons d'emblée les *deux grandes catégories d'adjectifs*.

La première catégorie se contente d'apporter au nom des indications sur sa manière d'être, ses « qualités » au sens large (qui peuvent aussi bien englober ses défauts, puisqu'il s'agit de « manière d'être »). *Un bel arbre / un arbre tordu* : « bel » et « tordu » sont l'un et l'autre des **adjectifs qualificatifs**.

La seconde catégorie rassemble des adjectifs d'un rôle totalement différent, des adjectifs (donc des « ajouts ») qui apportent des précisions souvent indispensables pour une meilleure identification du nom : combien y a-t-il d'objets désignés par le nom ? à qui appartiennent-ils ? Par opposition aux qualificatifs, ils sont appelés « **adjectifs déterminatifs** ».

■ L'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif exprime, nous l'avons vu, une « **manière d'être** » du nom auquel il se rapporte. Il caractérise ce nom, il le **qualifie**.

Selon son aspect extérieur, l'adjectif se présente comme « simple » (en un seul mot) ou « composé » (en plusieurs mots reliés ou non par un trait d'union).

- **Simple** > robuste, grand, joli, petit...
- **Composé** > un enfant *sourd-muet* / une laitière *court-vêtue* (Perrette, dans la fable de La Fontaine).

Cette distinction entre forme simple et forme composée peut apporter certaines complications quand on doit mettre ces adjectifs au féminin ou au pluriel. Plus généralement, c'est la question du genre et du nombre qui demande réflexion, lorsqu'on doit accorder l'adjectif au nom qu'il qualifie.

■ Accords de genre avec le nom

On forme le féminin des adjectifs en ajoutant **un e muet** au masculin.

Un arbre haut, une tour haute / un ciel bleu, une eau bleue.

Mais cette règle simple admet quelques exceptions et de nombreux cas particuliers.

Exceptions

La première exception concerne des adjectifs *qui ne peuvent pas changer au féminin*, puisqu'ils s'écrivent exactement de la même façon au masculin !

Tels sont les adjectifs qui se terminent par un *e muet* : nuisible, utile, pauvre, drôle... (« pauvre » et « drôle » sont des noms, pas des adjectifs).

D'autres adjectifs, qui ne se terminent pas par un *e muet*, ont quand même la même forme au masculin et au féminin.

Une toilette *chic*, un tatinet *rococo*, pour une *snob* de première... De grosses chaussures d'allure *mastoc*, qui se veulent *olé-olé*, mais sont plutôt *gnangnan*.

La deuxième exception concerne les adjectifs qualificatifs à forme double au masculin – forme qu'il ne faut pas confondre avec le féminin.

C'est ainsi qu'on parlera d'un bel arbre, d'un bel homme (le mot *bel* étant le synonyme de « beau »), d'un vieil homme, du nouvel an... On évite ainsi des sonorités désagréables : « beau arbre » ou « beau homme ».

Une troisième exception concerne des adjectifs qualificatifs qui ne suivent aucune règle pour le passage au féminin. Seul l'usage, la pratique de la lecture, permet de les identifier, de les écrire et de les prononcer correctement.

Ainsi *béni* fait *bénigne* au féminin (avoir un naturel *béni*, c'est être doux, indulgent jusqu'à la faiblesse > une humeur *bénigne*), *coi* fait *coite* au féminin (« *coi* » vient du latin *quietus*, tranquille. Se tenir *coi* = ne rien dire).

Cas particuliers

Les **adjectifs en *gu*** prennent sur l'*e* du féminin un tréma, indiquant que le *u* doit se prononcer.

Un clou aigu, une pointe aiguë / un texte ambigu (c'est-à-dire susceptible de plusieurs interprétations), une attitude ambiguë.

■ À noter

Le tréma peut se mettre sur *e*, *i*, *u* pour indiquer qu'on détache cette voyelle dans la prononciation. Dans « aiguë », on détache le *e* pour que le *u* se prononce.

Les adjectifs *beau, nouveau, jumeau, fol, mol, vieil* font au féminin *belle, nouvelle, jumelle, folle, molle, vieille*.

Un certain nombre d'**adjectifs terminés par une consonne** doublent cette consonne au féminin.

Vermeil qui fait vermeille au féminin (un teint vermeil, une mine vermeille) / gentil > gentille / nul > nulle.

Plus nombreux sont les adjectifs **en *el*** qui doublent la consonne *l* au féminin : *annuel, manuel, cruel, sensuel, habituel*, etc.

La plupart des adjectifs **en *et*** redoublent le *t* devant le *e* du féminin : *muette, nette, fluette, proprette*.

■ Exceptions

Complet, concret, désuet, discret, inquiet, replet (= qui a de l'embonpoint), *secret* font au féminin *complète, concrète*, etc.

Les adjectifs **en *en, en on***, doublent le *n* au féminin : *ancienne, bonne*.

Le *s* des **adjectifs *bas, gras, las, métis, gros, épais***, se double devant le *e* du féminin : *basse, grasse, lasse, métisse, grosse, épaisse*.

Les autres adjectifs **en *s*** prennent simplement un *e* : *grise, sournoise*.

La plupart des adjectifs **en *x*** changent *x* en *s* devant le *e* du féminin : *heureuse, jalouse*. Mais « faux » et « roux », terminés par un *x*, changent ce *x* en deux *s* + *e* au féminin : *fausse, rousse*.

Les adjectifs **en *f*** changent *f* en *ve* au féminin : *naïve, vive*.

Les adjectifs **en *c*** changent *c* en *que* au féminin.

Le domaine public > la fonction publique.

Mais « grec » garde le *c* au féminin : « grecque », et « franc » devient « franche ».

Deux catégories d'adjectifs terminés par une consonne parfois suivent la règle générale d'ajouter simplement un *e* muet au féminin et parfois ne la suivent pas et doublent la consonne. Ce sont les adjectifs en *ot* et en *eur*.

Les **adjectifs en *ot*** suivent la règle générale.

Une fille pas manchote et encore moins idiote.

Mais *pâlot*, *vieillot* et *sot* font *pâlotte*, *vieillotte* et *sotte*, doublant ainsi la consonne. On trouve aussi *maigriotte* et *boulotte*, employés surtout au féminin.

■ **À noter**

Le mot populaire « rigolo », d'usage surtout oral, s'écrit au féminin parfois avec un *t*, parfois avec deux : une actrice rigolote ou rigolotte.

Quelques **adjectifs en *eur*** suivent la règle générale et ajoutent un *e* au féminin : *une raison majeure*.

Ce sont : antérieur, extérieur, inférieur, intérieur, majeur, mineur, meilleur, postérieur, supérieur, ultérieur. Ces mots viennent tous du latin et plus précisément des comparatifs latins.

Mais la plupart des adjectifs en *eur* utilisent d'autres terminaisons au féminin. Les uns changent *eur* en *euse*, les autres changent *eur* en *eresse*.

Menteur, mente**use** / trompeur, trompe**use**. / Un poème enchanteur, une voix enchanter**esse** / Un discours vengeur, une attitude venger**esse**.

Plusieurs adjectifs en *teur* prennent leur féminin en *trice* : *un regard consolateur*, *une voix consolatrice*.

Toutes ces « règles » concernant le féminin des adjectifs, compliquées par leurs exceptions, doivent être lues attentivement. Cependant, c'est par la pratique qu'on arrive à les maîtriser, et la première des pratiques, c'est la lecture. Au siècle de l'audiovisuel, il ne faut pas se contenter d'écouter les informations

et la musique ou de visualiser des images, il faut également **lire, c'est la meilleure façon de bien écrire et de perfectionner son orthographe.**

À vous de jouer

✓ *Mettez l'adjectif au féminin ou au masculin selon le cas, en imaginant une nouvelle expression.*

Un garçon aimable. Une... / Une ritournelle élégiaque. Un... (élégiaque signifie triste et mélancolique) / Un appartement exigü. Une... / Un rire démoniaque. Une... / L'immeuble contigu au nôtre. La... / Une cérémonie rituelle. Un... / Un clin d'œil muet. Une... / Une répartie spirituelle. Un... / Un rictus cruel. Une... / Un propos on ne peut plus net. Une... / Une aberration sexuelle. Un... / Un dévouement mutuel. Une... / Un exposé complet des faits. Une...

Solution

✓ *Mettre l'adjectif au masculin ou au féminin selon le cas.*

Une fille aimable / Un poème élégiaque / Une pièce exigüe / Une danse démoniaque / La maison contiguë à la nôtre / Un tatouage rituel / Une carte muette / Un bon mot spirituel / Une décision cruelle / Une réaction on ne peut plus nette / Un trouble sexuel / Une compréhension mutuelle / Une affabulation complète.

■ Accords de nombre avec le nom

Comme le nom auquel il se rapporte, l'adjectif qualificatif peut être au singulier ou au pluriel. C'est une disposition à ne pas oublier, car beaucoup de fautes d'orthographe viennent du non-respect de ces « accords ».

On forme le pluriel des adjectifs qualificatifs en ajoutant un s au singulier. Comme nous l'avons vu pour le genre, cette règle simple du « nombre » comporte aussi des exceptions et des cas particuliers.

■ À noter

Aucune exception pour les adjectifs au féminin : un adjectif féminin au pluriel prend toujours un s.

Cas particuliers

Les **adjectifs déjà terminés par un s au singulier**, ne changent pas au pluriel : *un ciel gris, des murs gris*. Si l'adjectif est terminé par un *x* au singulier il ne change pas non plus : *un air mystérieux, des comportements mystérieux*.

Les **adjectifs en eau** prennent un *x* au pluriel : *de beaux jours, des romans nouveaux, des vins tourangeaux*.

« **Bleu** » et « **feu** » (au sens de « défunt ») prennent un *s* au pluriel : *les contes bleus du chat perché, les feus rois de Bavière*. L'adjectif « **hébreu** » prend un *x* au pluriel : *des grimoires hébreux*.

■ À noter

L'adjectif « hébreu » est pratiquement le seul, avec « bleu » et « feu » (au sens de « défunt »), à se terminer en *eu*. Tous les autres se terminent déjà par un *x*, et ne changent donc pas au pluriel : un chien peureux, un pauvre malheureux, un être anxieux, etc.

Les **adjectifs en al** forment en général leur pluriel en *aux* : *loyaux, brutaux, nationaux*. Toutefois un petit nombre d'adjectifs en *al* forment leur pluriel en *als*. On peut citer *banal, fatal, final, glacial, natal, naval, pascal, pluvial* et quelques autres : « des propos banals », « des accidents fatals », « des combats navals ».

Les mots *bath, chic, gnangnan, kaki, mastoc, olé-olé, riquiqui, rococo* que nous avons déjà rencontrés à propos du féminin, ne changent pas non plus au pluriel. On pourrait cependant admettre : des monuments ou des décors « rococos ».

- De bons auteurs (Alphonse Daudet, Henri Troyat) ont écrit « chics » au pluriel... Une dose de relativité doit donc être admise, d'autant plus que les adjectifs en question sont d'origine argotique.
- L'adjectif « angora » (du nom de la ville d'Angora, aujourd'hui Ankara) reste en principe invariable au pluriel : des chèvres angora (parce qu'on sous-entend « de race » angora). Mais à l'heure actuelle on fait suivre au mot « angora » la règle générale du pluriel : « trois beaux chats angoras ».

À vous de jouer

✓ *Mettez au pluriel ou au singulier selon le cas.*

Un vent froid. Des... / Un nuage gris. Des... / Un climat pluvieux. Des... / Un art nouveau. Des... / Un grimoire hébreu. Des... / Un bas-bleu. Des... / Des hymnes nationaux. Un... / Un accident fatal. Des... / Mon pays natal. Leurs... / Un combat naval. Des... / Un cantique pascal. Des... / Un uniforme kaki. Des... / Un temple colossal. Des... / Un geste théâtral. Des... / Un touriste estival. Des... / Un festival estival. Des... / Un son nasal. Des... / Un accord musical tonal. Des... / Un quartier chic. Des... / Le feu roi de France. Les... / Un incident banal. Des...

✓ *Mettez au féminin pluriel.*

Tu n'es qu'un menteur ! / Il est déjà majeur. / Les membres antérieurs du lapin. Les pattes... / Un rire joyeux. Des mines... / Un vieillard pâlot. Des fillettes... / Un charme fou. Des clameurs... / Un homme d'état falot. Des femmes ministres... / Un roman vieillot. Des poésies... / Un regard langoureux. Des poses... / Un renard roux. Des poulettes... / Un bon mot qui se voulait spirituel mais qui parut sot en l'occurrence. Des réparties...

Solution

✓ *Pluriel ou singulier selon le cas.*

Des vents froids / Des nuages gris / Des climats pluvieux / Des arts nouveaux / Des grimoires hébreux / Des bas-bleus / Un hymne national / Des accidents fatals / Leurs pays natals / Des combats navals / Des cantiques pascals / Des uniformes kaki / Des temples colossaux / Des gestes théâtraux / Des touristes estivaux / Des festivals estivaux / Des sons nasaux / Des accords musicaux tonals / Des quartiers chic (ou chics) / Les feus rois de France / Des incidents banals.

✓ *Féminin pluriel.*

Vous n'êtes que des menteuses ! / Elles sont déjà majeures. / Les pattes antérieures du lapin / Des mines joyeuses / Des fillettes pâlottes / Des clameurs folles / Des femmes ministres falotes / Des poésies vieillottes / Des poses langoureuses / Des poulettes rousses / Des réparties qui se voulaient spirituelles mais qui parurent sottes en l'occurrence.

■ À noter

- L'habitude a été prise, en droit ainsi qu'en médecine, de parler de « risque prénatal » et de « risques prénataux ».
- Ne pas confondre l'adjectif « nasaux » et le nom commun « naseaux », narines de certains animaux.
- Les accords musicaux sont dans une « tonalité » majeure ou mineure. Le pluriel en « aux » ne paraît pas possible, afin d'éviter l'homonymie avec « tonneaux ».

Orthographe

■ La ponctuation : les signes qui divisent la phrase

La virgule

La virgule est le signe le plus utilisé. Grâce à la virgule, la phrase respire, s'aère, elle n'est plus ce bloc compact qui rebute et décourage le lecteur.

À l'intérieur de la phrase la virgule ménage des pauses qui séparent des éléments semblables, mots de même valeur ou groupes de mots, propositions non unies mais juxtaposées, etc.

C'est ainsi qu'on sépare :

- des sujets : « Le lion, le renard, le loup, le chien, sont les acteurs habituels des fables de La Fontaine » ;
- des attributs : « Cette rose était rouge, encore humide, gonflée, parfumée » ;
- des compléments : « Dans sa gibecière le chasseur portait un faisan, deux perdrix, un colvert et une poule d'eau » (La coordination *et* remplace la dernière virgule) ;
- des verbes : « Le menuisier scie, rabote, ajuste, colle et cloue » ;
- des propositions : « Tu te lèves, tu t'assois, tu t'agites et ton travail n'avance pas ! »

La virgule isole des mots qu'on répète volontairement pour en renforcer l'expression, elle isole aussi le terme en apostrophe ou en apposition.

L'un des plus beaux vers de Racine joue ainsi de cette expressivité : « Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle / Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle. » (*Andromaque*, acte III scène VIII)

Le point-virgule

Le point-virgule se trouve toujours à l'intérieur de la phrase, où il marque une pause plus longue, une respiration plus

profonde : le sens alors change, c'est qu'on ne parle plus tout à fait de la même chose, les propositions que sépare le point-virgule sont plus étendues.

« Ce que nous croyons connaître, c'est une goutte d'eau ; ce que nous ignorons certainement, c'est l'Océan ; mais n'y a-t-il pas autant de mystère dans une goutte d'eau que dans l'Océan ? »

Les deux points

Les deux points annoncent une explication ou une énumération, parfois une citation.

« La célèbre chanson de Gainsbourg me revenait en mémoire : *Aux armes, etc.* » /
« En français on trouve quatre catégories de mots invariables : l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. »

Les deux points peuvent être utilisés pour attirer l'attention.

« Dans le monde d'aujourd'hui, une valeur doit être préservée : l'Amour ; déjà saint Augustin disait : "Aime, et fais ce que voudras." »

Les premiers « deux points » n'annoncent pas une énumération, puisqu'il n'y a qu'un mot, l'Amour, mis ainsi en relief.

Mais certains écrivains par jeu ou provocation, abusent du procédé. Ainsi Yann Moix, dans sa biographie d'Édith Stein :

« L'univers de la foi est soudain devant : elle » / « Dieu : ou : rien » / « Nous cherchons le temps qui nous : convient : nous cherchons le temps qui nous : représente : nous cherchons le temps qui nous : ressemble. »

Interloqué par l'abondance des « deux points », le lecteur s'interroge. Il devine bien l'intention de l'auteur : marquer des « stops », ralentir la lecture pour le faire réfléchir. Mais le procédé sent vite l'artifice, et finit par énerver.

Peut-être s'agit-il de « littérature expérimentale »... Souhaitons qu'elle ne se généralise pas ! Certes, des mots-clefs sont ainsi mis en valeur, mais on retiendra surtout le maître mot d'Édith Stein elle-même : « *À la fin, c'est sur l'amour que nous serons jugés.* » Une telle phrase pulvérise tous les artifices dont on voudrait l'entourer.

À vous de jouer

- ✓ Dans ce texte de Maupassant, rétablissez les virgules qui ont été supprimées, et dites en quoi elles sont nécessaires.

Les machines voraces mangent du feu ce fer éclatant le broient le coupent le scient l'aplatissent le filent le tordent en font des locomotives des navires des canons mille choses diverses fines comme des ciselures d'artistes monstrueuses comme des œuvres de géants et compliquées délicates brutales puissantes.

Solution

- ✓ Avec virgules.

Les machines voraces mangent du feu, ce fer éclatant, le broient, le coupent, le scient, l'aplatissent, le filent, le tordent, en font des locomotives, des navires, des canons, mille choses diverses, fines comme des ciselures d'artistes, monstrueuses comme des œuvres de géants et compliquées, délicates, brutales, puissantes.

Commentaires

Les machines voraces mangent du feu, ce fer éclatant,

(« fer éclatant » est une apposition à « feu »)

le broient, le coupent, le scient, l'aplatissent, le filent, le tordent,

(virgules nécessaires pour séparer les verbes)

en font des locomotives, des navires, des canons, mille choses diverses,

(virgules nécessaires pour séparer les noms d'objets)

fines comme des ciselures d'artistes, monstrueuses comme des œuvres de géants et compliquées, délicates, brutales, puissantes.

(virgules nécessaires pour séparer les adjectifs épithètes de « choses ». Après « géants », pas de virgule puisque celle-ci est remplacée par la coordination « et »)

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

Peut et Peu

On écrit « peut » quand on peut le remplacer par « pouvait ».

« Ce bourricot trop chargé n'en peut plus. » > il n'en **pouvait** plus.

Parce que et Par ce que

On écrit « par ce que » (en trois mots) quand on peut remplacer « ce » par « la chose ».

« Par ce que je vois, des amortisseurs fatigués, une direction floue, des freins inexistantes, je tire une conclusion : cette voiture ne vaut rien. » > Ce que je vois, ou **la chose** que je vois, c'est justement des amortisseurs fatigués, etc.

On et Ont

On écrit « ont » quand on peut le remplacer par « avaient ».

« Ils ont de la chance. » > ils **avaient** de la chance.

Ces et Ses

On écrit « ses » quand on peut ajouter après le nom « à lui » ou « à elle », marquant ainsi la possession.

« La mère morigénait ses enfants. » > ses enfants **à elle**, les siens, pas ceux de la voisine !

Vocabulaire

■ Histoire des mots : l'émergence du français (suite)

Le moyen français

La guerre de Cent Ans, période de désordre politique et d'indigence intellectuelle, ne favorise pas l'enrichissement de la langue : les écoles sont presque toutes fermées. Paradoxalement, durant ces années sombres, de peste noire et d'affrontements guerriers, **le latin est réintroduit** par quelques érudits, juristes ou moines encore éblouis par les grandes œuvres de l'Antiquité qui ont survécu grâce aux copistes.

Mais **la langue courante**, livrée à l'utilisation immédiate, avec toutes les négligences, toutes les facilités que ne viennent pas corriger une véritable réflexion ni l'écriture d'œuvres marquantes, **dégénère**.

En Angleterre, où le français était très répandu (ce qu'on ignore souvent), un vent de nationalisme, semblable à celui qui soufflait chez nous à l'époque de Jeanne d'Arc, élimine progressivement le français.

■ **À noter**

Certains historiens pensent que si les Anglais, *qui parlaient alors tous le français*, avaient gagné cette guerre de Cent Ans, la langue anglaise ne se serait pas développée et c'est le français qui aurait été exporté, plus tard, en Amérique : le paysage linguistique d'aujourd'hui serait radicalement différent !

■ **L'évolution de la langue (suite)**

Les doublets

Au cours de cette longue période où règne le « moyen français », la langue écrite mais surtout parlée subit une double pression : la pression populaire, l'entraînant de plus en plus loin du latin classique, et une pression « savante », tentant de remonter le courant en sens inverse.

Les mots latins les plus usités, transmis par voie orale, se transformèrent parfois si profondément qu'il devenait difficile de reconnaître leur origine. Ainsi par des modifications progressives :

integrum était devenu « entier » ; *capitalem* au sens de « biens possédés » était devenu « cheptel » aux sens successifs de « biens fonciers », puis « biens ruraux » (têtes de bétail, outils de culture).

Les écrivains ayant à traduire ces termes latins dans le français de leur époque, et ne pouvant utiliser les mots nouveaux qui n'avaient plus le même sens, **en inventèrent d'autres**, calqués plus étroitement sur le latin :

de *capitalem* on forma « capital » (biens possédés), au sens tout à fait différent de « cheptel » (têtes de bétail) ; de *hospitalem* qui avait déjà donné « hôtel », on forma « hôpital », etc.

Cette manière de créer les mots a été appelée *formation savante* par opposition à la *formation populaire* ; et on a donné le nom de **doublets** à ces mots issus du même vocable latin par deux formations différentes.

À vous de jouer

✓ *Les mots latins suivants ont formé des doublets. Essayez de trouver pour chacun d'eux le mot de formation populaire et le mot de formation savante qui en dérivent. Exemple : Canalem > chenal (mot populaire), canal (mot savant).*

Auscultare / Confidentiam / Delicatem / Justitiam / Navigare.

✓ *Vous vous rendrez parfaitement compte du sens différent que peuvent présenter les doublets en les faisant entrer dans une courte phrase.*

Confiance et confidence / Écouter et ausculter / Frêle et fragile / Justice et justesse.

Solution

✓ *Tableau de doublets.*

Mot latin	Dérivation populaire	Dérivation savante
Auscultare	Écouter	Ausculter
Confidentiam	Confiance	Confidence
Delicatem	Délié	Délicat
Justitiam	Justesse	Justice
Navigare	Nager	Naviguer

✓ *Sens différents des doublets.*

Confiance, confidence > Trop de confiance attire les vrais ennuis. / Confidence pour confidence, j'adore la crème au chocolat.

Écouter, ausculter > N'écoutez pas les ragots de concierges ! / Le professeur Diafoirus ausculte d'un air grave son malade imaginaire.

Frêle, fragile > Le frêle roseau résiste au vent : il plie ! / Le verre en Baccarat, si fragile, a réussi son suicide en glissant du plateau sur le carrelage.

Justice, justesse > On vérifie la justesse d'une balance par la double pesée. / Un poignard sur la poitrine, Néron voulait se faire justice : son garde du corps dut enfoncer le couteau !

Un combat pour la grammaire au XVII^e siècle

Autour du roi, à la Cour comme à la ville, **c'est le parler d'Île-de-France qui prédomine** et progressivement s'impose. En Île-de-France se concentrent à la fois les élites et les roturiers. Là se joue le destin d'une langue qui s'affranchit d'une double tyrannie, celle du *latin*, chasse gardée des intellectuels, et celle des *patois* provinciaux, parler de tous ceux qu'attire la capitale, nobles ou roturiers, riches ou pauvres en quête de travail. Pour ceux-là, une seule expression « utile » : le français.

Le français est également une langue avec laquelle on peut jouer, dans une société raffinée où la recherche du luxe et du « bon goût » prennent de l'importance. Le snobisme fait du français une langue « à la mode », donc « moderne ». Le jeu prend la forme d'une *poursuite*, en deux directions : contre le parler populaire, contre le latin.

■ Le parler populaire est « éduqué »

Les « femmes savantes » essaient de convertir leurs soubrettes au beau langage. On débusque les fautes trop évidentes, Philaminte se bouche les oreilles pour ne pas entendre Martine : « Quel solécisme horrible ! » s'écrie-t-elle à la moindre incartade grammaticale. On poursuit les vieilles tournures, les « mots bas », jusqu'aux dictons et aux proverbes jugés ringards.

La sollicitude des « Précieuses » et des « beaux esprits » ne s'adresse pas seulement aux gens du peuple. Elle s'applique aux écrivains du jour, qui peu à peu comprennent qu'un nouveau public est né, et qu'il faut lui plaire pour acquérir la célébrité. Par contrecoup, on méprise l'œuvre d'écrivains pourtant reconnus du siècle précédent.

Ronsard et les auteurs de la Pléiade, qui avaient voulu renouveler la langue en puisant chez les grecs et les latins, se voient critiqués, dénigrés : « Enfin Malherbe vint ! »

Rabelais, qui avait beaucoup puisé dans le langage des artisans, des ouvriers, des paysans ou vigneron, des marins, des militaires traîneurs de rapière, des ecclésiastiques de haut ou bas niveau, malgré la truculence de sa prose, ou en raison même de cette truculence, est remisé parmi les ancêtres dont on a un peu honte, et qu'on ne saurait imiter.

Cette épuration du langage, qui vient d'une certaine élite – élite, ou qui se croit telle, n'en altère pas moins la coutume des véritables philosophes et savants qui jusqu'à présent s'exprimaient en latin... et qui maintenant hésitent à le faire. Bien qu'on professe, dans les salons, une admiration délirante pour les langues anciennes (« Du grec, ma sœur ! » se pâme Bélise dans *Les Femmes savantes*), le nouveau public a souvent « perdu son latin » et désire sincèrement s'instruire ou **se divertir, mais en Français.**

■ Le latin devient « démodé »

Descartes est le premier qui écrit en français une œuvre philosophique. Et quelle œuvre ! Le *Discours de la méthode* (1637) sera traduit dans tous les pays d'Europe.

■ À l'abri des censeurs ?

Certains esprits chagrins pensent qu'il agit ainsi par pur opportunisme, que le plus sûr moyen d'échapper aux foudres de l'inquisition ecclésiastique qui a déjà condamné Galilée (1633), c'est de publier dans une langue négligée par des censeurs qui ne connaissent que le latin. Il est vrai que d'autres œuvres de Descartes, comme les *Méditations philosophiques*, continuent d'être imprimées en latin.

Après Descartes, **Pascal** jettera en français les notes devant servir à l'élaboration d'une *Apologie du christianisme*, notes qui deviendront les célèbres *Pensées* où brillent de véritables diamants : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » Mais Pascal était déjà largement connu pour avoir « ferrailé » en français contre les Jésuites, avec les fameuses *Provinciales*.

Bien avant Descartes et Pascal, **François de Sales** avait compris l'inutilité du latin dans ce que les prêtres n'appelaient pas encore « pastorale », mais plutôt conseil spirituel : son *Introduction à la*

vie dévote (1609) ne comporte *aucune citation latine*. Cet ouvrage eut de nombreux lecteurs dont le plus connu fut Henri IV.

■ La vivacité de la critique

La « critique » demeure vive et permanente tout au long du siècle. Elle commence avec le poète **Malherbe**, qui ne supporte pas le « maniérisme » de certains auteurs à la mode. Malherbe est lui-même critiqué, mais davantage sur son comportement quasi obsessionnel de la pureté de la langue que sur son œuvre.

Après lui, tous les auteurs font l'objet d'études minutieuses, et ces escarmouches ne sont pas « à fleurets mouchetés » : le XVII^e siècle littéraire est un *champ clos* où s'affrontent les ambitions, les vanités d'auteurs, les plaisirs de l'attaque et les amères vengeances !...

Il faut attendre les tragédies de **Racine** – d'*Andromaque* (1667) à *Phèdre* (1677) et *Athalie* (1691) – pour que les louanges soient quasi unanimes. La langue française, la simplicité de l'action dans les tragédies, atteignent alors un point de raffinement qui, dans une esthétique dite « classique » ne sera pas surpassé.

Les « gardiens de la langue »

Les censeurs sont les « gardiens de la langue » et ils se définissent comme tels.

Ce sont d'abord **les Quarante de l'Académie française**, qui rédigent ensemble le *Dictionnaire*, en éliminant les mots bas et en établissant la nomenclature des termes et des tournures à conserver. La première édition en est faite en 1694. Les esprits dits éclairés s'intéressent à la progression de ces travaux, qui ont lieu d'abord au domicile de tel ou tel membre, avant que ceux-ci ne se réunissent au Louvre puis au collège des Quatre Nations.

Il faut connaître les noms de ces principaux « esprits éclairés » qui participent, de près ou de loin, à ce grand œuvre de rénovation de la langue française.

- On y trouve d'abord celui de **Vaugelas**, patient artisan du *Dictionnaire*, auteur des célèbres *Remarques sur la langue française*, ouvrage qui eut plusieurs réimpressions au cours du siècle. Pendant de nombreuses années on ne jura que par Vaugelas.
- Cependant, bien qu'étant lui-même de caractère inoffensif (il disputait rarement de points précis contre tel ou tel auteur), des ennemis, peut-être jaloux de son succès, ne lui ménagèrent pas les critiques. On trouve toujours plus érudit que soi et **La Mothe-Vayer**, son contempteur, jouissait en ce domaine d'une écrasante réputation.
- D'autres noms, moins connus aujourd'hui doivent être retenus, comme celui de Balzac dont parle Chrysale dans sa diatribe des *Femmes Savantes* : « Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots, en cuisine, peut-être auraient été des sots. »

Jean-Louis Guez de Balzac est connu comme « épistolier ». À cette époque les lettres qu'on envoyait à des personnes célèbres étaient également destinées à l'entourage, voire au public, quand on les publiait. Balzac fréquentait l'hôtel de Rambouillet, l'un des hauts lieux de la culture parisienne et du divertissement snob et chic. On y rencontrait les célébrités à la fois mondaines et intellectuelles, Richelieu lui-même, Malherbe, le poète **Racan**, **Voiture**, et beaucoup de jeunes femmes dont la célèbre **Julie d'Angennes**, célèbre en raison de la *Guirlande de Julie*, recueil de 62 poèmes galants composés par les plus grands noms de l'époque, dont Corneille, et que tressa pour elle son futur mari, le duc de Montauzier.

La satire

Les censeurs sont également tous les défenseurs du beau langage, et ils sont nombreux ! Pas une *Précieuse* qui n'ait son mot à dire sur l'évolution de la grammaire. Les plus virulents contempteurs des auteurs à succès sont ceux... qui n'en ont pas. **Molière** nous en fait une description savoureuse, avec les *Vadius*, *Oronte* et autres *Trissotin* des *Précieuses ridicules*, du *Misanthrope* et des *Femmes savantes*.

Le genre « satirique » se taille une place de choix dans les écrits de l'époque. Plus jeune que Molière et La Fontaine, exact contemporain de Racine, **Boileau-Despréaux** y excelle : ses premières « satires » (1660) obtiennent un franc succès, en dénonçant les excès et les défauts de ceux qu'il tient pour de « mauvais poètes ». Elles annoncent déjà les principes de l'art classique dont il sera le défenseur dans son *Art poétique*.



Quatrième journée

L'adjectif qualificatif (suite)

■ Petit rappel

Comme son nom l'indique, l'adjectif « qualificatif » exprime une manière d'être, qualité ou défaut du nom ou du pronom auquel il se rapporte.

Épithète, l'adjectif est placé à côté de ce nom, soit avant soit après lui, mais faisant corps avec lui.

Un geste **courageux** / un **brave** homme.

Attribut, l'adjectif est rattaché au nom ou au pronom qu'il qualifie par le verbe *être* ou par un verbe d'état qui est plus ou moins l'équivalent du verbe *être*, comme *sembler*, *paraître*, *devenir*, *avoir l'air*.

« L'homme est **mortel** / cette décision semble **excellente** / Il a l'air **courageux**. »

Placé en apposition, *près* du nom ou du pronom qu'il qualifie, l'adjectif exprime une circonstance ou une explication.

« **Debout**, il paraissait encore plus brave. »

■ Fonctions comparative et superlative

Les comparatifs

L'adjectif peut vouloir signifier que l'homme, l'animal ou la chose à qui il attribue une « qualité », c'est-à-dire une manière d'être, la possède d'une manière égale, supérieure ou inférieure à d'autres personnes.

- Le comparatif d'**égalité**, se marque par l'expression *aussi... que* : « Nous sommes aussi intelligents que vous. »
- Le comparatif de **supériorité**, par l'expression *plus... que* : « Il est plus savant que son frère. » Cette supériorité peut aussi s'exprimer par *autrement* ou *autrement plus... que* : « Ma politique sera autrement plus efficace que celle de mon adversaire. »
- Enfin, le comparatif d'**infériorité** est marqué par l'expression *moins... que*.

Si plusieurs comparatifs se suivent, on place habituellement les adverbes *aussi*, *plus*, *moins* **avant** chaque adjectif concerné.

« Il est **plus** habile que son collègue, **aussi** motivé mais **moins** intuitif que lui. »

Les superlatifs

La qualité attribuée au nom peut être exprimée à un très haut degré, ou même au degré maximum de la supériorité ou de l'infériorité : on utilise alors l'adjectif au superlatif.

On distingue le superlatif relatif et le superlatif absolu.

- Si la qualité à son plus haut degré est exprimée **par comparaison** avec d'autres personnes qui la possèdent, le superlatif est **relatif**, relatif aux autres qui possèdent également cette qualité : « Nabil, le costaud est *le plus* fort de tous », « Sabrina est *la moins* jolie mais *la plus* adroite ».
- Le superlatif peut jouer dans les deux sens, la supériorité ou l'infériorité. La supériorité est marquée par *le plus*, l'infériorité par *le moins*.

- Si la qualité à son plus haut degré est exprimée **sans comparaison** avec d'autres, donc pour la seule personne ou chose qui la possède, le superlatif est dit **absolu**.
- Le superlatif absolu est marqué par un des adverbes *très, fort, extrêmement*, etc. pour indiquer la supériorité, ou *très peu, fort peu, extrêmement peu*, etc. pour indiquer l'infériorité.

En français nous utilisons couramment ces formes du comparatif et du superlatif, qui ne nous posent aucune difficulté. Il est quand même utile de s'en souvenir quand nous devons les transposer dans une autre langue. Les mêmes notions se retrouvent alors, mais exprimées de façon différente.

Certains adjectifs forment un superlatif imité du latin (*minime, infime*) ou de l'italien (*richissime, éminentissime, sérénissime...*).

■ Les accords de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif, qu'il soit épithète, attribut, apposition ou en position de comparatif ou de superlatif, *s'accorde en genre et en nombre* avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Cette règle simple comporte cependant quelques cas particuliers.

Nom au pluriel et adjectifs au singulier

Deux adjectifs au singulier se rapportent à un nom pluriel : *les constitutions espagnole et française...* (Il n'y a qu'une seule constitution espagnole, une seule française.)

■ À noter

Le plus souvent on laisse le nom au singulier mais on *le répète* avec chaque adjectif :
« La vie civile et la vie militaire ».

Plusieurs noms au singulier, mais un seul adjectif

- Si les noms sont tous au masculin, l'adjectif se met au masculin pluriel : *un frère et un cousin charmants*.
- Si les noms sont tous au féminin, l'adjectif se met au féminin pluriel : *une rue et une impasse mal famées*.

- Si l'un des noms est d'un genre différent, le masculin l'emporte et l'adjectif se met au masculin pluriel : une tête et un buste **humains**. Une solitude, une paix, un décor, un silence **impressionnants**.
- Si les deux noms sont reliés par *ou*, le sens commande l'accord : « Apportez-moi un café **ou** une bière **fraîche**. » L'adjectif « fraîche » se rapporte à un seul nom : « bière ».

Adjectifs joints à un nom collectif

Un nom collectif est un nom, un « substantif » qui, bien qu'au singulier, présente à l'esprit l'idée d'une collection, comme « foule », « amas », « troupe », etc.

Avec un nom collectif, c'est *le sens* (mais aussi le « bon sens ») qui commande l'accord.

« Un **panier** d'abricots **secs** » (Les abricots sont secs, pas le panier) / « Une *volée* de moineaux **piaillants** », « Une *troupe* d'enfants **bruyants** ».

■ Adjectifs employés comme adverbes ou prépositions

Adverbes ou prépositions sont des mots invariables. Les adverbes modifient le sens d'un verbe, les prépositions assurent une liaison entre certains mots : *par, chez, sur...*

■ À noter

Employés comme adverbes ou prépositions, les adjectifs demeurent invariables.

Au lieu de dire : « Tenez haut les mains ! », le policier crie : « **Haut** les mains ! » > L'adjectif « haut » devient un adverbe qui modifie le verbe sous-entendu « tenez ».

Adjectifs employés comme adverbes

Ces adjectifs sont invariables :

« Vos injures volent **bas** », « Les contraventions tombent **dru** », « Vos idées s'arrêtent **court** », « Une moustache coupée **ras** », « Il s'en met **plein** les poches », « Une maison qui vaut **cher** ».

Cher

« Une maison qui **vaut cher** » est une maison chère pour le portefeuille, mais qui peut aussi devenir chère au cœur. C'est après les verbes « valoir » et « coûter » que le mot « cher » devient *adverbe* et *invariable*.

Nu, demi

Les adjectifs « nu » et « demi », *placés devant le nom*, restent invariables et s'y joignent par un trait d'union. « Demi » placé *après le nom* s'accorde avec lui en genre seulement.

« Il va **nu-tête** », « Elle marche **nu-pieds** », « Une **demi-heure** ». / « Il va tête **nue** », « Elle marche pieds **nus** », « Une heure et **demie** », « Quatre fautes et **demie**, c'est-à-dire quatre fautes et une **demi-faute** ».

■ Astuce

Ces deux règles ci-dessus, qui n'ont l'air de rien, feront beaucoup pour votre réputation de « bon (bonne) en orthographe ». Apprenez-les par cœur, et ne manquez pas l'occasion de les appliquer.

Pour « **une demi-faute** », votre logiciel d'orthographe protestera peut-être en rouge, car ce logiciel suit la mode et l'on a tendance aujourd'hui à n'appliquer la règle de « demi » que pour l'expression « une demi-heure ».

Par contre, il ne protestera pas pour « **la nue propriété** ». Dans cette expression *juridique*, l'adjectif « nue », placé devant le nom, s'accorde avec « propriété ».

L'expression « à demi » est *invariable* et ne se joint pas par un trait d'union à l'adjectif ou au participe passé qui le suit : « Des visages **à demi** cachés ».

Mi, semi

« Mi » et « semi » suivent la même règle que « demi » : « **À mi-côte**, il descendit de vélo. »

Autres exemples d'adjectifs travestis en adverbes :

« Tous ces touristes **parlent haut et fort**. » / « Dans son projet politique, cette candidate **voit clair**. » / « Ces petites filles **chantent juste**. »

Feu, feue

« **Feu** la reine d'Angleterre » > « Feu » est considéré comme *adverbe* (placé devant le nom « reine », ce nom étant précédé d'un article « la »).

« La **feue** reine » > « Feue » est considéré comme *adjectif* (l'article est placé devant « feue » et non devant « reine »).

Franc, franche

On peut dire « franc de port », « franco de port », ou même « franche de port », si l'expression se rapporte à un mot féminin.

Adjectifs employés comme prépositions

Attendu, excepté, compris

Les adjectifs « attendu », « excepté », « compris » deviennent parfois des prépositions, se contentant d'assurer une liaison convenue une fois pour toutes entre les mots d'une façon aussi banale que *sur*, *par*, *après*, *avant*, etc. Comme toutes les prépositions, ces adjectifs sont invariables.

« **Attendu** la décision prise par la direction, on ne doit plus fumer dans les couloirs » / « Apportez-moi l'ensemble du document, **excepté** les photographies » / « Dactylographiez ce texte, **y compris** les feuilles en couleur. »

Tels sont aussi les adjectifs « approuvé », « non compris », « sauf », « supposé », « vu ».

Ci-inclus, ci-joint

Les expressions « ci-inclus », « ci-joint » sont habituellement invariables.

« Veuillez trouver **ci-joint** les documents sus-indiqués. »

Cependant, si en cours de phrase le nom est *déterminé* (par exemple par un possessif, *mes*, *vos...*), on peut accorder « inclus » ou « joint ».

« Vous trouverez **ci-incluses** dans le texte vos propositions » / « Vous trouverez **ci-jointes** mes instructions. »

■ Adjectifs désignant les couleurs

Les adjectifs désignant les couleurs sont parfois invariables.

- Si l'adjectif est **en réalité un nom**, comme « marron », « orange », « noisette » : *des yeux noisette* (des yeux couleur de noisette), *des foulards cerise*, *des rubans orange*, *des cheveux poivre et sel*, *des roses crème*.
Mais la tendance actuelle est plutôt de faire accorder des noms devenus adjectifs dans le langage courant : *des tuniques jonquilles*, *des robes oranges*, *des porte-documents marrons*.
De sorte que les deux orthographe sont admises.
- Si l'adjectif de couleur est **lui-même « qualifié »** par un autre adjectif ou par un nom : *des images rose bonbon* (d'un rose de la couleur d'un bonbon), *des cravates vert foncé* (et non « vertes » foncées), *une chemise bleu clair*, *une reliure blanc ivoire*, *des rêveries bleu ciel*.
Dans ces exemples, une seule orthographe est admise.

■ Adjectifs composés

Quand un adjectif composé est constitué de deux adjectifs qualifiant le même nom, les deux éléments s'accordent avec ce nom.

Des enfants **sourds-muets**, des fillettes **sourdes-muettes**.

Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs dont l'un a une valeur adverbiale qui modifie le sens de l'autre, cette partie adverbiale reste invariable.

L'**avant-dernière** page (avant : valeur d'adverbe, reste invariable) / Une fillette **nouveau-née** (nouvellement née), une brebis mort-née / Des personnes **haut placées** (haut : valeur d'adverbe).

Les meilleures règles comportant leurs exceptions, on écrit « des yeux grands ouverts », « une fenêtre grande ouverte », « des personnes toutes puissantes ».

À vous de jouer

✓ Mettez au genre et au nombre qui conviennent l'adjectif entre parenthèses.

Un livre et un cahier (*neuf*) / Un militaire d'une bravoure, d'une loyauté (*parfait*) / Le chapeau et la canne (*paternel*) / Un masque d'une couleur et d'une laideur (*satanique*) / Une misère et un déclin (*prévisible*) / « Une faim, une soif (*inconnu*) la ravagèrent » (Julien Green) / « Ta tombe et ton berceau sont (*couvert*) d'un nuage » (Lamartine) / Les écoles de peinture (*espagnol*) et (*français*) / L'immeuble et le parking (*voisin*). Une amitié et une écoute (*chaleureux*) / Trois (*demi*) douzaines d'huîtres / Le rendez-vous est fixé à une heure et (*demi*), mais venez à midi et (*demi*) si vous le souhaitez !

À la (*mi*) janvier, l'air était déjà tiède / Il avait de l'eau jusqu'à (*mi*) jambe / À (*mi*) hauteur, entaillez l'arbuste / « J'ai ouï dire à (*feu*) ma sœur... » (Montesquieu) / La (*feu*) reine d'Angleterre / Vous recevrez cette caisse (*franc de port*) / Le punk du village portait une crête (*rouge feu*) sur une chevelure (*vert pomme*) / Des flots (*jaune paille*) envahissaient la rue.

Solution

Un livre et un cahier **neufs** / Un militaire d'une bravoure, d'une loyauté **parfaites** / Le chapeau et la canne **paternels** / Un masque d'une couleur et d'une laideur **sataniques** / Une misère et un déclin **prévisibles** / « Une faim, une soif **inconnues** la ravagèrent. » / « Ta tombe et ton berceau sont **couverts** d'un nuage. » / Les écoles de peinture **espagnole** et **française** / L'immeuble et le parking **voisins** / Une amitié et une écoute **chaleureuses** / Trois **demi**-douzaines d'huîtres / Le rendez-vous est fixé à une heure et **demie**, mais venez à midi et **demi** (ou « demie ») si vous le souhaitez.

À la **mi**-janvier, l'air était déjà tiède. / Il avait de l'eau jusqu'à **mi**-jambe. / À **mi**-hauteur, entaillez l'arbuste. / « J'ai ouï dire à **feu** ma sœur. » / La **feue** reine d'Angleterre. / Vous recevrez cette caisse **franc** de port (franc > adverbe), ou **franco** de port (franco > adverbe), ou **franche** de port (franche > adjectif, se rapporte à caisse). / Le punk du village portait une crête **rouge feu** sur une chevelure **vert pomme**. / Des flots **jaune paille** envahissaient la rue.

■ À noter

« Demi » placé après le nom s'accorde avec lui en genre seulement. « Midi » est du masculin. Mais on rencontre souvent « midi et demie » parce qu'on pense à « l'heure » de midi, et surtout « minuit et demie », car on dit « la » minuit.

Les adjectifs déterminatifs

■ Des adjectifs différents

Les adjectifs déterminatifs n'indiquent pas des « qualités » ou manières d'être des substantifs, comme le font les adjectifs qualificatifs étudiés jusqu'ici.

Les adjectifs déterminatifs précisent les noms d'une autre façon, en indiquant **d'autres rapports** entre les mots de la phrase, par exemple en indiquant un *rapport de possession* (**mon** stylo n'est pas celui du voisin), ou un *rapport de désignation* (**cet** arbre bien précis n'est pas n'importe quel arbre), ou un *rapport de quantité* (**deux** hirondelles ne font pas le printemps).

■ À noter

Il y a six sortes d'adjectifs non qualificatifs :

- ceux qui **montrent** le nom auquel ils se rapportent, les **démonstratifs** ;
- ceux qui indiquent le **propriétaire** de l'objet indiqué par le nom, les **possessifs** ;
- ceux qui marquent le **nombre** des objets indiqués par le nom, les **numéraux** ;
- ceux qui **interrogent** sur le nom : les **interrogatifs** ;
- ceux qui **rappellent** le nom au moment d'introduire une explication supplémentaire : les adjectifs **relatifs** (peu employés : ne les confondez pas avec les pronoms relatifs) ;
- ceux qui n'apportent qu'une détermination **vague** et générale : les **indéfinis**.

Tous ces adjectifs non qualificatifs et qu'on appelle « déterminatifs » ont deux caractéristiques communes : leur **place** dans la phrase et les **accords** de genre et de nombre qu'ils entretiennent avec le nom auquel ils se rapportent.

- Dans la phrase, les adjectifs déterminatifs **précèdent** toujours le nom qu'ils accompagnent.

« **Cette** table » > démonstratif / « **Notre** avis » > possessif / « Nous avons rencontré ce dénommé Mathieu, **lequel** Mathieu n'était pas très bavard. » > « Lequel », placé devant le nom Mathieu, est un adjectif relatif. / « **Quelle** heure est-il ? » > interrogatif / « Il est **cinq** heures. » > numéral / « Dans **quelques** minutes je dois partir. » > indéfini.

- Sauf l'adjectif numéral invariable, les adjectifs déterminatifs **s'accordent** en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

Cette fillette / **mon** chien / par **quels** pays passerez-vous ?

■ Les adjectifs démonstratifs

Leur rôle

L'adjectif démonstratif détermine le nom auquel il se rapporte *en le montrant*, *en le désignant* pour attirer l'attention sur lui : « Examinez **ces** documents ».

Cependant, l'adjectif démonstratif remplit souvent un rôle atténué, sans véritable idée de démonstration.

« À **cet** égard » = en l'occurrence / « À **cet** effet » = dans cette intention.

C'est pourquoi on préfère parfois définir les adjectifs démonstratifs comme « ajoutant au nom une valeur objective d'indication ». Ils servent à distinguer les êtres ou les objets dont on parle.

Leurs formes

- Formes simples : masculin singulier > *ce*, *ce* / féminin singulier > *cette* / pluriel : *ces*.

■ À noter

On emploie « **cet** » devant une voyelle ou une *h* muette : *cet aliment*, *cet héritage*.

- Formes composées : on peut renforcer l'adjectif démonstratif par une particule adverbiale, *ci* ou *là*, que l'on place après le nom en le joignant au nom par un trait d'union.

« Ce livre-**ci** » > « **ci** » indique la proximité. / « Ces gens-**là** » > « **là** » indique un certain éloignement.

Leur emploi

On l'emploie souvent pour désigner un être ou une chose *dont on vient de parler* ou *dont on va parler*.

Le conteur s'adossa à la cheminée : « Écoutez **ce** récit étonnant... Un pauvre diable errait près de la Seine. **Cet** homme voit un enfant s'approcher dangereusement de l'eau... »

On l'emploie aussi pour *renforcer une circonstance* de temps ou de lieu.

« On roule depuis **ce** matin. Arrêtons-nous : **cet** endroit est propice au pique-nique. »

Il peut également remplacer l'article, dans le but de *renforcer l'attention* sur le nom :

- soit d'une manière respectueuse et admirative : « **Cette** bravoure qu'il montra, émerveilla la troupe » ;
- soit d'une manière indignée ou péjorative : « Ah ! **cette** perfidie... », « **Ce** Monsieur Je-sais-tout... ».

■ Les adjectifs possessifs

Leur rôle

L'adjectif possessif détermine le nom en indiquant quel est le possesseur de l'être ou de la chose que ce nom désigne : « **Mon** ordinateur » (l'ordinateur qui est à moi).

Leurs formes

L'adjectif possessif est très riche en indications diverses, il précise en effet :

- s'il y a un ou plusieurs possesseurs ;

« **Notre** maison » (La maison est à nous, à chacun d'entre nous)

- si le possesseur est à la première, à la deuxième ou à la troisième personne.

« **Mon** crayon, **ton** crayon, **son** crayon »

■ À noter

En termes de grammaire, la personne qui parle est appelée première personne, la personne à qui l'on parle est la deuxième personne, la personne dont on parle est la troisième personne. Il y a donc **trois personnes**.

Ce sont des personnes grammaticales. Comme des personnages de théâtre, **chacune tient un rôle bien défini** dans la phrase.

Les adjectifs possessifs

	Un possesseur	Plusieurs possesseurs
Masculin singulier	mon, ton, son	notre, votre, leur
Féminin singulier	ma, ta, sa	notre, votre, leur
Masculin pluriel	mes, tes, ses	nos, vos, leurs
Féminin pluriel	mes, tes, ses	nos, vos, leurs

« Ma, ta, sa » peuvent se transformer en « mon ton, son » pour éviter un heurt désagréable de voyelles (hiatus), comme serait « ma armée, sa heure dernière. » On dit donc « **mon** armée, **son** heure dernière » (devant une voyelle ou une *h* muette.)

Un *pluriel de majesté* peut remplacer le singulier : « Car tel est **notre** bon plaisir, conclut le roi. »

Leur emploi

L'adjectif possessif n'exprime pas seulement la possession réelle, il peut encore marquer des rapports variés :

- rapport de politesse, de l'inférieur pour le supérieur, dans l'armée : « *Mon* capitaine ». Ce rapport disparaît si le capitaine s'adresse au lieutenant (grade inférieur), ou bien si c'est un civil qui s'adresse au militaire. Dans la marine, on n'emploie pas ce possessif ;
- rapport d'origine : « Il vient de *son* village » ;
- rapport d'habitude : « *Mon* propriétaire, *mes* fournisseurs, *mon* lumbago » ;
- rapport d'affection, de condescendance, de mépris, d'ironie : « *Mon* père, *ma* tante... », « Et voilà *mon* voleur qui se met à courir... », « *Votre* Monsieur X ne mérite pas qu'on s'intéresse à lui », « Il fait *son* malin, il fait *son* héros jusqu'au bout... ».

■ À noter

Pour désigner **les parties du corps** ou des vêtements, ou des facultés de l'âme, on n'emploie pas le possessif si la possession est évidente : « J'ai mal au bras, je suis tombé sur le genou droit, il perd la mémoire, il m'a tiré les cheveux, il m'a déchiré la chemise, etc. »

Par contre, si l'on veut souligner une affirmation, on dira : « Je l'ai vu de **mes** yeux. Ce document, je l'ai écrit de **ma** main. »

Leur accord

L'accord en genre et en nombre de l'adjectif possessif avec le nom auquel il se rapporte ne pose habituellement aucun problème. Des hésitations sont cependant possibles, on peut hésiter entre le singulier et le pluriel, dans certains cas.

Certains noms abstraits n'ont pas de pluriel, comme « l'avenir », « l'orgueil », « la vie », etc. On ne va pas dire « leurs avènements », « nos orgueils »... Le *singulier* l'emporte.

« Nous gagnons **notre** vie. » / « Des arpegges musicaux si doux à l'oreille qu'on croyait ressentir **leur** pureté et **leur** vivacité » > Pureté, vivacité, sont des qualités qu'on ne peut mettre au pluriel.

S'il n'y a qu'un objet possédé pour plusieurs possesseurs, *notre*, *votre*, *leur* restent au singulier, comme la personne ou l'objet possédé.

« Les deux médecins étant d'un avis différent sur le traitement à appliquer, **leur** malade passa gaillardement de vie à trépas. »

Lorsque chacun des possesseurs ne possède qu'un seul objet, l'orthographe est affaire de bon sens.

- « Marius, Tino et Rossi prirent **leur** flingue et **leur** chapeau mou, et se dirigèrent vers le bar dont ils devaient intimider le proprio. » (Pastiche de roman « noir ») > Chaque truand a **son** flingue et **son** chapeau mou.
- « Tous les hommes fumaient leur narguilhé » (Pierre Loti, Aziyadé) > Chacun des hommes a *sa* pipe à vapeur.

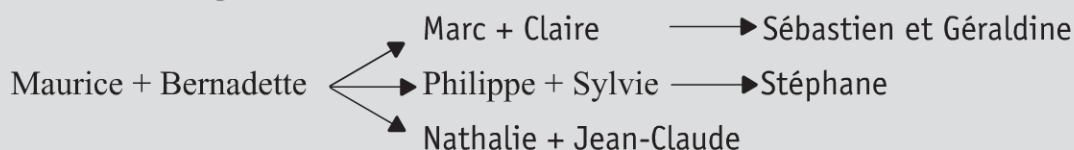
Si dans la phrase, il y a plusieurs possesseurs, *et* si chaque possesseur n'a qu'un objet, on emploie « notre, votre, leur ».

« Nous quittâmes la fac, Marie, Jean-Luc et moi, pour suivre chacun **notre** destinée. »

Si dans la phrase, il y a plusieurs possesseurs *mais* que chaque possesseur a plusieurs objets, on emploie « nos, vos, leurs ».

« Arrivés fourbus près de la rivière nous délaçâmes chacun **nos** godillots et enlevâmes **nos** chaussettes. Seules quelques filles hésitaient (non sans raison) à tremper **leurs** pieds dans l'eau. Les pieds mouillés allaient gonfler et infliger de gros désagréments à **leur** propriétaire ! » > Deux godillots et deux chaussettes par personne, et un seul propriétaire pour deux pieds.

À vous de jouer



✓ *En vous basant sur l'arbre généalogique ci-dessus, complétez les phrases suivantes par les possessifs et les liens de parenté qui conviennent.*

... frère s'appelle Marc et... sœur, Nathalie. Ma femme est Sylvie. Qui suis-je ?...

Jean-Claude est donc..... Il habite à Biarritz, c'est un passionné de surf.

N'ayant pas d'enfants, Jean-Claude et Nathalie accueillent chaque année tous..... pour des vacances sportives.

Sébastien et Géraldine sont tout joyeux à l'idée de retrouver..... Stéphane.

Tous les trois adorent... grands-parents... et...

Bernadette confectionne de jolies tapisseries. Les salles à manger de... trois enfants...,... et... s'enorgueillissent de trois châteaux de la Loire particulièrement réussis.

Le grand-père de Stéphane l'initie à la collection des timbres. Il est vrai que mon... a toujours eu le goût des collections, Marc et Nathalie s'en souviennent. Ma mère lui disait souvent : « ... tu t'abîmes les yeux. » À douze ans,... fils a de bons yeux, et il répond tout à fait aux sollicitudes de..... Son classeur de timbres est déjà bien rempli.

Claire... belle-sœur est institutrice.... neveux Sébastien et Géraldine n'en sont pas pour autant des cracks en orthographe, ils préfèrent les jeux électroniques, dont..... Jean-Claude est également un passionné.

Solution

✓ *Phrases complétées par les possessifs et les liens de parenté qui conviennent.*

Mon frère s'appelle Marc et **ma** sœur, Nathalie. Ma femme est Sylvie. Qui suis-je ? **Philippe**.

Jean-Claude est donc **mon beau-frère**. Il habite à Biarritz, c'est un passionné de surf.

N'ayant pas d'enfants, Jean-Claude et Nathalie accueillent chaque année tous **leurs neveux** pour des vacances sportives.

Sébastien et Géraldine sont tout joyeux à l'idée de retrouver **leur cousin** Stéphane.

Tous les trois adorent **leurs** grands-parents **Maurice** et **Bernadette**.

Bernadette confectionne de jolies tapisseries. Les salles à manger de **ses** trois enfants **Marc**, **Philippe** et **Nathalie** s'enorgueillissent de trois châteaux de la Loire particulièrement réussis.

.../...

Le grand-père de Stéphane l'initie à la collection des timbres. Il est vrai que mon **père** a toujours eu le goût des collections, Marc et Nathalie s'en souviennent. Ma mère lui disait souvent : « **Maurice** tu t'abîmes les yeux. » À douze ans, **mon** fils a de bons yeux, et il répond tout à fait aux sollicitudes de **son grand-père**. Son classeur de timbres est déjà bien rempli.

Claire **ma** belle-sœur est institutrice. **Mes** neveux Sébastien et Géraldine n'en sont pas pour autant des cracks en orthographe, ils préfèrent les jeux électroniques, dont **leur oncle** Jean-Claude est également un passionné.

■ Les adjectifs relatifs

■ Attention

Les adjectifs relatifs sont d'un emploi restreint. Il ne faut pas les confondre avec les pronoms relatifs.

Avec ces pronoms ils ont malgré tout un point commun : ils sont précédés d'un *antécédent* (« qui vient avant »). Un criminel peut avoir des « antécédents » c'est-à-dire des faits délictueux qui précèdent son crime principal. En grammaire, l'antécédent est le mot qu'on rappelle pour donner une explication supplémentaire.

Leur rôle

Reprenons l'exemple cité plus haut, une phrase qui pourrait être prononcée par un enquêteur dans un roman policier :

« Nous avons rencontré un dénommé Mathieu, **lequel** Mathieu n'était pas très bavard. »

Lequel est ici un adjectif relatif. Vous constatez qu'il réintroduit le nom *Mathieu* dans la seconde partie de la phrase.

Leurs formes

- Au masculin singulier : *lequel, duquel, auquel*.
- Au féminin singulier : *laquelle, de laquelle, à laquelle*.
- Au masculin pluriel : *lesquels, desquels, auxquels*.
- Au féminin pluriel : *lesquelles, desquelles, auxquelles*.

Leur emploi

Les adjectifs relatifs sont d'un emploi restreint, utilisés **surtout dans le style administratif**. Dans le langage courant on les remplace souvent par un simple pronom relatif.

« Veuillez trouver ci-joint la facture qui se monte à... »

Remarque : dans l'expression « auquel cas », on a bien affaire à l'adjectif relatif, mais le mot *cas* remplace l'ensemble de ce qui a été dit précédemment.

« On fera les travaux envisagés sauf si les murs sont lézardés, le plafond effondré, les tuyauteries bouchées, **auquel cas** on démolira tout. »

À vous de jouer

✓ *Transformez les phrases suivantes pour les alléger, en remplaçant l'adjectif relatif et le nom qu'il accompagne, par un simple pronom.*

Après la pluie j'ai ramassé les pommes tombées, **lesquelles pommes** étaient piquées des vers. / Mandatés par le juge nous avons interpellé le susdit « Robert la Terreur », **lequel Robert** fut dûment menotté par nos soins.

✓ *Un simple pronom relatif peut manquer de précision, auquel cas il convient de le remplacer par l'adjectif relatif. Procédez à ce remplacement dans les phrases suivantes. Exemple : « Les héritiers ont retrouvé le testament du grand-père **qui** était dans le tiroir. » > « Les héritiers ont retrouvé le testament du grand-père, **lequel testament** était dans le tiroir ».*

À la télé, j'ai vu Dumbo, « l'éléphant fantasque », cornaqué par sa belle écuyère, **qui** balançait sa trompe et dansait sur trois pattes. / J'ai retrouvé la clef de mon camion **qui** était dans ma poche. / Nous avons rencontré Marcel, le gardien du Louvre, copain de Fernand, **qui** a vu Belphégor... un soir de cuite. Ce n'était pas la première fois : il suffisait de trois Ricard et d'un whisky-Périer, léger sur le Périer, **auquel cas** l'apparition de Belphégor était garantie.

Solution

✓ *Remplacement de l'adjectif relatif.*

Après la pluie j'ai ramassé les pommes tombées **qui** étaient piquées des vers. / Mandatés par le juge nous avons interpellé le susdit « Robert la Terreur » **qui** fut dûment menotté par nos soins.

✓ Remplacement du pronom relatif.

À la télé, j'ai vu Dumbo « l'éléphant fantasque », cornaqué par sa belle écuyère, **lequel Dumbo** balançait sa trompe et dansait sur trois pattes. / J'ai retrouvé la clef de mon camion **laquelle clef** était dans ma poche. / Nous avons rencontré Marcel, le gardien du Louvre, copain de Fernand, **lequel Marcel** a vu Belphégor... un soir de cuite. Ce n'était pas la première fois, il suffisait de trois Ricard et d'un whisky-Périer, léger sur le Périer : **dans ce cas**, l'apparition de Belphégor était garantie.

Orthographe

■ La ponctuation : les signes qui divisent la phrase (suite)

Les guillemets

Les guillemets (du nom propre Guillemet ou « Petit Guillaume », imprimeur, qui les inventa) sont des doubles chevrons entrant («) ou sortant (») qui ont plusieurs fonctions :

- encadrer une citation ;

Les vers de Paul Valéry me reviennent en mémoire : « Rien ne me murmurait qu'un désir de mourir, dans cette blonde pulpe au soleil pût mûrir. » Hélas ! La voilà morte maintenant et le soleil tourne toujours, follement, comme dans une toile de Van Gogh...

- rapporter des paroles ;

L'intrépide La Rochejaquelein s'écria : « Mes amis, si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi ! »

- mettre en évidence un ou plusieurs mots.

Un bon « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras ».

■ À noter

– Dans les livres imprimés en anglais, les guillemets adoptent la forme de virgules (du latin *virgula*, petite verge), soit simples soit doubles.

– Si le passage rapporté se termine par un signe de ponctuation, on place ce signe **avant** les guillemets de clôture. Exemple : *Dans l'enthousiasme de 14, les réservistes grimpaient dans les trains en criant : « On les aura ! »*

- Si le passage ne comporte pas de signe, on peut en placer un **après** les guillemets de clôture. Exemple : *L'accusé déclara que le cambriolage était son « travail » et que ce travail demandait « un super doigté » !!*

Les tirets

Les tirets (plus longs que les traits d'union) ont deux emplois :

- soit isoler une explication, qui paraît nécessaire dans la phrase, mais qui n'en fait pas partie ;
« L'homme – on ignorait son identité – habitait les locaux désaffectés de l'usine. »
- soit marquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue.
Au cours de la conversation, le loup remarque sur le cou du chien la trace du collier :
« Qu'est-ce là ? lui dit-il. — Rien. — Quoi ? rien ? — Peu de chose. » (La Fontaine)

Les parenthèses et crochets

Les parenthèses encadrent une explication, une remarque, elles isolent une réflexion qui vient couper le récit :

- « Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe ?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge. » (Racine)

Les crochets [...] encadrent des mots qui n'existent pas dans le texte original ou dont on n'est pas sûr qu'ils existent. Certains manuscrits comportent des mots illisibles. Pour que la phrase demeure correcte et cohérente avec le reste du texte, l'éditeur imagine les mots manquants. Mais l'honnêteté intellectuelle veut qu'on le signale. Les mots ainsi rétablis « par conjecture » sont placés entre crochets.

- Parlant de Jésus-Christ, l'écrivain Pascal écrit : « Les vertus lui sont [propres et les] péchés étrangers. » Les mots entre crochets ont été rétablis.

À vous de jouer

- ✓ Dans le texte suivant de Guy de Maupassant, rétablissez tous les signes de ponctuation.

Juste en ce moment on adjugeait un perroquet un perroquet vert à tête bleue qui regardait tout ce monde d'un air mécontent et inquiet

Trois francs criait le vendeur un oiseau qui parle comme un avocat trois francs

Une amie de Patin lui poussa le coude

Vous devriez acheter ça vous qu'êtes riche dit-elle Ca vous tiendrait compagnie il vaut plus de trente francs c't oiseau là Vous le revendrez toujours ben vingt à vingt-cinq

Quatre francs mesdames quatre francs répétait l'homme Il chante vêpres et prêche comme M le curé C'est un phénomène un miracle

La Patin ajouta cinquante centimes et on lui remit dans une petite cage la bête au nez crochu qu'elle emporta

Solution

✓ *Ponctuation rétablie.*

« Juste en ce moment, on adjugeait un perroquet, un perroquet vert à tête bleue, qui regardait tout ce monde d'un air mécontent et inquiet.

– Trois francs ! criait le vendeur ; un oiseau qui parle comme un avocat, trois francs !

Une amie de Patin lui poussa le coude :

– Vous devriez acheter ça, vous qu'êtes riche, dit-elle. Ça vous tiendrait compagnie ; il vaut plus de trente francs, c't oiseau là. Vous le revendrez toujours ben vingt à vingt-cinq !

– Quatre francs ! mesdames, quatre francs ! répétait l'homme. Il chante vêpres et prêche comme M. le curé. C'est un phénomène... un miracle !

La Patin ajouta cinquante centimes, et on lui remit, dans une petite cage, la bête au nez crochu, qu'elle emporta. » (G. de Maupassant)

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

Ma et M'a, Ta et T'a

« Ma » et « ta » peuvent se remplacer par « sa ».

« **Ma** voiture ne rentre pas facilement dans le garage. » > « Sa voiture... » / « **Ta** bicyclette est sur le perron. » > « Sa bicyclette... ».

Même et Mêmes

Écrivez « **mêmes** » quand vous le trouvez placé *immédiatement* devant un nom *pluriel*.

« Les **mêmes causes** entraînent les mêmes effets. »

« **Mêmes** » peut aussi faire partie d'un pronom personnel composé *pluriel* auquel il se joint par un trait d'union.

« Les déserteurs **eux-mêmes** m'ont dit fuir les bombardements. »

Dans les autres cas, « même » est **invariable** et peut se remplacer par « aussi », « également ».

« Les aliments présentés à la reine, les gâteaux **même**, étaient empoisonnés. » > les gâteaux aussi...

Dans la phrase suivante, « même » n'est pas placé devant un nom, mais devant un adjectif.

« **Même** ardu, les problèmes doivent être résolus. » > Les problèmes, y compris les problèmes ardu (dont **également** les problèmes ardu), doivent être résolus. »

Quelle et Qu'elle

« Qu'elle » peut se remplacer par « qu'il ».

Quelle jolie chienne ! Tiens, voilà **qu'elle** aboie ! > Voilà **qu'il** aboie.

■ À noter

« Quel » s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Donc, pour une seule prononciation, quatre écritures possibles : « **Quel** dégât ! **Quels** dégâts ! **Quelle** merveille ! **Quelles** merveilles ! »

Quand, Quant et Qu'en

« **Quand** » peut se remplacer par « **lorsque** ».

Souvenez-vous de la cane normande qui, à Noël, revint de Caen pour passer à la casserole, avec force *cans cans*, tout en chantant : « Quand, quand, quand, / **Quand** j'appris la nouvelle / De cet enfantement... » > **Lorsque** j'appris la nouvelle.

« **Quant** » se rencontre dans les expressions « quant à », « quant aux ».

« **Quant à** moi, je m'en lave les mains ! » > En ce qui me concerne...

■ À noter

Une simple virgule peut séparer « quand » de « à » ou de « aux », et là il ne s'agit plus de l'expression *quant à, quant aux* : « Il marchait tranquillement **quand, au** détour du chemin... »

Dans tous les autres cas, on écrit « qu'en ».

« **Qu'en** est-il de ma dissertation ? **Qu'en** pensez-vous, professeur ? »

À vous de jouer

✓ Écrivez « même » selon l'orthographe qui convient.

Des fascicules de..... format. Conservez les..... idées..... les plus sages ne sont pas infaillibles. Ils ont les..... défauts, ils soutiennent les..... opinions. Ils s'attaquent.... au roi. La mort s'attaque aux rois...

✓ Écrivez « quel » selon l'orthographe qui convient.

..... est cette personne ?..... a été son attitude ?..... beau spectacle !..... étrange idée !..... cruauté ! À..... heure viendrez-vous ?..... temps fera-t-il ? Que la mer soit belle ou..... soit mauvaise, le marin doit partir..... que soit l'heure,..... soit matinale ou tardive, l'écrivain qu'une idée originale traverse, devrait la noter.

Solution

✓ « Même » selon l'orthographe qui convient.

Des fascicules de **même** format. Conservez les **mêmes** idées. **Même** les plus sages ne sont pas infaillibles. Ils ont les **mêmes** défauts, ils soutiennent les **mêmes** opinions. Ils s'attaquent **même** au roi. La mort s'attaque aux rois **même**.

✓ « Quel » selon l'orthographe qui convient.

Quelle est cette personne ? **Quelle** a été son attitude ? **Quel** beau spectacle ! **Quelle** étrange idée ! **Quelle** cruauté ! À **quelle** heure viendrez-vous ? **Quel** temps fera-t-il ? Que la mer soit belle ou **qu'elle** soit mauvaise, le marin doit partir. **Quelle** que soit l'heure, **qu'elle** soit matinale ou tardive, l'écrivain qu'une idée originale traverse, devrait la noter.

Vocabulaire

■ Histoire des mots (suite)

La Renaissance

Au XV^e siècle, ainsi qu'au début du XVI^e, le « français » attend une rénovation que l'on pressent dans les pays voisins, en Italie surtout, où s'épanouit une Renaissance basée sur l'imitation non servile des œuvres antiques.

Faut-il **latiniser** le français, à la façon du premier instituteur de Gargantua dont se moque Rabelais ? Ou bien faut-il, en acceptant l'évolution naturelle de la langue au cours des siècles précédents, lui conférer une vigueur nouvelle, un **épanouissement qui lui sera propre** et lui permettra de rivaliser, sur le plan littéraire, avec les autres langues européennes ?

Déjà Louis IX avait exigé qu'on écrive en français les Actes officiels du Royaume, mais François I^{er} impose le français comme langue officielle. L'invention par Gutenberg de la presse à imprimer (1434) et d'une encre qui permet l'impression des deux faces du papier (1441) donne un élan extraordinaire à l'*écrit* : on ne se contente plus des récits oraux, la vogue des livrets racontant des histoires édifiantes ou féeriques est surprenante, et Rabelais n'aura qu'à en reprendre quelques-unes avec sa verve prodigieuse pour créer son univers de bons géants.

Malgré cet essor, le français doit être « défendu » contre ceux même qui devraient le protéger : ces savants, parfois ces pédants, qui réintroduisent des mots et des tournures des auteurs anciens que l'on redécouvre, Cicéron, Virgile, Tite-Live. Il faut se battre pour que la langue ne soit pas envahie par du latin ou de l'italien à peine francisé.

■ La Pléiade

En 1549, un groupe de sept jeunes poètes, entraîné par Ronsard et Joachim du Bellay, prend le nom de Pléiade (du nom d'une constellation de sept étoiles !) et publie un manifeste de combat : ***Défense et illustration de la langue française***. Oui, on défend

le français, on dit qu'il pourra servir de support à des œuvres ambitieuses, on se propose de « l'illustrer » par des réussites exceptionnelles dans tous les genres poétiques : l'ode et même l'épopée. Ronsard s'y emploie, mais ses meilleures réussites seront dans la poésie lyrique : tout le monde connaît « *Mignonne allons voir...* » ou « *Quand vous serez bien vieille...* ».

Le mot d'ordre est d'imiter les Anciens, non de parler un charabia de grec ou de latin.

Deux forces antagonistes se manifestent donc : **imiter** / **piller**. Et il est parfois difficile de distinguer ce qui est à l'œuvre dans ce creuset.

En effet, malgré la belle déclaration d'indépendance, ou en raison de cette proclamation, des mots nouveaux continuent de se créer à partir du latin ou du grec par le jeu des *dérivations*, et l'utilisation des *préfixes* et des *suffixes* d'origine grecque, latine ou romane.

■ L'évolution de la langue (suite)

Mots « premiers » et mots « seconds »

Les mots simples ou **mots premiers**, d'origine latine ou empruntés à d'autres langues, ne forment qu'une faible partie du vocabulaire français.

Une multitude de mots se sont formés et se forment encore par la *combinaison de divers éléments*, on les appelle **mots seconds**. Les mots seconds se forment :

- soit en joignant deux mots français : *vin aigre* donne *vinaigre* ;
- soit en joignant deux éléments latins ou grecs : *frugivore* (qui mange des fruits), *autographe* (écrit par la personne elle-même) ;
- soit en ajoutant à un mot simple des particules qui le précèdent : **voir** > **prévoir** / **faire** > **défaire**, **refaire** ou qui le suivent : **mort** > **mortel** / **penser** > **pensif**.

Préfixes et suffixes

On appelle **préfixe** (*praefixum*, « placé avant ») une particule qui **précède** le nom.

dis dans dispos, disposer, disposition.

■ À noter

Signification de quelques préfixes : **ad** et **ar** > tendance vers... / **de** > privation de... / **in** > dans, à l'intérieur de... ou négation (sans) / **pre** > avant... / **re** > répétition de... / **trans** > au-delà de...

On appelle **suffixe** (*suffixum*, « placé dessous ou après ») une particule qui **suit** le mot.

aille, dans ferraille / **able**, dans blâmable, raisonnable.

■ À noter

Signification de quelques suffixes : **age** > résultat de... / **ure** > qualité, manière d'être de... / **ant** > faisant l'action de... / **ition** > action de... / **et** > diminutif / **ude** > état de... / **ion** > action de...

Un mot peut avoir plusieurs préfixes : *venir, revenir, redevenir*, ou plusieurs suffixes : *paix, paisible, paisiblement*.

Radical

Le radical est ce qui reste d'un mot quand on en sépare **un** préfixe ou **un** suffixe.

Le mot *nation* est le **radical** dans *nation-al* ; le mot *national* devient radical dans *national-isme*, dans *inter-national* ; et même *international* peut être considéré comme radical dans *international-isme*.

Racine

La racine est la forme la plus simple d'un radical.

Dans internationalisme, la racine est **nation**. / La particule **voc** est la racine dans vocal, vocalise, vocatif, vocation, convoquer, évoquer, invoquer, provoquer, révoquer, etc.

Une racine peut prendre différentes formes.

Sel, sal, sau sont trois formes d'une même racine dans sel, salin, salaire, sauce, saumure, saur. / De *lex, legem* (« la loi ») sont formées les racines **loi** dans loyal (formation populaire) et **leg** dans légal, légitime (formation savante).

La racine est l'élément commun à tous les mots d'une même « famille ».

Famille de mots

L'ensemble des mots formés par l'adjonction, à un mot simple, de préfixes ou de suffixes forme une famille de mots.

On peut retrouver dans les familles de mots les conséquences de la **double formation**, populaire et savante.

Ainsi la famille de fleur (du latin *florem*) comprend les deux séries :

- fleur, fleuret, fleurette, fleurir, fleuriste, fleurir, affleurer, effleurer... (série **populaire**) ;
- flore, floral, floréal, florin, floraison, florilège, déflorer, efflorescence... (série **savante**).

À vous de jouer

✓ Trouvez le **nom** dérivé du mot latin indiqué.

L'... cultive les champs (du latin *agrum*, champ).

L'... soigne les abeilles (du latin *apis*, abeille).

L'... cultive et soigne les arbres (du latin *arbor*, arbre).

L'... élève les oiseaux (du latin *avis*, oiseau).

L'... cultive et entretient les jardins (du latin *hortus*, jardin).

✓ Trouvez **l'adjectif** d'origine latine dérivé du nom indiqué, sachant que « je porte » se dit *fero* en latin.

Un conduit... amène et renouvelle l'air (latin *aer*)

Un terrain... contient de l'or (latin *aurum*)

Un appareil... distribue la chaleur (latin *calor*)

Le pin a pour fruits des cônes (latin *conus*), c'est un...

La fleur du colza a quatre pétales en forme de croix (latin *crux*), c'est une plante... mais ce tournevis qui porte quatre rayures en forme de croix est...

- ✓ Dans les mots suivants, distinguez le **radical**, le préfixe et le suffixe.
Exemple : Admettre > ad + **mett** + re.

Arrivage / clôture / couverture / croissant / décomposition / jardinet / inquiétude / prévision / recoudre / signature / transporter

- ✓ Dans la liste précédente choisissez quatre mots dont vous expliquerez le sens par l'étymologie.

- ✓ Donnez quelques mots de la famille de « sentir » en continuant les listes suivantes.

liste 1 : sentir, senteur...

liste 2 (avec différents préfixes) : assentiment, consentir...

Solution

- ✓ Le nom dérivé du mot latin.

L'**agriculteur** cultive les champs (*agrum*, champ).

L'**apiculteur** soigne les abeilles (*apis*, abeille).

L'**arboriculteur** cultive et soigne les arbres (*arbor*, arbre).

L'**aviculteur** élève les oiseaux (*avis*, oiseau).

L'**horticulteur** cultive et entretient les jardins (*hortus*, jardin).

- ✓ L'adjectif d'origine latine dérivé du nom indiqué.

Un conduit **aériefère** amène et renouvelle l'air (*aer*)

Un terrain **aurifère** contient de l'or (*aurum*)

Un appareil **calorifère** distribue la chaleur (*calor*)

Le pin a pour fruits des cônes (*conus*), c'est un **conifère**

La fleur du colza a quatre pétales en forme de croix (*crux*), c'est une plante **crucifère**, mais ce tournevis qui porte quatre rayures en forme de croix est **cruciforme**.

- ✓ Distinguer **radical**, préfixe et suffixe.

Arrivage > Ar + **riv** + age / clôture > **clôt** + ure / couverture > **couvert** + ure / croissant > **croi** + (ss)ant / décomposition > dé + **compos** + ition / jardinet > **jardin** + et / inquiétude > in + **quiet** + ude / prévision > pré + **vis** + ion / recoudre > re + **coud** + re / signature > **sign** + ature / transporter > trans + **porter**.

- ✓ Expliquer le sens de quatre mots par l'étymologie.

Jardinet : **petit** jardin (diminutif et).

Inquiétude : **état** de quelqu'un (suffixe *ude*) qui est **sans** (préfixe de négation) **tranquillité** (radical *quiet* = tranquille).

.../...

Prévision : **action** (suffixe *ion*) de **voir** (radical latin *vis*) à **l'avance** (préfixe *pre*).

Transporter : porter (radical), au-**delà** de l'endroit initial, **plus loin** (préfixe *trans*).

✓ *Quelques mots de la famille de « sentir ».*

liste 1 : sentir, senteur... sentiment, sentence, sentencieux, sentimental, sentimentalité, sentimentalement

liste 2 (avec différents préfixes) : assentiment, consentir... consentement, dissentiment, pressentir, pressentiment, ressentir, ressentiment

Vaugelas. Mais qui était Vaugelas ? (1585-1650)

Quand on sait que Molière veut d'abord **faire rire**, et qu'il introduit le nom d'une *célebrité*, dans une de ses comédies, on devine qu'il s'agit d'un personnage connu (nous dirions aujourd'hui « un *people* », de ceux qui « font la Une dans l'actualité ») et qui persiste à exister dans les générations suivantes.

C'est le cas de Vaugelas qui apparaît nommément dans *Les Femmes savantes* (1672), vingt-deux ans après sa disparition.

La grammaire, nous l'avons vu, est un **sujet en vogue** tout au long du siècle et le public qui se presse au théâtre de Molière a toujours entendu parler de ce grammairien, coqueluche des « beaux esprits ». Transporté de son époque à notre siècle, il ressemblerait fort à l'un de ces « experts », sans cesse convoqué à la télé pour y donner son avis. Vaugelas serait aujourd'hui la cible de plus d'un chansonnier, on le caricaturerait dans plus d'un *one man show* !

Quatre siècles après Molière, la bataille du français n'étant pas encore gagnée aux dires des alarmistes, le nom de Vaugelas se brandit de nouveau comme un étendard. En 1936, Maurice Grevisse, donnant à sa grammaire le titre de *Bon Usage*, s'y réfère implicitement.

■ Qui donc était Vaugelas ?

Un mondain, un courtisan ? Un écrivain à la mode ? Un véritable savant ? Une personnalité complexe, en tout cas, et dont l'opinion eut une grande influence sur l'évolution ultérieure de la langue française.

Sa grande œuvre porte un titre modeste : *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* (1647).

Elle est le fruit de longues observations. Doué d'un esprit subtil et d'un goût pour les belles Lettres, Vaugelas avait fait ses premières armes en matière littéraire à l'**Académie florimontane**, que son père, Antoine Favre, avait fondée à Annecy en 1606 avec Honoré d'Urfé et saint François de Sales (non encore « canonisé » à l'époque !) dans un but d'instruction et d'éducation.

À Paris le jeune homme s'attache au prince Gaston d'Orléans, et le suit dans ses nombreux déplacements.

Son nom est **Claude Favre, baron de Péroutes, seigneur de Vaugelas**. Connaissant l'espagnol et l'italien, il devient traducteur officiel à la cour de Louis XIII. On s'aperçoit vite de ses grandes connaissances en matière de langue française et sans qu'il ait encore rien écrit, il est nommé par Richelieu membre de l'**Académie française** qu'il venait de fonder. Vaugelas s'y occupe fort consciencieusement du célèbre **Dictionnaire** qui ne sera publié qu'en 1694. Le temps ne comptait guère, tous les articles étaient minutieusement discutés. À la même période, Vaugelas préparait ses fameuses *Remarques*.

■ Les remarques sur la langue française

L'objectif avoué de Vaugelas est de conformer le parler de tous ceux qui utilisent la langue au parler de ceux qui s'expriment le mieux.

Ce faisant, Vaugelas ne fait que reprendre la tâche entreprise par Malherbe, qui ne craignait pas en son temps de morigéner le roi Henri IV : « Quelque absolu que vous soyez, vous ne sauriez, Sire, ni abolir ni établir un mot, si l'**usage** ne l'autorise. »

Montrer le bon usage

La préface de son ouvrage décrit assez bien cette intention : « Mon dessein n'est pas de réformer notre langue, ni d'abolir des mots, ni d'en faire mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits et, s'il est douteux ou inconnu, de le faire connaître. [...] je ne prétends passer que pour un simple témoin qui dépose ce qu'il a vu et ouï. [...] Il est nécessaire d'expliquer ce que c'est que cet usage dont on parle tant et que tout le monde appelle *le roi* ou *le tyran*, *l'arbitre* ou le *maître des langues*. Car si ce n'est autre chose, comme quelques-uns se l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une nation dans le siège de son empire, ceux qui y sont nés ou élevés n'auront qu'à parler le langage de leur nourrice ou de leurs domestiques pour bien parler la langue de leur pays, et les provinciaux et les étrangers, pour le bien savoir, n'auront qu'à les imiter. Mais cette opinion [...] se réfute d'elle-même. [...] Il y a sans doute deux sortes d'usage, un bon et un mauvais. Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, et le bon au contraire est formé non pas de la pluralité mais de l'élite des voix, et c'est véritablement celui qu'on nomme le maître des langues, celui qu'il faut suivre pour bien parler et pour bien écrire [...] **Voici donc comment on définit le bon usage : c'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps.**

Quand je dis la Cour, j'y comprends les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le Prince réside qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à sa politesse. Il est certain que la Cour est comme un magasin d'où notre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées [...]. Toutefois, quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'est pas suffisante toute seule de servir de règle. Il faut que la Cour et les bons auteurs y concourent, et ce n'est que de cette conformité qui se trouve entre les deux que l'usage s'établit. »

Félicitations ! Vous avez déchiffré le texte de Vaugelas, bien qu'il ressemble fort aux passages que nous font lire les opticiens quand ils veulent changer nos lunettes : un texte difficile et à relire deux fois si l'on veut vraiment le comprendre.

Les Précieuses avaient-elles vraiment lu Vaugelas ? Pour beaucoup d'entre elles on ne saurait l'affirmer. Mais elles avaient retenu l'essentiel de ce qu'on en disait, et c'était déjà suffisant pour intéresser le public venu applaudir *Les Femmes savantes*.



Cinquième journée

Les adjectifs déterminatifs (suite)

Nous continuons notre exploration de la liste des adjectifs déterminatifs. Après les démonstratifs, les possessifs et les relatifs, voyons les **interrogatifs**, les **numéraux** et les **indéfinis**.

Rappelons que contrairement à l'adjectif **qualificatif** qui reflète une « qualité » ou manière d'être du substantif, l'adjectif **déterminatif** indique *différents types de rapports* entre les mots de la phrase.

■ Les adjectifs interrogatifs

Leur rôle

L'adjectif interrogatif détermine le nom en lui appliquant une question directe ou indirecte.

Si la question est directe, elle se matérialise par un point d'interrogation.

« **Quel** train prenez-vous ? » > interrogation directe. / « Il ne sait **quel** train prendre. » > interrogation indirecte.

Il n'existe qu'un seul adjectif interrogatif, en français : « Quel ». Cependant cet adjectif se décline en différentes formes suivant le genre et le nombre.

« **Quelle** robe mettez-vous ? / Il ne savait **quels** livres emporter. / **Quelles** dispositions faut-il prendre ? »

L'adjectif interrogatif peut traduire l'étonnement, l'admiration, la haine, toute une gamme de sentiments, comme autant de questions qu'on se pose à soi-même : il devient alors adjectif **exclamatif**.

« **Quelle** jolie robe ! » ou plus simplement : « **Quelle** robe ! »

Leur emploi

Qu'il soit interrogatif ou exclamatif, l'adjectif peut concerner :

- l'**identité** du nom auquel il se rapporte, sa nature ;

« Cet enfant... quel est-il ? de quel sang ? et de quelle tribu ? » (Racine, *Athalie*) / « Quel est ce bruit ? »

- une **qualité** de ce nom, qu'on voudrait voir préciser (adjectif interrogatif)

« Quels sont ces bruits sourds ? » (V. Hugo)

ou sur lequel on porte un jugement explicite ou implicite (adjectif exclamatif) ;

« Quel repas plantureux ! » ou « Quel repas ! »

- une **notion de quantité**, de grandeur mesurable ;

« Quelle longueur de ruban voulez-vous ? »

- une **notion de rang** ou de quantième (ordre des heures, des jours, des mois, des années).

« Quelle place avez-vous obtenue ? » / « À quelle heure partons-nous ? – À trois heures » (à la troisième heure).

Leur fonction grammaticale

Interrogatif ou exclamatif, cet adjectif est :

- **épithète**, s'il est rattaché directement au nom : « **Quelles** chaussures prenez-vous ? » Dans ce cas il précède le nom ;

- **attribut**, s'il est séparé du nom par le verbe « *Quelle était cette jeune fille ?* » Dans ce cas il précède le verbe.

À vous de jouer

✓ Vous avez le choix entre les formes « quel », « quelle », « quels », « quelles » de l'adjectif interrogatif / exclamatif. Utilisez celle qui convient.
 chaussures prendrez-vous ? / heure est-il ? / joli manteau ! /
 sont les résultats de l'élection ? / livre chois-tu ? / À sauce ce lapin sera-t-il préparé ?

Solution

✓ La forme qui convient.

Quelles chaussures prendrez-vous ? / **Quelle** heure est-il ? / **Quel** joli manteau ! / **Quels** sont les résultats de l'élection ? / **Quel** livre chois-tu ? /
 À **quelle** sauce ce lapin sera-t-il préparé ?

■ Les adjectifs numéraux

Leur rôle

Les adjectifs numéraux déterminent le nom auquel ils se rapportent en précisant :

- **soit le nombre** des êtres ou des objets désignés par le nom ;
- **soit le rang** qu'ils occupent dans une liste, exprimée ou sous-entendue.

Dans le premier cas il s'agit des adjectifs numéraux *cardinaux*, (c'est-à-dire « principaux » ou plus importants), dans le second cas des adjectifs numéraux *ordinaux*.

■ À noter

Il existe d'autres formes d'adjectif numéraux, comme les « multiplicatifs », (double, triple, quadruple) ou les « fractionnaires » (demi, tiers, quart, dixième).

Les adjectifs numéraux **cardinaux**, c'est-à-dire principaux, tirent leur nom du mot « cardinal » qui en latin **désigne le pivot d'une porte**, l'armature métallique qui à la fois soutient et permet l'ouverture de cette porte. Parmi les nombres, les cardinaux sont donc les fondamentaux.

■ Les adjectifs numéraux cardinaux

Le rôle spécifique des « cardinaux »

L'adjectif numéral cardinal marque le nombre, la quantité.

Commençons en nous donnant une délicieuse (?) impression de vertige : se pencher sur les nombres c'est comme se pencher en haut d'une falaise, ou sur un gouffre sans fond : les nombres n'ont pas de limite ! Les adjectifs numéraux non plus...

Formation des adjectif cardinaux

Jusqu'à « seize », un mot simple, venant du latin : un, deux, trois... quinze, seize. Pour les dizaines, un mot simple, jusqu'à « soixante » : vingt, trente, etc. Un mot simple pour « zéro », « cent », « mille ».

« Et “million” ? objectez-vous, n'est-ce pas un mot simple ? » Essayez d'utiliser « million » en adjectif : « J'ai vu *million* oiseaux, *million* étoiles dans le ciel. » Cela ne marche pas. « J'ai vu *un* million d'oiseaux, ou *deux*, ou *plusieurs* millions ».

■ À retenir

« **Million** » est un **nom commun** et pas un adjectif. Il en est de même pour « milliard » ou « trillion » qui prennent la marque du pluriel s'il y a lieu.

« Zéro » est plus un nom qu'un adjectif. On dit :

« Zéro faute » / « Depuis cette faillite, le bilan s'établit ainsi : **zéro euro, zéro centime** ! » / « À **zéro heure**, cette nuit, les cheminots se mettent en grève. »

Cependant, pour exprimer la négation totale, on emploie au lieu de « zéro » des mots comme « nul », « aucun », « pas un ».

« **Aucune** faute, dans ce beau texte, pas même une faute de goût ».

■ À noter

C'est le grammairien Vaugelas qui, au XVII^e siècle, a « condamné » des formes qui existaient dans le langage courant : **septante** pour soixante-dix, **octante**, **nonante**.

Nos amis belges et suisses ont résisté à cette condamnation et continuent à les utiliser, ainsi que de bons auteurs français parfois, pour donner à leur texte un parfum d'archaïsme. Dans *Le Bon Usage*, Grevisse cite en particulier : « Il [Jésus] ordonne de pardonner non pas jusqu'à sept fois, mais **septante fois sept fois**. » (Fr. Mauriac, *Vie de Jésus*)

Et les amateurs de mots croisés connaissent « **les Septante** », 70 interprètes qui, sur ordre de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte (III^e siècle av. J.-C.) traduisirent d'hébreu en grec les livres de l'*Ancien Testament*.

Qu'en est-il donc de la pratique courante, pour désigner les nombres après « seize » et au-delà de « soixante » ? Les nombres constitués de deux ou plusieurs mots, sont fabriqués :

- par *addition* : dix-neuf (dix **plus** neuf)
- par *multiplication* : quatre-vingts (quatre **fois** vingt)
- par *multiplication et addition* : trois cent vingt-sept. (Trois **fois** cent et vingt **plus** sept)

Orthographe des adjectifs numéraux cardinaux

La question des traits d'union

On met un trait d'union **entre les mots inférieurs à cent** sauf s'ils sont déjà joints par la conjonction « et » qui remplace le trait d'union : « quarante-deux », « vingt **et** un ».

On écrira donc : *soixante-dix* neuf / *dix-neuf* mille trois cent *vingt-sept* euros / *Cent deux* (supérieur à cent) / *douze cent* (supérieur à cent) / quatre-vingt-onze / quatre-vingt-un (inférieur à cent) / *soixante et onze* (le « et » remplace le trait d'union).

Règles d'accord

Le principe est simple : Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables.

Ce n'est pas surprenant : leur forme même indique le nombre. « Zéro » et « un » sont au singulier, tous les autres sont au pluriel. Inutile donc de leur ajouter un s.

Les **quatre** mousquetaires.

■ **À noter**

Ah ! des mains se lèvent... On objecte « quelques **uns** », « les **uns** et les autres », où le mot « un » prend un **s**. Que répondre ? Dans ce cas le mot « un » n'est **pas un adjectif numéral**, mais un pronom indéfini désignant une « individualité » peu déterminée.

Les adjectifs numéraux n'ont pas non plus de genre « masculin » ou de genre « féminin ».

Trois hommes, trois femmes > Pas de différence en ce qui concerne le nombre « trois ».

Cependant... la grammaire serait trop simple s'il n'existait pas quelques cas particuliers.

Cas particuliers

« **Un** » devient « une » quand il se rapporte à un nom féminin.

Vingt **et une** maisons. / À trois **heures une** (on pense à une minute). / Il a évité l'accident, mais c'était **moins une** (on pense à une chance, une éventualité). / Et **d'une** ! (on pense à une série, et on continuerait « et de deux ! et de trois ! »)
« Ce livre compte mille et une pages. À la page **un** on trouve le sommaire » > La règle c'est ici de prendre le cardinal invariable « un »... mais là encore une « attraction » s'opère avec le féminin, et l'on dira aussi bien : « À la page **une** ».

« **Vingt** » et « **cent** » prennent un **s** quand ils sont multipliés sans être suivis d'un autre nombre.

- Quatre-vingts euros (quatre fois vingt) / Mais : quatre-vingt-un euros (vingt sans **s**, et pourtant il y a un euro de plus !)
- Cent euros, deux cents euros.

■ **Attention**

Surveillons nos liaisons dans le langage parlé. N'imitons pas les ignorants qui parlent de « cent **z** euros » ou de « deux cents **t** euros » !

« **Millier** », « **million** », « **milliard** » sont des noms, et prennent un **s** au pluriel.

Mille, qui est un adjectif numéral cardinal **invariable**, ne prend un *s* que s'il désigne une unité de longueur (1 852 mètres) utilisée surtout dans la marine.

Ce pétrolier naviguait à trois **milles** des côtes bretonnes. > unité de longueur / Trois **mille** hommes, les dizaines de **mille**, l'an deux **mille** > adjectif numéral invariable.

■ Les adjectifs numéraux ordinaux

Le rôle spécifique des « ordinaux »

L'adjectif numéral *ordinal* exprime l'ordre, le rang.

« Sept fois les troupes de Josué firent le tour de Jéricho : au **premier** tour les trompettes sonnèrent, au **septième** tour les murailles tombèrent. »

Formation des adjectifs ordinaux

Sauf « premier » et « second », les adjectifs ordinaux sont formés à l'aide du suffixe **ième** qu'on ajoute au radical de l'adjectif cardinal correspondant.

Quatre > **quatrième**

Dans les adjectifs composés seul le dernier mot prend le suffixe.

Vingt-quatre > **vingt-quatrième**.

On garde le trait d'union ou la conjonction « et » qui le remplace.

Vingt **et** un > vingt **et** unième.

■ À noter

L'ajout du suffixe peut entraîner une modification orthographique : « cinq » entraîne « cinquième » (on ajoute un *u* après le *q*) / « neuf » entraîne « neuvième » (le *f* se transforme en *v*).

Quelques règles d'emploi et d'orthographe

Dans les adjectifs composés

On emploie **unième** seulement dans les adjectifs composés. Partout ailleurs on utilise la forme « premier ».

François I^{er} > François **Premier**.

« **Second** » ne s'emploie jamais dans les adjectifs composés : *le trente-deuxième étage*. Par contre, en dehors des adjectifs composés, « deuxième » et « second » sont utilisés indifféremment : *le deuxième jour, le second jour du mois*. Mais on s'accorde à dire que l'emploi de « second » suppose le plus souvent qu'il n'y aura pas de troisième.

Emploi des adjectifs cardinaux à la place des ordinaux

Sans doute pour « alléger », dire les choses plus rapidement, la forme en *ième* étant considérée comme lourde sur le plan stylistique, le cardinal remplace l'ordinal pour désigner :

- les souverains d'une dynastie, qui se succèdent à la suite du « premier » ;

François II (François **Deux**), Napoléon III (Napoléon **Trois**), Léon XIII (Léon **Treize**)

- les éléments d'un livre : tome, chapitre, page, et même « verset » pour les textes religieux ;

« Apocalypse, chapitre IV (**quatre**), verset XII (**douze**)... » et non « quatrième, douzième ».

- le temps qui passe et qu'on essaye de mesurer, à défaut de l'arrêter ;

Le couperet tomba, à **dix** heures **vingt-deux** minutes, ce 21 janvier 1793.

- le numéro d'une rue.

Sherlock Holmes, 221 b Baker Street » (**deux cent vingt et un**).

Règles d'accord des adjectifs ordinaux

L'adjectif ordinal s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Les **premiers** arrivés / Des **secondes** classes. Ou plus simplement : « Des secondes » (« secondes » devenant ici un véritable nom) / Le **second** était de quart sur la passerelle du Titanic. / Le **tiers** provisionnel. / Les trois **quarts** de la somme.

■ Réflexion sur les adjectifs numéraux

Existence de « produits dérivés »

Les adjectifs numéraux ont une grande importance dans le langage : rien d'étonnant donc qu'ils aient donné naissance à des *mots dérivés*, d'emploi courant.

« **Tiers** » et « **quart** » sont des noms ou des adjectifs fractionnaires.

Bien d'autres mots dérivent des nombres, ils sont formés à l'aide de suffixes.

- Suffixes en *ain, aine*.

Une **dizaine**, une **vingtaine**, atteindre la **trentaine** / Un **quatrain** : en poésie, groupe de quatre vers / Le vocabulaire religieux utilise ces formes venues d'un lointain passé : un « **trentain** » de messes pour les âmes du Purgatoire, une **neuvaine** à sainte Rita.

- Suffixes en *aire*.

Septuagénaire / Un **quadragénaire**, ou plus abruptement : un « quadra... » / Une prescription **trentenaire**.

Certains suffixes ont pris une valeur péjorative. Alors qu'autrefois le mot « **quarteron** » signifiait tout simplement *le quart d'un cent* (un quarteron d'œufs) il s'emploie aujourd'hui pour désigner un petit groupe de malfaisants : « un quarteron de conjurés ». (On se souvient de la diatribe du président De Gaulle contre les généraux « félons » d'Alger.)

■ Attention

Ne confondons pas « **décennie** », période de dix ans et « **décade** », période de dix jours. Penser au film de Claude Chabrol avec Orson Welles, *La Décade prodigieuse*, qui évoque à sa manière les dix jours mythiques de la création du monde, entreprise risquée (celle de Chabrol) dont les mauvaises langues disent que c'est son seul film raté (voir *Télérama* hors série : Le Guide du cinéma chez soi).

Les adjectifs numéraux sont-ils précis ?

Les adjectifs numéraux appartiennent à la science mathématique, au point que certains grammairiens leur assignaient une classe à part, différente des simples adjectifs.

En principe les adjectifs numéraux fournissent au discours humain les précisions chiffrées qui lui manquent. Parfois, cependant, on pourrait en douter :

« Quel temps fait-il ? Chaud ? Froid ?... — **Entre les deux...** »

Cet « entre les deux » n'apporte guère de clarté. Les adjectifs numéraux peuvent aussi exprimer *l'indécision* des jugements humains. « *Est-elle belle, est-elle laide ?... Entre les deux.* »

Par restriction ou par exagération, les adjectifs numéraux peuvent désigner une quantité **approximative** ou **indéterminée**.

« Passez dans mon bureau, j'ai **deux** mots à vous dire ! » > On se doute que l'entretien en comprendra davantage. / « Je te l'ai dit **mille** fois... » / Bien sûr on n'oublie pas le titre de Truffaut : « Les **quatre cents** coups ». / « Et **cent** fois dans mon cœur, le fer a repassé » s'amuse un humoriste, parodiant une tragédie classique.

■ À noter

Cette dernière citation est extraite de *Caracalla*, pièce parodique de Philippe Pinel dit Dumanoir (1806-1866), et Louis-François Nicolai dit Clairville (1811-1879). *Caracalla* fut, dit-on, jouée plusieurs fois à Compiègne devant Napoléon III qui s'en amusa beaucoup.

Les adjectifs *ordinaux* apportent aussi leur lot d'approximation. Si la « douzaine » reste précise, au point que certains (rares) commerçants ajoutent encore une huître, pour en fournir « treize à la douzaine », le mot « **vingtaine** » devient plus flou, par exemple dans l'expression « *une vingtaine de kilomètres* ».

Le sommet de l'approximation, qui voisine l'arnaque, est atteint lorsqu'une grande surface vous signale sa présence sur une route nationale... « à *cinq minutes* » : on peut espérer que les détecteurs de vitesse n'ont pas fleuri au bord de cette route !

Les adjectifs numéraux ne sont donc pas loin, parfois, des adjectifs « indéfinis ».

■ Les adjectifs indéfinis

Leur rôle

Peut-on « déterminer » d'une manière « indéterminée » ? Sans doute, puisque tel est le rôle des adjectifs indéfinis.

En fait, ces adjectifs sont loin d'être inutiles puisqu'ils apportent au langage humain toutes les nuances d'une *imprécision voulue*, une détermination vague et générale qui s'adapte parfaitement à notre communication avec autrui, dans de nombreuses occasions.

Leur « mission »

Les adjectifs indéfinis ont une *double mission*. Ils accompagnent le nom :

- soit pour indiquer une idée de quantité ou de qualité ;
- soit pour marquer l'identité, la ressemblance ou la différence.

« **Plusieurs** personnes possèdent les **mêmes** qualités, les **mêmes** défauts et bien d'**autres** encore ! »

Le mot « plusieurs » marque une idée de *quantité*, les mots « même » et « autres » indiquent *ressemblance* et *différence*.

Mais ces idées restent vagues, donc **indéfinies** : « *plusieurs personnes* »... le locuteur ne dit pas lesquelles. De même, il ne s'attarde pas à définir les qualités ou les défauts auxquels il fait allusion !

Leur caractéristique commune

Caractéristique grammaticale : les adjectifs indéfinis sont toujours rattachés à un nom qui les gouverne en genre et en nombre.

Dans l'exemple précédent, « personnes » gouverne « **plusieurs** », « qualités » gouverne « **mêmes** », « défauts » gouverne « **autres** ».

Adjectifs indéfinis marquant la quantité

Voici les principaux : *tout, aucun, nul, plusieurs, pas un, plus d'un, chaque, certain, maint, quelque*.

« **Tout** » et « **aucun** » semblent exclusifs (c'est « tout » ou « rien »).

Pourquoi donc les range-t-on parmi les « indéfinis », puisqu'ils sont parfaitement clairs ? Réponse : « Tous les hommes sont mortels », c'est vrai, mais cette généralité ne s'adresse à *aucun homme en particulier*. En ce sens cet adjectif reste « **indéfini** ». Et je peux toujours rêver d'être moi-même immortel...

« **Aucun** » et « **nul** » ne devraient, semble-t-il, jamais prendre la marque du pluriel. Mais s'ils s'accordent avec un nom qui n'a pas de singulier ?

« Aucuns frais, nulles funérailles », car frais et funérailles sont toujours au pluriel.

« **Pas un** » est nécessairement au singulier et l'on pourrait s'attendre à ce que « **plus d'un** » soit toujours au pluriel... Eh bien non, « plus d'un » entraîne aussi le singulier, justement en raison de son caractère **indéfini**, d'une certaine globalité qui n'est pas chiffrée et qu'on prend comme *un ensemble, un tout*.

Plus d'une personne **est** venue.

« **Chaque** » a une valeur « distributive ».

Chaque élève **a** son cahier. > Tout le monde a son cahier, chacun a le sien : on considère *un à un* les éléments de l'ensemble des élèves. « Chaque » est donc nécessairement au singulier, et se rapporte à un nom (ici : « élève »).

« Chaque » ne doit pas être confondu avec « **chacun** » qui, lui, est un pronom.

Chacun a le sien. > « Chacun » est sujet de « a », verbe avoir.

On ne peut donc les utiliser l'un pour l'autre.

Seuls les ignorants disent « *Ces livres coûtent 15 euros chaque.* » Ils coûtent *chacun* 15 euros.

« **Certains** » n'a une valeur quantitative qu'au pluriel.

J'aime certains objets, polis par les éléments, ne serait-ce qu'une pierre roulée par la mer.

Au singulier, « certain » prend une valeur indéterminée.

J'ai ramené certain caillou, vaguement sculpté, qu'on m'a dit être rare.

S'il a le sens « d'assuré », « certain » n'est pas adjectif indéfini, mais adjectif **qualificatif**.

Il est certain d'avoir raison.

« **Quelque** » (en un seul mot) s'emploie au singulier ou au pluriel.

- Au singulier, il signifie *un peu*, d'une quantité qu'on pourrait fractionner.

J'ai quelque argent... / Il a fait montre de quelque courage (d'un certain courage).

- Au pluriel, il désigne une petite quantité d'objets ou d'êtres divers.

Quelques personnes seulement sont venues. / J'ai quelques bonnes histoires à vous raconter.

Un certain nombre de formes composées ont valeur d'adjectifs indéfinis, marquant la quantité : *assez de / beaucoup de / trop de / une foule de / une masse de / un tas de*.

Adjectifs indéfinis marquant l'identité, la ressemblance, la différence

Voici les principaux : *même, tel, autre, quelconque*.

« **Même** », placé avant le nom exprime la *ressemblance*, le caractère identique.

Les **mêmes** attaques entraînent les mêmes ripostes. / À **mêmes** causes, **mêmes** effets.

Placé après le nom ou le pronom, « même » souligne ce nom ou ce pronom, le *renforce*, le met en relief.

La **nuît même** est enchanteresse. / Nous fabriquons **nous-mêmes** le miel que nous vendons.

« **Tel** » indique aussi la *ressemblance*, la similitude.

Ces grands cèdres du parc, **tels** ils étaient voilà vingt ans, **tels** je les vois aujourd'hui. / **Tel** père, **tel** fils.

« **Autre** » indique la *différence*, la dissemblance, ce qui n'est pas le même, ce qui est distinct.

Donnez-moi un **autre** stylo. / D'**autres** personnes vous le diront...

« **Quelconque** » possède une très forte valeur d'*indétermination*, d'identité diluée, puisqu'il signifie « n'importe lequel ». Il se place après le nom.

Donnez-lui une raison **quelconque**, n'importe laquelle. / Cherchez des prétextes **quelconques**, n'importe lesquels.

« Quelconque » peut revêtir le sens de « médiocre », mais il devient alors adjectif *qualificatif*.

Un roman très quelconque, vraiment banal. / Le mobilier est certes riche, mais la déco demeure quelconque.

Adjectifs indéfinis ou mots d'une autre nature ?

Des confusions possibles... à éviter.

Plusieurs des mots que nous venons d'étudier sous le nom d'« adjectifs indéfinis » peuvent avoir une *autre nature* selon le contexte : adjectif qualificatif / pronom / adverbe.

Adjectifs qualificatifs

Nous avons déjà vu le mot « **certain** » devenir adjectif qualificatif pour signifier « assuré ».

La nouvelle est sûre et **certaine**. > adjectif qualificatif, attribut du nom « nouvelle », dont il est séparé par le verbe « être ».

« **Nul** » peut être un qualificatif.

Des résultats *nuls*.

De même pour « **autre** » dans le sens de différent.

Autre est le point de vue du lecteur, *autre* celui de l'auteur. > deux attributs des noms « lecteur » et « auteur ».

Le mot « **tout** », très polyvalent, est adjectif qualificatif dans le sens de *entier, plein, complet, unique*.

J'ai veillé toute la nuit. > la nuit entière.

Pronoms

Certains termes indéfinis tiennent la place d'un nom et sont alors *sujet* ou *complément* dans la phrase.

Tout m'ennuie. / **Aucun** n'est encore arrivé. / Des romans ? j'en ai lu **plusieurs**. / **Nul** ne l'a vu.

Dans ces contextes, « tout », « aucun », « plusieurs », etc. sont des pronoms indéfinis.

Adverbes

La fonction de l'adverbe est de *modifier* le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe.

Il peut arriver que plusieurs termes que nous avons étudiés sous le nom « d'adjectifs indéfinis » jouent le rôle d'adverbes. Placés à côté de certains mots, ils en modifient le sens.

Il y a **quelque** soixante ans... > Le numéral *soixante* perd ici de sa précision, il est modifié dans le sens de « **environ** soixante ans ».

Dans cet exemple, nous voyons aussi que le mot « quelque » demeure au singulier... bien qu'il accompagne le mot soixante. « Quelque » est ici un adverbe, et comme tous les adverbes, il est **invariable**.

Même remarque pour les phrases suivantes où le mot « même » cesse d'être adjectif indéfini pour devenir *adverbe de manière invariable*. On peut hésiter cependant entre deux orthographes : « ses amis eux-mêmes » ou « ses amis même ».

« Sa femme, ses enfants, ses amis **même** se sont dévoués pour lui. » > L'adverbe « même » apporte à cette phrase une gradation qui porte sur le verbe « se sont dévoués ». / « Il lui lança des insultes et **même** le frappa. » > Il alla jusqu'à le frapper.

« **Tout** » est adverbe et invariable quand il signifie « entièrement, tout à fait ».

« Les infirmières **tout** de blanc vêtues » > entièrement vêtues de blanc.

Dans l'expression « **tout autre** », « tout » est adverbe s'il a le sens de « tout à fait », il est adjectif indéfini s'il signifie « n'importe quel » : « *C'est une tout autre affaire* » (une affaire entièrement différente).

À vous de jouer

✓ Remplacez les pointillés par l'expression qui convient : « aucun », « nul » ou « pas un » (en variant éventuellement le genre et le nombre).

Il a trouvé une place sans faire... démarche. / Il parle mieux qu'... orateur. / La servante ne touchait... gages. / Je vous l'affirme, sans réserve... / Une proposition... et non avenue.

✓ Même exercice avec « certain », « je ne sais quel », « quel que ».

Nous partons avec une..... crainte. / Dans..... circonstances, il faut savoir dire non. /..... que les secours viendraient, ils se sont montrés imprudents. / Des vapeurs montaient des cuisines avec je ne sais..... odeurs de brûlé. /..... fussent leur condition ou leur sexe, les invités étaient bienvenus.

✓ Même exercice avec « quelque », « quelconque ».

..... arguments que vous me fournissiez, je vous dirai non. /..... bonnes que soient vos raisons, vous ne convaincrez personne. /..... animal en chasse jetait son premier cri, dans la nuit tropicale. /..... menu larcin précède toujours des vols plus importants. / Cherchez des prétextes..... avant de vous éclipser de la cérémonie.

Solution

✓ « *Aucun* », « *nul* » ou « *pas un* » ?

Il a trouvé une place sans faire **aucune** démarche. / Il parle mieux **qu'aucun** orateur. / La servante ne touchait **aucuns** gages (*le mot « gages » étant toujours au pluriel au sens d'appointements, l'adjectif indéf. doit s'accorder.*) / Je vous l'affirme sans réserve **aucune**. / Une proposition **nulle** et non avenue.

✓ « *Certain* », « *je ne sais quel* » ou « *quel que* » ?

Nous partons avec une **certaine** crainte. / Dans **certaines** circonstances, il faut savoir dire non. / **Certains** que les secours viendraient, ils se sont montrés imprudents. / Des vapeurs montaient des cuisines avec **je ne sais quelles** odeurs de brûlé. / **Quels que** fussent leur condition ou leur sexe, les invités étaient bienvenus. (*« condition » est du féminin, « sexe » du masculin, « quels » se met au masculin.*)

✓ « *Quelque* », « *quelconque* » ?

Quelques arguments que vous me fournissiez, je vous dirai non. / **Quelque** bonnes que soient vos raisons, vous ne convaincrez personne. / **Quelque** animal en chasse jetait son premier cri dans la nuit tropicale. / **Quelque** menu larcin précède toujours des vols plus importants. / Cherchez des prétextes **quelconques** avant de vous éclipser de la cérémonie.

Généralités sur les pronoms - Les pronoms personnels

■ Généralités sur les pronoms

Leur rôle

Comme leur nom l'indique, les **pronoms** *tiennent la place du nom* (et parfois d'autres mots, adjectifs ou adverbes, que nous aurons l'occasion de signaler). *Les pronoms nous rendent d'inappréciables services*. S'il fallait s'en passer, notre langue serait encombrée d'une multitude de substantifs qui la rendraient vite incompréhensible. Imaginez ce que serait une conversation où il faudrait sans cesse utiliser le nom dont on vient de parler, le nom de la personne à qui l'on parle, et son propre nom... à la place du « je » si sympathique !

Origine des pronoms

On peut se faire une idée de l'origine des pronoms en pensant à l'emploi que nous faisons trop souvent de « substituts » au nom qui nous échappe, qui *fuit*, inopportunément et souvent obstinément notre mémoire. Ce procédé de « substitution » éclaire notre compréhension des pronoms, **mots-outils** indispensables à la langue.

D'éminents linguistes pensent même que l'usage du pronom a devancé celui du nom : « L'espèce de mot qui a dû se distinguer d'abord de tous les autres, écrit M. Bréal, c'est selon nous, le pronom. Je crois cette catégorie plus primitive que celle du substantif. » (*Essai de sémantique*. Cité par Grévisse, *Le Bon Usage*, dans son chapitre du Pronom)

■ À noter

La « **sémantique** » est l'étude des éléments du langage considérés dans leur signification, c'est-à-dire dans le rapport entre les signes écrits ou parlés et la réalité.

Rêvons un peu : aux premières pages de la Bible, il est dit que l'Homme a dû **nommer** tous les êtres vivants ou inanimés avant de les **dominer** (Genèse, chap. 2, versets 19 et 20). Il s'agit là d'un travail considérable et l'on comprend qu'Adam et ses successeurs, qui avaient tout leur temps, aient pris quelques millénaires pour le réaliser. Il semblerait même que le travail ne soit pas fini, car on découvre sans cesse de nouvelles espèces ou de nouveaux phénomènes qui ne sont pas répertoriés. Comme on dit, la science n'a pas formulé son « dernier mot ». Pour « désigner la réalité », en particulier la réalité qui se présentait à eux de façon inopinée, les premiers hommes ont dû utiliser ce que nous appellerions des pronoms **démonstratifs** : « cette chose-là », « cet animal-là ». Mais leur principal souci étant d'établir des contacts *entre eux* dans les communautés primitives, ce furent sans doute les « pronoms **personnels** » qui furent mis en place les premiers. L'auteur (génial) de *Tarzan* en a eu l'intuition, avec la scène extraordinaire que nous avons tous en mémoire ; « *Moi, Tarzan, Toi, Jane* ».

Catégories de pronoms

On distingue six catégories de pronoms.

1. Les **pronoms personnels**, qui se substituent au nom qu'ils désignent, en précisant la personne qui parle, celle à qui l'on parle, celle de qui l'on parle ou la chose dont on parle : « **Moi**, *Tarzan, etc.* », « *L'éléphanteau affamé, je **lui** ai donné à manger.* »
2. Les **pronoms possessifs**, qui se substituent au nom qu'ils désignent en précisant à qui il appartient : « *Ce couteau, c'est **le mien**, cette écuelle c'est **la tienne** !* »
3. Les **pronoms démonstratifs**, qui se substituent au nom qu'ils désignent, en le montrant : « *Le plus gros des mam-mouths : **celui-là** !* »
4. Les **pronoms relatifs**, qui se substituent au nom dont on vient de parler dans une proposition précédente de la même phrase : « *Le gros mammoth **qui** déracine un arbre et **dont** les pieds gigantesques écrasent notre cabane* ».
5. Les **pronoms interrogatifs**, qui se substituent au nom de la personne ou de l'être sur lequel on cherche une information : « *Parmi ces animaux, lequel est le plus dangereux ?* »
6. Les **pronoms indéfinis**, qui se substituent au nom qu'ils désignent, mais d'une façon vague, peu précise, mal définie : « *Les premiers troupeaux sont passés, **d'autres** viendront.* »

Comme on peut le constater, tous ces pronoms rappellent le nom, chacun à sa manière particulière, dans une fonction bien précise, éminemment **pratique**. Grâce à ces pronoms le langage acquiert une fluidité, une efficacité qui nous sont toujours indispensables.

■ Caractéristiques communes à tous les pronoms

Mots remplacés par le pronom

Le pronom ne remplace pas seulement le nom, il peut aussi remplacer un autre pronom, un adjectif, un verbe, voire l'ensemble d'une proposition.

« **Toi** et **moi**, **nous** savons bien ce que valent ces calomnies. » > Le pronom « nous » remplace les pronoms « toi et moi ». / « **Intelligent**, certes, il l'était... » > Le pronom « l' » remplace l'adjectif « intelligent ». En effet pourquoi le répéter deux fois ?

Le pronom peut même *remplacer un mot qui n'a pas été exprimé*. C'est le cas dans les verbes *impersonnels* : « **Il** pleut », « **il** vente ».

Mais également avec les *pronoms indéfinis*.

« **Quelqu'un** est venu. » > Quelqu'un, une personne dont on n'a pas encore parlé... / « **Rien** ne m'étonne. » > Rien, aucun événement dont on ait parlé jusqu'à présent...

Même constatation pour les *interrogatifs*.

De quoi s'agit-il ? / **Que** dites-vous ?

Genre et nombre des pronoms

■ À retenir

Le pronom est *neutre* dans les exemples précédents : verbes impersonnels, pronoms indéfinis ou interrogatifs.

Mais en règle générale le pronom prend *le genre et le nombre du mot qu'il remplace* : « Ces constructions sont délabrées, **elles** ont plus de quarante ans. »

S'il remplace plusieurs noms ou pronoms du même genre, le pronom prend leur genre et la marque du pluriel.

La *chambre* et la *cuisine* sont fraîches : **elles** sont situées au nord.

Si les mots sont de genre différent, le masculin l'emporte. (Machisme de la grammaire française !!).

Lui et *elle*, **ils** ne savaient que répondre.

Fonctions des pronoms

Le pronom est appelé à remplir, dans la phrase, les mêmes fonctions que le nom. Il peut être :

- sujet : « Nous sommes arrivés » ;
- attribut : « *Tu* n'es rien pour elle ! » > « rien », attribut de *tu* ;

- apposition : « *Frédéric*, lui, restait calme. » > « lui », apposition à *Frédéric* ;
- complément d'objet direct : « Je vous salue, Marie. » > « vous », COD de *salue* ;
- complément d'objet indirect : « Je me souviens de toi, vieux grognard ! » > « toi », COI de *souviens* ;
- complément circonstanciel : « Il est rentré chez lui. » > « lui », complément circonstanciel de *lieu* de *est rentré*. Il est rentré où ? Chez lui ;
- complément du nom : « Demain ce sera l'automne de la vie, aujourd'hui, c'en est le printemps ! » > Le pronom « en », mis pour « vie », est complément du nom *printemps* : le printemps de « en », le printemps de la vie ;
- complément du pronom : « À *chacun* de vous, une médaille bien méritée ! » > Le pronom « vous » est complément du pronom *chacun* ;
- complément d'adjectif : « Cette attitude est bien *digne* de lui ! » > Le pronom « lui » est complément de l'adjectif *digne* ;
- en apostrophe : « Mes amis, accourez, venez voir, tous ! » > Le pronom indéfini « tous », mis pour « amis », est ici en apostrophe.

■ Astuce

Pour vos analyses grammaticales, souvenez-vous des deux observations suivantes :

- « on » est toujours sujet, « autrui » est toujours complément : « **On** a toujours besoin d'un plus petit que soi », « Faites à **autrui** ce que vous voudriez qu'on vous fit » ;
 - les pronoms relatifs et interrogatifs ne sont jamais en apposition ou en apostrophe.
-

■ Les pronoms personnels

Leur rôle

Comme leur nom l'indique, c'est le rôle primordial des pronoms « personnels » : distinguer celui *qui parle* (le « locuteur ») de celui à *qui l'on parle* (« l'interlocuteur »), et de l'être ou de la chose *dont on parle*.

- La personne qui parle : « **Je** l'affirme bien haut, le responsable, c'est **moi**. » (première personne)
- La personne à qui l'on parle : « **Tu** exécuteras les ordres qu'on **te** donne ! » (deuxième personne)
- La personne ou la chose dont on parle : « **Il** doit exécuter les ordres qu'on **lui** donne » (troisième personne), « Le jardin est fleuri ; **il** est bien entretenu. »

Un pronom dit « personnel » de la 3^e personne peut désigner un animal ou une chose qui n'est **pas une personne**, au sens philosophique du mot « personne ».

Les pronoms personnels

	Singulier	Pluriel
1^{re} personne	je, me, moi	nous
2^e personne	tu, te, toi	vous
3^e personne	il, elle, lui, le, la, soi	ils, elles, eux, les, leur
	se, en, y	

Parfois les pronoms *s'élident* : **je** devient **j'** (J'aime), **moi** devient **m'**.

Leur genre et leur nombre

Les pronoms personnels suivent la règle générale des pronoms : ils sont neutres, masculins ou féminins, singuliers ou pluriels selon le genre et le nombre des noms qu'ils remplacent.

Dans le pluriel de politesse, « nous » et « vous » peuvent ne désigner qu'une seule personne.

Fermez la porte, je **vous** prie.

Le pronom « lui » peut désigner un nom masculin ou féminin.

Je l'ai dit à ma fille, je le **lui** ai répété mille fois. > Je l'ai répété à qui ? À lui, c'est-à-dire... à ma fille. « Lui » est bien ici du genre féminin.

« En » et « y » ne varient ni en genre, ni en nombre.

- Vous vouliez voir mon écurie et mon jardin : allez-**y** ! > *Y* remplace bien évidemment « écurie » (*féminin*) et « jardin » (*masculin*), les deux mots joints formant un *pluriel*.
- Voici des fruits et des fleurs, prenez-**en** ! > *En* remplace « fruits et fleurs ».

Leur fonction

Les pronoms personnels peuvent donc être selon les cas : *sujet*, *complément*, *attribut*, etc. Certains pronoms sont toujours sujets : « je », « tu », « il »... mais « elle » peut être complément : « *Je ne l'ai dit qu'à elle.* » Il faut donc, avant toute analyse grammaticale, se poser les questions courantes.

■ Remarques sur certains pronoms personnels

Formes toniques

Les formes « moi », « toi » et « soi » sont appelés formes « toniques » des pronoms personnels parce qu'elles sont souvent **accentuées** dans la prononciation. On les place habituellement *après le verbe* ou derrière une proposition : « *Comptez sur moi !* », « *Chacun pour soi* ».

Ces formes « toniques » doivent être obligatoirement employées :

- dans le cas d'une coordination : « **Toi et moi** » (titre d'un recueil de tendres poèmes, de Paul Géraudy), ou dans le cas d'une énumération : « *Le capitaine, le lieutenant et lui, pauvre trouffion, partirent gaillardement pour cette mission impossible.* »
- dans le cas d'une apostrophe : « **Toi, reste ici !** »
- dans le cas d'un comparatif : « *Je ris... c'est plus fort que moi !* »
- quand le verbe est à l'impératif : « *Lève-toi !* », « *Aime-moi.* » > On notera que « toi » et « moi » sont ici *après* le verbe, ce qui correspond à la règle habituelle. Par contre on dira : « *Ne m'accuse pas* », *me* (ou *m'*) étant avant le verbe ;
- quand le pronom personnel est antécédent d'un pronom relatif : « **Moi** qui vous parle, je pourrais en raconter pendant des heures. »... et non pas : « *Je qui vous parle* » ;

- pour mettre en valeur le pronom : « *C'est **toi** qui l'as voulu !* » > forme plus insistante que : « *Tu l'as voulu.* » Une autre façon de mettre en valeur le pronom est de le joindre à l'adjectif « **même** » : « *C'est toi-**même** qui l'as voulu.* »

Formes atones

Comparons les pronoms « se » et « soi ». « Se » est **atone**, « soi » est tonique, « se » s'emploie **avant** le verbe, « soi », après.

Les enfants **se** lavent les mains. / Il faut oser être **soi**.

On emploie « soi » pour remplacer un nom général ou indéterminé au singulier.

La gloire, **en soi**, n'est qu'une fumée ; une médaille, **en soi**, n'est qu'un colifichet. > On pourrait dire : « La gloire, en elle-même... une médaille en elle-même... »

On emploie également « soi » après un infinitif.

Ne *parler* que de **soi** fatigue les autres et les fait sourire.

« **Soi** » remplace « lui » dans certains cas, pour éviter une équivoque.

Un fils qui travaille pour son père travaille pour **soi**. > « travaille pour lui » prêterait à confusion : travaille-t-il pour son père ? Pour lui-même ?

■ À noter

Soi-disant est le vestige d'une ancienne construction grammaticale qui plaçait le participe présent derrière les formes toniques du pronom personnel. On peut remplacer « soi-disant » par « prétendu », en particulier lorsque l'expression ne s'applique pas à une personne pouvant *dire* elle-même ce qu'on lui attribue.

Formes réfléchies

Les pronoms « me », « te », « se », « nous », « vous », « soi » sont dits **réfléchis** quand, employés comme compléments, ils désignent *la même personne que le sujet*.

Je **me** blesse. > Je blesse **moi**. / Tu **te** nuis. > Tu nuis à **toi-même**.

Ne pas confondre ces formes réfléchies avec les verbes *toujours pronominaux*, comme « **se** repentir », « **s'en** aller », « **s'en**fuir », où les pronoms ne sont que de simples particules servant à conjuguer le verbe, et qui doivent s'analyser avec le verbe dont ils sont inséparables.

Le, la, les

Il ne faut pas confondre « le », « la », « les » **pronoms personnels** avec « le », « la », « les » **articles** :

- les articles sont suivis d'un nom : « **Les** jardiniers du parc travaillent autour du bassin. »
- les pronoms personnels accompagnent un verbe : « Je **les** regarde jardiner. »

Les pronoms personnels « le », « la », « les » s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils représentent, mais le pronom « le » peut être aussi du genre *neutre*, et s'emploie si le nom n'est pas déterminé.

« Êtes-vous pianiste ? Oui, je le suis. » > Si le nom semble plus déterminé : « Êtes-vous la pianiste qu'on attend pour le récital ? », on devrait répondre : « Oui, je la suis. » mais on utilisera plus souvent le neutre : « Oui, je le suis. »

En, y

« En » et « y » s'emploient, quand il s'agit *d'animaux* ou de *choses*, au lieu de « de lui », « d'elle », « à lui », « à elle », « d'eux », « d'elles ».

Si le parking vous convient vous pourrez **en** prendre possession à partir de juillet.

Il ne faut pas confondre les différentes fonctions de « en » : pronom, adverbe, préposition.

- « En » adverbe de lieu signifie « de là » : « Je suis allé à Paris, j'**en** viens. » > Je viens de là, de Paris.
- « En », préposition, placé devant un nom, signifie « dans » : « Le corbeau tenait **en** son bec un fromage. »
- Placé devant un participe présent, « en » est encore une préposition : « C'est **en** forgeant, qu'on devient forgeron. »

Il ne faut pas confondre les différentes fonctions de « y » :

- « y », pronom personnel, signifie « à lui », « à elle », « à eux », « à elles », « à cela » ;

Je ne l'ai pas encore fait, mais j'y pense. > Je pense à **cela**, à le faire.

- « y », adverbe de lieu, signifie « ici », « là ».

Nous passons nos vacances à Rome, nous **y** allons. > Nous allons **là**, à Rome.

« En » et « y » peuvent **accompagner un impératif**.

Donne-**m'en**. / Allons-**y**. / Garde-**t'en** bien ! / Écoute mes paroles, souviens-**t'en** !

■ Attention

On évitera les liaisons catastrophiques : « Donne-moi **z** en ».

Conseils pratiques

Pour analyser un pronom personnel on en indique la **nature**, la **personne**, le **genre** quand on le connaît, le **nombre** et la **fonction**. Exemples :

- **Elle** joue du piano. > *Elle* : pronom personnel 3^e personne du féminin singulier, sujet de joue.
- Je **vous** écoute. > *Vous* : pronom personnel 2^e personne du pluriel, complément d'objet direct de écoute.
- Sandra a réussi son test : son père **n'en** est pas étonné. > *En* : pronom personnel, 3^e personne du neutre singulier, complément d'objet indirect de n'est pas étonné.
- Pensez-vous aux chansons du prochain spectacle ? **J'y** pense. > *Y* : pronom personnel, remplace chansons, 3^e personne du féminin pluriel, complément d'objet indirect de pense.
- Je **leur** ai dit d'apprendre **leur** partition. > *Premier* « leur » : pronom personnel, 3^e personne du neutre pluriel, complément d'objet indirect de ai dit. *Second* « leur » : adjectif possessif, détermine partition, féminin singulier.

À vous de jouer

✓ Analyser les mots en gras.

1. **Je** reste à la salle d'attente, si le train arrive, **tu me le** diras.
2. Ce que **tu** te goures ! Ces lettres d'amour ne sont pas à **moi, elles** ont été envoyées à mon frère, **je les lui** retournerai.
3. Amusez les gens par des histoires, faites-**les** rire, et vous serez **leur** ami.

✓ Remplacez les pointillés par le mot ou l'expression qui convient.

« L'État, c'est.... » disait Louis.... / Êtes-vous malade ? Je.... suis. / Êtes-vous la malade que le médecin doit voir ? Je.... suis. / Beaucoup de promesses : autant.... emporte le vent ! / Te faut-il ce livre ? Oui, il me.... faut. / Te faut-il cette clef ? Oui, il me.... faut. / Te faut-il ces pantalons ? Certes, il me.... faut. / Les biens.... appartenant.... appartiennent aussi. / Je vous.... donne en mille. / Madame de Rocquencourt adorait.... fils qui..... rendait bien : on a quantité de lettres à.... adressées, par le marquis, quand il était jeune homme. / Pourquoi raconter aux autres ce qui n'a de sens que pour.... ? / Elle entendait le vieillard grommeler à part.... / Tels étaient les..... « arguments » de ce prétendu avocat.

Solution

✓ Analyse des mots en gras.

1. **Je** : pronom personnel, 1^{re} personne du singulier. Sujet de « reste ». / **Tu** : pronom personnel. 2^e personne du singulier. Sujet de « diras ». / **Me** : pronom personnel. 1^{re} personne du singulier. Complément d'objet indirect (COI) de « diras ». / **Le** : pronom personnel, 3^e personne du neutre singulier. Complément d'objet direct (COD) de « diras ».
2. **Tu** : pronom personnel. 2^e personne du singulier. Sujet de « goures ». / **Te** : pronom personnel. 2^e personne du singulier. COD de « goures » (pronom réfléchi). / **Moi** : pronom personnel. 1^{re} personne du singulier. COI de « sont ». / **Elles** : pronom personnel. Mis pour « lettres ». 3^e personne du féminin pluriel. Sujet de « ont été envoyées ». / **Je** : pronom personnel. 1^{re} personne du singulier. Sujet de « retournerai ». / **Les** : pronom personnel. Mis pour « lettres ». 3^e personne du féminin pluriel. COD de « retournerai ». / **Lui** : pronom personnel. Mis pour « mon frère ». 3^e personne du singulier. COI de « retournerai ».
3. **Les** : pronom personnel. Mis pour « gens ». 3^e personne du masculin pluriel. COD de « faites rire ». / **Leur** : adjectif possessif. Détermine « ami ». Masculin singulier.

✓ Remplacer les pointillés.

« L'État, c'est **moi** », disait Louis **XIV**. / Êtes-vous malade ? Je **le** suis. / Êtes-vous la malade que le médecin doit voir ? Je **la** suis. / Beaucoup de promesses : autant **en** emporte le vent ! / Te faut-il ce livre ? Oui, il me **le** faut. / Te faut-il cette clef ? Oui, il me **la** faut. / Te faut-il ces pantalons ? Certes, il me **les** faut. / Les biens **m'appartenant t'appartiennent** aussi. / Je vous **le** donne en mille. / « Madame de Rocquencourt adorait **son** fils qui **le lui** rendait bien : on a quantité de lettres à **elle** adressées, par le marquis, quand il était jeune homme. » / Pourquoi raconter aux autres ce qui n'a de sens que pour **soi** ? / Elle entendait le vieillard grommeler à part **soi**. / Tels étaient les **soi-disant** « arguments » de ce prétendu avocat.

Orthographe

■ Les signes orthographiques (suite)

Les majuscules : ce qu'elles sont et... où les mettre

Tout le monde sait que l'alphabet français compte 26 lettres. Selon les proportions qu'on leur donne dans l'écriture, mais également selon le dessin qu'elles adoptent, on distingue les « minuscules » et les « majuscules ».

La calligraphie des majuscules était le grand art des Instituteurs d'autrefois. Les **M** élançaient leurs flammes sur le tableau noir tandis que les **B** et les **D** rivalisaient d'harmonieuses rondeurs.

L'écriture d'aujourd'hui se veut plus sobre, elle n'en continue pas moins de révéler, dit-on, le caractère de celui qui écrit. Quoi qu'il en soit, qui rédige un texte a tout intérêt à le présenter clairement, lisiblement, sans fioritures inutiles. Le bon usage des majuscules, sans être capital, peut donc se révéler très utile.

La question des majuscules est affaire complexe, riche d'exceptions et de cas particuliers. On peut toutefois s'en tenir aux remarques qui suivent.

On met une majuscule :

- aux noms propres ;

M. Dupont, la France, les Français, les Strasbourgeois.

■ Attention

Les particules « de » ou « d' » d'un nom propre ne portent pas de majuscule : « le général de Gaulle ».

- au premier mot d'une phrase, d'un vers, après un point ordinaire, après un point d'exclamation, d'interrogation ou de suspension, *quand il termine la phrase* ;

« Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau. Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau ! » (La Fontaine) > Pas de majuscule après « Hé ! » ni après « joli ! » car ces points d'exclamation ne terminent pas la phrase.

- aux noms qui désignent Dieu dans une religion ou une philosophie ;

L'Être suprême, Vishnou, le Bouddha, le Messie, l'Éternel, le Père, le Tout-Puissant, le Seigneur, la Providence.

Remarque : à ces noms on peut joindre ceux des divinités mythologiques (*Jupiter, Vénus...*) et les abstractions personnalisées par la poésie : *les Furies, l'Envie, la Conscience*, etc. ainsi que le nom des étoiles, des planètes, des constellations : *la Lune, la Terre* (prises comme des objets du Cosmos).

- aux noms de fêtes civiles ou religieuses ;

La fête de l'Armistice, la Toussaint, le Carême, le Ramadan.

- après l'ouverture des guillemets, pour n'importe quelle phrase qu'on cite ou qu'on rapporte.

Ma cousine m'a dit : « Cet été nous allons à la montagne. »

- après un tiret dans un dialogue.

« Vous n'avez pas de chance, dites-vous ?

– Bien sûr ! Chaque fois que je gagne au loto, il pleut ! » (Bon mot de calendrier...)

Remarques :

Quand on adresse un courrier à quelqu'un, il faut mettre une majuscule à Madame, Monsieur.

L'abréviation de « monsieur » est M. (Et non M^r, utilisé parfois pour Monseigneur). Autres abréviations : MM (messieurs), M^{me}, M^{lle}, M^{mes}, M^{lles}, M^e (pour Maître).

Les mots importants composant le titre d'un livre ou d'un film peuvent prendre une majuscule.

« La **Grande** Vadrouille ». / Cependant l'adjectif qui suit le nom n'en prend pas :
« Les Illusions **perdues** ».

Les noms de jours et de mois ne prennent pas de majuscule.

Ce **dimanche** 23 **mars** était le jour de Pâques.

L'adjectif prend une majuscule quand il est intimement joint au nom qu'il accompagne.

Charles le **Téméraire**, la ville de **Saint**-Cloud.

Mais pas de majuscule à « saint » quand cet adjectif qualifie le saint lui-même : « *On a chanté la légende de saint Nicolas* », « *Le martyre de saint Pierre* ».

À vous de jouer

✓ Rétablissez les majuscules, là où on les a omises.

« pour venir à bout des contradictions des évangiles – lesquels disent tantôt qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et tantôt que sera lié dans le ciel tout ce que le chef de l'église liera sur la terre – le grand thomas d'aquin, dans sa somme théologique, clef de voûte du moyen âge chrétien, a nettement tranché : « le droit divin n'abolit pas le droit humain » [...] ce qui signifie dans l'esprit de certains commentateurs que les indiens d'amérique ont un droit humain sur leurs terres, qu'ils en sont légitimement les propriétaires et qu'aucune décision pontificale ne peut les priver de ce droit, même au nom du christ.

c'est en ce sens que le grand vitoria – malheureusement décédé à l'époque de la controverse – lisait l'œuvre de saint thomas. comme l'ensemble des païens, disait-il dans son ouvrage *de indis*, publié en 1539, les habitants du nouveau monde possèdent très légitimement le sol qui les a vus naître, et bien entendu les fruits de ce sol. Le pape a confié aux espagnols la mission d'évangéliser les âmes ; il n'a pas pu – n'en ayant pas le pouvoir légitime – leur donner la domination matérielle sur les corps des hommes et sur les biens de la terre. »

(Jean-Claude Carrière, *La Controverse de Valladolid*)

Solution

✓ *Majuscules rétablies selon le texte original.*

« **Pour** venir à bout des contradictions des **Évangiles** – lesquels disent tantôt qu'il faut rendre à **César** ce qui est à **César**, et tantôt que sera lié dans le **Ciel** tout ce que le chef de **l'Église** liera sur la **Terre** – le grand **Thomas d'Aquin**, dans sa **Somme** théologique, clef de voûte du **Moyen Âge** chrétien, a nettement tranché : « le droit divin n'abolit pas le droit humain » [...] **Ce** qui signifie dans l'esprit de certains commentateurs que les **Indiens d'Amérique** ont un droit humain sur leurs terres, qu'ils en sont légitimement les propriétaires et qu'aucune décision pontificale ne peut les priver de ce droit, même au nom du **Christ**.

C'est en ce sens que le grand **Vitoria** – malheureusement décédé à l'époque de la controverse – lisait l'œuvre de saint **Thomas**. **Comme** l'ensemble des païens, disait-il dans son ouvrage *De Indis*, publié en 1539, les habitants du **Nouveau Monde** possèdent très légitimement le sol qui les a vus naître, et bien entendu les fruits de ce sol. Le pape a confié aux **Espagnols** la mission d'évangéliser les âmes ; il n'a pas pu – n'en ayant pas le pouvoir légitime – leur donner la domination matérielle sur les corps des hommes et sur les biens de la terre. »

(Jean-Claude Carrière, *La Controverse de Valladolid*)

■ Un mot réputé « d'orthographe difficile » : Tout

... vidons l'abcès en rappelant l'essentiel.

- « Tout » peut être **nom ou pronom**. Il est alors variable en genre et en nombre, il tient dans la phrase un rôle de substantif, sujet ou complément du verbe : « *Le tout est de réussir* », « *Tous sont venus* », « *Les fidèles lectrices ? Toutes ont réagi à notre enquête.* »

- « Tout » peut être **adjectif indéfini**. Variable en genre et en nombre, il est alors lié au nom qu'il détermine : « *Tout homme est faillible* », « *Toutes les roses de mon jardin ont fleuri pour toi.* »
- « Tout » peut être **adverbe**. En principe il est alors invariable, il signifie « tout à fait », « complètement » : « *Ce ruisseau coule tout doucement.* »

Attention

Bien qu'adverbe, « tout » varie en genre et en nombre quand l'adjectif féminin qui le suit commence par une consonne ou un *h* aspiré : « Cette fillette est toute triste, toute honteuse », « Ces fillettes sont toutes tristes, toutes honteuses. » On explique cette exception par une raison « d'euphonie », c'est-à-dire d'harmonie de sonorité : il ne serait pas agréable pour l'oreille d'entendre : « une fillette tout honteuse ».

À vous de jouer

✓ Dans les phrases suivantes, indiquez la nature du mot « tout ». Exemple : « **Toutes** (pronom) voulaient lui plaire. »

Que de jolis paysages ! Et **tous** sont déserts. / « Donnez à **tous**. Peut-être un jour **tous** vous rendront. » (V. Hugo) / Il fut applaudi par ses amis, **tous** vinrent le féliciter. / **Tous** nos plaisirs ne sont que vanité (Pascal) / **Tout** travail mérite son salaire, **toute** peine demande consolation.

Solution

✓ La nature du mot « tout ».

- Que de jolis paysages ! Et **tous** (pronom, tient la place de « paysages ») sont déserts.
- « Donnez à **tous** (sous-entendu *tous les hommes* : pronom ou nom). Peut-être un jour **tous** (pronom ou nom, sujet de « rendront ») vous rendront. » (V. Hugo)
- Il fut applaudi par ses amis, **tous** (pronom, tient la place de « amis », sujet de « vinrent ») vinrent le féliciter.
- « **Tous** (adjectif indéfini, détermine « plaisirs ») nos plaisirs ne sont que vanité. » (Pascal)
- **Tout** (adjectif indéfini, détermine « travail ») travail mérite son salaire, **toute** (adjectif indéfini, détermine « peine ») peine demande consolation.

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

Quelques et Quelque (invariable)

Voyez si vous pouvez remplacer « quelque » par « plusieurs ». Dans ce cas il faut évidemment un s à « quelques ».

J'ai **quelques** ennuis avec la grammaire.

Dans le cas contraire, « quelque » reste invariable. Il peut avoir deux sens :

1. le sens de « environ » ;

La gouttière de l'immeuble a **quelque** vingt mètres de haut. > Eh oui ! Dans ce cas il ne faut pas accorder « quelque » avec « vingt mètres », il reste invariable parce qu'il signifie « environ ».

2. le sens de « si » ou de « un certain, une certaine ».

– « Ces chasseurs **quelque** adroits tireurs qu'ils soient, n'auront pas ma peau » pensa le renard. > si adroits tireurs qu'ils soient. « Quelque », remplacé par « si », est adverbe et donc invariable.

– **Quelque** puissants que vous soyez, Seigneurs... / **Quelque** fort qu'ils crient, je reste sur mes positions.

Quelque et Quel que

« Quel que » s'écrit en deux mots **quand il est suivi du verbe être** ou d'un verbe similaire (paraître, sembler, devenir...), parfois précédé de *devoir* ou *pouvoir*.

« Quel » s'accorde avec le sujet du verbe : *quel que, quelle que, quels que, quelles que*.

« **Quels** que soient *nos voisins* de palier, il faut bien les saluer. » / « Il faut bien affronter certains dangers **quel** que doive être *le prix* de cette indépendance. »

À vous de jouer

✓ Dans les phrases suivantes, rétablissez les termes manquants (prononcés « **quelque** »).

... « Optimists » bien alignés, pointillaient la mer de leurs couleurs vives. À la jumelle on distinguait ... jeunes marins sanglés dans leur gilet, sous leur voile en trapèze. Maintenant la plage s'animait : pendant ... temps des

chevaux galopèrent sur le sable. ... minutes plus tard on vit se dresser le bras du moniteur, ... chevaux ralentirent, ... autres continuèrent sur leur lancée : ... chose me dit que les jeunes cavaliers n'avaient pas envie d'obéir. Les « Optimists », maintenant avaient viré de bord, ... uns se dirigeaient droit vers la plage, ... autres décrivaient une courbe gracieuse, on aurait dit ... collier de coquillages égrené sur la mer. Le soir venu, ... cent chalutiers, couronnés de mouettes, reviendront vers le port. À la nuit close, ... invisible pétrolier jettera son cri dans la brume. Il y a ... soixante ans un vaisseau perdu s'est éventré sur le récif, oui, à ... trois cents mètres d'ici. On en montre encore ... vestiges dont une hélice impressionnante qui pèse ... trois tonnes.

Solution

✓ *Les termes manquants.*

Quelques (plusieurs) « Optimists » bien alignés, pointillaient la mer de leurs couleurs vives. À la jumelle on distinguait **quelques** jeunes marins sanglés dans leur gilet, sous leur voile en trapèze. Maintenant la plage s'animait : pendant **quelque** temps (un certain temps) des chevaux galopèrent sur le sable. **Quelques** minutes plus tard on vit se dresser le bras du moniteur, **quelques** chevaux ralentirent, **quelques** autres continuèrent sur leur lancée : **quelque** chose (une certaine chose) me dit que les jeunes cavaliers n'avaient pas envie d'obéir. Les « Optimists », maintenant avaient viré de bord, **quelques-uns** (plusieurs) se dirigeaient droit vers la plage, **quelques** autres décrivaient une courbe gracieuse, on aurait dit **quelque** (un certain, une sorte de) collier de coquillages égrené sur la mer. Le soir venu, **quelque** (environ) cent chalutiers, couronnés de mouettes, reviendront vers le port. À la nuit close, **quelque** invisible pétrolier (un certain pétrolier) jettera son cri dans la brume. Il y a **quelque** (environ) soixante ans un vaisseau perdu s'est éventré sur le récif, oui, à **quelque** trois cents mètres d'ici. On en montre encore **quelques** (plusieurs) vestiges dont une hélice impressionnante qui pèse **quelque** trois tonnes.

Vocabulaire

■ Histoire des mots (suite)

Le français se fixe

Après l'efflorescence extraordinaire du XVI^e siècle, le déluge verbal de Rabelais, le « délire sacré » des poètes de la Pléiade, un besoin d'ordre commence à se faire sentir dans ce qui devient

« **littérature française** ». En effet rien n'est encore fixé, l'orthographe est fluctuante, les parlers sont encore très divers, l'Italie puis l'Espagne ont inondé la langue de mots nouveaux, et les savants ont cru bon d'en ajouter en construisant sur le latin de nombreux « doublets » de mots qui existaient déjà.

L'orthographe est incertaine. Un simple exemple : c'est le poète Marot qui invente la règle d'accord du participe passé conjugué avec « avoir ». Beaucoup d'étudiants lui en veulent encore aujourd'hui ! Mais, au XVI^e siècle, peu d'écrivains connaissent et appliquent cette règle...

Les parlers sont très divers. En raison de la poussée démographique, les campagnes se repeuplent... de gens qui ne parlent que le patois local ! Les érudits parlent au bas mot trois langues, leur patois natal, le latin d'Église et le français devenu langue officielle du royaume depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts (François I^{er}, 1539).

L'Italie rayonne sur l'Europe depuis plus d'un siècle : c'est là que la Renaissance a commencé. Depuis les guerres d'Italie, la Cour de France est éblouie, tout le beau monde parle italien, s'habille à la manière italienne. François I^{er} parle quatre ou cinq langues, dont naturellement l'italien, mais aussi l'espagnol.

« *Enfin Malherbe vint.* » On connaît cet hémistiche de Boileau, un siècle plus tard. Malherbe, c'est l'organisateur de la langue. On écoute ce maître à penser qui ne craint pas de s'adresser au roi : « *Quelque absolu que vous soyez, vous ne sauriez, Sire, ni abolir ni établir un mot, si l'usage ne l'autorise.* »

Or, le « **bon usage** », c'est Malherbe lui-même qui le détermine, avec une passion et une détermination qui ne lui font pas que des amis. Il veut que la langue française soit claire et précise. En grammaire, par exemple, il distingue les adjectifs des adverbes. Il rend obligatoire l'observation des règles de la syntaxe. En matière de vocabulaire il repousse l'enrichissement artificiel du français par l'emprunt aux langues anciennes ou étrangères. Il rejette les mots vieux, les mots vulgaires ou qui lui paraissent tels. Il s'attache surtout à préciser *le sens* des mots.

■ **À noter**

N'oublions cependant pas... que le grammairien Malherbe est d'abord un **poète**. Il est l'auteur de ces vers que certains estiment les plus beaux de la langue française :
« Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. »

■ **L'évolution de la langue (suite)**

Les trois formes de dérivation

À partir du latin ou de langues étrangères trois formes de dérivation ont été à l'œuvre pendant ce XVI^e siècle tumultueux sur le plan du langage. Le processus de dérivation a continué par la suite, mais avec modération.

1. Dérivation à l'aide de préfixes et suffixes

La dérivation proprement dite s'opère par un phénomène naturel que nous avons vu dans le chapitre précédent.

Un mot du langage courant devient le cœur d'un mot nouveau. Devant ce « radical », l'usage impose petit à petit une particule d'origine latine ou grecque (un **préfixe**) : le mot prend un sens particulier, qui vient enrichir le vocabulaire.

Ainsi le verbe « porter » se transforme en « apporter » > le préfixe **ap** vient du latin *ad* qui signifie « vers » ou « en direction de ».

Apportez-moi le journal. > c'est « Portez le journal jusqu'à moi. »

La particule **anté** ou **anti** signifie « avant », on la retrouve aujourd'hui dans le verbe « antidater ».

Un patriarche **antédiluvien** > c'est un patriarche qui vivait *avant* le déluge.

Placée derrière le radical, la particule s'appelle **suffixe**.

Une *petite* goutte devient une goutte**ette**. / L'artisan qui *forgeait* dans son atelier devient le forger**on**.

■ À noter

Certains suffixes diminuent ou adoucissent la force du mot auquel ils sont joints. Quelques poètes ont joué de cet « effet » qui nous paraît aujourd’hui bien démodé : « Âmelette Ronsardelette », petite âme d’un poète qui ne se prenait certes pas pour le dernier de la classe !

2. Dérivation par changement d’emploi

Une autre forme de dérivation consiste à donner à un mot un **nouvel emploi** en le faisant passer dans une autre catégorie grammaticale.

On peut former un nom propre à partir d’un nom commun.

Les noms propres « **Racine** », « **La Fontaine** » étaient d’abord des noms communs, tout comme « Le Havre », « Lille » (L’Isle).

Un adjectif peut donner un nom propre.

Vaillant, Rousseau.

Un nom propre peut donner un nom commun.

Le héros mythologique Dédale a donné son nom au labyrinthe qu’il avait construit. On dit aujourd’hui : un « **dédale** » de ruelles.

Un adjectif peut devenir un nom.

Le Beau, le Vrai, une circulaire, un invalide.

Un verbe à l’infinitif donne parfois un nom.

Il en a perdu le boire et le manger.

Un mot invariable, préposition ou adverbe, peut également se transformer en nom.

Le mieux, le dessus, le dedans.

3. Dérivation régressive

Au lieu de former un mot nouveau en ajoutant des éléments, la dérivation régressive le fait en *éliminant* la syllabe finale.

Elle forme des substantifs à partir de certains **verbes** : *accord* vient du verbe « accorder ».

On pourrait multiplier les exemples : *amas* de amasser, *accroc* de accrocher, *bris* de briser, *cri* de crier, *galop* de galoper, *refus* de refuser, *retour* de retourner, *train* de traîner, *visite* de visiter, *gain* de gagner, *bond* de bondir, *choix* de choisir, *fente* de fendre, etc.

Cette dérivation s'opère aussi à partir de **noms**, en supprimant le suffixe ou l'*e* muet final.

Ainsi, *bureaucrate* vient de bureaucratie, *diplomate* de diplomatie, *carrier* de carrière, *failli* de faillite, *médecin* de médecine.

À vous de jouer

- ✓ Certains mots ajoutent à leur radical des particules latines ou grecques. Donnez un ou plusieurs mots terminés par « fuge », « pare », « vore », et un ou plusieurs mots commencés par « hémo », « pyro ». Donnez le sens de la particule, latine ou grecque. Tirez-en le sens du mot complet.
- ✓ Soulignez les mots employés comme **noms** par changement d'emploi. Indiquez entre parenthèses la nature première de ce mot. Exemple : Pascal a dit « Le **moi** est haïssable. » (*moi* : pronom personnel)
 - Nous ne savons le tout de rien.
 - Montaigne a dit : « C'est le jouir et non le posséder qui nous rend heureux. »
 - Cet illustré est agréable à regarder.
 - Ce soir nous mangerons les restes.
 - La Fontaine a dit : « Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile. »
 - Ce propriétaire a de gros revenus.
 - Accusé, levez-vous !

Solution

- ✓ Dérivation à l'aide de préfixes et suffixes.
Mots terminés par :
 - **Fuge** > centrifuge, vermifuge (du latin : idée de fuite).
 - **Pare** > ovipare, vivipare (du latin : enfanter, mettre au monde... des œufs qui vont se développer ou des êtres déjà organisés).
 - **Vore** > carnivore, frugivore, granivore, herbivore, omnivore (du latin : avaler... de la viande, des fruits, des graines, de l'herbe, de tout ce qui peut se manger).

Mots commencés par :

- **Hémo**, préfixe grec qui désigne le sang > hémorragie, hémophilie.
- **Pyro**, préfixe grec qui désigne le feu > pyromane, pyrotechnique, pyrogravure, pyroscaphe (le pyroscaphe est le premier nom du bateau à vapeur).

✓ *Dérivation par changement d'emploi.*

- Nous ne savons **le tout** de rien. (tout, pronom indéfini, transformé en nom par l'article déterminatif, le)
- Montaigne a dit : « C'est **le jouir** et non **le posséder** qui nous rend heureux. » (jouir et posséder : infinitifs transformés en noms, donc « substantivés »)
- Cet *illustré* est agréable à regarder. (illustré, participe passé devenu nom commun)
- Ce soir nous mangerons les **restes**. (restes : le verbe rester a donné le nom commun)
- La Fontaine a dit : « Nous faisons cas du **beau**, nous méprisons **l'utile**. » (beau et utile sont à l'origine des adjectifs qualificatifs)
- Ce propriétaire a de gros **revenus**. (revenus, participe passé)
- **Accusé**, levez-vous ! (accusé, participe passé)

Les emprunts aux langues étrangères

Les guerres d'Italie au XVI^e siècle, en même temps qu'elles apportent en France des coutumes nouvelles, enrichissent notre langue de mots nouveaux qui désignent des réalités nouvelles dans une France qui s'ouvre à l'Europe de la Renaissance.

L'italien nous fournit :

- des termes de guerre : *arquebuse, arsenal, bataillon, escrime, infanterie, soldat*, etc.
- des termes d'architecture : *arcade, balcon, coupole, niche, pilastre*, etc.
- des termes de musique : *adagio, andante, opéra, solfège*, etc.
- des termes de marine : *boussole, galère, golfe, pilote*, etc.
- enfin, des mots de toutes catégories, de *bandit* à *polichinelle* et *poltron*.

L'espagnol est le second grand fournisseur de mots, des mots qui arrivent en France avec les produits des pays nouvellement découverts, **les Antilles, l'Amérique**. L'Espagne est le vecteur non seulement du vocabulaire amérindien, mais également de nombreux termes arabes.

- Viennent de l'espagnol : *casque, guitare, hâbleur, fanfaron*, etc.
- Viennent de l'amérindien (par l'intermédiaire de l'Espagne) : *avocat, cacao, chocolat, maïs, patate, quinquina, coca, caïman, condor, puma* etc. Le mot *ananas* nous a été transmis par le Portugal.

L'arabe nous a fourni, soit directement à l'époque des Croisades soit par l'intermédiaire de l'Espagne, des termes scientifiques : *alambic, alchimie, alcool, algèbre, arabesque* ainsi que des mots désignant des usages ou des objets orientaux : *babouche, burnous, fez, gazelle, harem, jarre, magasin, minaret, pastèque, sultan, talisman, timbale*, etc.

L'allemand, au XV^e siècle et pendant les guerres de religion au XVI^e, nous a donné des termes militaires : *bivouac, havresac, képi, sabre* et bien d'autres mots : *bière, blague, chenapan, choucroute, espiègle, huguenot*, etc.

Les dialectes parlés ou parfois écrits, en France, ont fourni leur lot de mots « du terroir » :

- de la langue d'oc viennent certains mots terminés en « ade » : *aubade, charade, muscade, pétarade* ;
- des provinces viennent : *badaud, barrique, brancard, cabestan*, etc.

■ **À noter**

Il faut attendre le XVIII^e siècle pour qu'arrivent en France des mots importés de **l'anglais**. Jusqu'à cette date, c'est le mouvement inverse qui se produit, ce sont *les mots français qui passent en anglais*.

Les « Vénérables » de Maurice Grevisse

Dans le site Internet déjà cité : « Maurice Grevisse, sa vie, son œuvre », par Josette Pratte, on trouve les précisions suivantes :

« Dans le bureau de Maurice Grevisse s'entassent dictionnaires et encyclopédies : Trévoux, Littré, Richelet, Furetière, Bescherelle, Nicot, qu'il appelle « ses vénérables » et qu'il garde, soigneusement rangés dans une armoire vitrée, avec quelques volumes de la Pléiade : Flaubert, Victor Hugo, Michelet. »

■ Différence entre dictionnaire et encyclopédie

Dans l'étymologie du mot « encyclopédie » on trouve la racine grecque de « cercle », cycle. Une encyclopédie se propose donc de faire le tour de toutes les connaissances humaines, et quand elle aborde l'un des domaines de cette connaissance universelle, d'en faire également le tour complet, d'en étudier tous les aspects.

On dit qu'au xv^e siècle, un florentin, Pic de la Mirandole, possédait ce savoir encyclopédique, pour avoir défriché lui-même toutes les connaissances de son temps. Il est vrai qu'à cette époque il était peut-être plus facile de tout connaître de *ce qu'on jugeait alors important*, c'est-à-dire la religion chrétienne et ses rapports avec la philosophie et les autres religions.

Quand, au xviii^e siècle, les « Philosophes » – Diderot, Voltaire, d'Alembert, d'Holbach – construiront ensemble le grand œuvre de **l'Encyclopédie**, ce sera un *travail d'équipe* rassemblant les compétences de nombreuses personnes qualifiées puisqu'on mènera l'enquête du savoir jusque dans les ateliers et les échoppes des artisans, allant jusqu'à dessiner minutieusement les outils et les machines. En même temps qu'un panorama des idées, l'Encyclopédie se voudra le répertoire explicatif de toutes les avancées techniques du temps.

■ Les dictionnaires

Le mot « dictionnaire » ne possède ni la même résonance, ni la même signification. Un « dictionnaire » est un recueil, souvent par ordre alphabétique, des *mots* d'une langue donnée. (Un

dictionnaire est dit « conceptuel » quand les mots sont rangés dans l'ordre des idées exprimées.) Un tel recueil était appelé autrefois « thesaurus », « trésor » d'une langue.

C'est parmi les auteurs de dictionnaires qu'on retrouve quelques-uns des « Vénérables » qui ont inspiré le travail de Maurice Grevisse. Classons-les selon leur date de parution.

Le dictionnaire de Robert Estienne (1539)

Bien que ne figurant pas dans la liste, c'est le plus ancien dictionnaire français, où le latin tenait une grande place. Dans la maison de Robert Estienne, comme chez la plupart des gens instruits, tout le monde parlait latin. Mais on ressentait le besoin d'une jonction entre les deux langues, et plus précisément entre le « français » des érudits fortement ancré sur les tournures latines, et le français parlé dans la rue.

Le dictionnaire français-latin d'Estienne eut un retentissement considérable et servit de modèle aux dictionnaires qui parurent ensuite, tel le *Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne* de Jean Nicot en 1606.

Le dictionnaire de Nicot (1606)

Avec le Nicot on passe d'un dictionnaire français-latin à un dictionnaire monolingue. Ce dictionnaire nous intéresse encore aujourd'hui, car il précise pour nous la signification de termes et d'expressions dont le sens a pu évoluer depuis la Renaissance. La disposition matérielle du texte, la présentation en « articles » qui se suivent, seront reprises par la suite, dans la majorité des « dictionnaires ».

Le dictionnaire de Richelet (1680)

Son dictionnaire se veut très riche, contenant des expressions « figurées et burlesques », et « les termes les plus communs des arts et des sciences ». Cependant, Richelet opère un tri : il rejette les mots qui sentent le terroir ou « le bon vieux temps » et qu'on aurait honte d'employer à la ville comme à la Cour, et le « burlesque » dont il fait mention se situe loin du « comique outré », et n'admet pas la trivialité.

Le dictionnaire de Furetière (1690)

Avec Furetière, c'est le branle-bas de combat. Furetière est en effet membre de l'Académie récemment fondée par Richelieu et dont la tâche première est de rédiger un « Dictionnaire ». Mais Furetière, par ailleurs poète et romancier, estime que le travail de l'Académie n'avance pas, que ses collègues prennent trop de temps pour choisir leurs mots et peaufiner leurs définitions qui ne lui conviennent guère. Il rédige donc en cachette son propre dictionnaire, beaucoup plus vite, et en publie des extraits qui déchaînent la colère des Académiciens, d'autant plus qu'il a parfois repris des éléments de leur travail !

Résultat : Furetière ne verra jamais l'édition de son dictionnaire, paru après sa mort, et... à l'étranger, à La Haye ! (Car les Académiciens avaient un privilège royal, donc le « monopole », pour publier leur propre dictionnaire à Paris.)

L'œuvre de Furetière est pourtant magistrale et fera l'objet de nombreuses rééditions, sous ce titre ambitieux : *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*. **À suivre...** Il reste en effet quelques « Vénérables » dans l'armoire vitrée de Maurice Grevisse.



Sixième journée

Pronoms démonstratifs, pronoms possessifs

■ Les pronoms démonstratifs

Rappelons ce que nous disions du pronom « en général » au chapitre précédent, que le pronom était peut-être l'élément primitif (et primordial) du langage à une époque où tous les substantifs n'avaient pas été encore imaginés, une époque où des animaux, des choses, des faits nouveaux se présentaient continuellement à la vue des premiers hommes : c'est le geste de « montrer » en émettant un son, qui attirait l'attention des autres chasseurs ou des autres « personnes » de la tribu.

- Pour les personnes, il y avait déjà les pronoms personnels – « moi », « toi », « je » – qui constituaient sans doute les premiers éléments d'une « conversation » primitive.
- Pour le spectacle sans cesse renouvelé du monde, avec ses surprises et ses innombrables dangers, il y avait les pronoms démonstratifs, « cela » qui marche, « ceci » : la forme immense, bruyante et menaçante qui se dirige vers « nous », etc.

Les pronoms démonstratifs sont donc les mots qui représentent un nom (le nom d'un être vivant ou inanimé, ou d'une idée), en l'accompagnant virtuellement d'un geste d'indication – le geste

n'étant pas obligatoire puisque le pronom est un fait de langage élaboré, qui a dépassé la gestuelle primitive, qu'on appelle « langage des signes ». Ils sont « démonstratifs » puisqu'ils tendent à montrer les êtres, les choses, les idées dont ils remplacent le nom.

Voyez ces deux voitures, la mienne est **celle-là**. / Prenez **ceci**. / Comment appelez-vous **cela** ? / Que dites-vous de **ça** ?

Ces pronoms ne perdent rien de leur valeur démonstrative en s'intellectualisant : « J'aime *ce* que vous dites, *ce* que vous êtes » signifie : « J'aime, non telle chose en particulier, mais *l'ensemble de ce que vous dites, de ce que vous êtes.* »

■ À noter

Le pronom « **ça** », en particulier, contraction de « cela » (ou peut-être monosyllabe primitive pour désigner le danger immédiat), a pris *une valeur inattendue* depuis que la princesse Marie Bonaparte, avec l'accord de Freud, a traduit par ce mot le neutre (*es* allemand) utilisé par le Maître de la psychanalyse, le « *ça* » désignant alors ces forces obscures qui s'agitent en nous, le « *peuple de démons* » que Baudelaire évoquait quelques années plus tôt, et qui « *ribote en nos cerveaux* ».

Formes des pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs adoptent des formes *simples* ou *composées*, ces dernières venant de l'adjonction d'un adverbe de lieu, « **ci** » pour désigner ce qui est **proche**, (= « ici ») et « **là** » pour désigner ce qui est **loin**.

On obtient donc le tableau suivant :

Les pronoms démonstratifs

	Formes simples	Formes composées	
Masculin singulier	celui	celui-ci	celui-là
Féminin singulier	celle	celle-ci	celle-là
Masculin pluriel	ceux	ceux-ci	ceux-là
Féminin pluriel	celles	celles-ci	celles-là
Neutre	ce	ceci	cela, ça

Valeur et emploi des formes simples

On emploie ces pronoms quand ils sont « déterminés » :

- soit par un complément : « celle *de Paul* » > « Je préfère ma voiture à celle *de Paul*. »
- soit par une proposition relative : « celle *que tu as achetée* » > « Je préfère ma voiture à celle *que tu as achetée*. »

Le pronom neutre « ce » est surtout employé comme antécédent du relatif.

Notre chef cuistot fait **ce** qu'il peut > Il peut quoi ? « qu' » mis pour « ce ». « Ce » est bien l'antécédent du pronom relatif « qu' ». / « Goûtez ici **ce** que vous ne goûterez jamais ailleurs. »

Pour rester dans les comparaisons culinaires, le pronom « ce » se cuisine à plusieurs sauces :

« Sur **ce** je m'en vais » signifie : « *Ayant dit ou ayant fait ce que j'avais à faire... je m'en vais.* » / « Hum, je sens la chair fraîche ! **Ce** disant, l'Ogre prit son couteau... ». « Ce disant » signifie : « *En même temps qu'il disait « Je sens la chair fraîche. »* »

« Ce » est **explétif** en de nombreux cas.

■ À noter

Rappelons le sens grammatical de « explétif » : est explétif un mot qui sert à garnir la phrase sans être nécessaire au sens. « Regardez-**moi** ce maladroit ! » > « Moi » est explétif.

– « Devenir un grand chef, **c'est** mon ambition. » > « c' » est explétif. Ici, le pronom « ce » (élide) résume, devant le verbe être le groupe de mots qui le précède : « devenir un grand chef ».

– « **C'est** un miracle que vous soyez là. » > « c' » (« ce », élide, explétif) annonce la proposition « que vous soyez là ». Cette proposition est le sujet réel du verbe être : *est* un miracle. Le « c' » n'est que le sujet apparent.

Explétif encore, dans certaines tournures où le pronom « ce » ou « c' » ne fait que renforcer l'expression d'une idée.

Ces petits soldats qui partent en chantant vers la boucherie héroïque, **c'est** brave, **c'est** naïf, **c'est** touchant ! / Ou la mamie qui bêtifie devant la merveille hurlante qu'on lui met dans les bras : « **C'est** i pas mignon, **c'est** i pas à croquer, ça, madame... »

« Ce » apparaît encore dans certaines expressions typiques de la langue qu'on appelle « **gallicismes** ».

■ **À noter**

Du latin *gallicus* (= gaulois), le gallicisme est une construction propre à la langue française, contraire aux règles ordinaires, mais autorisée par l'usage : « il **vient** de mourir », « si j'étais **que de** vous... ».

Les gallicismes les plus connus sont justement construits avec le pronom « ce ».

Est-**ce** que ? N'est-**ce** pas ? Qui est-**ce** qui ? Qu'est-**ce** que ? Qu'est-**ce** que **c'est** ?

Il ne faut pas confondre le pronom « ce » avec l'adjectif démonstratif « ce ».

- « Ce » est un pronom quand il accompagne un verbe ou précède un pronom relatif : « **Ce** sera **ce** que vous déciderez. » « Ce », pronom, n'est jamais suivi d'un nom (puisque'il est lui-même l'équivalent d'un nom).
- Suivi d'un nom, « Ce » est adjectif démonstratif, qui détermine ce nom : « **Ce** béret basque est très seyant, il vous donne l'air d'un américain à Paris. »

Valeur et emploi des formes composées

Les formes composées, comprenant un adverbe de lieu (« ci » pour ce qui est proche, « là » pour ce qui est loin) s'emploient en opposition pour distinguer deux êtres, deux groupes, deux objets.

S'opposent donc : *celui-ci* à *celui-là* ; *celle(s)-ci* à *celle(s)-là* ; *ceux-ci* à *ceux-là*. Et enfin les neutres : *ceci* s'oppose à *cela*, ou à *ça*, contraction de « cela ».

Ceci est acceptable, **cela** ne l'est pas. > Le démonstratif proche (*ceci*) s'oppose au démonstratif lointain (*cela*) pour désigner l'être le plus rapproché ou l'idée qu'on a évoquée en dernier lieu.

Une certaine forme d'opposition se retrouve dans les emplois suivants.

- On veut désigner fortement une personne ou un groupe : « *Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là* » (V. Hugo). « Celui-là », c'est-à-dire V. Hugo, s'oppose... à tous les autres.
- « *Ceux-là ont de la chance, ceux-là ont de l'argent !* »... par opposition à ceux qui n'en ont pas.

L'idée d'opposition disparaît dans certaines tournures.

- Quand « cela » ou « ça » remplace « ce » : « *Comme cela doit être agréable de...* » au lieu de « *Ce doit être agréable de...* », « *ça n'est pas étonnant qu'il ait changé d'avis.* » au lieu de « *ce n'est pas étonnant...* »
- Quand « cela » ou « ça » traduit un certain réflexe affectif (mépris ou tendresse) : « *Alors c'est ça, le fameux Monsieur Je-sais-tout, simplement ça !* », « *Un avocat, ça !* »
- Quand « cela » ou « ça » désigne une personne ou une chose qu'on ne veut pas ou qu'on ne peut pas nommer avec précision : « *Une forme ondulante et visqueuse... ça a brusquement glissé entre mes jambes, ça cherchait à s'enrouler... j'ai crié, je me suis réveillé* », « *Un point noir apparut à l'horizon, cela grandissait et approchait rapidement.* »
- Quand « cela » ou « ça » joue le rôle d'un sujet vague, indéterminé : « *Est-ce que ça marche, maintenant ?* », « *À travers les collines, ça sentait bon le romarin* », « *Quelle activité dans le groupe, cela colorie, cela découpe, cela colle, le décor sera bientôt prêt pour la fête !* »

■ Les pronoms possessifs

Définition

Remarque préliminaire : l'instinct de propriété est chevillé dans l'homme, comme dans tout être vivant, chacun défend (bec et ongles) son bien, ou ce qui lui paraît tel. « **Le mien** » **doit donc être l'un des pronoms le plus anciennement utilisé...** « Le

mien », l'équivalent de « ceci est à moi »... Entre autres références culturelles, nous avons tous en tête les premières lignes du discours de Rousseau sur « l'origine de l'inégalité parmi les hommes » : « *Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisait de dire "Ceci est à moi" et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile.* »

Il est à croire que les expressions « le mien » ou « ceci est à moi » remontent aux premières heures de l'humanité... avec les nuances tribales : « le nôtre » et « ceci est à nous », ce qui, toujours selon Rousseau et selon le bon sens, a entraîné toutes les guerres et tous les conflits.

Mais passons de la philosophie à la grammaire...

Le pronom possessif remplace un nom ou un pronom en y ajoutant une idée de possession.

Ce jardin est plus grand et mieux entretenu que **le mien**, que **le tien**, que **le sien**.

■ Attention

L'idée de « possession » doit être prise au sens large, d'autres rapports peuvent être marqués par le possessif, comme *l'objet d'une action* : « Depuis ton arrivée tout marche de travers, avec **la mienne** cela va changer. »

Les pronoms possessifs établissent donc **une relation** entre l'être ou l'objet désigné par le nom qu'ils remplacent et l'une des personnes grammaticales.

En donnant aux expressions « possesseur » et « objet possédé » ce sens élargi, on peut dire que tout pronom possessif renseigne sur un sujet dit « possesseur », et un objet dit « possédé ».

Forme des pronoms possessifs

Le « **possesseur** » peut être de la première personne grammaticale, de la seconde ou de la troisième. D'autre part, il peut y avoir un ou plusieurs possesseurs, ainsi qu'un ou plusieurs objets possédés.

Le genre et le nombre des objets possédés sont indiqués à l'aide des articles **le, la, les**. On peut donc établir un tableau tenant compte de ces éléments.

Les pronoms possessifs

Personne grammaticale		Un seul possesseur		Plusieurs possesseurs	
		<i>Un seul objet</i>	<i>Plusieurs objets</i>	<i>Un seul objet</i>	<i>Plusieurs objets</i>
1^{re} personne	masculin	le mien	les miens	le nôtre	les nôtres
	féminin	la mienne	les miennes	la nôtre	les nôtres
2^e personne	masculin	le tien	les tiens	le vôtre	les vôtres
	féminin	la tienne	les tiennes	la vôtre	les vôtres
3^e personne	masculin	le sien	les siens	le leur	les leurs
	féminin	la sienne	les siennes	la leur	les leurs

Quelques emplois particuliers

On emploie les formes plurielles au lieu du singulier par politesse, quand on remplace **tu** par **vous**.

Je vous ai donné mon opinion, et maintenant donnez-moi **la vôtre**.

Je peut être également remplacé par **nous** dans le pluriel de majesté ou de « modestie ».

Un monarque dira : « La sécurité de l'État et **la nôtre** justifient cette décision. » /
Un auteur : « On vous abreuve de conseils, nous ne prétendons pas y ajouter **les nôtres**, cependant... » > pluriel de (fausse) modestie.

Au masculin pluriel, les pronoms possessifs peuvent désigner les proches, les parents, les amis.

Il est plein d'attention pour **les siens** et débordant de morgue pour les autres... /
Serez-vous **des nôtres** à cette charmante soirée ?

Au masculin singulier, ils désignent le bien propre de chacun.

Dès cet instant je t'invite à distinguer soigneusement ce qui t'appartient et ce qui m'appartient, le **tien** et le **mien**. / Dans cette œuvre commune, chacun doit apporter du **sien**.

Au féminin pluriel, certaines expressions familières : « *Il a encore fait **des siennes** !* » désignent les fredaines habituelles d'un personnage.

■ **À noter**

Notre, votre, sans accent circonflexe et sans article sont des adjectifs possessifs, ils accompagnent un nom mais ne le remplacent pas. « *Nous aimons notre ville natale.* » > notre : adjectif possessif. Détermine le nom « ville ».

Le nôtre, le vôtre, pronoms possessifs, portent l'accent circonflexe et sont formés comme les autres pronoms possessifs à l'aide des articles *le, la, les*.

Les pronoms possessifs remplacent le nom et peuvent donc tenir les mêmes fonctions grammaticales que le nom.

Tu aimes ta ville natale, j'aime **la mienne**. > la mienne, complément d'objet direct de « aime ».

À vous de jouer

✓ Remplacez les pointillés par les mots qui conviennent. Exemple : « Je joins à ma lettre.... qu'a écrite mon frère » (celle).

Les immeubles, même.... possédés par des étrangers, sont régis par la loi française.

Il n'est pas de plus grands crimes que.... perpétrés contre un enfant.

Les riches ont leurs peines et les pauvres ont ...

Chacun a son travail, je fais.... tu fais....

Tel écrivain nous impose ses idées, tel autre se conforme aux....

« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les ... » (Parole attribuée à Arnaud Almaric, dans sa lutte contre les Cathares albigeois)

✓ Remplacez le nom entre parenthèses par son équivalent « pronom ».

Quelle cuisine préfères-tu ? (La cuisine) du pays basque ou (la cuisine) du pays nantais ?

En ce qui concerne mon sèche-linge, les explications de la notice sont moins claires que (les explications) du vendeur.

Sur la plage j'ai rencontré des copains, mais ce ne sont pas (les copains) de l'année dernière.

Urgent ! Il me faut faire une nouvelle carte d'identité, pour remplacer (la carte) que j'ai perdue.

Solution

✓ *Les mots qui conviennent.*

Les immeubles même **ceux** possédés par des étrangers, sont régis par la loi française.

Il n'est pas de plus grands crimes que **ceux** perpétrés contre un enfant.

Les riches ont leurs peines, les pauvres ont **les leurs**.

Chacun a son travail, je fais **le mien**, tu fais **le tien**.

Tel écrivain nous impose ses idées, tel autre se conforme aux **nôtres**. (« aux nôtres » = « à *les nôtres* ». L'expression « aux nôtres » est donc bien un pronom démonstratif.)

« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra **les siens** ! »

✓ *L'équivalent « pronom ».*

Quelle cuisine préfères-tu ? **Celle** du pays basque ou **celle** du pays nantais ?

En ce qui concerne mon sèche-linge, les explications de la notice sont moins claires que **celles** du vendeur.

Sur la plage j'ai rencontré des copains, mais ce ne sont pas **ceux** de l'année dernière.

Urgent ! Il me faut faire une nouvelle carte d'identité, pour remplacer **celle** que j'ai perdue.

Les pronoms relatifs et interrogatifs

■ Les pronoms relatifs

Définitions

On ne dira jamais assez le rôle éminemment *pratique* des **pronoms**, qui sont avant tout des « économiseurs » de vocabulaire.

Plutôt que de répéter inlassablement le nom de ce dont on parle, le langage humain use de subterfuges, de mots « outils », courts et pratiques, qui remplacent habilement le substantif.

Cet emploi se fait apprécier dans les phrases relativement longues, où les propositions s'enchaînent dans des unités complexes.

Retrouvons ce que nous disions des propositions au chapitre premier : « *une indépendante* se suffit à elle-même, *plusieurs indépendantes* peuvent marcher ensemble en se tenant par la main (reliées entre elles par une « coordination ») mais *une principale* est comme une mère de famille traînant une progéniture de « subordonnées ». La principale les tient par la main, l'outil qui relie la principale à une subordonnée a donc d'abord un rôle « conjonctif ».

■ **À noter**

Le mot « conjonctif » vient du latin *conjunctus*, et signifie : qui joint ensemble.

Le pronom relatif est l'un de ces outils conjonctifs, mais il a un rôle supplémentaire : il rappelle, il remplace le nom dont il va être question dans la subordonnée branchée sur la principale.

« La comtesse aimait ce jardin qui lui avait été donné par sa mère. » > La principale, c'est évidemment « La comtesse aimait ce jardin ». Mais la phrase continue, on en apprend davantage sur ce jardin : il lui avait été donné par sa mère. Le pronom « qui » remplace le mot « jardin » qu'on n'a pas besoin de répéter.

Le pronom relatif est un mot qui met en relation deux propositions en représentant dans celle où il se trouve un nom ou un pronom appartenant à l'autre. L'*antécédent* du pronom relatif est le nom ou le pronom qu'il remplace.

Précisions sur l'antécédent

L'antécédent peut être un nom, un pronom, parfois un adjectif, une expression numérale, voire toute une proposition.

- Un **nom** : c'est le cas le plus fréquent. Attention cependant ! Le nom doit être *déterminé*, c'est-à-dire précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif.

Ainsi on ne pourrait dire : « *Il demanda réparation qu'il n'obtint pas.* » Le mot réparation n'est pas déterminé. La forme acceptable est : « *Il demanda **une** réparation qu'il n'obtint pas.* »

■ Un **pronom**.

« Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera. » > Tel : pronom *indéfini*. / « Nous avons tous nos qualités, les vôtres qui sont éclatantes... » > Les vôtres, pronom *possessif*.

Attention cependant ! Si l'antécédent est un pronom *personnel*, celui-ci se met à la forme « tonique » : *moi, toi, soi, lui* au lieu de *je, tu, il*.

« Comptez sur moi, moi qui vous parle. »

■ Parfois un **adjectif**.

« Affamés que nous étions, nous nous précipitâmes sur la nourriture. »

■ Une **expression numérale**.

« Combien êtes-vous, Mousquetaires ? Nous étions trois, maintenant quatre, qui sommes prêts à vous défendre, Majesté ! » / « Plusieurs qui briguent cet emploi, n'ont pas la qualification requise. »

On notera que ces expressions numérales sont prises comme de véritables noms.

- Une **proposition entière** à condition que cette proposition soit représentée devant le pronom relatif par une expression comme « chose », « fait », ou « ce ».

« *Elle lui donna son numéro de téléphone, chose qu'elle ne faisait jamais* » ou « *ce qu'elle ne faisait jamais* » / « *Mélanie tira les moustaches du chat, fait qui ne se reproduisit plus car Mistigri punit la petite fille en la griffant* »

On observe que :

- l'antécédent n'est pas toujours exprimé ;

« Qui mange sans discernement grossit et se plaint de grossir. »

- on ne doit pas intercaler entre le pronom relatif et son antécédent un autre nom *qu'on pourrait prendre* pour le véritable antécédent ;

« La robe de la *comtesse* qui était légèrement fripée traînait sur la pelouse. » >
Qui pourrait penser que la comtesse était fripée ? Il convient cependant d'éviter l'équivoque ! « La robe légèrement fripée de la comtesse traînait sur la pelouse... »

- on peut trouver l'antécédent après le pronom relatif, c'est une « coquetterie » littéraire utilisée par certains auteurs, pour donner plus de piquant à la phrase.

« L'on vit, juste avant le dîner, qui se faufilait avec d'infinies précautions, *Hercule Poirot* surveillant le jardinier. »

Les différentes formes du pronom relatif

Les pronoms relatifs présentent des formes simples et des formes composées.

- Les formes simples (*qui, que, quoi, dont, où*) sont invariables : le féminin ou le pluriel de leur antécédent ne les affecte pas. « Les fleurs *que* je coupe... Les enfants *dont* je m'occupe... »
- Les formes composées sont les *avatars* d'un seul et même pronom : « lequel », et varient en genre et en nombre selon le féminin ou le pluriel de leur antécédent.

■ À noter

Avatar signifie « transformation », « métamorphose ». (Le terme vient de l'Inde où il désigne les différentes incarnations du Dieu Vichnou.) On l'emploie ici plus modestement pour désigner les transformations du pronom « lequel ».

Que devient le pronom « lequel » ? En voici les différentes formes composées :

- masculin singulier : *lequel, duquel, auquel* ;
- masculin pluriel : *lesquels, desquels, auxquels* ;
- féminin singulier : *laquelle, de laquelle, à laquelle* ;
- féminin pluriel : *lesquelles, desquelles, auxquelles*.

On comprend donc que le féminin ou le pluriel de l'antécédent se répercutent sur l'orthographe du pronom « lequel ».

Le pronom relatif « lequel » apparaît sous des formes diverses par un jeu de soudures et de combinaisons de différents éléments : **l'adjectif interrogatif** « quel », les **articles** « le, la, les », les **prépositions** « de, du, des, à, aux ». L'usage nous en est familier, mais c'est l'orthographe qui doit faire l'objet de notre vigilance : une étude et une mémorisation de la liste précédente n'est donc pas inutile...

Accord du pronom relatif

L'accord du pronom relatif avec son ou ses antécédents est évident dans le cas du pronom « lequel » et de ses avatars. Il apparaît moins avec « qui », « que », « quoi », « dont », « où » qui sont invariables : ils sont invariables, mais dans l'analyse grammaticale qu'on peut en faire *ils s'accordent avec leur antécédent*.

– « Femmes qui m'écoutez... » > « Qui » est à la deuxième personne du féminin pluriel, comme son antécédent « Femmes ». Seconde personne, parce qu'on s'adresse à elles : « Femmes, **vous** qui m'écoutez... » et parce que la suite de la phrase doit comporter un ou plusieurs verbes à l'impératif : « **faites** le bonheur de vos enfants, **nourrissez-les**, mais surtout **éduquez-les**. » Le sujet de ces verbes à l'impératif est à la seconde personne.

– « Paul et Virginie, qui étaient amoureux, ne voulaient jamais se quitter. » > « Qui » est masculin pluriel, parce qu'il se rapporte à deux noms propres de genre différent : le masculin l'emporte. Le verbe vouloir n'est pas à l'impératif, Paul et Virginie sont donc à la troisième personne, « qui » également.

Emploi des différents relatifs

Qui

Le pronom relatif « qui » s'emploie comme sujet ou comme complément.

- **Sujet**, il est utilisé *sans préposition*, et peut même ne pas avoir d'antécédent.

« Alors se produisit une illumination **qui** transforma le cours de mes pensées : Madeleine me trahissait... » > « Qui », sujet de « transforma ».

S'il n'est pas précédé d'une préposition, le pronom « qui » peut avoir un sens **distributif** et, s'il est répété, signifie alors *l'un, l'autre, un tel, tel autre...*

« Quelle diversité dans les goûts des enfants ! **Qui** aime les gâteaux, **qui** préfère les bonbons, **qui** réclame du chocolat, **qui** ne mangerait que des glaces... »

- **Complément**, il est *précédé d'une préposition* : à, de, pour, sans, etc. et ne s'applique qu'à des personnes ou des choses personnifiées.

« Je suis celui **à qui** vous avez prêté vingt euros hier. » > « Qui », complément d'objet indirect de « avez prêté »

Que

Le pronom relatif « que » n'est jamais sujet, il peut être complément d'objet direct, attribut, complément circonstanciel :

- **complément d'objet direct** : c'est l'emploi le plus courant ;

« Les étoiles **que** je contemple, me parlent de l'infini. » > Je contemple quoi ?
« Que », mis pour « étoiles ».

- **attribut** ;

« Je ne te crois pas, menteur **que** tu es ! » > La présence du verbe *être* fait du mot « que » l'attribut de « tu ». C'est le personnage à qui on s'adresse qui est menteur. Le mot « menteur » est l'antécédent de « que ».

- **complément circonstanciel** : pour marquer une circonstance de temps. Cet emploi est assez rare.

« Il y a dix ans **que** nous nous sommes rencontrés. » > « Que », mis pour « il y a dix ans », est le complément circonstanciel de temps de « nous nous sommes rencontrés ».

Quoi

Le pronom relatif « quoi » vient du latin *quid*, c'est la forme tonique de « que » (comme « moi » est la forme tonique de « me ») et il ne s'applique qu'à des choses.

« **Quoi** » est toujours précédé d'une préposition : *à, ce, sur, en...*

« Ce **à quoi** vous pensez », « Votre ennemi a **de quoi** vous réduire en miettes »,
« C'est **en quoi** vous vous trompez ! », « Prenez votre parapluie, **sans quoi** vous
reviendrez trempé. »

« **Quoi** » peut être complément d'objet indirect ou complément circonstanciel :

– **complément d'objet indirect** ;

« C'est bien ce **à quoi** je faisais allusion. »

– **complément circonstanciel** (de lieu, de temps, de cause...).

« Le moulin **vers quoi** je me dirige, domine la plaine de Valmy », « J'épluche les carottes, **après quoi** je les ferai cuire », « Agitez la main, **sans quoi** il ne vous remarquera pas, dans cette foule ! », « Les éléments fâcheux, conjoncture mauvaise, clientèle maussade, **contre quoi** je me bats, ne me découragent pas. »

Dont

À la différence des pronoms « qui », « que », « quoi », le pronom « dont » revêt souvent un **sens particulier** de *possession, de cause, de manière et même de matière*.

« L'artiste **dont** nous admirons les œuvres » > Idée de possession et de cause : l'artiste possède les œuvres qu'il a créées. / « Le marbre **dont** on fait les statues et les grands hommes » > Idée de matière.

L'antécédent du pronom relatif « dont » peut être une personne, un animal ou une chose.

« La *chatte* **dont** nous avons recueilli les petits » / « les *gendarmes* **dont** nous connaissons le capitaine », « les *paysages* **dont** nous avons admiré ensemble la grandeur et la sauvagerie ».

Mais s'il s'agit d'un nom de lieu, l'expression « **d'où** » sera souvent préférée : « *La ville d'où je viens* ».

« Dont » n'a jamais pour fonction d'être *sujet* ni complément d'*objet direct* d'un verbe. Cependant il est toujours **complément**, mais quel genre de complément ?

■ complément **de nom** ;

« Les prisonniers **dont** on nous a signalé la *conduite* irréprochable seront libérés plus tôt. » > « Dont », complément du nom « conduite ».

■ complément **d'adjectif** ;

« Laissons refroidir la vaisselle **dont** la machine est *pleine* » > « Dont », complément de l'adjectif « pleine ».

■ complément indirect **d'un verbe** ;

« Les critiques **dont** vous nous *faites* part ne sont plus justifiées. » > « Dont », complément d'objet indirect du verbe « faites part ».

■ complément **d'un adverbe** ;

« Les devoirs **dont** très peu ont la moyenne... » > Ici, « dont » est complément de « très peu », adverbe de quantité.

■ complément **d'une expression** numérale ou partitive.

« Ce soir vous m'avez présenté cent personnes **dont** *dix* m'ont intéressé, **dont** *plusieurs* m'ont plu, **dont** *l'une* m'a charmé... »

■ **Attention**

Le pronom « dont » comportant une idée possessive, on ne répète pas l'idée de possession. On ne dit pas : « *Le marin dont son bateau coule* ».

Où

De **sa nature**, le pronom relatif « où » est un adverbe de lieu.

« **Où** allez-vous ? » > Rappelons que l'adverbe est un mot invariable qui se place près du verbe, pour en modifier ou en *compléter* le sens. Dans cet exemple, « où » complète le verbe *aller*, en réclamant la précision du lieu.

« Où » devient *pronom relatif* quand il est précédé d'un nom ou d'un pronom qui lui sert d'antécédent. Il marque alors le lieu ou le temps, comme l'antécédent dont il tient la place.

« "Voilà l'un des châteaux **où** est mort Talleyrand", disait notre guide, le plus sérieusement du monde. » / « C'était du temps **où** les animaux parlaient entre eux. Ils le font encore quand nous ne sommes pas là, ajoutait notre guide. »

L'antécédent du pronom « où » ne peut pas être un nom de personne ou d'animal, mais seulement un nom désignant un lieu, un temps ou une situation.

« La *région* **où** j'habite », « *l'époque* **où** nous vivons », « *l'état* fiévreux **où** vous a jeté cette nouvelle ».

Un adverbe de lieu peut servir d'antécédent : « **Là où** ne sommes pas, là est le bonheur », « **Partout où** je trouverai des hommes, je me choisirai des amis. » (Montesquieu)

Mais l'antécédent du pronom « où » peut être une proposition démonstrative qui appelle une conclusion : « *D'où il vient...* », « *D'où il résulte...* », formules qu'affectionnent les mathématiciens et les détectives.

« **Où** » a pour **fonction** d'être complément circonstanciel de lieu ou de temps du verbe de la subordonnée.

- « Voilà le banc rustique **où** s'asseyait mon père. » (Lamartine) > « **Où** », pronom relatif ayant pour antécédent « banc », masculin singulier. Complément circonstanciel de *lieu* de « s'asseyait ».
- « À l'époque **où** nous nous sommes rencontrés il n'était pas interdit de fumer dans les lieux publics. » > « **Où** », pronom relatif ayant pour antécédent « époque », complément circonstanciel de *temps* de « nous nous sommes rencontrés ».

Lequel et ses composés

Le pronom relatif « lequel » s'applique indifféremment à une personne, un animal ou une chose.

« Me promenant à Bagatelle j'ai vu des roses rouges, **lesquelles** étaient les plus belles de toutes. »

Sa fonction peut être sujet ou complément d'objet indirect du verbe de la subordonnée (jamais COD).

Dans l'exemple précédent, « lesquelles » est le sujet de « étaient ».

Quand « lequel » est complément d'objet indirect, c'est qu'il est *lui-même précédé d'une préposition*.

« Les moulins à vent **contre** *lesquels* Don Quichotte s'élançait tête baissée ».

Quand faut-il employer le pronom relatif « lequel » ? Selon les cas, le pronom « lequel » (ou l'un de ses dérivés) peut-être d'emploi obligatoire, d'emploi simplement libre, ou d'emploi déconseillé.

On emploie obligatoirement « lequel » quand il est **impossible** d'employer le pronom « qui » ou le pronom « dont ». Cela peut se produire dans plusieurs cas :

– si l'on hésite sur l'antécédent ;

– « J'ai vu l'ami de ma sœur **qui** était malade. » > Qui était malade ? ma sœur ou son ami ? / « J'ai vu l'ami de ma sœur, **laquelle** était malade. » > Là, plus d'hésitation. Le pronom composé « lequel » étant variable en genre et en nombre, on ne peut se tromper.

– si le pronom « qui » ne peut pas s'employer ;

– Exemples de construction erronée : « Les canards **à qui** je vais porter leur pâtée », « Le troupeau de vaches **vers qui** je me dirige maintenant » > La construction correcte est : « Les canards **auxquels**... », « Le troupeau **vers lequel**... ». / À la rigueur on pourrait admettre « Les chevaux à l'oreille **de qui** je parle », parce que ces chevaux ont l'air d'être des humains.

– si le pronom « dont » ne peut pas s'employer.

– Exemple de construction erronée : « Les règlements **dont** il s'appuie sur le texte l'autorisent à porter plainte. » > La construction correcte est : « Les règlements sur le texte **desquels** il s'appuie l'autorisent à porter plainte. »

Quand il n'est pas obligatoire le pronom relatif « lequel » demeure d'emploi libre, mais on lui préfère souvent le relatif « qui », plus *léger* pour le style de la phrase.

On emploie « lequel » pour plus de clarté dans la phrase, afin d'indiquer que l'antécédent est pris *dans toute son extension*.

« On doit féliciter les sauveteurs, **lesquels** s'engagent dans de dangereuses expéditions pour récupérer les spéléologues perdus. » > Si l'on écrivait : « *On doit féliciter les sauveteurs qui s'engagent...* », on oublierait les sauveteurs qui pour une fois n'étaient pas au travail...

La langue juridique et administrative conserve traditionnellement l'emploi du pronom relatif « lequel ».

« Nous avons examiné les *requêtes* de plusieurs demandeurs d'asile, **lesquelles** nous parurent justifiées. »

À vous de jouer

✓ *Pour chaque pronom relatif, soulignez son antécédent. Indiquez ensuite le genre et le nombre du pronom relatif. Exemple : « L'homme qui rit » > Qui : masculin singulier.*

Les femmes qui pleurent. / La route par laquelle nous passons. / Il se conduit en homme politique qui veut charmer en gouvernant, ce qui ne va pas sans erreurs qui lui nuisent. / Nous avons tous nos peines, les nôtres qui sont lourdes, les vôtres qui paraissent plus légères, Dieu merci ! / « Celui qui règne dans les cieux... » (Bossuet) / Femmes de lettres, elles sont plusieurs qui se partagent un vaste lectorat. / Écrivaines, écrivains, ils sont peu qui accèdent à la notoriété. / Vous êtes deux qui briguez ce poste. / Enfiévrées qu'elles sont par leur réussite.

✓ *Dans les phrases suivantes remplacez les pointillés par le pronom adéquat ou une expression qui contient ce pronom.*

Les personnes je vous ai recommandé vous seront très utiles. / Je vous rends le disque vous m'avez prêté. / Auriez-vous oublié la commission je vous ai chargé ? / Vous les nantis vous plaignez tout le temps, pensez aux maux vous êtes exempts !

Solution

✓ *Pronom relatif et antécédent.*

Les **femmes qui** pleurent. > Qui : féminin pluriel.

La **route par laquelle** nous passons. > Par laquelle : féminin singulier.

Il se conduit en **homme politique qui** veut charmer en gouvernant, > Qui, masculin singulier.

ce qui ne va pas... > Qui, neutre singulier. L'antécédent « ce » tient la place de toute une proposition : « qui veut charmer en gouvernant ».

sans **erreurs qui** lui nuisent. > Qui, féminin pluriel.

Nous avons tous nos peines, **les nôtres qui** sont lourdes, > Qui, féminin pluriel.

les vôtres **qui** paraissent plus légères, Dieu merci ! > Qui, féminin pluriel.

Celui **qui** règne dans les cieux... > Qui, masculin singulier.

Femmes de lettres elles sont *plusieurs* **qui** se partagent un vaste lectorat. > Qui, féminin pluriel.

Écrivaines, écrivains, ils sont *peu* **qui** accèdent à la notoriété. > Qui, masculin pluriel. (Le masculin l'emporte sur le féminin.)

Vous êtes *deux* **qui** briguez ce poste. > Qui, neutre, pluriel.

Enfiévrées **qu'elles** étaient par leur réussite... > Que, féminin pluriel.

✓ *Le pronom qui convient.*

Les personnes **auxquelles** je vous ai recommandé vous seront très utiles. / Je vous rends le disque **que** vous m'avez prêté. / Auriez-vous oublié la commission **dont** je vous ai chargé ? / Vous les nantis **qui** vous plaignez tout le temps, pensez aux maux **dont** vous êtes exempts.

■ Les pronoms interrogatifs

La plupart des pronoms relatifs peuvent être placés au commencement d'une phrase. Ils servent alors à interroger, on les appelle « pronoms interrogatifs ».

« Qui frappe à la porte ? », « Que voulez-vous ? », « À quoi songes-tu ? », « Laquelle de ces cravates choisis-tu ? »

L'interrogation est le fondement du progrès humain. Rien d'étonnant donc que le langage ait fourbi depuis longtemps les outils de l'interrogation : *Quand ? Où ? Combien ? Pourquoi ? Comment ?* Etc. Ces outils se répartissent dans plusieurs classes grammaticales : conjonctions, adverbes, adjectifs, pronoms.

Sens et fonction du pronom interrogatif

N'oublions pas qu'au sens premier, étymologique, **le pronom remplace un nom**. Il faut donc que le pronom « interrogatif » porte son questionnement sur une personne ou une chose dont il annonce l'idée.

« **Qui** donc es-tu... **Que** me veux-tu, triste oiseau de passage ? » (A. de Musset)

L'interrogation peut être renforcée, comme dans l'exemple précédent (« *Qui donc* es-tu ? »), par l'addition de petits mots comme : *donc, diantre, diable, par hasard, ça, cela*.

« Que **diable** allait-il faire dans cette galère ? » (Molière)

L'interrogation peut être **directe** : « *Qui cherchez-vous ?* », **ou indirecte** : « *Je voudrais savoir qui vous cherchez.* »

En ce qui concerne les fonctions grammaticales, il faut poser les questions traditionnelles pour déceler dans le pronom interrogatif soit un sujet, soit un complément *d'objet*, soit un complément *circonstanciel*. Le pronom interrogatif peut aussi être attribut, complément *de nom* ou complément *d'adjectif*.

Les pronoms interrogatifs peuvent revêtir une forme simple, une forme composée, une forme renforcée.

Forme simple

Elle se forme avec *qui, que, quoi*.

■ À noter

Remarquons tout de suite l'absence de *dont* et de *où*.

– « Dont » suppose un antécédent, il ne peut donc être interrogatif. Exemple : « Voici les livres dont je vous ai parlé. » > « *Voici trois livres... — Dont ?... — Dont Le Rouge et le Noir de Stendhal.* » Le premier « dont », *en apparence* interrogatif, n'est qu'un relais dans la phrase, une invite à la continuer, à la préciser.

– « Où », comme mot interrogatif, est considéré comme un *adverbe* : il complète le sens du verbe auquel il se rapporte. Exemple : « Où vas-tu ? » > « où » complète le sens du verbe *aller*, qui sans lui serait incompréhensible dans la phrase. On l'analysera donc comme adverbe.

« **Qui** », pronom interrogatif, peut être des deux genres et des deux nombres. L'interrogation à l'aide de « qui » porte sur **les personnes**.

« Qui cherchez-vous ? » > Il ne peut s'agir d'un chat ou d'un chien... sinon on emploierait « que ».

« **Que** », pronom interrogatif, est du neutre et du singulier. L'interrogation à l'aide de « que » porte sur **les choses**.

- « Que cherchez-vous ? Je cherche mes lunettes. » > La personne qui pose la question **ne connaît pas encore l'objet cherché** : pour elle, le pronom « que » est neutre et singulier.
- « Il ne sait que penser de cette affaire. » > Interrogation indirecte.

« **Quoi** », pronom interrogatif, est du neutre et du singulier. L'interrogation à l'aide de « quoi » porte sur **les choses**.

- « Vous cherchez quoi ? Je cherche mes lunettes. » > Même remarque que plus haut.
- « Il ne sait quoi penser. » > interrogation indirecte.

« Que » et « quoi » semblent donc interchangeable : « quoi » est la forme « tonique » de « que ». Cependant le pronom « quoi » s'emploie *obligatoirement* :

- dans une interrogation directe, si le verbe est sous-entendu ou à l'infinitif ;

« **Quoi** de neuf, Pussy Cat ? », « **Quoi** prendre ce matin, du thé ou du café ? »

- si le pronom précédé d'une préposition est lui-même complètement indirect.

« **De** quoi demain sera-t-il fait ? » / « **À** quoi pense-t-elle, sinon à son fils disparu ? »

Forme composée

Elle se forme avec *lequel* et ses « avatars » :

- lequel ? > *laquelle ? lesquels ? lesquelles ?*
- auquel ? > *à laquelle ? auxquels ? auxquelles ?*
- duquel ? > *de laquelle ? desquels ? desquelles ?*

Ces formes interrogatives composées s'emploient aussi bien dans l'interrogation *directe* qu'*indirecte*.

« Laquelle de ces voitures vous semble la plus économique ? » / « De ces voitures, dites-moi laquelle vous semble la plus économique. »

Forme renforcée

Elle se forme avec *qui est-ce qui*, *qui est-ce que*, *qu'est-ce qui*, *qu'est-ce que*.

« Qui est-ce qui », « qui est-ce que » s'emploie pour **les personnes**.

« **Qui est-ce qui** parle, maintenant ? C'est le président. »

« Qu'est-ce qui », « qu'est-ce que » s'emploie pour **les choses**, avec les mêmes fonctions.

« **Qu'est-ce qui** s'est passé ? Qu'est-ce que vous dites ? »

À vous de jouer

✓ Remplacez les points de suspension par le pronom interrogatif qui convient. Indiquez entre parenthèses la fonction de ce pronom. Exemple : « Après Giscard **qui** devint président ? » > Qui : sujet de devint.

.... désignera-t-on comme candidat ? / Mais.... faire, en l'occurrence ? /.... s'est-il passé ? / de plus beau qu'un lever de soleil sur la plage d'Almeria ? / Il ne sait..... commencer. / J'ignore tu te fondes pour affirmer cela. / Dis-moi je peux t'être utile. Parmi ces cravates,.... choisis-tu ? / Deux tâches urgentes nous sont proposées, commencerons-nous ?

Solution

✓ L'interrogatif, sa fonction.

– **Qui** désignera-t-on comme candidat ? > Qui : Complément d'objet direct du verbe désigner.

– Mais **que** faire en l'occurrence ? > Que : COD de faire.

– **Quoi** de plus beau qu'un lever de soleil sur la plage d'Almeria ? > Quoi : sujet d'un verbe ici sous entendu : « Quoi est plus beau que... ».

– Savez-vous à **quoi** sert cette machine ? > Quoi : complément d'objet indirect de « sert ».

– Il ne sait par **quoi** commencer. > Quoi : COI de commencer ou complément « prépositionnel », car il est précédé d'une préposition, « par ».

– J'ignore sur **quoi** tu te fondes pour affirmer cela. > Quoi : complément prépositionnel de « fondes », la préposition est « sur ».

– Dis-moi en **quoi** je peux t'être utile. > Quoi : complément prépositionnel de « dis-moi », la préposition est « en ».

– Parmi ces cravates, **laquelle** choisis-tu ? > Laquelle : COD de « choisis ».

– Deux tâches urgentes nous sont proposées, par **laquelle** commencerons-nous ? > Laquelle : complément d'objet indirect prépositionnel de « commencerons-nous », la préposition est « par ».

Orthographe

■ Les signes orthographiques (suite)

L'apostrophe

L'apostrophe est une virgule placée en haut et à droite d'une lettre. L'apostrophe remplace une **voyelle élidée**, c'est-à-dire supprimée. Trois voyelles peuvent être élidées : *a, e, i*. Attention ! Ces voyelles sont celles du mot qui prend l'apostrophe, non celles du mot qui suit.

« **La** automobile » devient *l'automobile*, par suppression (élision) du **a** de l'article « la ». / « **Le** esprit » devient *l'esprit* (élision du **e** de l'article « le »). / « **De** esprit » devient *d'esprit* : « Ah ! il s'agit bien d'esprit ! » / « **Si** il te plaît » devient *s'il te plaît* (élision du **i** de la conjonction « si »).

Remarque : on devine bien le sens de cette élision et de la mise en place d'une apostrophe. C'est pour éviter la répétition désagréable de deux voyelles, répétition qu'on appelle « hiatus ».

- L'élision ne se fait pas devant un *h* aspiré : *La haute montagne*.
- Elle ne se fait pas devant certains mots : *oui, huit, onze, huitième, onzième, ululer, ululement*, et la plupart des noms commençant par un *y*, comme *yacht, yankee, yaourt*, etc.
- L'élision peut se faire à l'intérieur d'un mot : *quelqu'un, aujourd'hui* ou les verbes *s'entr'apercevoir, s'entr'égorger*. Parfois cette apostrophe disparaît : *un entracte*.

Cas particuliers

« Lorsque », « quoique », « puisque » suppriment leur *e* final **devant** *il(s), elle(s), on, un, une, en* ; dans les autres cas, l'apostrophe n'est pas souhaitable, mais on peut l'utiliser.

Lorsque Ahmed viendra, **lorsqu'il** viendra, **puisque'il** doit venir.

« Quelque » ne prend l'apostrophe que dans « quelqu'un ».

« **Quelqu'un** m'a volé le **quelque** argent que j'ai durement gagné »

« Presque » ne prend une apostrophe que dans le terme « presqu'île ».

« Nous arrivions **presque** à la **presqu'île** de Quiberon, quand... »

« Jusque » s'élide normalement devant une voyelle : « jusqu'à quand », par exemple. Cependant il peut remplacer l'apostrophe par un s dans l'expression « jusques à quand ».

« **Jusques à quand** devrais-je supporter les brimades que j'ai subies **jusqu'ici** ? »

Dans le langage parlé, le *u* de « tu » saute souvent, remplacé par une élision.

« **T'es** pas fâchée ? » « **T'as** pas besoin d'avoir peur. »

Si on **écrit** ce langage parlé on est bien obligé d'utiliser des apostrophes.

D'ailleurs le langage parlé multiplie les élisions non autorisées par les grammairiens.

« T'as **qu'as v'nir** me **l'dire** en face. »

■ À noter

Qui a inventé l'apostrophe ? On dit que c'est un médecin, Jacobus Sylvius, né près d'Amiens en 1478. Donc en quel siècle ? xv^e bien sûr ! (14+1=15). À la fois médecin et grammairien, Jacobus avait besoin d'une langue précise pour rédiger ses traités de chirurgie.

En réalité, il s'appelait Jacques Dubois. Mais, à cette époque, la mode était de « latiniser » les noms. Jacques est devenu Jacobus et Dubois, Sylvius.

L'élision étant un phénomène « phonique », puisqu'elle se marque d'abord dans la prononciation, on peut y joindre l'étude des « **liaisons** », qui sont aussi des faits de prononciation.

La liaison consiste à lier la sonorité d'une consonne terminant un mot à la voyelle qui commence le mot suivant.

« Allons enfants » > Allonzenfants.

Les consonnes « aimant se lier » avec des voyelles sont principalement le **s**, le **t** et le **r** qui termine l'infinitif des verbes. Mais d'autres consonnes n'échappent pas à cette attirance, comme le **p** dans « trop aimable », le **d** dans « grand effort », le **g** dans « sang et eau », etc.

■ **À noter**

- *s* et *x* se prononcent **z** : « le deux avril » ;
 - *d* se prononce **t** : « un grand homme » ;
 - *g* se prononce **k** : « un long oubli ».
-

À vous de jouer

✓ *Écrivez le mot entre parenthèses en utilisant l'apostrophe si elle s'impose.*

La Fontaine s'est inspiré des fables (*de*) Ésope. Nous souhaitons (*que*) il s'en aille, avant (*que*) Antoine revienne. Avancez (*jusque*) ici, et pas plus loin. On sait (*que*) Hugo fut également dessinateur : les croquis (*de*) Hugo créent un monde fantastique. (*le*) ululement de la chouette. (*le*) oui, au référendum. Je pense (*que*) oui. J'ai joué (*le*) huit, et j'ai perdu. Je prendrai le train (*de*) onze heures.

✓ *Remplacez les points entre crochets par le mot « presque » ou « quelque ».*

J'ai ... achevé ma lecture. Un jean ... usé. Dans les mots de l'accusé on trouve ... apparence de regret. La petite Élisabeth est maintenant ... aveugle. ... un est venu de ta part.

✓ *Devant les noms suivants, placez l'article « le » ou « la », élidé ou non selon que la consonne *h* est muette ou aspirée.*

Habilitété, habit, habitant, hachis, haillon, haleine, halle, hâle, halte, hangar, harmonium, harpon, hautbois, havresac, hectare, hémicycle, hennissement, hérésie, héritier, hermine, hernie, héroïne, héros.

Solution

✓ *Avec l'apostrophe si elle s'impose.*

La Fontaine s'est inspiré des fables **d'**Ésope. Nous souhaitons **qu'**il s'en aille, avant **qu'**Antoine revienne. Avancez **jusqu'**ici, et pas plus loin. On sait **que** Hugo fut également dessinateur : les croquis **de** Hugo créent un monde fantastique. **Le** ululement de la chouette. **Le** oui, au référendum. Je pense **que** oui. J'ai joué **le** huit, et j'ai perdu. Je prendrai le train **de** onze heures.

✓ « presque » ou « quelque ».

J'ai **presque** achevé ma lecture. Un jean **presque** usé. Dans les mots de l'accusé on trouve **quelque** apparence de regret. La petite Élisabeth est maintenant **presque** aveugle. **Quelqu'un** est venu de ta part.

✓ L'article « le » ou « la », éliminé ou non.

L'habileté, **l'**habit, **l'**habitant, **le** hachis, **le** haillon, **l'**haleine, **la** halle, **le** hâle, **la** halte, **le** hangar, **l'**harmonium, **le** harpon, **le** hautbois, **le** havresac, **l'**hectare, **l'**hémicycle, **le** hennissement, **l'**hérésie, **l'**héritier, **l'**hermine, **la** hernie, **l'**héroïne, **le** héros.

Le trait d'union

Le trait d'union avait autrefois la forme d'une lettre grecque renversée, oméga. C'est encore une invention d'imprimeur, au XVI^e siècle (Robert Estienne). Mais les imprimeurs avaient grand besoin de clarifier les « gribouillis » des innombrables copistes !

Le trait d'union permet de réunir plusieurs mots pour former un mot nouveau, uni dans la prononciation mais séparé en plusieurs éléments indissociables, dans l'écriture.

« Un chef-d'œuvre », « un monte-en-l'air » (cambrioleur acrobate !), « un boute-en-train ».

Le trait d'union s'impose :

- quand le nom, composé commence par « demi », « mi », et « nu » : « *Ne sors pas nu-tête au soleil !* »
- quand il commence par les préfixes « après, arrière, avant, contre, entre, extra, sans, sous, ultra, vice » : « *Le vice-président apparut sur l'estrade.* »

■ Attention

Les noms composés ne prennent pas tous de traits d'union.

Le préfixe **se soude** parfois au mot qui le suit : un portemanteau (alors qu'on écrit un porte-monnaie), un contrecoup (alors qu'on écrit le contre-pied).

On trouve encore le trait d'union :

- dans certains **noms propres** : « Mantes-la-Jolie », la « Grande-Bretagne », le « Val-de-Marne » ;
- entre les **prénoms** : « Jean-François-René de Chateaubriand » ;

- dans des **adjectifs** et des **pronoms** composés : « moi-même », « eux-mêmes », « ce mois-ci », « ceux-là » ;
- dans une **phrase interrogative ou exclamative**, entre le verbe et le pronom complément : « Dors-tu ? », « Va-t-en ! », « Dis-le-lui » ;
- dans l'écriture de certains **nombres** : « dix-huit », « quatre-vingt-dix-neuf » ;
- dans certaines **locutions** invariables : « avant-hier, pêle-mêle, grosso-modo »... et particulièrement quand on joint à un nom le mot « né » : « un artiste-né » ;
- après les mots « **non** » et « **quasi** », *suivis d'un nom ou d'un infinitif*.

Un **non-lieu**, une fin de non-recevoir. > Mais on écrira : « un fait **non** avvenu », et « non seulement » (avvenu et seulement ne sont pas des noms). / Un **quasi-contrat**, un quasi-délit. > Mais « il est **quasi** mort » (mort est ici adjectif), « il ne vient quasi jamais. »

On utilise encore le trait d'union quand, voulant **mettre un mot en relief**, on en détache les syllabes dans la prononciation. Cette séparation des syllabes se traduit dans l'écriture par des traits d'union.

« Nous réussirons, mon cher, **c'est ma-thé-ma-ti-que !** »

Certains auteurs groupent aussi des mots qui leur paraissent former une entité indépendante.

« Les gens qui pensent réalité-des-faits plutôt que réalité-des-conséquences... »

Quand les noms propres deviennent noms de rue ou de monuments, un usage courant mais *peu justifié* autorise le trait d'union : *rue Charles-Nodier, le lycée Blaise-Pascal*. (Alors qu'on écrit habituellement « l'écrivain Charles Nodier » et « Blaise Pascal, l'inventeur de la machine arithmétique ».)

■ **Astuce**

Pas de trait d'union :

- dans les expressions contenant le mot « tout » : tout à fait, tout à coup, tout d'un coup, tout à l'heure ;

- lorsque la particule « en » est jointe aux mots « dedans, dehors, dessus, dessous » : **en dehors, en dedans** ;
- dans les noms propres composés d'un prénom, d'un article et d'une épithète : **Alexandre le Grand, Rackham le Rouge, Louis le Hutin** (c'est-à-dire « le Querelleur ») ;
- lorsque le préfixe est *soudé* au mot qui le suit : un hypermarché, un trajet suburbain, il est archifou, une piqûre intraveineuse.

Le trait d'union sert également à couper un mot à la fin d'une ligne. C'est l'objet de la réflexion suivante : **comment couper un mot ?**

En traitement de texte, couper un texte en fin de ligne, c'est une question qui ne se pose même pas. Mais lorsqu'on doit rédiger une lettre manuscrite ou une composition d'examen, il faut appliquer certaines règles :

- couper le mot entre deux syllabes : *accom-pagner* ;
- si le mot contient une consonne double, couper entre les deux consonnes : *ac-compagner* ;
- si le mot contient un trait d'union (mot composé) on le coupe après le trait d'union : *un oiseau- / mouche* ;
- quand deux voyelles sont unies dans la prononciation, il ne faut pas les séparer. Ainsi, les deux voyelles donnant le son *oi*, les trois voyelles donnant le son *eau*, ne doivent pas être séparées. Si le mot contient un *y*, couper après le *y* et non avant : *appuy-ons*.

À vous de jouer

✓ Placez les traits d'union qui s'imposent ou qui se justifient.

Un arc en ciel, mon vis à vis, retournez là bas sur le champ, une demi heure, à mi chemin, une voûte semi circulaire, par un bel après midi, l'arrière garde se battit à Roncevaux, le messenger avant coureur de la défaite fut tué par le Roi des Rois, la contre attaque réussit au delà de toute espérance, un yaourt extra léger, un sans gêne désarmant, les ultra royalistes se réunirent sur les marches de l'église Saint Roch, le vice roi des Indes, un non lieu, un non événement, monsieur le sous préfet, voilà de l'eau de vie... qui n'est pas de l'eau de rose !

Solution

✓ *Les traits d'union qui s'imposent ou qui se justifient.*

Un arc-en-ciel, mon vis-à-vis, retournez là-bas sur-le-champ, une demi-heure, à mi-chemin, une voûte semi-circulaire, par un bel après-midi, l'arrière-garde se battit à Roncevaux, le messager avant-coureur de la défaite fut tué par le Roi des Rois, la contre-attaque réussit au-delà de toute espérance, un yaourt extra-léger, un sans-gêne désarmant, les ultraroyalistes se réunirent sur les marches de l'église Saint Roch, le vice-roi des Indes, un non-lieu, un non-événement, monsieur le sous-préfet, voilà de l'eau-de-vie... qui n'est pas de l'eau de rose !

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

La, L'a, L'as et Las

« **La** », simple article, peut se remplacer par « les » ou par « une ».

« **La** mer toujours recommencée » (Paul Valéry) / **Une** mer turquoise d'où surgit le soleil...

« **L'a** » ou « **L'as** » sont des formes du verbe *avoir*. Remplacez par l'imparfait, « l'avait » ou « l'avais ».

« Ce gâteau, il **l'a** mangé. » > Il **l'avait** mangé.

« **Là** » peut se remplacer par « ici » ou « ci ».

« Cet enfant-**là** » > Cet enfant-**ci** (que je montre).

« **Las** » signifie « lassé », fatigué. On trouve cet adjectif dans le langage soutenu des œuvres classiques.

« Mon cœur est las... »

Quoi que et Quoique

On l'écrit en un seul mot quand on peut le remplacer par « bien que ».

« **Quoique** je dise la vérité, vous ne me croyez pas. » > **Bien que** je dise la vérité...

Deux petites règles

Leur devant un verbe ne prend jamais d's.

Par dérision, et pour se moquer des « mauvais élèves », on peut se souvenir d'une phrase qui comporte justement la faute : « Je leurs z avais pourtant dit, et je leurs z avais répété, que « leur » devant un verbe ne prend jamais d's ! » (Plainte d'un « instit » d'autrefois, au soir du certificat d'études)

Aucun, chacun, on : toujours le singulier.

- **Aucun** = pas un > le pluriel serait en contradiction avec le sens.
- **Chacun** = chaque unité d'un groupe, le singulier s'impose.
- **On** = une personne, « un homme », demande le singulier, même s'il peut avoir le sens collectif de « nous » : « *On chantait, on dansait... nous étions tous heureux !* »

Vocabulaire

■ Histoire des mots : le Grand Siècle (1598-1715)

Cent dix-sept années, c'est un peu long pour un siècle !

Mais il n'est pas ridicule de faire commencer cette période exceptionnelle à la date où fut signé l'édit de Nantes, et de la clore à la mort du plus célèbre des rois de France, qui l'a révoqué.

On parle souvent du « siècle de Louis XIV », mais Louis XIV ne vient au pouvoir qu'en 1661. Certes il régnera cinquante-quatre ans, avec puissance et majesté, sur une France qui s'agrandit de nombreuses provinces, et son autorité, de même que celle de la langue française, s'étendra au-delà des frontières.

Mais les *articulations* du « Grand Siècle » montrent que cette période ne présente pas une surface unie, des tempêtes s'y déchaînent.

- 1598 : Henri IV pour qui Paris « vaut bien une messe » met fin aux guerres de Religion. La France pouvait respirer et l'on ne voyait plus se dresser l'image d'un « *Christ empistolé tout noirci de fumée* » évoqué par le poète protestant Agrippa d'Aubigné.
- 1661 : Louis XIV commence son règne personnel.
- 1685 : Louis XIV révoque l'édit signé par son grand-père. Certes, il est motivé par des raisons politiques plus que religieuses, mais les conséquences ne sont pas anodines pour le prestige de la France et de sa langue.
- 1715 : mort du roi, dans une atmosphère pesante à la fois de révolte et de soulagement.

Avant Louis XIV

La France est gouvernée avec beaucoup d'habileté et de fermeté par **Henri IV**, **Richelieu** ministre de Louis XIII, et **Mazarin** pendant la régence d'Anne d'Autriche. Dans cette première moitié du siècle, la langue française *s'épure* et continue à *s'enrichir*.

Les conditions de développement du « françois » sont favorables : dans une France pacifiée, les nobles, un temps fascinés par les révoltes de la Fronde, s'assagissent et fréquentent les salons précieux, où l'on s'essaye au « beau langage ». Le pouvoir royal s'appuie sur une langue qu'il fait sienne et qu'il impose dans ses « édits » provinciaux.

Pour autant le parler français est encore peu répandu : quand la population atteint 20 millions d'âmes, seul un million le parle. Et 99 % de la population est analphabète !

C'est dire qu'à cette époque, le français est la langue de l'élite – spécifions, *l'élite « d'Ile de France »*. Cependant de nombreux puristes pensent qu'elle est pleine de mots bas et de tournures disgracieuses, **qu'il faut éliminer**.

Dans ce but **Richelieu** crée **l'Académie française** (1636), pour veiller à la pureté de la langue. Cinquante-huit ans plus tard en 1694, l'Académie publie son Dictionnaire, qui ne comporte pas moins de 17 500 entrées.

Entre temps un véritable engouement s'est manifesté à la Cour, dans les salons, dans les cercles, où l'on discute à perte de vue du sens des mots, des « provincialismes » et des tournures venues de l'étranger, à proscrire sans pitié.

Heureusement, quelques rayons d'excentricité brillent encore dans cet état d'esprit mesquin et moraliste, grâce aux **Précieuses** qui ne sont pas toutes « ridicules » !

■ **À noter**

Participant, à leur manière, à « l'épuration des termes bas », les Précieuses désignaient les réalités quotidiennes d'une manière imagée. Ainsi les seins devenaient « *les coussinets de l'amour* », un miroir « *le conseiller des grâces* », tomber enceinte se disait « *sentir les contrecoups de l'amour permis* » !

Dans leurs salons, on file des métaphores surprenantes : « Véhiculez-moi les commodités de la conversation ! » signifiait « Approchez ce fauteuil ! ».

Naïves et touchantes Précieuses, qui font oublier tous les *censeurs* de la langue, les grammairiens (**Vaugelas**), les auteurs de dictionnaires qui se multiplient, (**Richelet**, **Furetière**)... jusqu'aux pères jésuites de **Trévoux** qui s'y colleront en fin de siècle dans le but de combattre les Huguenots, de défendre les rites catholiques et de célébrer la monarchie !

Beaucoup de mots nouveaux créés par les Précieuses ont disparu, mais d'autres ont survécu : *s'encanailler*, *féliciter*, *s'enthousiasmer*, *bravoure*, *anonyme*, *incontestable*, *pommade*, etc. Autrement dit, l'apport des Précieuses ne doit pas être considéré comme négligeable dans l'histoire de la langue française.

Avec les auteurs de dictionnaires, les perspectives changent : les mots qui ont échappé au rebut sont enrégimentés. Comme les sujets du roi, ils sont regroupés par classes, le vocabulaire ne comprend que les termes permis à « *l'honnête homme* » et s'appuie sur une tradition de « **bon usage** » :

« *Voilà comme on définit le bon usage : c'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour* » écrit Vaugelas.

Le peuple, « *vulgum pecus* » est tenu loin de ces « beaux esprits » ! On le rend même responsable des abus, de ce que l'on appellerait aujourd'hui les « gros mots » :

On a dû « *nettoyer la Langue des ordures qu'elle avait contractées dans la bouche du peuple* », ose écrire un ami de Vaugelas.

Sous le Roi-Soleil

En 1661 commence le règne personnel de **Louis XIV**, dont la figure domine tout le siècle, tant en France que sur la scène européenne. Tout le pouvoir est concentré entre les mains d'un roi persuadé que le pouvoir absolu est légitime et qu'il représente Dieu en France.

Dans cette même perspective, que la langue française soit considérée *d'origine divine* n'a rien d'étonnant. On démontrait sérieusement que trois langues avaient été créées par Dieu : *l'hébreu, le grec et le latin*. Venant tout droit du latin (après quelques détours !) le français pouvait s'enorgueillir de cette filiation.

Doué d'un sens scénique exceptionnel (il jouait lui-même le premier rôle dans des ballets), le Roi-Soleil impose son autorité aux nobles enfin mâtés. Il construit Versailles dans cet esprit théâtral et baroque. Il séduit les nobles, en les invitant à la Cour, en les conviant à jouer leur rôle sur ce théâtre. **Le « français » sera leur langue**, différente de celles qui règnent dans leurs provinces. Ils sont invités à la parler, à donner leur avis sur son meilleur usage. (Dans *Le Misanthrope* Molière évoque les « petits marquis », juchés sur la scène, qui guettent les bons passages, pour pousser des oh ! et des ah ! d'admiration.)

■ Tout se tient.

On ne doit pas oublier que le grand éducateur de Louis XIV fut **Mazarin**. Doué d'un sens prodigieux de l'apparat et de l'opportunité, Mazarin avait initié le futur roi à la meilleure façon de gouverner en utilisant les courants de pensée comme un marin conduit son navire dans les passes difficiles.

La noblesse, pensionnée par le roi, occupée dans les nombreuses guerres que nécessite le prestige du royaume et l'argent nécessaire à son train de vie, se voit ainsi réduite au rôle de « faire-valoir » du monarque, tout en participant, avec les

grammairiens, à la création d'une langue qui fournit des chefs-d'œuvre. La perfection du style de **Racine** succède à la rudesse de Corneille. **Boileau, La Fontaine, Molière, La Bruyère** : autant de « phares » qui éclairent le « Grand Siècle ».

Et pendant ce temps, bien qu'elle n'ait pas droit à la parole, **une classe moyenne se développe** et Colbert gère avec efficacité une économie prospère tandis que Louvois contrôle une formidable armée de 300 000 hommes (qui augmentera même jusqu'à 400 000). De nouvelles provinces sont acquises, la France devient la plus grande puissance d'Europe, *son prestige et sa langue se répandent partout*.

Quelques points noirs dans ce tableau

- La marine est insuffisante.

Face aux Anglais, notre force maritime demeure négligeable : *l'expansion de la langue en souffrira*, au-delà des océans. Nous ne garderons pas le Canada, deux siècles plus tard la Louisiane sera vendue. Aux Antilles le créole se substituera au français.

- Alors que le français se développe à l'extérieur, il n'est ni parlé ni enseigné à l'intérieur !

Écrasé par les impôts, ceux du roi et ceux des nobles ou du clergé à qui les terres appartiennent, affamé durant les mauvaises années, le peuple subit son sort avec aigreur et résignation. De très rares « textes classiques » y font allusion : quelques **fables de La Fontaine**, certains **contes de Perrault**, publiés à cette époque. On se souvient de la misère dans laquelle vit la famille du Petit Poucet... **La Bruyère** dira aussi : « *Il y a une honte d'être heureux à la vue de certaines misères.* »

Heureusement, l'Église suscite quelques initiatives de « charité ». L'une d'elles concerne l'enseignement. **Saint Jean-Baptiste de la Salle** ouvre à Paris, à Reims et à Rouen des écoles « *où les pauvres seront enseignés gratuitement* ».

Deux innovations caractérisent ces écoles : la leçon n'est pas donnée individuellement mais dans une classe et l'on apprend à lire en français et non en latin. **Ces nouveautés**

bouleverseront la pédagogie en France. Mais en 1679, date de fondation de la première école à Reims, de telles initiatives demeurent marginales.

Voyageant de Paris à Uzès, en Provence, Racine se plaint de ne pas être compris. On peut même se demander comment les pièces de Molière étaient reçues dans la « France profonde », où cependant il effectuait des tournées : mais de nombreuses scènes comportaient des paysans dont le langage se rapprochait des 635 patois parlés en France. Et surtout Molière devait *choisir* dans le répertoire et présenter plus souvent Scapin que Dom Juan.

- En 1685 Louis XIV commet une faute irréparable.

Il révoque l'édit de Nantes promulgué par Henri IV, cet édit qui avait rendu la paix civile en accordant la liberté de culte aux protestants. Mais les protestants forment maintenant un parti puissant favorable à l'Angleterre. D'autre part, une nouvelle rigueur doctrinale sévit dans l'Église de France. Les grands « prédicateurs », dont Bossuet, poussent à l'intransigeance...

Les protestants sont violemment persécutés : les pasteurs doivent s'exiler, par contre les fidèles n'ont pas le droit de s'en aller, sous peine des galères. Un climat de haine vient s'ajouter au malaise des campagnes.

Toute l'élite protestante s'enfuit ou tente de s'enfuir ; 300 000 huguenots, des hommes d'affaires, des commerçants, des lettrés, gagnent l'Allemagne, la Suisse, le Nord de l'Europe, où – le temps faisant son œuvre – ils abandonnent la langue française. S'il leur avait été permis de s'expatrier en Nouvelle France, peut-être l'auraient-ils répandue parmi les Amérindiens... L'intransigeance de Louis XIV ne le permit pas, l'image et la langue de notre pays ne s'en trouvèrent pas grandies.

■ L'évolution de la langue (suite)

Question de prononciation

Si nous étions transportés d'un coup de baguette magique (celle de la fée de *Peau d'Âne*) à la cour du Roi-Soleil, nous serions à plus d'un titre et bien que connaissant nos rudiments d'Histoire,

totallement abasourdis. On l'a dit à propos de l'hygiène, des odeurs et des parfums, à propos de nombreuses coutumes... Mais ce qui nous surprendrait d'abord : les sonorités du langage aristocratique. Dans un premier temps nous aurions de la peine à comprendre les conversations de Cour et de salons.

- Ainsi on prononçait le féminin des participes : *aimée* au féminin se prononçait avec un *é* allongé, alors que le *é* du masculin *aimé* était bref ; l'infinitif *aimer* avait une sonorité en *é* encore plus allongée.
- Par contre, on ne prononçait pas le *r* final dans des mots comme « mouchoi », « plaisi », « courri ».
- Le *l* disparaissait dans *il faut*, prononcé « ifaut » ; dans *ils ont*, prononcé « izont ».
- On ne prononçait pas les *é* ou les *e* à l'intérieur des mots : *désir*, *désert*, *secret*, se prononçaient « dzir », « dzèr », « skrè ».

■ À noter

Aujourd'hui quand Pierre Desproges, dans *La Minute de M. Cyclopède*, fait dire à Louis XIV : « **Le Roué c'est Moué** », il a tout à fait raison. Cette prononciation est conforme au parler de la Cour. Notre prononciation actuelle en « wa » était alors celle du peuple et considérée comme très vulgaire.

De même on prononçait « krwèr » pour *croire*, « bwèr » pour *boire*, « franswè » pour le prénom *François* et « franswèse » dans *langue française*.

Étonnant, non ?

La chasse aux mots vieillis

L'un des objectifs de Malherbe, de Vaugelas et de l'Académie française lors de sa fondation était d'éliminer du vocabulaire français « *les mots vieux* », que la pratique avait mis « *hors d'usage* ». C'est en effet **l'usage** qui justifiait aux yeux des censeurs leurs recommandations... Nous savons que cet « usage » était celui d'une classe aristocratique, volontiers dédaigneuse du langage populaire imagé. Bien des termes jugés familiers ont été condamnés. *Les écrivains, soucieux de leur renommée en Cour, les abandonnaient.*

- Ainsi l'on constate que la verve de Molière s'est affadie en passant de sa première comédie *L'Étourdi* (1658) au *Misanthrope* (1666).
- Bossuet lui-même a effacé de ses Sermons quelques termes crus, quelques tours d'une énergie jugée familière.

Certains mots disparaissent, d'autres abandonnent une partie de leur sens.

Les mots qui disparaissent

Issu d'un milieu aisé mais populaire (son trisaïeul était apothicaire rue Saint Denis à Paris) l'écrivain La Bruyère déplore la disparition de mots que pourchassent les grammairiens.

- « beaucoup » se disait **moult...** Exit moult ! / « avant » se disait **ains** et signifiait aussi « de préférence »... Exit ains ! / On voit aussi disparaître **féal** (fidèle), **peineux**, **vanterie**, **cesse** (cessation), **fame** (renommée).
- Sortent de l'usage : **heur** (conservé dans bonheur, malheur), **huis** (porte), **ais** (planche), **moutier** (monastère), **ost** (armée), **queux** (cuisinier), **ardre** (brûler, conservé dans ardent, ardeur), **issir** (sortir, conservé dans issue), **seoir** (être convenable), **souloir** (avoir coutume), **gésir** (être couché), **douloir** (se plaindre)

Quelques mots vieillissent conservent un reste de vie dans des expressions « peu ou prou » archaïques : vous me la baillez belle, sous seing privé, feu mon père, se tenir coi (de *quietus*, tranquille), avoir maille à partir (de la menue monnaie à partager).

Le sens primitif d'un mot peut tomber en désuétude laissant après lui *un ou plusieurs sens dérivés très vivants* dans la langue.

Ainsi le mot **chapelet** dérivé de chape a été d'abord un diminutif de **chapel** (chapeau), puis par métaphore il a signifié une **couronne** mise sur la tête comme un chapeau, enfin une **couronne** de **grains** pour compter des prières. Au figuré, le mot s'applique à une **série** : un chapelet de bombes, un chapelet de sottises.

Les mots qui prennent un nouveau sens

Arriver, qui signifiait « atteindre la rive », n'est plus employé que dans le sens de « venir à un endroit » ou « *s'accomplir* » (tel un événement qui se produit, qui « arrive »).

Compas, qui signifiait « mesure », désigne aujourd'hui *un instrument à mesurer*.

Drapeau, diminutif de drap, n'a plus que le sens *d'étendard*.

Mettre est passé du sens « d'envoyer » (conservé dans message, mission, missive) au sens de *poser* (« *Mettez ce bouquet sur la table* » = Posez...)

Roman, ouvrage en langue romane, ne désigne plus qu'une histoire imaginaire.

Cadran, « surface quadrangulaire », n'a plus ce sens, mais désigne la surface (devenue ronde) d'un cadran d'horloge.

■ **À noter**

La **disparition du sens primitif** est parfois encore plus complète. Ainsi, **viande** signifiait au XVII^e siècle « nourriture en général » et ne désigne plus que la chair d'animaux dont on se nourrit. **Poison**, primitivement « boisson », ne désigne plus que des substances vénéneuses.

Pour des motifs inconnus, certains mots nouveaux ont supplanté d'anciens mots, avec le même sens : **lunettes** a remplacé « bésicles », **lettre** remplace « missive », **glace** remplace « miroir ».

Avant de disparaître, certains mots se réfugient dans un langage technique : **acquêts, bailleur, défenseur, chasse à courre**.

À vous de jouer

- ✓ Dans la famille du mot **chausses** trouvez les mots qui ont disparu, ceux qui ont vieilli, ceux qui ont subi une modification et ceux qui sont restés vivants. Chaussures, haut-de-chausse, bas-de-chausses, chaussetier, chaussant, chaussettes, chaussures, chausson, chausser, chausse-pied.
- ✓ Cherchez les **mots actuels** formés avec les mots suivants aujourd'hui **disparus**.
Heur, huis, moutier, queux, issir.

✓ Expliquez les expressions suivantes en soulignant les **mots vieilliss**.

- Vous me la baillez belle.
- Il a eu maille à partir avec la justice.
- Cette personne cherche noise à ses voisins.
- Tout son héritage s'en allait à vau-l'eau.

Solution

✓ Dans la famille du mot **chausses**.

Mots disparus

- Chaussés (de *calceus*, chaussure) > Partie du vêtement masculin qui allait de la ceinture au bout du pied.
- Haut-de-chausses > Ce vêtement fut ensuite divisé en deux à partir du genou : le haut-de-chausses, sorte de culotte, et le bas-de-chausses.

Mots vieilliss

- Chaussetier > fabricant, marchand de chaussettes.
- Chaussant > qui chausse bien, qu'on chausse facilement.

Mots modifiés

- Bas-de-chausses > La dernière partie du mot est tombée et l'on n'a conservé que *bas*, sorte de gaine en coton ou en soie, qui recouvre la jambe et le pied.

Mots vivants

- Chaussette > diminutif de chausse, demi-bas que portent les hommes, les enfants et les femmes en pantalon.
- Chaussure > Tout ce qui sert à envelopper le pied pour le protéger contre le froid, l'humidité ou les aspérités du chemin.
- Chausson > chaussure à semelle souple qui sert de pantoufle.
- Chausser > mettre une chaussure au pied / indiquer la taille d'une chaussure : « chausser du 40 ».
- Chausse-pied > Lame arrondie et creuse, en corne ou en métal, qu'on emploie pour faciliter l'entrée du pied dans la chaussure.

✓ Mots actuels formés avec des mots disparus.

Heur (du latin *augurium*, présage) > événement aléatoire, chance.

Mots actuels : **bonheur**, état de joie dû à un événement chanceux / **malheur**, état de tristesse dû à un événement fâcheux, pénible, cruel.

Huis (du latin *ostium*, ouverture, entrée) > porte extérieure de la maison.

Mots actuels : **huisserie**, boiserie de l'ouverture d'une porte / **Huissier**, gardien de la porte (vieilli), officier de justice chargé de signifier les actes de procédure.

.../...

Moutier (du latin *monasterium*, monastère)

Mots actuels : **Moutier** est le nom propre de plusieurs localités qui se sont bâties autour d'un monastère. Exemple : « Les Moutiers » en Loire-Atlantique, l'île de « Noirmoutier » qui doit son nom à un monastère incendié par les Normands en 830.

Queux (du latin *cocus*, cuisinier)

Mot actuel : **maître-queux**, chef de cuisine.

Issir (du latin *exire*, sortir)

Mots actuels : **issu**, sorti de... Exemple : cousins issus de germains / **Issue**, ouverture par où l'on sort. Exemple : issue secrète.

✓ *Expliquer les expressions en soulignant les mots vieilliss.*

Vous me la baillez belle. > Vous voulez m'en faire accroire.

Explication : « bailler » signifie donner. « Vous me fournissez une trop belle explication. » Mais... cette expression vient peut-être du « jeu de paume » et signifiait sans doute à l'origine « vous me *donnez* une bonne balle » (le mot balle étant sous-entendu).

Il a eu maille à partir avec la justice. > Il a eu des difficultés avec la justice.

Explication : Une maille était une petite pièce de monnaie qui valait la moitié du denier. Partir signifiait partager. Comme il est difficile de partager une si petite pièce de monnaie, l'idée de difficulté devait naître forcément.

Cette personne cherche noise à ses voisins. > cherche querelle à ses voisins pour des motifs futiles.

Explication : « noise » était d'abord un bruit de voix, puis une dispute bruyante, enfin une querelle sur un sujet de peu d'importance.

Tout son héritage s'en allait à vau-l'eau. > il le gaspillait de telle sorte qu'il n'aurait bientôt plus rien.

Explication : « vau » est la forme la plus ancienne de val. S'en aller à vau-l'eau, c'est donc suivre le courant en allant vers l'aval et par suite disparaître.

Encore quelques dictionnaires « vénérables »...

Le dictionnaire de l'Académie (1694)

Dès la fondation de l'Académie française, en 1635, Richelieu lui assigne une tâche prioritaire : rédiger un dictionnaire.

Cette tâche comporte un aspect politique. Quand un gouvernement devient fort, on constate le besoin de **fixer le vocabulaire** et les tournures utilisées par le plus grand nombre afin de donner

une assise linguistique commune aux édits et aux lois qui devront être compris par tous et appliqués. Après le foisonnement des idées et des arts à l'époque de la Renaissance, on éprouvait aussi le besoin d'une mise en ordre et d'une classification des connaissances. D'autre part, une œuvre « commandée » par la plus haute autorité du royaume implique une adhésion sans réserve à l'idéologie qui sous-tend cette autorité : en l'occurrence **l'absolutisme**, en tous domaines, de la Royauté.

Il fallut beaucoup de temps (cinquante-neuf ans) pour obtenir la première édition, qui fut dédiée au roi Louis XIV comme un monument à sa gloire et surtout à ses efforts pour faire du français la première langue européenne, la langue de la diplomatie et des échanges entre nations.

Cette lenteur tenait au sérieux et à la minutie des participants, en particulier de Vaugelas, premier responsable, mort en 1650 alors qu'on n'en était qu'à la lettre C du fameux dictionnaire. Purisme et sobriété, tels se voulaient les caractères de cette première édition. Celle-ci contient cependant des éléments suscitant la critique :

– son **classement par la racine des mots** et non par les mots eux-mêmes. Ainsi on trouve « regroupés » autour du mot « œuvre » : *manœuvre, ouvrier, ouvrable, opérer, opérateur, opération, opéra, opuscule*, etc.

– l'Académie **exclut** les noms de métiers, des arts et des sciences ;

– par contre, elle inclut des proverbes et de dictons populaires, peu orthodoxes sur le plan du « Bon Usage », lequel est pourtant reconnu comme règle du langage ;

– enfin elle ajoute des synonymes ce qui risque d'affaiblir la pureté des définitions.

De par sa conception, le dictionnaire de l'Académie s'oppose donc au travail similaire de Furetière, une œuvre foisonnante, moins élitiste, plus axée sur le vocabulaire des métiers et de la vie courante (voir l'encadré du chapitre précédent). Il s'oppose également au *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, paru en 1696, et qui est plutôt une œuvre de philosophe.

Les éditions suivantes du dictionnaire de l'Académie corrigeront quelques-uns des défauts signalés. Elles en viendront, par exemple, à un classement des mots purement alphabétique.

Le dictionnaire de Pierre Bayle (1696)

Malgré son objectif historique et volontiers polémique, cet ouvrage vaut qu'on s'y attarde, en particulier en raison de sa **présentation** tout à fait originale pour l'époque.

Il est constitué **d'articles** à partir d'un mot clef et de copieuses « **notes** » à partir de ces articles. L'article en une seule colonne occupe la largeur de la page, tandis que les notes en occupent

deux. L'article est imprimé en caractères plus grands que les notes. Des marges étroites subsistent à droite et à gauche pour y porter les références. C'est un dispositif très ingénieux qui permet de circuler librement dans le texte... voire de vagabonder en cours de lecture ! Dispositif qui annonce notre actuel « hypertexte ».

L'érudition de Bayle est prodigieuse, son esprit critique très aiguisé. Il ne manque pas d'humour. Pour qui s'intéresse aux polémiques de cette époque, c'est un régal que de lui emboîter le pas. On trouve facilement le texte sur Internet (voir en partie Bibliographie de cet ouvrage).

■ Un esprit critique aiguisé

Un exemple savoureux de la méthode de Bayle nous est fourni à l'article « Abélard » où, voyageant d'articles en notes et en références de toutes sortes, on en apprend beaucoup sur le comportement du Maître et de son élève Héloïse. Certes le sujet est bien connu, mais notre philosophe s'y intéresse, comme il s'intéresse au comportement de bien des personnages historiques ou que l'on considérerait comme tels à son époque, comme Adam ou Abel. Il s'y intéresse pour *polémiquer* contre des auteurs naïfs ou trop peu rigoureux. Il accumule les anecdotes ou les « on-dit » pour en montrer l'in vraisemblance, il annonce ainsi avec quelques années d'avance le scepticisme et le « travail de sape » des idées trop vite admises – travail effectué par Voltaire et les Encyclopédistes.

Le parcours personnel de Bayle explique son œuvre et cette attitude intellectuelle. C'est un autodidacte, fils de pasteur, converti à la religion catholique à l'époque des « dragonnades », mais qui a le courage de revenir sur sa décision et, considéré alors comme « *relapse* », doit s'expatrier ou ne vivre en France que sous un nom d'emprunt. Son dictionnaire est publié à Amsterdam, en pays protestant.

Le dictionnaire de Trévoux (1704)

Pourquoi « Trévoux » ? Trévoux, petite ville du département de l'Ain sur les bords de la Saône, à une trentaine de kilomètres de Lyon, a été de 1423 à 1762 la capitale d'une principauté indépendante, la principauté de Dombes, dotée d'un Parlement,

expression de sa souveraineté. Les jésuites fortement implantés à Lyon s'y installent et y feront rayonner à travers toute la France deux importantes publications : le *Journal (ou les Mémoires) de Trévoux* et le *Dictionnaire de Trévoux*. Ils utiliseront les services d'une imprimerie créée en 1695, qui éprouvait quelques difficultés à se maintenir et reprit ainsi une activité florissante.

Le contexte religieux

Il faut replacer cette action dans le cadre des conflits religieux de l'époque. Les **jesuites**, membres de la Compagnie de Jésus fondée à Paris par Ignace de Loyola en 1534, se sont donné pour mission le rayonnement de la foi catholique, et au XVII^e siècle ils se trouvent affrontés en France à trois courants hostiles : celui des **jansénistes**, celui des **protestants**, et celui des philosophes dits « **libertins** » (parce qu'ils prônent la liberté de « penser », une liberté qui s'épanouira quelques années plus tard avec les Encyclopédistes.)

Pendant un certain temps, les jansénistes tiennent à Paris le haut du pavé. Pascal les a défendus, le roi les soutient au début, ils fondent un journal : le *Journal des Savants*. C'est pour répondre à ce journal que les jésuites lyonnais lancent un périodique : les *Mémoires de Trévoux*.

Mais pourquoi les jésuites se lancent-ils dans l'aventure d'un dictionnaire ? Il faut se replonger dans la petite guerre des clercs de l'époque :

- les protestants ont fait main basse sur la seconde édition du dictionnaire de Furetière, remanié par Barnave, qui lui-même avait fortement orienté dans le sens calviniste bon nombre d'articles religieux du catholique Furetière ;
- d'autre part le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, calviniste converti puis « *relapse* », contient de nombreux passages hostiles à l'autoritarisme politico-religieux de Louis XIV.

■ Contre l'avancée protestante

C'est pour contre l'avancée protestante dans ce domaine *lexicographique*, dont ils devinent l'importance, que les jésuites décident la création d'un autre dictionnaire. En fait, ils reprennent à leur tour l'incontournable dictionnaire de Furetière, (la notion de « droit d'auteur » n'existait pas, alors !) Ils suppriment les éléments

hérétiques de Barnave, et introduisent de nouveaux termes ayant trait au culte et aux croyances **catholiques**. Ce nouvel assemblage doit plaire à un large public aux opinions traditionnelles, et de fait le *Dictionnaire de Trévoux*, dont on ne connaît pas nommément les auteurs puisqu'il s'agit de l'œuvre d'une congrégation, obtient un vif succès et fera l'objet de nombreuses rééditions.

À partir de 1751, le *Dictionnaire de Trévoux* sera utilisé à son tour, mais... pour servir de cible aux sarcasmes et critiques des Encyclopédistes : Diderot, d'Alembert, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, etc.



Septième journée

Le verbe : un éventail de formes

■ Définition du verbe en général

Le verbe est le terme essentiel de la phrase ou de la proposition, parce qu'il indique l'état dans lequel se trouve celui qui parle, ce qu'il « est » ou l'action dont il parle, ce qui « se fait ».

C'est pourquoi on distingue d'abord les **verbes d'état** : « *Je suis présent à la réunion* » et les **verbes d'action** : « *J'écoute mon chef de service* » ou « *J'expose mon point de vue* ».

Une « locution verbale » est un groupe de mots, unis par le sens et qui équivalent à un verbe simple : « *J'ai lieu d'être content* », « *Le chef a l'air d'être satisfait* ».

Plusieurs mots-clés sont à retenir concernant les différents aspects du verbe : forme, sens, groupe.

Les aspects du verbe

Mot-clé	Valeurs
Forme	active, passive, pronominale, impersonnelle
Sens	transitif, intransitif
Groupe	premier (en er), deuxième (en ir , issant), troisième (tous les autres)

■ La forme

Le verbe est :

- **actif** quand le sujet « fait » l'action : « *je sers* ».
- **passif** quand le sujet « reçoit » l'action : « *je suis servi* ». Parfois le sujet « subit » l'action, action qui est alors opérée par un complément d'agent : « *la petite chèvre fut mangée par le loup* ».

■ À noter

Les formes actives ou passives sont également appelées « *voix* » : un verbe à la voix active, à la voix passive.

-
- **pronominal** quand le verbe est accompagné d'un pronom personnel, rappelant la même personne que le sujet : « *je me sers* », « *il se trompe* ».

Certains verbes ne peuvent être employés qu'à la forme pronominale. Ce sont les verbes **essentiellement pronominaux**.

On en compte plus de trente : *s'abstenir*, *s'adonner*, *s'arroger*, etc. Le pronom, qui fait corps avec le verbe, n'en est pas le complément. Il ne peut être analysé à part. Après ces verbes essentiellement pronominaux on trouve parfois un complément d'objet indirect : « *s'adonner à la boisson* », « *se moquer du danger* », « *s'obstiner dans sa folie* ».

Un seul de ces verbes admet un complément d'objet direct : « *s'arroger* ».

« Ce malotru s'arroge le droit de me juger. »

Quelques verbes ordinairement non pronominaux peuvent le devenir. Ce sont les verbes **accidentellement pronominaux**.

Apercevoir devient « *s'apercevoir de...* », battre devient « *se battre contre...* ». Ce changement ne va pas sans un léger glissement de sens : « plaindre quelqu'un » n'est pas se plaindre de lui.

- **Impersonnel** quand le verbe est conjugué seulement à la 3^e personne du singulier, précédé du pronom neutre « *il* » qui ne représente aucun sujet particulier : « *il pleut* », « *il tombe de la pluie* ».

■ À noter

Comment le faux sujet « il » a-t-il été introduit dans la langue ? Sans doute par analogie avec les verbes personnels. D'ailleurs **l'ancienne langue** utilisait plus de verbes impersonnels que notre langue actuelle. « Il me souvient » a précédé « je me souviens ». « Il m'ennuyait que vous ne fussiez pas à notre rendez-vous, ma chère ! »

Une forme passive ou pronominale peut apparaître avec des verbes employés *occasionnellement* de façon impersonnelle : « *Il est interdit d'interdire !* » (forme passive), « *Il se passe ici des choses étranges* » (se passe = forme pronominale).

■ Le sens

Dans une phrase donnée le verbe est transitif s'il a un complément d'objet (soit direct soit indirect), intransitif s'il n'a pas de complément d'objet.

■ À noter

En latin, le mot *transitivus* comporte deux éléments : *trans* qui signifie « au-delà » et *ire, itum* qui signifie « aller », va... Le verbe transitif est donc celui **qui va plus loin**, qui ne reste pas sur le sujet, mais dont l'action passe sur un complément.

Selon la phrase où ils se trouvent, bien des verbes peuvent être soit transitifs soit intransitifs.

« *J'écris une lettre* » (transitif), « *J'écris lisiblement* » (intransitif, l'action reste sur le sujet).

Dans l'absolu, certains verbes sont nécessairement transitifs ou intransitifs, et le dictionnaire les indique comme tels.

Ainsi « pleurnicher » est-il toujours intransitif (on ne pleurniche pas quelque chose) mais « pleurer » peut être soit intransitif (répandre des larmes) soit transitif (pleurer ses parents ou pleurer ses fautes ou pleurer des larmes amères, voire « des larmes de sang »), et le dictionnaire indique cette possible « transitivité » du verbe.

Cas particulier des verbes pronominaux

La présence du pronom rappelant la même personne que le sujet vient compliquer le concept de transitivité en y ajoutant la notion de sens **réfléchi**, de sens **récioproque** et de sens « **ni réfléchi ni récioproque** ».

Les verbes pronominaux ont un *sens réfléchi* lorsque le sujet agit sur lui-même.

« La princesse **se** regardait dans son miroir. » > se = elle-même, complément *direct*. / « Il **se** reprochait jusqu'aux coups qu'il n'avait pas donnés. » > se = à lui, se : complément d'objet *indirect*.

Ils ont un *sens récioproque* lorsque deux ou plusieurs sujets agissent l'un sur l'autre.

« Les adversaires **se** cherchaient dans les ténèbres. » > se = les uns les autres, se : complément *direct*. / « Dans le jardin odorant, la rose et l'abeille **se** donnent un baiser. » > se = l'une à l'autre, se : complément *indirect*.

Réfléchis ou récioproques, ces verbes pronominaux sont nécessairement transitifs puisque l'action qu'ils décrivent passe sur un complément. Par contre, les verbes ni réfléchis ni récioproques peuvent avoir un sens :

- *transitif* (quand ils ont un complément) ;

« Les Romains vainqueurs **s'arrogèrent** le droit de dépouiller les vaincus. » > S'arrogèrent quoi ? Le droit. Le verbe est transitif *direct*. / « Nous nous **approchâmes** sans bruit du campement ennemi. » > Nous nous approchâmes de quoi ? Du campement. Le verbe est transitif *indirect*.

- *intransitif* (quand ils n'ont pas de complément) ;

« Inutile de **se lamenter** ! » (= se plaindre)

- *passif*.

« La soupe aux choux **se fait** dans la marmite. » > Elle « est faite » par... la cuisinière !

Le pronom (de même personne que le sujet) peut n'avoir aucune fonction grammaticale : « *Je m'enfuis.* » Mais le verbe s'utilise comme ça, il est pronominal par nature, on dit « par essence », il est essentiellement pronominal, comme « s'enfuir », « s'emparer », « se lamenter », « se souvenir ». On dit alors que le pronom est « **explétif** », il fait corps, il fait sens avec le verbe dont il est indissociable.

■ Les groupes

On classe les verbes en trois groupes :

- premier groupe, environ 3 500 verbes en **er**, dont le modèle traditionnel est le verbe « aimer » ;
- deuxième groupe, environ 350 verbes en **ir**, dont le participe présent se termine en **issant**. Ils se conjuguent comme *finir*, *finissant* ;
- troisième groupe, tous les autres verbes, environ 100, qui comprennent :
 - les verbes en **ir**, dont le participe présent est en **ant** : *dormir*, *dormant* ;
 - les verbes en **oir** : *recevoir* ;
 - les verbes en **re** : *entendre*, *mordre*.

■ À noter

Quand des verbes nouveaux apparaissent, ils viennent habituellement se ranger dans le premier groupe en **er** : ainsi *téléphoner*, *dactylographier*, *filmer*, *zapper*.

On a formé « amerrir » sur le modèle d'atterrir (2^e groupe), mais « *alunir* » a été rejeté par l'Académie, bien que le fait se soit produit, peut-être parce qu'il faudrait inventer un mot nouveau chaque fois qu'on débarquera sur une nouvelle planète ! Les Académiciens considèrent peut-être que la matière « terre » se retrouvera partout où l'homme posera le pied... On « atterrira » donc sur Mars. Ce sera plus difficile sur Vénus, Mercure ou Pluton, planètes en fusion ou gazeuses...

■ La conjugaison

La conjugaison est l'ensemble des tournures sous lesquelles un verbe peut se présenter. Ces tournures peuvent être marquées soit par les **terminaisons** de chaque forme verbale soit par

L'adjonction de particules (comme *ne, pas, point, -il ?, -elle ?*) pour la négation ou l'interrogation.

Conjuguer, c'est écrire ou réciter un verbe dans toutes les formes qu'il peut prendre : en effet le verbe a cette particularité de se déployer à partir d'un « radical » fixe, grâce à de nombreuses « terminaisons ».

Dans « aimer », le radical est *aim*, la terminaison est **er** pour l'infinitif, **ons** dans « nous aimons », **eriez** dans « vous aimeriez ».

La terminaison est donc une sorte de code qui permet d'utiliser le verbe et d'en multiplier les applications. Chaque terminaison indique *une signification particulière du verbe*. Ces significations concernent le mode, le temps, le nombre et la personne.

Le mode

Le mode indique de quelle manière le verbe exprime un état ou une action. Il y a six modes : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

L'indicatif présente un fait comme réel.

« Il ment, c'est certain. »

L'indicatif est le mode de l'affirmation : « *je chante, j'ai chanté, je chanterai* ». C'est aussi le mode de la narration : on raconte ce qui se passe ou ce qui s'est passé.

Le conditionnel présente le fait (ou l'état) comme soumis à une condition.

« Si j'étais riche, je m'achèterais un bateau. »

L'impératif présente l'action sous forme d'ordre ou de souhait.

« Buvez ce philtre magique, et... soyez heureux ! »

Le subjonctif place l'action dans la dépendance d'une volonté ou d'un sentiment exprimé par un autre verbe.

« Je veux que mon fils fasse ses devoirs ! »

L'infinitif présente le fait ou l'action d'une manière indéterminée.

« S'égosiller n'est pas chanter ! »

Le participe se présente sous la double forme d'un verbe et d'un adjectif :

- **verbe**, il exprime un état ou une action ;

« Je l'ai aperçu rentrant chez lui vers huit heures » ;

- **adjectif**, il peut qualifier un nom ou un pronom.

« des joueurs courant après le ballon », « des roses flétries ».

Le temps

Le temps indique *le moment de l'action* dans chacun des modes décrits précédemment : l'action a lieu maintenant, c'est le temps *présent* ; elle a déjà eu lieu : c'est le temps *passé* ; elle aura lieu : c'est le temps *futur*.

■ Attention

Notre premier réflexe est de penser le passé et le futur par rapport à l'instant que nous vivons présentement. C'est donner une extension trop étroite aux notions de passé et de futur, et même à la notion de présent : le passé et le futur peuvent être utilisés pour marquer le moment de l'action par rapport **à un autre moment que le moment actuel ou par rapport à une autre action** qui a déjà eu lieu ou qui aura lieu dans l'avenir.

Les temps du verbe sont simples, composés, ou surcomposés :

- **simples** quand il sont formés d'un seul mot : « *j'aime, tu finissais, il recevra, qu'il monte !* » ;
- **composés**, ils sont formés d'un auxiliaire et du participe passé du verbe conjugué : « *j'ai aimé, tu auras fini, qu'il soit venu* » ;
- **surcomposés**, ils utilisent deux auxiliaires : « *Quand j'ai eu terminé cette lecture, j'étais bouleversé.* »

Les temps surcomposés indiquent des faits antérieurs et accomplis, par rapport à des faits qui s'exprimeraient par des temps simplement composés.

Le nombre et la personne

Le sujet commande le **nombre** (*singulier* ou *pluriel*) du verbe ainsi que la **personne** (la *première* : celle qui parle / la *seconde* : celle à qui l'on parle / la *troisième* : celle dont on parle).

« **Je** chante, **nous** chantons », « **Tu** marches, **vous** marchez », « **Il** lisait, **elles** couraient »

Les tournures négatives et interrogatives

Les mots qui expriment **la négation** « marchent en couple » : *ne* et *pas*, *ne* et *point*, *ne* et *plus*.

« Tu **ne** dors **pas**. », « Je **ne** l'ai **point** encore embrassé d'aujourd'hui. » (Racine, *Andromaque*)

Pour **l'interrogation**, on inverse la place du pronom sujet : *Il vient* > *vient-il* ? Si le sujet est un nom, on ajoute un pronom après le verbe.

Paul vient > Paul vient-**il** ? **Paul**, avez-**vous** déjeuné ?

« Me trompé-je ? », « Chanterai-je, au karaoké ? » Ces formes désuètes sont aujourd'hui remplacées par « est-ce que ».

Est-ce que je me trompe ?

À vous de jouer

✓ Dans le texte suivant, classez les verbes par groupes.

« Le premier lundi du mois d'avril 1625, le bourg de Meung, où naquit l'auteur du *Roman de la Rose*, semblait être dans une révolution aussi entière que si les huguenots en fussent venus faire une seconde Rochelle. Plusieurs bourgeois, voyant s'enfuir les femmes du côté de la Grande-Rue, entendant les enfants crier sur le seuil des portes, se hâtaient d'endosser la cuirasse et, appuyant leur contenance quelque peu incertaine d'un mousquet ou d'une pertuisane, se dirigeaient vers l'hôtellerie du Franc-Meunier, devant laquelle s'empressait, en grossissant de minute en minute, un groupe compact, bruyant et plein de curiosité. » (Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*)

✓ Mettez au passif les phrases suivantes.

Posée sur le bord d'un pétale, l'abeille puise le nectar au cœur de la rose. / Entraînée par Murat, la cavalerie contourna le mamelon, le gravit par le sud, surprit les canonnières ennemis, les sabra, et ramena leurs étendards aux pieds de l'Empereur.

✓ *Relevez les verbes essentiellement pronominaux et les verbes accidentellement pronominaux*

Sur ordre des braqueurs tous les clients de la banque se couchent à plat ventre. / Nous avons entendu l'accusé se confondre en excuses. / Le chat s'était fourvoyé par mégarde dans le poulailler. / Devant cet horrible spectacle la jeune fille pensa s'évanouir. / « Un soir, t'en souvient-il ? Nous voguions en silence. » (Lamartine, *Le Lac*)

Solution

✓ *Verbes classés par groupes.*

Premier groupe (infinitif en **er**) : sembler, crier, se hâter, endosser, appuyer, se diriger, s'empresseur.

Deuxième groupe (infinitif en **ir**, participe présent en **issant**) : grossir.

Troisième groupe : naître, être, être en tant que verbe auxiliaire (« fussent venus »), venir, faire, voir, s'enfuir, entendre.

✓ *Phrases au passif.*

Du cœur de la rose le nectar est puisé par l'abeille, posée sur le bord d'un pétale. / Le mamelon fut contourné par la cavalerie entraînée par Murat, il fut gravi par le sud, les canonniers ennemis furent surpris et sabrés et leurs étendards ramenés aux pieds de l'Empereur.

✓ *En gras les verbes essentiellement pronominaux et en italique les verbes accidentellement pronominaux.*

Sur ordre des braqueurs tous les clients de la banque *se couchent* à plat ventre. > On peut « coucher un enfant », « coucher un rêve ou un souvenir par écrit », le verbe « coucher » admet donc des COD. *Se coucher* est accidentellement pronominal.

Nous avons entendu l'accusé *se confondre* en excuses. > Psychologiquement, la « confusion » est un trouble qui mélange, qui confond les sentiments, les réactions, ici les excuses. L'accusé se trouble donc lui-même : confondre devient *se confondre*, accidentellement pronominal.

Le chat *s'était fourvoyé* par mégarde dans le poulailler. > « Fourvoyer » c'est égarer, détourner du chemin, mettre dans l'erreur. Le verbe se conjugue donc à la forme transitive, avec un complément : « Kasparov fourvoya son adversaire en déplaçant son cavalier. » La forme pronominale l'est donc accidentellement.

Devant cet horrible spectacle la jeune fille pensa **s'évanouir**. > Le verbe « s'évanouir » n'existe qu'à la forme pronominale.

Un soir, **t'en souvient-il** ? Nous voguions en silence. > « se souvenir » n'existe qu'à la forme pronominale.

Le verbe : emploi des modes et des temps

Nous approfondissons ici l'emploi des modes et des temps dont la définition et les structures ont été exposées ci-dessus. Avant de poursuivre, il convient de s'y reporter afin de mieux comprendre l'usage pratique qu'on peut en faire.

■ Emploi de l'indicatif

En général. À ce qui a été dit précédemment on ajoutera qu'en plus de la simple énonciation d'une idée ou d'un fait, l'indicatif peut aussi exprimer une *condition possible ou rêvée*.

« S'il **neige**, nous sortirons les luges », « Si seulement je **posais** le pied sur les trois prochaines rayures du trottoir, à coup sûr j'aurais une bonne note à l'interrogation écrite ! »

Au présent, l'indicatif exprime une action qui a lieu au moment où l'on parle, ou bien une vérité intemporelle ou un fait habituel.

« La terre **tourne** sur elle-même », « Je **prends** ce médicament tous les jours. »

Mais il peut exprimer un passé considéré comme présent, à l'intérieur d'un récit.

« Là- dessus Gulliver **lève** le pied et malencontreusement **écrase** le pavillon de la Reine ! »

Il évoque aussi un passé récent ou un futur prochain.

« Je le **quitte** à l'instant ! », « Nous **prenons** l'avion *demain matin*. »

L'imparfait marque qu'une action passée a eu lieu *en même temps* qu'une autre action également passée, les deux actions étaient simultanées.

« Je sortais sans parapluie quand la première goutte est arrivée. »

L'imparfait exprime aussi un fait habituel dans le passé, une action répétitive ou un état prolongé dans la durée.

« Il **neigeait**, il n'en **finissait** pas de neiger dans cet enfer blanc. Chaque matin nous **prenions** la motoneige pour relever nos pièges. Mais les lapins eux-mêmes **se terraient** dans leur trou. »

L'imparfait peut prendre une valeur de conditionnel (voir plus haut : « *si seulement je **posais** le pied...* ») et ce conditionnel peut aussi jouer dans le passé.

« Un dérapage de cet engin, et nous nous **retrouvions** enfouis jusqu'au cou dans un ravin rempli de poudreuse ! »

Enfin, dernier emploi de cet imparfait, avec l'idée de *futur dans le passé* :

« Il ne put me recevoir : il **partait** le lendemain. »

Le passé simple localise l'action dans un passé complètement révolu. C'est le temps privilégié de la narration écrite.

« Un peintre **vint** à Auvers. Il **planta** son chevalet près des champs de tournesols. Un jour il **peignit** l'église, que peu de fidèles **reconnurent** : ils ne l'avaient jamais vue, jamais vue comme Vincent. »

Le passé composé. Dans le parler usuel, il a remplacé le passé simple, pour exprimer une action entièrement terminée.

« **Il a peint** cette toile l'année dernière. » > C'est un passé « indéfini » si on le compare au passé simple, qu'on appelait autrefois « passé défini » (parce que plus utilisé pour des précisions historiques). À l'exemple précédent on opposera celui-ci : « Vincent Van Gogh **peignit** ses premiers tournesols en 1888. »

Le passé antérieur s'utilise pour un fait qui a eu lieu *avant* (donc *antérieurement* à) un autre fait également passé.

« Longtemps après que Victor Hugo **eut disparu** on parlait encore de lui dans le monde des Lettres où il éclipsait nombre d'excellents poètes. » > Dans cet exemple, on notera que le verbe de la principale, « parlait », est à l'imparfait.

Pour marquer une action rapidement exécutée dans le passé, on utilise aussi le passé antérieur.

« Le cambrioleur **eut vite fait** de rassembler son burin, son marteau et les billets de banque, avant de bondir par la fenêtre en rez-de-jardin. »

■ **Attention**

Ne pas mettre d'accent circonflexe sur les auxiliaires **eut** et **fut** du passé antérieur !

Le plus-que-parfait, comme le passé antérieur, raconte une action passée avant une autre également passée, mais l'antériorité est plus vague, moins définie.

« Nous **avions fini** le dessert quand le téléphone sonna. »

Le futur simple indique que l'action aura lieu dans l'avenir, que cet avenir soit défini ou non, proche ou lointain. Le futur peut exprimer bien des nuances.

« Demain, je **commencerai** mon régime ! » > intention. / « Demain il **fera** beau. » > probabilité... la notion de *probabilité* peut aussi s'appliquer à l'exemple précédent !

Le futur antérieur s'utilise pour une action future qui doit précéder tel moment ou telle action à venir.

« Avant que le coq chante, tu **m'auras renié** trois fois. » (*Évangile*)

Il peut exprimer une réalité anticipée.

« **J'aurai terminé** mon devoir quand tu reviendras. » > Le travail n'est pas commencé mais, comme dans la publicité, « c'est comme si c'était fait » !

À vous de jouer

✓ *Pourquoi les auteurs suivants utilisent-ils ici, le présent de l'indicatif ?*

La Bruyère : « Si **j'épouse** une femme avare, elle ne me ruinera point. »

Massillon : « Aujourd'hui pleins de vie, nous **sommes** demain, la proie du tombeau. »

Un proverbe : « L'homme **propose** et Dieu **dispose**. »

✓ *Pourquoi emploient-ils l'imparfait de l'indicatif ?*

La Fontaine décrivant les exploits d'un moucheron vantard qui se targue de faire avancer les chevaux : « À peine il **achevait** ces mots / Que lui-même il sonna la charge, / Fut le trompette et le Héros. »

J.-J. Rousseau : « Point de vent, une nuit tranquille ; l'air **était** frais sans être froid... Je me **promenais** dans une sorte d'extase. »

✓ Pourquoi utilisent-ils ici le passé simple ?

Voltaire : « Il **fut** des citoyens avant qu'il **fut** des maîtres. » (À noter : il fut = il y eut.)

Montesquieu : « Je **fus** hier aux Invalides. »

J.-J. Rousseau : « Je n'ai jamais vu que l'argent **fit** aimer personne. »

✓ Plus-que-parfait, passé antérieur. Comment écririez-vous le verbe « voir » dans la phrase suivante ?

« Oh ! alors si vous l'....., le pauvre vieux, si vous l'..... venir vers moi les bras tendus, m'embrasser, me serrer les mains, courir égaré dans la chambre. » (Alphonse Daudet)

Solution

✓ Pourquoi le présent de l'indicatif ?

« Si **j'épouse** une femme avare, elle ne me ruinerait point. » > La proposition principale exprime une supposition d'ordre général, elle s'écrit, comme elle se parle, au *présent*. Ainsi tournée, la phrase devient une sorte de maxime.

« Aujourd'hui pleins de vie, nous **sommes** demain, la proie du tombeau. » > Massillon est prédicateur austère, qui n'hésite pas à « secouer » son auditoire. Au futur qu'on attend, il substitue un *présent* saisissant, qui fait éclater le tragique de toute existence.

« L'homme **propose** et Dieu **dispose**. » > Un proverbe « de la même eau », opposant la faiblesse pascalienne de l'homme à la volonté inattendue d'un Dieu insondable, le « Tout Autre ». Le *présent* renforce la puissance de cette maxime.

✓ Pourquoi l'imparfait de l'indicatif ?

« À peine il **achevait** ces mots / Que lui-même il sonna la charge, / Fut le trompette et le Héros. » > On attendrait normalement, là, un passé antérieur (« à peine il eut achevé ses mots »), car le discours qui s'achève au passé précède des actions (battre la charge, être le trompette et le héros) qui sont également au passé. La Fontaine préfère ici *l'imparfait* qui est le *temps « naturel »* d'un récit.

« Point de vent, une nuit tranquille ; l'air **était** frais sans être froid... Je me **promenais** dans une sorte d'extase. » > J.-J. Rousseau utilise avec le naturel d'un vrai poète en prose, de simples *imparfaits*, les mieux adaptés à la description d'une scène passée.

✓ Pourquoi le passé simple ?

« Il **fut** des citoyens avant qu'il **fut** des maîtres. » > Voltaire exprime une idée générale dans le passé. Il s'agit d'un passé très lointain, mythique (« *in illo tempore* » dirait Mircea Eliade), où les habitants d'une cité formaient une assemblée d'êtres égaux entre eux, sans esclaves et sans maîtres.

.../...

« Je **fus** hier aux Invalides. » > Montesquieu emploie le verbe « être » au sens de « se trouver », à un moment bien précis. À la place de ce *passé simple* on utiliserait plus volontiers aujourd'hui le passé composé du verbe aller : hier je suis allé.

« Je n'ai jamais vu que l'argent **fit** aimer personne. » > Après « que » on pourrait penser que le verbe employé serait au subjonctif. Ici il n'en est rien, Rousseau choisit le *passé simple* « fit » (donc sans accent) en corrélation avec le passé composé « ai vu », ce qui donne à la phrase une tournure de proverbe.

■ À noter

Rappelons que le passé simple est quelquefois employé au lieu du présent pour énoncer une idée générale : « Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire. » (Boileau)
Les exemples précédents montrent qu'il faut parfois, à l'exemple des bons auteurs, s'affranchir à bon escient des règles de « concordance ».

✓ Verbe « voir » : *plus-que-parfait, passé antérieur.*

« Oh ! alors **si vous l'aviez vu**, le pauvre vieux, **si vous l'aviez vu venir** vers moi les bras tendus, m'embrasser, me serrer les mains, courir égaré dans la chambre. » (Alphonse Daudet)

■ Emploi du conditionnel

Le conditionnel présent peut être utilisé pour une action actuelle, mais également pour une opération à venir, si elle dépend d'une action présente.

Deux valeurs donc :

- une valeur d'actualité ;

« Rodrigue, as-tu du cœur ? / Tout autre que mon père **l'éprouverait** sur l'heure ! » (Corneille)

- une valeur de futur.

« Si l'infanterie réussissait sa percée, (condition présente nécessaire) nous **déclencherions** un parachutage, au-delà des lignes ennemies (opération future dépendant de la réussite de l'infanterie) »

Le conditionnel passé s'emploie si l'ensemble « condition+ action » se rapporte au passé.

« Hier, si **j'avais connu** votre adresse de vacances (condition), je vous **aurais prévenu** tout de suite (action immédiate dans le passé) de l'incendie de votre appartement. »

Certaines nuances de la pensée sont également exprimées par le conditionnel passé :

- probabilité, fait incertain : « *Il **serait** arrivé un terrible accident* » ;
- regret : « ***J'aurais** souhaité vous louer mon studio, mais...* » ;
- supposition rejetée avec véhémence : « *Dormir ? Comment **l'aurais-je pu**, dans ce tintamarre !* »

Le conditionnel passé 2^e forme est tout simplement le plus-que-parfait du subjonctif employé dans le sens conditionnel, mais sans utiliser le « que ».

« Comme **je l'eusse bien nourri**, ce pauvre chien perdu, s'il était venu dans mon jardin ! » > Comparons avec le subjonctif : « Il se pourrait **que je l'eusse bien nourri**, s'il était venu... »

■ Emploi de l'impératif

Le présent. Outre le rôle précédemment indiqué (commandement, interdiction, conseil), le présent de l'impératif peut ajouter :

- la supposition : « ***Ouvrez** la fenêtre, le froid rentrera* » (si vous ouvrez...)
- la concession : « ***Admettons** votre théorie : qu'advient-il alors ?* »

Le passé, dans ces mêmes rôles de commandement, interdiction, etc. tient la place d'un futur antérieur : il décrit une action qui doit être faite *avant une autre*, ou dans un *délai* fixé.

« **Ayez remis** en place tout ce fatras avant que le patron revienne », « **Soyez revenus** à quinze heures. »

■ Emploi du subjonctif

■ À noter

Curieux mot que « subjonctif » : par son origine latine il signifie « sous le joug ». Autrefois dans les campagnes on voyait des paires de bœufs traînant une charrette grâce à une seule pièce de bois qu'on plaçait sur le front des deux animaux, un joug. Être sous le joug, c'est être sous la dépendance de quelque chose ou de quelqu'un.

Le subjonctif présente les faits comme sous la dépendance d'une volonté, d'une intention exprimée ordinairement *dans une proposition précédente*.

Quand je dis : « *Il travaille* », j'énonce un fait visible et certain. Mais si je dis : « *Je désire qu'il travaille* », les mots « **il travaille** » n'ont pas du tout le même sens que dans le premier cas. Les sépare toute la distance qu'il y a entre le désir et la réalité !

Le présent du subjonctif exprime le présent ou le futur.

« Je désire que vous **partiez** sur le champ. » (Présent) / « Je désire que vous **partiez** demain » (futur) > Dans ces deux exemples, le subjonctif « que vous partiez » est en corrélation avec un indicatif présent dans la principale, « je désire ».

Mais on peut rencontrer le subjonctif présent à la suite d'une principale au passé.

« Lui **aviez-vous promis** la lune, le mois dernier, qu'il **soit** aujourd'hui tout miel et si bien disposé ? » > Ici, le subjonctif présent « qu'il soit » est en corrélation avec l'indicatif plus-que-parfait dans la principale « aviez promis ».

L'imparfait du subjonctif s'emploie pour décrire une action du passé, mais ayant une valeur de présent ou de futur à ce moment-là.

« Je voulais qu'il reçût une récompense. » > Qu'il la reçût ce jour-là, ou qu'il la reçût un peu plus tard.

■ **À noter**

On éprouve quelque réticence aujourd'hui à employer l'imparfait du subjonctif, qui paraît prétentieux. On lui préfère d'autres tournures : « Il fallait mieux accueillir ces gens là » *au lieu de* « il fallait que tu accueillisses mieux ces gens là »

Le passé du subjonctif exprime un fait antérieur à celui de la proposition principale.

« Il ne semble pas heureux, bien qu'il **ait obtenu** ce qu'il voulait. »

Le plus-que-parfait du subjonctif. Ce temps qui situe toute l'action dans le passé est en corrélation avec tous les passés de l'indicatif et du conditionnel.

« Je ne pensais pas qu'il **eût fait** cela. » / « Je n'aurais pas cru qu'il **eût menti**. »

■ Emploi de l'infinitif

Emploi nominal et emploi verbal

Exprimant une action ou un état d'une manière indéterminée, l'infinitif apparaît soit comme un nom, soit comme un verbe.

- **Comme un nom**, il peut *être* sujet, attribut, complément.

« **Fumer** nuit à la santé. » > Fumer, sujet du verbe nuire / « Tu devrais **lire** cet article. » > Lire, COD de devrais.

■ À noter

Beaucoup d'infinitifs sont devenus des noms : le boire, le manger, le coucher, le déjeuner, le souper, du laisser aller, le savoir-vivre, etc. Parfois on ne les utilise même plus comme verbes : l'avenir, les loisirs, des déboires.

- **En tant que verbe**, l'infinitif peut *avoir* un sujet ou un complément.

« Ne laissez pas les chiens **courir** au hasard. » > Chien, sujet de courir. / « N'oubliez pas de **nourrir** le poisson rouge, ni **d'arroser** les plantes » > Nourrir qui ? arroser quoi ? l'infinitif a bien des COD.

Selon la phrase, l'infinitif peut avoir un sens **actif** ou **passif**.

On notera la différence entre « *Un homme habile à tromper* » (sens actif : il trompe) et « *Un homme facile à tromper* » (sens passif : il est trompé).

L'infinitif présent. Curieusement, cette forme de l'infinitif peut exprimer un état ou une action aussi bien passée que présente, future ou conditionnelle.

« Nous devons **rester** », « Nous devons **rester** », « Nous devrons **rester** », « Nous devrions **rester** ».

C'est le verbe de la principale qui suggère le « temps » de l'action.

L'infinitif passé exprime un rapport d'antériorité de l'action accomplie :

- antériorité par rapport au présent : « *Je suis soulagé (maintenant) **d'avoir mené** à bien (antérieurement) cette action* » ;
- antériorité par rapport au passé : « *Il croyait **avoir fini*** ».

■ Emploi du participe

Comme l'infinitif, le participe est un mode non personnel. Son originalité est de « participer » à deux natures différentes de mots, le verbe et l'adjectif.

■ À noter

Le participe est à la fois un verbe et un adjectif : **un verbe**, car il exprime un état ou une action, et qu'il peut avoir, en certains cas un sujet, un complément d'objet, un complément d'agent ; **un adjectif**, car il peut « qualifier » un nom ou un pronom, en étant épithète ou attribut.

Deux catégories de formes se partagent le mode « participe » : formes en **ant** et formes de participes passés.

Les formes en **ant** (participe présent, adjectif verbal, gérondif) expriment une action ou un état.

« Des alpinistes **grimpant** dans la montagne »

Les formes de participes passés, communes à chacun des groupes de verbes, expriment habituellement un état.

« Un refuge **perdu** dans la neige »

Le participe présent

Il exprime une action ou un état qui accompagne le verbe principal, et qui a lieu en même temps :

- dans le présent : « *Les alpinistes grimpent en plantant leurs pitons dans la roche* » ;
- dans le passé : « *Ils grimpaient en plantant...* » ;
- dans le futur : « *Ils grimperont en plantant...* ». Le participe présent prend la valeur temporelle du verbe qu'il accompagne.

■ À noter

Le participe présent est invariable. Au XVII^e siècle, cependant, on l'accordait encore, ce qui explique la survivance de certaines expressions comme « **les ayants droit** ».

L'adjectif verbal

C'est le participe présent quand il exprime un état ou une qualité *durable*. Il devient alors adjectif et de ce fait **varie en genre et en nombre**, selon le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

« Des enfant aimants », « des personnes obligeantes ».

Comment le distinguer du participe présent invariable ? Cet « adjectif verbal » peut être précédé d'un verbe et il ne peut pas avoir de complément d'objet.

« Ces enfants **sont** aimants », « Ces personnes **sont** obligeantes ».

Parfois une différence orthographique distingue le participe de l'adjectif.

« Un avocat **convainquant** les jurés par sa plaidoirie », « un avocat **convaincant** ».

Le gérondif

C'est également le participe présent, **demeurant invariable** mais qui est précédé, ou qu'on peut faire précéder, de la préposition « en ».

« C'est **en forgeant** qu'on devient forgeron ».

La présence du « en » marque la simultanéité, la manière ou le moyen employé.

« Chanter **en** travaillant », « S'éloigner **en** marmonnant ».

Le participe passé

Disons-le tout de suite : comme le participe « présent » ne correspond pas nécessairement au temps de l'actualité présente, le participe « passé » ne se rapporte pas non plus nécessairement à un état ou une action passée.

« Il est sorti » > C'est *maintenant* qu'il est sorti. / « Il était sorti » > C'était *peut-être hier*. / « Quand il sera sorti... » > Ce n'est pas encore le cas, *cela va venir*. Le mot « sorti » est malgré tout un participe passé.

Le participe passé est à la fois une forme verbale et une forme adjectivale.

Employé sans l'auxiliaire « être » ou « avoir », c'est un pur adjectif.

« Des fleurs **séchées**, des roses **épanouies** » > Comme adjectifs, ces mots qui viennent cependant du verbe « sécher » ou du verbe « épanouir » sont ici épithètes du nom auquel ils se rapportent. Ils pourraient être attribués : « Ces lilas sont fleuris. »

Le participe passé a parfois le sens actif, parfois le sens passif.

« Une action **décidée par** la Direction » > sens passif. / « Une personne **décidée** » > qui décide facilement, sens actif.

Employé avec un auxiliaire, le participe passé joue pleinement son rôle verbal, il donne même son nom au verbe ainsi conjugué.

« **Je suis** venu » > verbe « venir », au passé composé. / « **J'ai** posé ma main » > verbe « poser ».

Le participe passé peut être composé avec un auxiliaire au participe présent.

« **Ayant** brûlé le feu rouge, il a été sifflé par un agent. »

Cet auxiliaire peut disparaître : La construction du participe passé est dite alors « absolue ».

« Le feu brûlé, il s'enfuit... »

À vous de jouer

✓ À la suite des verbes en gras, indiquez le nom du verbe, sa forme, le mode et le temps auxquels il est employé.

Je me **promènerais** s'il **faisait beau**.

« **Emparez**-vous de cet homme-là et **collez**-le moi au violon ! » (Courteline)

Qu'il **pleuve** ou qu'il **vente**, il faut qu'il **sorte**, il faut qu'il **aille** par les rues !

Solution

✓ *Le nom du verbe, sa forme, le mode et le temps auxquels il est employé.*

Je me **promènerais** s'il **faisait beau**. > Verbe « se promener ». Mode conditionnel. Forme pronominale. Temps présent / Verbe « Faire beau ». Mode impersonnel. Temps imparfait.

« **Emparez**-vous de cet homme-là et **collez**-le moi au violon ! » > Verbe « s'emparer » à la forme essentiellement pronominale. Mode impératif. Temps présent. / Verbe « coller ». Forme active. Mode impératif. Temps présent.

Qu'il **pleuve** ou qu'il **vente**, il faut qu'il **sorte**, il faut qu'il **aille** par les rues ! > Verbes « pleuvoir » et « venter ». Mode impersonnel. Temps présent. / Verbes « sortir » et « aller ». Forme active. Mode subjonctif. Temps présent.

Orthographe

■ Les signes orthographiques (suite)

Le tréma

Le mot français « tréma » est emprunté du grec où il signifiait « point », « trou ». En fait le tréma se présente comme deux points côte à côte, au-dessus d'une des trois voyelles, *e*, *i*, *u*. Il a été introduit en France par le médecin Jacobus Sylvius (Jacques Dubois) dont nous avons déjà rencontré le nom à propos de l'accent circonflexe.

Il sert à indiquer que la lettre qu'il surplombe **se prononce séparément** de la voyelle qui la suit ou qui la précède.

« Aigue » se prononce ai-gue, dans « *aigue-marine* », nom d'une superbe pierre précieuse. / « Aiguë » se prononce ai-gu, en raison du tréma sur le u : « Une flèche *aiguë* ».

Pour autant, le tréma se place-t-il toujours sur la deuxième voyelle ? Malheureusement non, ce qui empêche de donner une règle générale. Ainsi dans le mot « *ïambe* », c'est la première voyelle qui porte le tréma.

Le mot « *ïambe* » est un terme technique de la poésie ancienne, on l'applique aussi à certaines formes de poésies plus modernes comme les « *Ïambes* » d'André Chénier, poète guillotiné en 1793.

Retenons cependant que *la plupart du temps* le tréma se met sur la **deuxième voyelle**. Dans certains noms propres la seconde voyelle est un *e* qui ne se prononce pas : « *Madame de Staël, le musicien Saint-Saëns* ».

Les étudiants en allemand ont tendance à appeler *umlaut* notre tréma français. Ils ont tort, car l'umlaut allemand, même s'il est indiqué par une typographie identique (les deux points au-dessus de certaines lettres), n'a pas du tout la même signification ni le même rôle.

À vous de jouer

✓ *Remplacez le tréma qui a été volontairement omis dans les noms ou les adjectifs suivants.*

Aieul / aieux / aioli / alcaloïde / une attitude ambiguë / un androïde / un anthropoïde / une bureaucratie archaïque / l'ambiguïté de cette remarque / l'archaïsme de ce mode de vie / un astéroïde / la force des baïonnettes / une balalaïka / le bonsaï demande des soins attentifs / un caïd / le caïman peut atteindre six mètres de long / dans la tombe l'œil regardait Caïn / un canoë / un véritable capharnaüm / les Caraïbes / Socrate but la ciguë / deux kilos de cocaïne / quelle coïncidence ! / le coït / la pièce contiguë / un corticoïde / le dalai-lama / une scie égoïne.

Solution

✓ *Rétablissement des trémas*

Aïeul / aïeux / aïoli / alcaloïde / une attitude ambiguë / un androïde / un anthropoïde / une bureaucratie archaïque / l'ambiguïté de cette remarque / l'archaïsme de ce mode de vie / un astéroïde / la force des baïonnettes / une balalaïka / le bonsaï demande des soins attentifs / un caïd / le caïman peut atteindre six mètres de long / dans la tombe l'œil regardait Caïn / un canoë / un véritable capharnaüm / les Caraïbes / Socrate but la ciguë / deux kilos de cocaïne / quelle coïncidence ! / le coït / la pièce contiguë / un corticoïde / le dalai-lama / une scie égoïne.

La cédille

Autrefois, pour donner au *c* la prononciation de *s* dans **se**, on utilisait après le *c* soit un *z* soit un *e* : « *faczon* » pour « *façon* », « *il receoit* » pour « *il reçoit* ».

Là encore, c'est un imprimeur qui, au XVI^e siècle, a trouvé plus ingénieux d'utiliser un signe qui existait déjà en espagnol, la

cédille (ou « petit c ») qu'on accrochait en dessous du *c* normal. Ainsi repérait-on tout de suite la prononciation du *c* en *s* « *sourd* », comme dans **se**.

■ À retenir

La cédille se place sous le *c* devant *a*, *o* et *u* pour faire « **se** ». Retenons les trois exemples : façade, maçon, reçu.

Exceptions : « *cæcum* » et « *cœlacanthe* », qui gardent le son **se** sans cédille devant *a* ou *o*. Mais on notera :

- que le *a* et le *e*, ou que le *o* et le *e* sont « pris l'un dans l'autre » ;
- qu'il s'agit de mots savants, soit du vocabulaire médical (le « *cæcum* » est l'extrémité sans issue du gros intestin, *cæcus* signifie « aveugle » en latin) soit du vocabulaire scientifique (un *cœlacanthe* est un poisson osseux qui pourrait bien être l'intermédiaire entre les poissons et les êtres qui vivent hors de l'eau).

À vous de jouer

✓ Dans les mots suivants, certains portent une cédille, les autres non. Pourquoi ? Classez-les dans le tableau d'explication prévu :

- le *c* se prononce « *k* » ;
- le *c* se prononce « *se* », mais se trouve devant une autre voyelle que *a*, *o*, *u* ;
- le *c* se prononce « *se* ». Il se trouve bien devant un *a* ou un *o*, et cependant il ne prend pas de cédille ;
- le *c* se prononce « *se* », il s'orne d'une cédille parce qu'il est placé devant un *a* ;
- le *ç* est placé devant un *o* ;
- le *ç* est placé devant un *u*.

cidre / cadre / caleçon / cigogne / citoyen / commencement / je commençais / cygne / caecum / face / incoercible / poinçon / pinçon / gerçure / rinçage / limaçon / français / caesium (métal très rare) / façon / faucon / flocon / garçon / hameçon / cœlacanthe / maçon / pince / racine / forçat / François / leçon / percer / rançon / rancune / enfoncer / poinçonner / cœliaque (qui appartient aux intestins : artère cœliaque) / recevoir / il reçoit / concevoir / il conçut / coercion / il recule / il reçoit / il reçut / il avance / il avança / tu plaçais / il vécut / vocifération / un reçu.

Solution

✓ *Classement des mots dans le tableau d'explication prévu.*

Le c se prononce « k » :

cadre / ca dans caleçon / commencement / co dans incoercible / faucon / flocon / can dans cœlacanthe / rancune / con dans concevoir / dans conçut / co dans coercition / cu dans recule / vécut.

Le c se prononce « se », mais se trouve devant une autre voyelle que a, o, u :

cidre / cigogne / citoyen / face / cible dans incoercible / pince / racine / percer / enfoncer / recevoir / ce dans concevoir / ci dans coercition / il avance / vocifération.

Le c se prononce « se ». Il se trouve bien devant un a ou un o, et cependant il ne prend pas de cédille :

cæcum / cæsium / cœlacanthe / cœliaque.

Le c se prononce « se », il s'orne d'une cédille parce qu'il est placé devant un a :

rinçage / français / forçat / il avança / tu plaçais.

Le ç est placé devant un o :

çon dans caleçon / poinçon / pinçon / limaçon / façon / garçon / hameçon / maçon / François / leçon / rançon / poinçonner / il reçoit.

Le ç est placé devant un u :

gerçure / il reçut / un reçu.

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

Et et Est

Pouvez-vous remplacer par « était » ? Si oui, il s'agit du verbe être, écrivez donc « est ». Pouvez-vous remplacer par « et puis » ? Si oui, il s'agit de la coordination « et ».

« Il a mangé **et** il **est** sorti. » > **et puis** il est (**était**) sorti.

On et On n'

Pour savoir s'il faut ajouter « n' » après « on », remplacez « on » par « il ».

« **On n'a** pas débarrassé la table. » > Il n'a pas... / « **On a** bien mangé. » > Il a bien mangé. Pas de négation, pas de « n' ».

Dans et D'en

« D'en » se place devant un verbe. « Dans »... dans tous les autres cas.

« Le train part **dans** quelques minutes. » / « Des haricots ? Il vient **d'en** manger. »

Ou et Où

Pouvez-vous remplacer par « ou bien » ? Si oui, « ou » s'écrit sans accent.

« As-tu besoin d'une fourchette **ou** d'un couteau ? »... **ou bien** d'un couteau.

■ À noter

« Où » précédé de « d' » prend toujours un accent : « **D'où** viens-tu ? »

Attention aux **homonymes** : « le mois *d'août* », « *le houx* de Noël, aux baies rouges », « *la houe* du jardinier qui lui sert à biner (ameubler le sol) », « une protestation géante monta du stade : *hou ! hou ! hou !* »

Vocabulaire

■ Histoire des mots (suite)

Le siècle des Lumières (1715-1789)

De la mort du Grand Roi à la Révolution française s'étend une période de forte contestation qui aboutit à la chute de la monarchie, au remplacement de l'aristocratie par la classe montante bourgeoise et, du point de vue de la langue française, à une explosion européenne de cette langue devenue prestigieuse mais à une poussée beaucoup plus timide dans les couches populaires.

Le « Grand Siècle » illuminera longtemps l'histoire de France, l'histoire de sa politique, l'histoire de sa langue, l'histoire des comportements. Ces ondes, *bénéfiques ou non*, vont se propager

à travers tout le XVIII^e siècle et jusqu'à nos jours. Car du Grand Siècle nous retiendrons tout, les aspects positifs comme les aspects négatifs, en essayant de les copier, tant le modèle est prestigieux. Les résultats de cette « copie » sont naturellement mitigés.

Sur le plan politique

Les dernières années de Louis XIV faisaient déjà penser à la fable de La Fontaine *Le Lion devenu vieux*, où l'âne lui-même ne craint pas de donner son coup de pied au souverain décrépît. En fait, les nobles, les nantis, tous les privilégiés du royaume, soumis contre leur gré à un régime d'austérité, n'attendaient que cette disparition pour donner libre cours à leurs excès. Mais, cette fois pas de Richelieu, pas de Mazarin, pour canaliser ces passions et donner une vigueur nouvelle au pays. Les dirigeants se nomment : **Philippe d'Orléans**, le régent, **Louis XV**, le « Bien Aimé » qui ne le restera pas longtemps, **Louis XVI**... Des êtres faibles, qui ne résistent pas aux pressions de leur entourage.

À l'extérieur, aucune politique d'envergure. L'Angleterre devient première puissance maritime en Europe et première dans le monde.

À l'intérieur, comme au siècle précédent la Cour brille d'un éclat « solaire ». En réalité, elle prolonge les plus mauvaises tendances du précédent régime et... sans frein. Ce ne sont que fêtes, dépenses somptueuses, dont les échos se propagent à travers l'Europe, mais sans donner nécessairement une image positive. En réalité, on court à la débâcle financière.

La noblesse tire toujours ses bénéfices de ses terres et de ses « pensions », mais cet argent vient d'un pays qui renâcle de plus en plus : les paysans qui se révoltent et la bourgeoisie montante qui s'enrichit et brûle de prendre le pouvoir.

Le peuple est tenu à l'écart de toute vie intellectuelle. Pour une population de 25 millions d'habitants, 3 millions seulement comprennent et parlent le français. Il existe une volonté délibérée de ne pas l'enseigner.

■ Volonté délibérée ?

Au XVIII^e siècle, l'État et l'Église estimaient que l'instruction était non seulement inutile pour le peuple, mais dangereuse. Dans l'esprit de l'époque, il paraissait plus judicieux d'apprendre aux paysans à cultiver la terre ou à manier le rabot que de les envoyer à l'école.

Pour l'Église, l'instruction du peuple passait par les patois et non par le français, dont les subtilités risquaient d'égarer ses « ouailles » (ouailles = brebis). Sermons, confessions, catéchisme, prières, devaient être prononcés ou appris en patois.

On peut voir là un louable souci de ce que le clergé appelle aujourd'hui « pastorale » : rester au plus près des personnes dont on a la charge, dont on écoute les doléances et qu'on guide « selon les principes de la foi ». Dans cet esprit, il faut donc adopter leur langage, en particulier le langage des Anciens, garants des traditions. Un tel état d'esprit freine le progrès, bien que le « bas clergé » fût alors ouvert aux idées nouvelles. On notera que les maîtres d'école étaient de pauvres gens mal payés, peu instruits, et qui devaient souvent remplir d'autres tâches : servir la messe ou sonner les cloches !

Malgré ces handicaps l'enseignement du français progresse au cours du siècle, en particulier grâce au peuplement grandissant des villes où cohabitent les patois locaux (à Paris, le « briard », le « beauceron », le « percheron ») **et le français**. Les colporteurs jouent un rôle non négligeable en voiturant livres et journaux de ville en ville et jusque dans les campagnes. À la veille de la Révolution, on estime à 40 % la proportion, à Paris, de domestiques possédant un livre en français, et de 80 à 90 % la proportion de citoyens pouvant signer de leur nom en français.

Dans ces conditions on comprend que l'Église, plus encore que la Noblesse, soit la cible de violentes critiques, en raison de son état d'esprit et de sa situation privilégiée. C'est que les temps ont changé et que souffle un vent de pensée nouvelle.

Sur le plan des idées

Les philosophes dominent ce XVIII^e siècle français. En réalité ce terme « philosophes » ne correspond pas au sens habituel du mot : mis à part **Jean-Jacques Rousseau** dans certaines œuvres (*Le Contrat social*, par exemple), ces « philosophes » sont plutôt des **penseurs**, qui réfléchissent aux problèmes de leur temps. On ne peut comparer leurs œuvres à celle de Descartes, de Spinoza, de Hegel dont la dimension est universelle : leur démarche intellectuelle n'est pas la même.

Nos philosophes du XVII^e siècle se baptisent eux-mêmes les « Lumières », parce qu'ils se sont donné pour tâche d'éclairer leurs concitoyens. Ainsi **Voltaire** prenant parti dans l'affaire Calas, **Diderot** rédigeant avec ses amis une énorme Encyclopédie de tous les savoirs de l'époque.

L'aventure de l'Encyclopédie est justement emblématique de l'immense curiosité qui se fait jour dans toutes les couches cultivées du pays, bourgeois des villes, petits « nobliaux » de campagne et bas clergé. L'époque étonne par ses nombreuses découvertes d'ordre technique qui intéressent tout le monde.

Beaucoup d'idées nouvelles battent en brèche ce qui était communément dit et pensé. La religion est souvent brocardée. Les « abus » en tous genres dénoncés. Le pouvoir royal absolu paraît exorbitant. Les ingrédients d'une potion aux effets imprévisibles commencent à mijoter dans ce qu'on appellera plus tard *le chaudron révolutionnaire...*

■ **Le chaudron commence à bouillir**

Un aperçu des nouvelles conditions de vie au XVIII^e siècle est indispensable pour bien comprendre l'évolution des idées ainsi que de la littérature de cette époque.

– Un relatif « **confort** » commence à se répandre, la médecine a fait quelques progrès, l'hygiène aussi, on se nourrit mieux.

– Un début d'**industrialisation** s'annonce, et déjà, des paysans se dirigent vers les villes pour y être embauchés. Un capitalisme encore timide, mais qui profite aux plus intelligents des « favorisés ». Dans les ports de Nantes et de Bordeaux les armateurs font fortune et invitent les gens avisés à placer leur argent dans les commerces qui rapportent.

– Aux yeux du pouvoir central, la France est un pays « terrien », il faut d'abord développer l'agriculture. Dans cet esprit, on a créé un réseau de **routes** mieux entretenues qu'ailleurs en Europe.

Conséquence inattendue : ce réseau permet une circulation des idées nouvelles par la voie de journaux dont beaucoup sont mensuels, journaux très attendus dans les villes grandes et petites.

Les esprits curieux se tournent vers l'Angleterre. C'est le parlementarisme et le libéralisme anglais qui fascinent, ainsi que les idées sous-jacentes à la guerre d'Indépendance américaine (1775-1782).

Sur le plan littéraire

Tout au long de ce XVIII^e siècle, un tiraillement se fait sentir entre l'admiration pour le siècle qui s'achève et le goût des idées nouvelles, entre l'héritage et la curiosité.

Des génies comme Racine ou Molière sont difficiles à égaler – dans la tragédie, notamment.

On est d'abord tenté de les « imiter ». Et cette imitation des grands modèles conduit nombre d'écrivains à *limiter leur lexique*, à s'en tenir à une *syntaxe scrupuleuse*. Dans la littérature « haut de gamme », au théâtre notamment, peu d'innovations linguistiques. On bannit la création de « néologismes ».

Pour innover on tente de renouveler les sujets afin d'échapper à l'Antiquité omni présente au siècle précédent. **Voltaire** s'y emploie, évoquant la Chine ou le monde musulman. Il obtient un vif succès : près de 60 pièces ! dont beaucoup resteront au répertoire pendant deux siècles.

Dans ses comédies, **Marivaux** affine l'étude psychologique, « il pèse des œufs de mouche dans une balance en toile d'araignée » dira Voltaire... son concurrent.

Pour **Beaumarchais**, le milieu frelaté de la Cour et des Grands est une source inépuisable d'observation. Le nouvel esprit de contestation qui s'infiltré dans la « domesticité » fournit prétexte à des conflits impensables au siècle précédent. Des personnages de second rang prennent la première place. L'adroit Figaro tourne en ridicule les prétentions jugées « archaïques » de ses maîtres.

■ La curiosité des formes nouvelles

Elle s'affiche dans de nombreux domaines, la correspondance, le roman, l'essai philosophique et surtout les articles de l'Encyclopédie.

Le progrès extraordinaire des sciences, des différentes techniques, dont on parle partout y compris dans les milieux mondains, introduit dans le français courant des *mots nouveaux*, des métaphores nouvelles.

Quand viendra la Révolution, personne ne sera surpris de voir entrer dans le vocabulaire littéraire des termes de métiers, des expressions populaires et même des « provincialismes » autrefois méprisés par le « haut du pavé » parisien.

Sur le plan européen : prestige du français

Ce prestige est encore un reflet du Grand Siècle : l'astre était si brillant que le XVIII^e siècle, jusqu'à la Révolution, baigne dans une lumière *qui fait illusion sur l'avenir de la langue française dans le monde*.

Toutes les cours d'Europe utilisent le français : près de 25 États, de la Turquie au Portugal, en passant par la Russie, et bien sûr l'Angleterre, où tant de mots et d'expressions françaises ont été importées depuis des siècles. Le français reste la langue diplomatique, celle qu'on utilise dans les traités internationaux. Le personnage le plus prestigieux de toute l'Europe, Frédéric II de Prusse, écrit et s'exprime en français. Dans les cours européennes, l'étiquette est souvent une copie de celle de Versailles. On y parle le français, c'est presque une honte que de l'ignorer. Sur les théâtres se jouent nos pièces classiques ainsi que les tragédies de Voltaire et bien sûr dans le texte original.

Frédéric II de Prusse et Catherine II de Russie fondent des académies dans leur pays sur le modèle de l'Académie française. En Suisse, le français est reconnu à partir de 1738. Après 1750, Bruxelles délaisse le néerlandais au profit du français.

Les anglais inventent le mot « gallomanie » (du latin *gallus*, gaulois) pour désigner cette admiration aveugle.

Seul un Américain verra plus clair sur l'avenir d'une langue *parlée seulement par une élite* : c'est John Adams, qui deviendra président des États-Unis. « **L'anglais**, écrit-il, est destiné, au cours du prochain siècle et des siècles suivants, **à être plus généralement la langue du monde** comme le latin l'était en dernier ou le français à l'époque présente. » Et la raison qu'il en donne est d'ordre démographique et politique : croissance de la population américaine et puissance de l'Angleterre.

Durant de longues années encore, le sentiment de la perfection du français fera partie des idées largement répandues. Mais ce n'est là qu'une fiction : après la Révolution de 1789, son prestige décroît. *L'Europe ne parle plus français* même si l'étude et la pratique de cette langue persistent, « à titre culturel », dans la société privilégiée.

■ L'évolution de la langue (suite)

Question de prononciation

Peu de modifications apparaissent, mais **on restitue les consonnes finales** dans des mots comme *finir, tiroir, il faut*, etc., remises à l'honneur grâce à l'écrit.

On utilise systématiquement l'accent aigu (*dépit* au lieu de *despit*, par exemple). En 1762, le *Dictionnaire de l'Académie* consacre l'orthographe moderne et le principe de l'origine étymologique des mots.

Cette mise en ordre ne va pas sans tâtonnements. **Les grammairiens eux-mêmes hésitent** sur la graphie de certains mots. Certains éliminent des doubles consonnes qu'on remettra en honneur plus tard (*dictionnaire, grammaire, application, différent, personne, affirmatif, attention, doner*, etc.), quitte à ajouter un accent si nécessaire (*ancienne, viennent, apprennent*, etc.). On note aussi un accent sur certaines voyelles allongées : *phrase, passer, fausse, aître, chône, encône, ôser*, etc.

Mots nouveaux

Les néologismes, qui étaient proscrits dans la langue « littéraire » des tragédies et comédies, apparaissent en foule dans la langue de vulgarisation technique (*L'Encyclopédie*) où l'on ne craint pas de fabriquer des mots nouveaux à partir du grec et du latin, ainsi que dans la littérature populaire véhiculée par les colporteurs. Le genre romanesque s'ouvre à des « provincialismes » réprouvés ailleurs. J.-J. Rousseau déclare : « *Si l'on est intelligible, fût-on cent barbarismes [fautes de grammaire et de syntaxe], on n'en a pas moins bien écrit.* »

L'infiltration étrangère s'accroît, devient une déferlante. La langue s'enrichit de mots italiens, espagnols et allemands, mais cet apport ne saurait se comparer à la « rage » pour tout ce qui est *anglais* : la politique, les institutions, la mode, la cuisine, le commerce et le sport fournissent le plus fort contingent d'anglicismes.

À l'origine de cet engouement : l'avènement du parlementarisme anglais qui a suscité beaucoup d'intérêt en France où sévit encore la monarchie absolue. Des « philosophes » français, tels Montesquieu (1669-1755) et Voltaire (1694-1778), se rendent en Angleterre et reviennent en propageant des mots nouveaux. La mode s'en empare, on vit en France une **période d' « anglo-manie »**.

On emprunte à l'anglais les mots « motion », « vote », « session », « jury », « pair », « budget » (ancien français : *bougette* « petit sac »), « verdict », « contredanse » (*country-dance*), « partenaire » (*partner*), « paquebot » (*packet-boat*), « rosbif », « gigue », etc. La 5^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, publiée en 1798 alors que l'Académie était dissoute depuis le 8 août 1793 par la Convention nationale, faisait figurer une soixantaine de nouveaux emprunts à l'anglais.

Cette « anglo-manie » va gagner l'Europe entière, reléguant le français en seconde place.

À vous de jouer

✓ *En vous aidant du dictionnaire, trouvez trois mots d'origine grecque commençant par **ph** et deux commençant par **th**. Définissez ces mots.*

✓ *Mots d'origine latine. Remplacez les pointillés par le mot qui convient en vous appuyant sur les suffixes suivants : cide de coedere ou cidere > tuer / vorare de vorare > dévorer, manger / fuge de fugare > mettre en fuite.*

On appelle... celui qui tue son frère,... celui qui tue un roi,... l'action de celui qui se tue lui-même.

Un animal... se nourrit de chair ; les oiseaux qui vivent de grains ou d'insectes sont... ou... ; l'homme dont la nourriture est variée, qui mange de tout est... .

Un produit... garantit du feu ; on appelle... celui qui passe à l'ennemi ou dans un parti opposé.

✓ Trouvez le nom d'origine grecque en « logie » (de logos = discours, traité) désignant la science ayant pour objet ce qui suit. Exemple : l'espèce humaine > anthropologie.

Les monuments anciens / La vie, ses formes, ses conditions / Les dates historiques / Le monde et ses lois générales / L'étude des insectes.

✓ Donnez les mots français venus des termes espagnols suivants.
caramelo (= bonbon) / casco (= crâne).

✓ Donnez les mots français venus des termes anglais suivants.
paket-boat (= navire portant paquets et dépêches) / Riding-coat (= vêtement pour aller à cheval).

Solution

✓ Mots d'origine grecque commençant par *ph* ou *th*.

Pharmacie (*pharmacom* = remède). Art de préparer des médicaments. Boutique où on les vend.

Phénomène (*phainomenon* = ce qui apparaît). Ce qui est perçu par les sens et la conscience. / Ce qui est anormal, surprenant, rare.

Philosophie (*philos* = ami ; *sophia* = sagesse). Science générale des êtres, des principes et des causes.

Thaumaturge (*thauma* = merveille ; *ergon* = œuvre). Personne qui accomplit des miracles éclatants.

Théâtre (de *teomai* = je vois). Lieu où l'on donne des spectacles.

✓ Mots d'origine latine.

On appelle **fratricide** celui qui tue son frère, **régicide** celui qui tue un roi, **suicide** l'action de celui qui se tue lui-même.

Un animal **carnivore** se nourrit de chair ; les oiseaux qui vivent de grains ou d'insectes sont **granivores** ou **insectivores** ; l'homme dont la nourriture est variée, qui mange de tout, est **omnivore**.

Un produit **ignifugé** garantit du feu. On appelle **transfuge** celui qui passe à l'ennemi ou dans un parti opposé.

✓ Mots d'origine grecque.

Les monuments anciens : **archéologie** / La vie, ses formes, ses conditions : **biologie** / Les dates historiques : **chronologie** / Le monde et ses lois générales : **cosmologie** / L'étude des insectes : **entomologie**.

✓ Mots français venus de termes espagnols.

caramel : de *caramelo* = bonbon. / **casque, casquette** : de *casco* = crâne.

✓ Mots français venus de termes anglais.

paquebot : de *paket-boat* = navire portant paquets et dépêches. / **redingote** : de *riding-coat* = vêtement pour aller à cheval.

Dictionnaires d'hier et d'aujourd'hui

■ Le Littré

La vie d'Émile Littré couvre le XIX^e siècle. Né en 1801 il meurt en 1881. Son extraordinaire activité intellectuelle se manifeste en de nombreux domaines : philosophie, médecine, lexicographie et même politique.

Le dictionnaire de l'Académie recensait 6 000 mots dans sa première édition, celui de Furetière en examinait 40 000. Émile Littré, lui, veut réaliser un dictionnaire étymologique, historique et grammatical de tous les mots utilisés à son époque, en indiquant la forme qu'ils revêtaient dans le passé, ainsi que des mots venant de faire leur apparition... et dont l'avenir n'est pas garanti ! Il lui faudra remplir d'innombrables feuillets, qu'il rassemble dans des caisses de bois. Quand un mot comporte plusieurs sens, il l'illustre d'exemples circonstanciés tirés de bons auteurs, avec des références précises, depuis Christine de Pisan et Marot, jusqu'à son contemporain Béranger, en passant naturellement par ses chers classiques, comme Bossuet, Racine et Bourdaloue.

Cette activité est enfin récompensée puisque son dictionnaire connaît un succès triomphal, jamais ralenti jusqu'à nos jours.

■ Le Larousse

Pierre Larousse (1817-1875) est un instituteur « en révolte pédagogique ». Ayant brillamment passé ses examens à l'École normale supérieure de Versailles, il est profondément déçu par les méthodes rétrogrades en vigueur dans les écoles primaires.

Ne pouvant enseigner à sa guise, il abandonne le métier et « monte » à Paris où il mène une vie d'étudiant besogneux, accumulant une foule de connaissances, sans passer aucun diplôme. Son rêve est de créer un nouveau dictionnaire qui comprendrait tous les termes utilisés en France, y compris dans les milieux les plus modestes, dans les fabriques, dans les

usines, chez les commerçants, etc. Son but n'est pas de se référer à un prétendu « bon usage », mais à **l'emploi qu'on fait des mots dans la vie** du plus grand nombre. Certes, cet emploi doit être correct, et c'est justement la raison d'être de ce qui deviendra le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*.

Deux dates ponctuent son itinéraire d'auteur-éditeur : **1851**, sa rencontre avec Augustin Boyer, un compatriote avec qui il fonde la librairie Larousse et Boyer ; **1856**, parution du *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, qui préfigure le futur *Petit Larousse* avec déjà ses deux parties, « Langue française » et « Arts, lettres, sciences », ainsi que les feuillets roses « Locutions latines et étrangères ». Le succès est immédiat.

Cependant il pense toujours à son « Grand Dictionnaire » : ne dit-on pas que les réalisations de l'homme mûr sont celles des projets de sa jeunesse ? Il s'entoure d'une foule de collaborateurs, soigneusement choisis (comme Anatole France), mais dont le travail est surveillé de près par lui-même, afin de garder à l'ensemble sa cohérence et son esprit libéral et républicain.

Les premiers fascicules de 200 pages paraissent en 1864, et continueront régulièrement, tandis que Pierre Larousse persiste à publier avec autant de succès des opuscules pédagogiques. Usé par ses nombreux travaux, il ne verra pas la fin de son dictionnaire, qui en est à son douzième tome quand il meurt en 1875 à l'âge de 57 ans.

■ Le Robert

C'est en 1945 qu'un juriste, Paul Robert, engage la rédaction d'un nouveau dictionnaire. Il a 35 ans, il a été déçu, en préparant sa thèse d'avocat, par les dictionnaires existants, qui ne répondaient pas à son attente.

D'après lui, on manque d'un outil vraiment pratique, adapté au travail intellectuel. Il rêve d'un ouvrage qui, à partir du mot recherché, ouvrirait de nombreuses fenêtres à la fois sur l'origine de ce mot, son histoire, son évolution ainsi que sur des mots de sens voisin, qui en éclaireraient la signification et pourraient éventuellement le remplacer.

Paul Robert s'aperçoit vite qu'il ne pourra réaliser seul ce projet. En 1951, il crée sa propre société et s'adjoint des collaborateurs, dont un éminent linguiste et lexicographe, Alain Rey. En 1952 paraît le premier fascicule, qui est aussitôt couronné par l'Académie française. Cet encouragement officiel leur permet de continuer l'œuvre entreprise et de la diversifier. Le *Grand Robert* atteint six volumes en 1964. Des réductions de ce grand œuvre, les « Petits Robert », sont mises au point par Alain Rey, pour cibler différentes clientèles, en particulier étudiantes et scolaires.

Un dictionnaire analogique

Le Robert se définit comme un dictionnaire analogique. Le signe V (voir) dirige le lecteur vers d'autres mots, en caractères gras, qui l'invitent à comparer leur sens, leur emploi à celui du mot qu'il examine. Ainsi, examinant le mot « déboire », le lecteur est conduit à comparer ce mot à : « déception », « déconvenue », « désillusion ».

Fidélité, diversité, ouverture semblent caractériser l'entreprise Robert aujourd'hui. L'ouverture a joué en 1976 une carte gagnante, en associant la société française Robert à la maison d'édition anglaise Collins (fondée en 1874) pour la mise au point originale de dictionnaires bilingues.

Dièse, bémol ou fausse note ?

Sur les 60 000 mots du *Nouveau Petit Robert*, édition 2009, 6 000 se voient affublés d'une **double orthographe**. À vous de choisir, messieurs-dames...

- Fausse note absolue, prétendent les uns, prélude de la cacophonie générale, glas de la langue française. Aux dernières nouvelles, le niveau des élèves de CM2 a plongé. Des élèves abrutis de SMS, de « textos » phonétiques, et complètement désorientés par les gesticulations de prétendus « intellectuels » en recherche de publicité personnelle.
- Simple bémol qui baisse d'un demi-ton la « petite musique » du Robert. Jusqu'à présent, le dictionnaire jouait sa partition avec modestie, se contentant d'appliquer les règles en usage. On l'ouvrait pour s'assurer de l'orthographe d'un mot. Pas pour y trouver un menu à choisir...

- Dièse, clament les autres, qui relève le niveau culturel d'un Robert au mieux de sa forme. Il est bien évident que l'orthographe évolue, pourquoi jouer le jeu de l'autruche ? Et de citer Paul Valéry, Voltaire, Ronsard... D'autant plus que les modifications possibles sont limitées, comme : *événement/ évènement*, avec deux accents en bisbille ; *clé/clef*, choix offert depuis longtemps ; *kebab/kébab* si l'on veut franciser par un accent cet amuse-bouche exotique et nourrissant !

Le débat reste ouvert, et sans doute pour longtemps.



Huitième journée

Le verbe : auxiliaires et semi-auxiliaires

■ L'auxiliaire « avoir »

Sens général

Comme tous les autres verbes, « avoir » a plusieurs sens qui lui sont particuliers : **posséder** (« *j'ai un stylo* »), **éprouver** (« *j'ai faim* »), **obtenir** (« *il aura le Goncourt* »), **devoir** (« *j'ai encore à payer mon loyer* »), **mesurer** (« *l'immeuble a trente mètres de haut* »), avec le pronom « en » : **éprouver de l'irritation** (« *il en a contre son propriétaire* »).

On voit donc que le verbe « avoir », dans la signification qui lui est propre, est *transitif*, puisqu'il admet des compléments d'objet.

Le verbe « avoir » peut adopter la forme impersonnelle, dans les expressions « il y a », « il y eut », « il y aura ».

« Malgré la pollution, **il y a** encore quelques poissons dans la Seine. » > « Il y a » équivaut à « il existe », la signification du verbe avoir se rapproche alors de celle du verbe être...

De nombreux « gallicismes », c'est-à-dire de façons de parler propres à la langue française (sans remonter nécessairement aux Gaulois !) utilisent également le verbe « avoir » : « avoir chaud », « avoir froid », « avoir honte », « avoir peur » etc. « *Il n'a pas froid aux yeux, le gaillard !* »

Cependant, l'emploi le plus connu du verbe « avoir », en dehors de sa signification propre, est celui d'auxiliaire, d'adjuvant, pour la création des temps composés d'un grand nombre de verbes (à commencer par lui-même).

Tableau de conjugaison

Conjugaison du verbe « avoir »

Mode indicatif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	J'ai, tu as, il ou elle a, nous avons, vous avez, ils ou elles ont.
Imparfait	J'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient.
Passé simple	J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.
Futur simple	J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.
	<i>Temps composés</i>
Passé composé	J'ai eu, tu as eu, il a eu, nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.
Plus-que-parfait	J'avais eu, tu avais eu, il avait eu, nous avions eu, vous aviez eu, ils avaient eu.
Passé antérieur	J'eus eu, tu eus eu, il eut eu, nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu.
Futur antérieur	J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.
Mode conditionnel	
	<i>Temps simple</i>
Présent	J'aurais, tu aurais, il aurait, nous aurions, vous auriez, ils auraient.
	<i>Temps composés</i>
Passé (1^{re} forme)	J'aurais eu, tu aurais eu, il aurait eu, nous aurions eu, vous auriez eu, ils auraient eu.
Passé (2^e forme)	J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

.../...

Mode impératif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Aie, ayons, ayez
	<i>Temps composé</i>
Passé	Aie eu, ayons eu, ayez eu (<i>impératif peu employé</i>).
Mode subjonctif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient. On trouve quelquefois l'écriture « que nous ayions » (avec un i derrière le y). En effet certains grammairiens anciens préconisaient cette forme parce qu'elle tient compte de la conversation courante, et de bons auteurs l'ont utilisée. Mais la règle est d'écrire : « que nous ayons ».
Imparfait	Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.
	<i>Temps composés</i>
Passé	Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu, que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.
Plus-que-parfait	Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu, que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.
Mode infinitif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Avoir
	<i>Temps composé</i>
Passé	Avoir eu
Mode participe	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Ayant
Passé simple	Eu, eue.
	<i>Temps composé</i>
Passé composé	Ayant eu

D'après ce tableau, on voit que le verbe « avoir » sert à **se conjuguer lui-même** aux temps composés.

« J'ai eu », « j'aurais eu » > le verbe « avoir » reprend ses temps simples « j'ai », « j'aurais ». Il y ajoute son participe passé « eu », et il obtient ainsi le temps composé correspondant du temps simple !

C'est également le verbe « avoir » qui sert d'**auxiliaire au verbe « être »** afin qu'il puisse se conjuguer aux temps composés.

« J'ai été », « j'aurais été ». Le verbe « avoir » prête sa forme simple « j'ai », « j'aurais » au verbe « être » pour que celui-ci fabrique sa forme composée en y ajoutant son propre participe passé « été ».

Mais le rôle d'auxiliaire du verbe « avoir » ne se limite pas là.

Le rôle d'auxiliaire du verbe « avoir »

Le verbe « avoir » sert à conjuguer différents types de verbes :

- tous les verbes transitifs de forme active. Rappelons que *forme active* signifie que le sujet fait l'action, *sens transitif* signifie que cette action passe sur un complément direct ou indirect ;

« J'ai chanté », « Tu avais écouté », « Il aura écrit ».

- la plupart des verbes intransitifs ;

« J'ai dormi », « Tu avais grandi », « Il avait couru » > Ces verbes sont intransitifs puisqu'ils ne pourront jamais avoir de complément (sauf cas exceptionnel : *il a couru le mille mètres en...*).

■ Astuce

Se conjuguent **toujours avec « avoir »** les verbes intransitifs suivants : courir, dormir, marcher, paraître, périr, régner, succomber, succéder, vivre.

Quelques verbes se conjuguent avec « avoir » **ou** avec « être » selon qu'ils expriment l'action ou le résultat de l'action. Parmi ces verbes susceptibles d'utiliser les deux auxiliaires, citons : *accourir, apparaître, descendre, disparaître, grandir, monter, paraître, passer, etc.*

La neige **a** tombé sans discontinuer. Il **est** tombé, il s'est fait mal. / L'orage **a** passé rapidement. Le train **est** passé, vous arrivez trop tard.

- les verbes essentiellement impersonnels.

Les verbes impersonnels sont ceux qui s'emploient à la troisième personne du singulier, sans avoir de sujet déterminé.

■ **À noter**

Écoutons le langage de Bébé : « Pleut ! », « Bout ! » (en montrant la casserole où l'eau frémit). À l'origine, le verbe impersonnel se passe de tout sujet. Plus tard, sur le modèle des autres verbes, on ajoute un sujet qui n'était pas indispensable : un « il » ou parfois le neutre « ce », qui ne représentent aucun « agent » (être faisant l'action) et ne sont donc que sujets apparents.

Les verbes *essentiellement* impersonnels n'ont pas d'autre forme qu'impersonnelle, comme « il tonne » ou « il vente ». Pour la plupart, ils expriment un phénomène de la nature et se conjuguent, au passé, avec l'auxiliaire « avoir ».

« **Il avait grêlé** sur les cerisiers en fleurs : une récolte perdue ! »

Le verbe « faire » peut quelquefois se ranger parmi les verbes impersonnels qui expriment un phénomène naturel.

« Il fait beau, il **avait** fait chaud cette année là, s'il **avait** fait du soleil nous serions sortis. »

Avec « faire », le sens peut s'élargir, exprimer un sentiment plus étendu.

« Il **aurait** fait bon vivre à cette époque là ! »

À ces verbes il faut ajouter *le verbe « falloir »*, d'usage beaucoup plus général, et qui lui aussi se conjugue avec l'auxiliaire « avoir ».

« Il **a** fallu qu'il vienne juste à ce moment là ! », « Pour réussir il **eût** fallu plus de ténacité. »

À vous de jouer

✓ À la suite de chaque phrase, indiquez pourquoi il faut utiliser l'auxiliaire « avoir ».

« La plantureuse ménagère a porté sur la table une soupière fumante, encore plus plantureuse. »

« Un invisible oiseau dans l'air pur a chanté. »

« J'ai descendu dans mon jardin / Pour y cueillir du romarin... »

« J'ai descendu un tonneau de Bourgueil à la cave », annonça le père Grandet à sa famille tourangelle.

« Le bon roi Henri a vécu cinquante-sept ans, il a régné vingt et un ans. Il avait succédé à son cousin Henri III, tué par le moine ligueur fanatique Clément, en 1574. Mais à son tour, Henri IV a péri de mort violente : il a succombé en 1610 sous le couteau d'un illuminé, Ravallac. »

Solution

✓ Pourquoi il faut utiliser l'auxiliaire « avoir ».

« La plantureuse ménagère a porté... » > Le verbe « avoir » sert à conjuguer tous les verbes transitifs de forme active. Elle a porté quoi ? une soupière. > COD. / Sens transitif. La forme est active : on ne dit pas que la soupière « est portée ».

« Un invisible oiseau dans l'air pur a chanté. » > Le verbe « avoir » sert à conjuguer la plupart des verbes intransitifs. Il a chanté quoi ? rien. > pas de COD. / Sens intransitif.

« J'ai descendu dans mon jardin... » > Attention au piège ! En principe on doit dire « je suis descendu », car ici il n'y a pas de COD et le verbe est intransitif. Mais il s'agit d'un texte ancien, une vieille ritournelle, et l'on garde cette forme archaïque, « j'ai descendu » pour en conserver la poésie.

« J'ai descendu un tonneau de Bourgueil à la cave. » > En revanche, ici, le verbe « descendre » a un COD : le tonneau de Bourgueil ! Et l'on revient au premier cas : le verbe « avoir » sert à conjuguer tous les verbes transitifs de forme active.

« Le bon roi Henri a vécu... » > Tous les verbes de cette phrase appartiennent à la liste des verbes intransitifs qui se conjuguent avec « avoir ». Notons : « a vécu » et « a régné » sont intransitifs, ils n'ont pas de COD. « Cinquante-sept » et « vingt et un » sont des *compléments circonstanciels de temps*, ils ne répondent pas à la question « Quoi ? » mais à la question « Combien ? ».

■ L'auxiliaire « être »

Sens général

Comme beaucoup d'autres verbes, « être » a plusieurs significations qui lui sont propres :

- il peut avoir le sens d'**exister**. Certes, un philosophe distingue l'essence de l'existence, pour lui « être » n'est pas « exister ». Dans la pratique grammaticale nous dirons cependant que le verbe « être » employé sans participe marque l'existence ou l'état : « *Dieu est, affirme le croyant* », « *Tu seras content de partir en voyage* » ;
- il peut avoir le sens d'**appartenir** : « *Cette voiture est à moi* » ;
- il peut **établir une liaison** entre un sujet et un attribut : « *La neige est blanche* ».

Tableau de conjugaison

Conjugaison du verbe « être »

Mode indicatif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Je suis, tu es, il ou elle est, nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont.
Imparfait	J'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient.
Passé simple	Je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent.
Futur simple	Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.
	<i>Temps composés</i>
Passé composé	J'ai été, tu as été, il a été, nous avons été, vous avez été, ils ont été.
Plus-que-parfait	J'avais été, tu avais été, il avait été, nous avions été, vous aviez été, ils avaient été.
Passé antérieur	J'eus été, tu eus été, il eut été, nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.
Futur antérieur	J'aurai été, tu auras été, il aura été, nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

.../...

Mode conditionnel	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient.
	<i>Temps composés</i>
Passé (1^{re} forme)	J'aurais été, tu aurais été, il aurait été, nous aurions été, vous auriez été, ils auraient été.
Passé (2^e forme)	J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.
Mode impératif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Sois, soyons, soyez.
	<i>Temps composé</i>
Passé	Aie été, ayons été, ayez été (Cet impératif est peu employé, quasiment inusité). « Ayez été dinosaure dans une vie antérieure, vous ne serez peut-être que moucheron demain ! » Dans cet exemple « ayez été » marque une supposition, et non un ordre, caractéristique de l'impératif. Le mot « que » est sous-entendu : le verbe est au subjonctif.
Mode subjonctif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.
Imparfait	Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.
	<i>Temps composés</i>
Passé	Que j'ai été, que tu aies été, qu'il ait été, que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.
Plus-que-parfait	Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été, que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.
Mode infinitif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Être

.../...

	<i>Temps composé</i>
Passé	Avoir été
Mode participe	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Étant
Passé simple	Été (invariable)
	<i>Temps composé</i>
Passé composé	Ayant été

Le rôle d'auxiliaire du verbe « être »

Le verbe « être » sert à conjuguer différents types de verbes :

- les verbes passifs à tous les temps ;

« Je **suis** puni de mes erreurs. »

- les verbes pronominaux ;

« Je me trompe > je me **suis** trompé » / « Je me souviens > je me **suis** souvenu »

- quelques verbes intransitifs exprimant le mouvement : *aller, venir, partir, monter, descendre, entrer, sortir* ou un changement d'état : *naître, mourir, décéder, éclore, déchoir*, ainsi que le verbe *rester*.

« Dépouillé de son manteau d'hermine et de son sceptre, le Roi est nu, il **est** déchu. »

- quelques verbes impersonnels.

« il **est arrivé** une catastrophe. » / « Il ne lui **est resté** que ses yeux pour pleurer. »

À vous de jouer

✓ À la suite de chaque groupe de phrases, indiquez pourquoi il faut utiliser l'auxiliaire « être ».

1. « Une énergie farouche était gravée sur son visage. » / « Le seuil du temple était défendu par un chien monstrueux : Cerbère. » / « Plus je me dérobaïs à son excessive politesse, plus j'en étais accablé. »

2. « Tout l'équipage, capitaine en tête, s'était couché à plat ventre pendant l'assaut des pirates. » / « Gros Minet s'est étiré sous le cerisier, il s'est aiguisé les griffes contre le tronc, il s'est dressé et promène son regard dans les branches : Titi s'en est rendu compte, mais continue de chanter. »

3. « Je suis allé, par les champs, par les bois, chercher le silence et la paix. » / « Merveille ! À l'appel du premier violon les portes de la musique se sont ouvertes, un torrent d'harmonie s'est répandu sur nous... » / « Je suis descendu à la cave, une lampe à la main. »

Solution

✓ *Pourquoi il faut utiliser l'auxiliaire « être ».*

1. Les verbes de ces différentes phrases sont conjugués à la *voix passive*. (Le sujet reçoit l'action : l'énergie ne se grave pas, elle est gravée, le temple ne se défend pas, il est défendu, etc.). Les verbes à la voix passive sont obligatoirement conjugués avec l'auxiliaire « être ».

Certaines phrases ont un *complément d'agent* : Cerbère fait l'action de défendre. Dans « j'en étais accablé », JE est accablé par EN, c'est-à-dire par l'excès de politesse.

2. Les verbes de ces différentes phrases sont conjugués à la *forme pronominale*. Nous savons que le verbe « être » sert à conjuguer les verbes pronominaux, dans leurs temps composés.

3. Tous ces verbes sont intransitifs, ils n'admettent pas de complément d'objet. Parmi les verbes intransitifs, se conjuguent avec « être », ceux qui expriment le mouvement (ici : aller, s'ouvrir, se répandre, descendre, sortir) ou un changement d'état (naître, transformer)

■ À noter

Noter la différence entre « je suis descendu » (intransitif), « J'ai descendu une barrique à la cave » (transitif) ou plus trivialement « j'ai descendu une bouteille » également transitif !

Entre : « Madame, en vingt ans vous n'avez pas changé ! » (Menteur !) et « Vous êtes (ou vous voilà) toute changée, par ce compliment ! »

■ Les semi-auxiliaires

Certains verbes : *aller, devoir, faire, laisser, pouvoir, venir de, vouloir, pouvoir...* perdent leur sens ordinaire et s'emploient comme auxiliaires devant un infinitif. « *Il vient de manger.* »

Ces verbes acquièrent une fonction d'auxiliaire puisqu'ils aident à la conjugaison d'autres verbes en y apportant un sens particulier de temps ou de mode. Ils peuvent signaler :

- un **futur** proche (avec « aller » ou « devoir ») ;

« Nous **allons** prendre le métro » (Nous allons de ce pas...) / « Je m'en **vais** vous conter une curieuse histoire » (dans les minutes qui suivent...)

- un futur éloigné (avec « devoir ») ;

« Il **doit** s'absenter la semaine prochaine »

- un **passé** récent (avec « venir de » ou « ne venir que de ») ;

« Je **viens de** rentrer » / « La lune **ne venait que de** se lever, quand le rossignol chanta. »

- le mode **conditionnel**, celui de l'éventualité, de la probabilité, de l'hypothèse ;

« Ma collègue **doit** être partie avant l'heure » (avec « devoir ») / « Il **pouvait** être midi, quand le bateau entra au port » (avec « pouvoir »)

- le mode **impératif**, qui marque une décision, un ordre ;

« Vous vous **devez** de réussir » / « Vous **devez** dire la vérité » (avec « devoir »)

- le mode **subjonctif**, qui peut indiquer la nécessité ou exprimer un souhait.

« Ce qui **devait** arriver, arriva. » (nécessité, avec « devoir ») / « **Puissiez**-vous arriver à temps ! » (souhait, avec « pouvoir »)

À vous de jouer

✓ *Dites si les verbes semi-auxiliaires ci-dessous sont auxiliaires de mode ou auxiliaires de temps.*

Maintenant je vais **écouter** mon disque préféré.

« Il se faut **entr'aider**, c'est la loi de la nature. » (La Fontaine)

Maman vient de **sortir**, elle doit **revenir** dans cinq minutes.

Solution

✓ *Auxiliaires de mode ou auxiliaires de temps.*

Maintenant je vais **écouter** mon disque préféré. > Auxiliaire de temps, exprimant un futur proche.

« Il se faut **entr'aider**, c'est la loi de la nature. » > Auxiliaire de mode, marquant l'obligation.

Maman vient de **sortir** > Auxiliaire de temps, exprimant un passé récent.

Elle doit **revenir** dans cinq minutes > Auxiliaire de temps exprimant un futur.

Le verbe : verbes des différents groupes

■ Les verbes du premier groupe

Les verbes du 1^{er} groupe ont l'infinitif en **er** et la terminaison **e** à la première personne de l'indicatif présent : « aimer, j'aime ».

Tableau de conjugaison

Conjugaison du verbe « aimer »

Mode indicatif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	J'aime, tu aimes, il ou elle aime, nous aimons, vous aimez, ils ou elles aiment.
Imparfait	J'aimais, tu aimais, il aimait, nous aimions, vous aimiez, ils aimaient.
Passé simple	J'aimai, tu aimas, il aima, nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent.
Futur simple	J'aimerai, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.
	<i>Temps composés</i>
Passé composé	J'ai aimé, tu as aimé, il a aimé, nous avons aimé, vous avez aimé, ils ont aimé.

.../...

Plus-que-parfait	J'avais aimé, tu avais aimé, il avait aimé, nous avions aimé, vous aviez aimé, ils avaient aimé.
Passé antérieur	J'eus aimé, tu eus aimé, il eut aimé, nous eûmes aimé, vous eûtes aimé, ils eurent aimé.
Futur antérieur	J'aurai aimé, tu auras aimé, il aura aimé, nous aurons aimé, vous aurez aimé, ils auront aimé.
Mode conditionnel	
	<i>Temps simple</i>
Présent	J'aimerais, tu aimerais, il aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient.
	<i>Temps composés</i>
Passé (1^{re} forme)	J'aurais aimé, tu aurais aimé, il aurait aimé, nous aurions aimé, vous auriez aimé, ils auraient aimé.
Passé (2^e forme)	J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.
Mode impératif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Aime, aimons, aimez.
	<i>Temps composé</i>
Passé	Aie aimé, ayons aimé, ayez aimé.
Mode subjonctif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.
Imparfait	Que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât, que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent.
	<i>Temps composés</i>
Passé	Que j'aie aimé, que tu aies aimé, qu'il ait aimé, que nous ayons aimé, que vous ayez aimé, qu'ils aient aimé.
Plus-que-parfait	Que j'eusse aimé, que tu eusses aimé, qu'il eût aimé, que nous eussions aimé, que vous eussiez aimé, qu'ils eussent aimé.

.../...

Mode infinitif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Aimer
	<i>Temps composé</i>
Passé	Avoir aimé
Mode participe	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Aimant
Passé simple	Aimé, aimée.
	<i>Temps composé</i>
Passé composé	Ayant aimé

Verbes irréguliers du premier groupe

On appelle « irréguliers » les verbes qui ne se conjuguent pas selon le modèle proposé (« aimer » pour le premier groupe).

Peu d'irrégularités dans ces verbes du premier groupe. Seuls **deux verbes en er s'écartent du modèle** : « aller » et « envoyer ».

« **Aller** » a trois radicaux différents, c'est-à-dire trois particules qui restent invariables par rapport à la terminaison. On trouve ces trois radicaux dans « je vais », « j'irai », et « j'allai », ce dernier subissant une modification au subjonctif : « que j'aïlle ».

« Aller » est donc un verbe *très irrégulier*, et il faut en dérouler toute la conjugaison pour s'en rendre compte, deux radicaux se mélangeant parfois à l'intérieur d'un même temps, comme à l'impératif : « va », « allons », « allez », ou bien au présent de l'indicatif.

« **Envoyer** » a deux radicaux différents, « envoy » (ou « envoi ») et « enver », ce qui donne : « j'envoie, nous envoyons » et « j'enverrai ». On trouve le radical « enver » au futur simple et au conditionnel présent.

Certains verbes du premier groupe sont **devenus réguliers**, en se calquant sur « aimer », alors qu'ils ne l'étaient pas dans l'ancien français.

Au présent de l'indicatif, « parler » se conjugait : « je parle, tu parles, il parle, nous **parolons**, vous **parolez**, ils parlent » et « trouver » se conjugait : « Je **treuve**, tu **treuves**, il **treuve**, nous trouvons, vous trouvez, ils **treuvent** ».

■ Les verbes du deuxième groupe

Caractéristiques

Les verbes du deuxième groupe ont deux radicaux.

On obtient le premier radical en soustrayant la terminaison **ir** de l'infinitif. Ainsi *fin* dans « finir ». Ce premier radical constitue la partie stable du verbe et en exprime le sens fondamental.

« aboutir » > radical *about* / « trahir » > radical *trah* / « éblouir » > radical *éblou*.

On obtient le deuxième radical en soustrayant la terminaison **ant** du participe présent. Ainsi *finiss* dans « finissant ». Ce deuxième radical constitue la partie stable dans « nous finissons, vous aboutissez, ils éblouissent, je finissais, que je finisse ».

Tableau de conjugaison

Conjugaison du verbe « finir »

Mode indicatif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Je finis, tu finis, il ou elle finit, nous finissons, vous finissez, ils ou elles finissent.
Imparfait	Je finissais, tu finissais, il finissait, nous finissions, vous finissiez, ils finissaient.
Passé simple	Je finis, tu finis, il finit, nous finîmes, vous finîtes, ils finirent.
Futur simple	Je finirai, tu finiras il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront.

.../...

<i>Temps composés</i>	
Passé composé	J'ai fini, tu as fini, il a fini, nous avons fini, vous avez fini, ils ont fini.
Plus-que-parfait	J'avais fini, tu avais fini, il avait fini, nous avions fini, vous aviez fini, ils avaient fini.
Passé antérieur	J'eus fini, tu eus fini, il eut fini, nous eûmes fini, vous eûtes fini, ils eurent fini.
Futur antérieur	J'aurai fini, tu auras fini, il aura fini, nous aurons fini, vous aurez fini, ils auront fini.
Mode conditionnel	
<i>Temps simple</i>	
Présent	Je finirais, tu finirais, il finirait, nous finirions, vous finiriez, ils finiraient.
<i>Temps composés</i>	
Passé (1^{re} forme)	J'aurais fini, tu aurais fini, il aurait fini, nous aurions fini, vous auriez fini, ils auraient fini.
Passé (2^e forme)	J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.
Mode impératif	
<i>Temps simple</i>	
Présent	Finis, finissons, finissez.
<i>Temps composé</i>	
Passé	Aie fini, ayons fini, ayez fini.
Mode subjonctif	
<i>Temps simples</i>	
Présent	Que je finisse, que tu finisses, qu'il finisse, que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent.
Imparfait	Que je finisse, que tu finisses, qu'il finît, que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent.
<i>On note que le présent et l'imparfait du subjonctif sont semblables à l'exception de la 3^e personne du singulier.</i>	

.../...

	<i>Temps composés</i>
Passé	Que j'aie fini, que tu aies fini, qu'il ait fini, que nous ayons fini, que vous ayez fini, qu'ils aient fini.
Plus-que-parfait	Que j'eusse fini, que tu eusses fini, qu'il eût fini, que nous eussions fini, que vous eussiez fini, qu'ils eussent fini.
Mode infinitif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Finir
	<i>Temps composé</i>
Passé	Avoir fini
Mode participe	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Finissant
Passé simple	Fini, finie.
	<i>Temps composé</i>
Passé composé	Ayant fini

Quelques particularités

Parmi les verbes du deuxième groupe, trois verbes présentent une singularité : « bénir », « fleurir » et « haïr ».

« Bénir » a deux participes passés, *béni* et *bénit*.

Le participe-adjectif **bénit**, concerne des objets qui ont reçu une bénédiction religieuse : « Un rouleau de prière bénit par le Dalai-Lama ». Par extension de sens, on pourra dire : « Ce scandale dans l'Opposition, c'est du pain bénit pour notre candidat ! »

« Fleurir » a deux participes présents, *fleurissant* et **florissant**. Ce dernier mot est employé au sens figuré : une mine florissante respire la santé, un compte en banque florissant respire la prospérité !

« Haïr » s'écrit sans tréma au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : « *Je hais mon réveille-matin !* » clame le personnage qui orne mon tee-shirt.

■ Les verbes du troisième groupe

Catégories et caractéristiques

Le troisième groupe de conjugaison comprend tous les verbes qui ne font partie ni du premier, ni du second. Il reste :

- des verbes en **ir** mais dont le participe présent est en **ant** ;

Servir, servant / Courir, courant / Mentir, mentant.

- des verbes en **oir** ;

Recevoir, recevant / Devoir, devant / Mouvoir, mouvant.

- des verbes en **re**

Mordre, mordant / Boire, buvant / Conclure, concluant.

Certains verbes du troisième groupe ont un double radical, celui de l'infinitif et celui du participe présent : « *absoudre, absolvant* ».

Tableaux de conjugaison

Conjugaison du verbe « servir »

Mode indicatif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent.
Imparfait	Je servais, tu servais, il servait, nous servions, vous serviez, ils servaient.
Passé simple	Je servis, tu servis, il servit, nous servîmes, vous servîtes, ils servirent.
Futur simple	Je servirai, tu serviras, il servira, nous servirons, vous servirez, ils serviront.
	<i>Temps composés</i>
Passé composé	J'ai servi, tu as servi, etc.
Plus-que-parfait	J'avais servi, tu avais servi, etc.

.../...

Passé antérieur	J'eus servi, tu eus servi, etc.
Futur antérieur	J'aurai servi, tu auras servi, etc.
Mode conditionnel	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Je servirais, tu servirais, il servirait, nous servirions, vous serviriez, ils serviraient.
	<i>Temps composés</i>
Passé (1^{re} forme)	J'aurais servi, tu aurais servi, etc.
Passé (2^e forme)	J'eusse servi, tu eusses servi, etc.
Mode impératif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Sers, servons, servez.
	<i>Temps composé</i>
Passé	Aie servi, ayons servi, ayez servi.
Mode subjonctif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Que je serve, que tu serves, qu'il serve, que nous servions, que vous serviez, qu'ils servent.
Imparfait	Que je servisse, que tu servisses, qu'il servît, que nous servissions, que vous servissiez, qu'ils servissent.
	<i>Temps composés</i>
Passé	Que j'aie servi, que tu aies servi, etc.
Plus-que-parfait	Que j'eusse servi, que tu eusses servi, etc.
Mode infinitif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Servir
	<i>Temps composé</i>
Passé	Avoir servi

.../...

Mode participe	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Servant
Passé simple	Servi, servie.
	<i>Temps composé</i>
Passé composé	Ayant servi

Conjugaison des verbes « recevoir » et « mordre »

Mode indicatif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Je reçois, tu reçois, il (ou elle) reçoit, etc. / Je mords, tu mords, il mord, etc.
Imparfait	Je recevais, tu recevais, il recevait, etc. / Je mordais, etc.
Passé simple	Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent./ Je mordis... nous mordîmes, etc.
Futur simple	Je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, etc. / Je mordrai, tu mordras, il mordra, nous mordrons, etc.
	<i>Temps composés</i>
Passé composé	J'ai reçu, tu as reçu, etc./ J'ai mordu, etc.
Plus-que-parfait	J'avais reçu, tu avais reçu, etc. / J'avais mordu, etc.
Passé antérieur	J'eus reçu, tu eus reçu, etc. / J'eus mordu, etc.
Futur antérieur	J'aurai reçu, tu auras reçu, etc. / J'aurai mordu, etc.
Mode conditionnel	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Je recevrais, tu recevrais, il recevrait, nous recevriions, vous recevriez, ils recevraient. / Je mordrais, tu mordrais, il mordrait, nous mordrions, vous mordriez, ils mordraient.
	<i>Temps composés</i>
Passé (1^{re} forme)	J'aurais reçu, tu aurais reçu, etc. / J'aurais mordu, etc.
Passé (2^e forme)	J'eusse reçu, tu eusses reçu, etc. / J'eusse mordu, etc.

.../...

Mode impératif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Reçois, recevons, recevez. / Mords, mordons, mordez.
	<i>Temps composé</i>
Passé	Aie reçu, ayons reçu, ayez reçu. / Aie mordu, etc.
Mode subjonctif	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, etc. / Que je morde, que tu mordes, qu'il morde, que nous mordions, etc.
Imparfait	Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût, que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent. / Que je mordisse, que tu mordisses, qu'il mordît, que nous mordissions, que vous mordissiez, qu'ils mordissent.
	<i>Temps composés</i>
Passé	Que j'aie reçu, que tu aies reçu, etc. / Que j'aie mordu, etc.
Plus-que-parfait	Que j'eusse reçu, que tu eusses reçu, etc. / Que j'eusse mordu, etc.
Mode infinitif	
	<i>Temps simple</i>
Présent	Recevoir / Mordre
	<i>Temps composé</i>
Passé	Avoir reçu / Avoir mordu
Mode participe	
	<i>Temps simples</i>
Présent	Recevant / Mordant
Passé simple	Reçu, reçue. / Mordu, mordue.
	<i>Temps composé</i>
Passé composé	Ayant reçu / Ayant mordu

On remarquera, à propos des verbes en **oir**, quelques particularités.

Le verbe « **devoir** » coiffe son participe passé d'un accent circonflexe, mais au masculin singulier seulement : *dû*.

« Ton dû (participe passé substantivé) est pour aujourd'hui de trente euros. » / « La somme due financera l'achat d'un coffret DVD. » / « Et si j'ajoutais toutes les sommes dues... je pourrais partir en week-end en Italie. »

Le verbe « **prévaloir** » fait au subjonctif présent *que je prévale*, et non *que je prévaille*.

« Faut-il que je me prévale de ma naissance et des fées qui se sont penchées sur mon berceau ? » demandait en pleurant la petite Sirène...

Le verbe « **prévoir** » se conjugue comme « voir » à l'exception du futur *je prévoirai* et du conditionnel *prévoirais*.

■ Les verbes défectifs

On appelle défectifs des verbes qui ne s'emploient qu'à certains modes, à certains temps ou à certaines personnes. En dehors de ces emplois « pétrifiés » par l'usage, **ils font défaut**, ils n'existent pas.

Certains verbes ne sont usités qu'à l'infinitif. C'est le cas de « **quérir** », « **accroire** ».

« Avec ses belles paroles, il veut m'en faire **accroire**... » soupire la paysanne que séduit Dom Juan.

Si on les emploie dans un autre temps que l'infinitif, c'est par maladresse ou... provocation !

La fermière dit à sa petite fille : « Va quérir des œufs au poulailler ! » et la fillette répond « C'est déjà fait, Mamie, j'ai **quéri** les œufs ce matin ! » / Le duelliste : « J'**occirai** mon adversaire ! » au lieu de « je vais l'occire. »

Certains verbes ne sont usités qu'au participe passé.

« **Émoulu** », dans l'expression « être frais émoulu » de telle ou telle école, c'est-à-dire en être récemment sorti. / « **Déconfit** », c'est-à-dire entièrement défait dans une bataille. Mais le participe-adjectif admet un sens moins guerrier, dans « une mine déconfite » (= un air déçu).

D'autres sont usités seulement à l'infinitif et au participe passé.

Choir, chu / **Férir**, féru / **Inclure**, inclus / **Occire**, occis / **Promouvoir**, promu.

Une foule de verbes ont ainsi leur usage bien délimité, dont le dictionnaire fournit les applications.

« **Gésir** » ne connaît que l'indicatif présent (il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent), l'imparfait (je gisais), et le participe présent (gisant).

On peut s'amuser à trouver les emplois actuels de *braire*, *bruire*, *clore*, *éclore*, *frire*, *luire*, *reluire*, *paître*, *repâitre*, *poindre*, *sourdre*, *traire* et ses composés : *abstraire*, *distraindre*, *extraire*, *soustraire*.

À vous de jouer

✓ Conjuguez aux temps et à la personne indiqués.

	Indicatif présent	Indicatif passé simple	Indicatif futur simple	Subjonctif présent
Je	Acquérir	S'enfuir	Mourir	Discourir
Tu	Asservir	S'abstenir	Accourir	S'enquérir
Il	Bouillir	Mourir	S'enfuir	Mentir
Nous	Fuir	Faillir	Conquérir	Fleurir
Vous	Maintenir	Parvenir	Recueillir	Accueillir
Ils	Revêtir	Assaillir	Bouillir	Sortir
Je	Prévoir	Apercevoir	Revoir	Vouloir
Tu	Pouvoir	Devoir	Recevoir	Valoir
Il	Équivaloir	Pleuvoir	Déchoir	Entrevoir
Nous	Pourvoir	Pourvoir	Mourir	Avoir
Vous	Déchoir	Revoir	Savoir	Prévoir
Ils	Sévir	Concevoir	Échoir	Pouvoir

✓ Donnez, s'ils existent, le participe présent, le participe passé et les noms dérivés des verbes suivants.

Gésir / Déchoir / Échoir / Seoir / Absoudre / Dissoudre / Braire / Bruire / Clore / Éclore / Frire / Luire / Reluire / Paître / Repâitre / Poindre / Sourdre / Traire / Abstraire / Distraindre / Extraire / Soustraire.

Solution✓ *Conjugez aux temps et à la personne indiqués.*

	Indicatif présent	Indicatif passé simple	Indicatif futur simple	Subjonctif présent
Je	J'acquiers	Je m'enfuis	Je mourrai	Que je discoure
Tu	Tu asservis	Tu t'abstins	Tu accourras	Que tu t'enquières
Il	Il bout	Il mourut	Il s'enfuira	Qu'il mente
Nous	Nous fuyons	Nous faillîmes	Nous conquerrons	Que nous fleurissions
Vous	Vous maintenez	Vous parvîntes	Vous recueillerez	Que vous accueilliez
Ils	Ils revêtent	Ils assaillirent	Ils bouilliront	Qu'ils sortent
Je	Je prévois	J'aperçus	Je reverrai	Que je veuille
Tu	Tu peux	Tu dus	Tu recevras	Que tu vailles
Il	Il équivaut	Il plut	Il décherra	Qu'il entrevoie
Nous	Nous pourvoyons	Nous pourvûmes	Nous mourrons	Que nous ayons
Vous	Vous déchoyez	Vous revîtes	Vous saurez	Que vous prévoyiez
Ils	Ils sévissent	Ils conçurent	Ils écherront	Qu'ils puissent

✓ *S'ils existent, participe présent, participe passé et nom dérivé des verbes.*

	Participe présent	Participe passé	Noms dérivés
Gésir	gisant		un gisant
Déchoir		déchu	une déchéance
Échoir	échéant	échu	une échéance
Seoir (être convenable)	seyant		

.../...

Seoir (siéger)	séant		une séance
Absoudre	absolvant	absout	une absolution, une absoute
	<i>À noter : une absoute est une cérémonie religieuse d'absolution, de pardon, des fautes d'un défunt.</i>		
Dissoudre	dissolvant	dissous	une dissolution
Braire			un braiement
Paître	paissant		un pâtis, une pâture
Repaître	repaissant	repu	
Poindre			le point (du jour)
Sourdre			une source
Traire	trayant	trait	la traite
Abstraire	abstrayant	abstrait	abstraction
Distraire	distrayant	distrait	distraktion
Extraire	extrayant	extrait	un extrait, une extraction
Soustraire	soustrayant	soustrait	soustraction

Orthographe

■ Écriture et sonorité

Le « e » prononcé « è »

Placé devant une consonne double ou devant un *x*, « e » se prononce « è », comme s'il avait un accent grave, mais ne prend pas d'accent.

Dans le mot « **pelle** », le « e » se prononce « è », et cependant le mot « pelle » ne prend pas d'accent. / Dans **la terre, effacer, un exercice**, noter la présence des consonnes doubles : *l* dans pelle, *r* dans terre, *f* dans effacer. Noter la présence du *x* dans exercice.

La prononciation du « g »

Distinguons la prononciation « gue » de la prononciation « ge » ou « gi ». G se prononce « gue » devant *a* ou *o* et s'écrit sans *u* : « *le langage du gorille* ». Par contre, devant *e*, *i*, *y*, il faut un *u* après le *g* pour faire « gue » : « *une langue rugueuse* », « *un guichet* ».

■ Attention

Comme tous les verbes réguliers, **les verbes en *guer*** conservent le *u* du radical dans toute leur conjugaison, ce qui entraîne... que la règle précédente, alors, ne s'applique pas.

« Ce jeune officier se distingua lors de l'attaque ennemie. » > Si l'on appliquait la première règle, le *u* disparaîtrait. Or le *u* doit apparaître car il fait partie du radical *distingu* du verbe « distinguer ».

Vigilance, donc !

Pour obtenir le son « gi », on n'utilise jamais le *j*, mais toujours le *g* : « *les giboulées* », « *une bougie* », « *une girouette* ». Trois exceptions : « *la ville de Djibouti* », « *le jiu-jitsu* », « *un moujik* ».

Ge et *gea* donnent aussi le son « **ge** » : « *le genou* ». Noter qu'on peut obtenir ce même son par l'utilisation du *j* : « *Déjà midi !* »

À vous de jouer

✓ Classez selon la sonorité du *g*, les mots ou expressions suivantes.

Une cargaison / le genou / gigoter / déjà midi ! / une guérite / parler argot / j'ai un projet / un geai / du poisson congelé / un brave gugusse / un gigolo / faire des galipettes / un petit gourmand / un coin giboyeux / Gustave / un escargot / oh le goujat ! / des démangeaisons / une girouette / un guet-apens / Le Galibier / de bons arguments / il rangeait ses affaires / Les éditions Gallimard / Gibraltar / la rouille ronge le fer / une guenille / nous jouons / de jolis légumes / le goulot d'une bouteille / la joue tailladée / un gentil garçon / Nous rangions la salle à manger / La guenon et le guépard du Zoo / Rajoutez du sel dans le ragoût ! / un bon nageur / la conjugaison / Ne jugeons personne / Une goutte de rosée / Lapérouse, hardi navigateur / Faites un régime ! / la digestion.

Solution

✓ *Classement selon la sonorité du g.*

G se prononce « **gue** » devant *a* ou *o* et s'écrit **sans u** après le *g* : cargaison, argot, go dans gigolo, galipettes, gourmand, escargot, gou dans goujat, le Galibier, Gallimard, goulot, garçon, ragoût, gai dans conjugaison, goutte, navigateur,

Devant *e*, *i*, *y*, **il faut mettre un u** après le *g* pour faire « **gue** » : une guérite, un guet-apens, guenille, guenon, guépard.

Devant un *u*, sans autre voyelle, le *g* donne le son « **gu** » : un gugusse, Gustave, arguments, légumes.

Pour obtenir le son « **gi** », on n'utilise jamais le *j*, mais toujours le *g* : gi dans « gigoter », gi dans gigolo, un coin giboyeux, girouette, Gibraltar, nous rangions, régime.

Utilisation du *j* pour obtenir le son « **ge** » : Déjà midi !, j'ai un projet, *jat* dans goujat, la rouille ronge le fer, rajoutez du sel.

Ge et *gea* donnent aussi le son « **ge** » : le genou, un geai, il rangeait, gentil, un nageur, ne jugeons personne, la digestion.

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

Son et Sont

Pouvez-vous remplacer par « étaient » ? Si oui, il s'agit du verbe « être », écrivez donc « sont ».

« Mes invités **sont** partis. » > On peut dire « étaient partis ».

Se et Ce

Voyez d'abord si le mot n'est pas devant un nom. Si oui, c'est forcément « ce ».

« **Ce** tableau de Rubens » > « Ce » est un démonstratif.

Devant un verbe, on l'écrit « se » quand on peut le faire précéder de « il » ou « elle ».

« Pour venir à leur travail les banlieusards **se** lèvent de bonne heure : **ce** sont des lève-tôt, par obligation. » > *Ils se lèvent* : oui, le sens est clair. / *Ils ce (ou se) sont des lève-tôt* : impossible de prononcer cette phrase, elle n'a pas de sens. Donc, je ne peux pas utiliser « se ».

Tant et T'en

Pouvez-vous remplacer par « m'en » ? Si oui, il faut écrire « t'en ».

« Tu t'en moques ! » > Je **m'en** moque !

Pouvez-vous remplacer par « tellement » ou par « autant » ? Si oui, il faut écrire « tant ».

« Tant il a soufflé dans le cor, Roland le neveu de Charlemagne, qu'il s'est rompu la gorge. » > « **Tellement** il a soufflé... »

Attention ! Il y a d'autres façons d'écrire le son « tan », ce sont les **homonymes** : *le temps, un taon, il tend la main, le tan* (écorce du chêne réduite en poudre, le « tanin »).

À vous de jouer

✓ Justifiez l'orthographe du mot en gras, en modifiant la phrase selon l'astuce proposée.

Exemple : « En août les rues de la ville **sont** calmes, les commerçants **sont** en vacances, il est difficile de trouver **son** pain et **son** journal aux endroits habituels. » > « En août les rues de la ville **étaient** calmes, les commerçants **étaient** en vacances, il était difficile de trouver **mon** pain et **mon** journal aux endroits habituels. »

1. Dans notre jardin, qu'ils **sont** heureux les chiens et les chats ! Ils **sont** libres de jouer, ils **sont** nourris, ils **sont** soignés. Seul le grincheux Hercule, le plus ancien locataire, trouve **son** plaisir à mordre ses copains, **son** pedigree n'est cependant pas exceptionnel, **son** poil est hirsute, **son** œil voilé, **son** aboiement éraillé.

2. **Ce** film est passionnant. L'action **se** déroule en pleine mer, là où d'habitude il ne **se** passe rien. Un navire pirate surgit, des hommes masqués **se** hissent jusqu'au pont, **se** font livrer les objets précieux, et **se** retirent en emportant une mystérieuse valise. **Ce** n'est que le début d'un suspense qui **se** développe pendant les deux heures de **ce** spectacle : c'est dire qu'on ne s'ennuie pas.

Solution

✓ Justification des mots en gras.

1. Dans notre jardin, qu'ils **étaient** heureux les chiens et les chats ! Ils **étaient** libres de jouer, ils **étaient** nourris, ils **étaient** soignés. Seul (moi, le chien), le grincheux Hercule, le plus ancien locataire, **trouvais mon** plaisir à mordre mes copains, **mon** pedigree n'est cependant pas exceptionnel, **mon** poil est hirsute, **mon** œil voilé, **mon** aboiement éraillé.

2. **Ce** film (*ce, devant un nom*) est passionnant. L'action **se** déroule (*elle se déroule*) en pleine mer, là où d'habitude il ne **se** passe (*il se passe*) rien. Un navire pirate surgit, des hommes masqués **se** hissent (*ils se hissent*) jusqu'au pont, **se** font livrer (*ils se font livrer*) les objets précieux, et **se** retirent (*ils se retirent*) en emportant une mystérieuse valise. **Ce** n'est que (*il ce n'est que : pas français*) le début d'un suspense qui **se** développe (*il se développe*) pendant les deux heures de **ce** spectacle (*ce, devant un nom*) : c'est dire qu'on ne s'ennuie pas.

Vocabulaire

■ Histoire des mots (suite)

Le français devient langue « nationale » (1789-1870)

C'est un siècle de régimes contrastés qui s'étend à partir de la Révolution : dix ans de perturbation, suivies d'un retour à l'ordre « militaire » avec le Consulat et l'Empire (1799-1815), restauration monarchique, Deuxième République, Second Empire.

La France profonde s'éveille d'un long sommeil. Cette effervescence politique manifeste la grande vitalité des idées qui ont été semées par les « philosophes » du siècle des Lumières. Tout ce qui a été rêvé va peut-être se réaliser...

■ Les progrès

Le monde de la « technique », expliqué et illustré par *l'Encyclopédie*, s'épanouit en réalités concrètes, améliorations de tout genre, inventions multiples qui conduiront à une France traversée de routes et de chemins de fer, où l'on pourra extrapoler avec **Jules Verne** des extraordinaires prouesses de la Science.

Le langage de cette effervescence

La langue des « révolutionnaires »

Les bourgeois riches qui accaparent la Révolution ont lu et digéré les textes de Rousseau, d'Alembert, Diderot. Ce sont les mêmes mots qui vont apparaître dans les innombrables discours des

assemblées révolutionnaires, les mêmes tournures, mais enflammées par l'urgence et la nécessité de convaincre. **Langue du droit** et souvent de la technique qui atteindra des sommets dans certaines envolées lyriques de **Danton**, dans les raisonnements implacables de **Saint-Just** ou de **Robespierre**. Ce langage aboutira au chef-d'œuvre d'efficacité et de simplicité du **Code civil napoléonien**, dont la plus belle phrase, au dire de Stendhal est « Tout condamné à mort aura la tête tranchée ».

La langue du peuple

Le langage du peuple *n'apparaît pas* dans les décisions autoritaires, dans ces édits qui seront placardés dans les villes et les campagnes. Il devient même **suspect**, survivance de l'époque monarchiste où les nombreux « patois » servaient la politique du roi et de l'Église, en maintenant les gens dans l'ignorance. On en tire deux conclusions :

- il faut anéantir les patois ;
- il faut imposer le français, « langue nationale », langue unifiée de la Patrie en danger.

Mais ce français n'est parlé que par 3 millions de personnes sur les 25 millions que compte la Nation. Il faut donc *l'enseigner*.

Le 18 novembre 1794, la Convention décrète l'ouverture de 24 000 écoles primaires (une pour 5 000 habitants) où l'enseignement ne serait donné qu'en français.

Une refonte de l'orthographe ?

On veut aussi réformer l'orthographe, mais les responsables ne sont pas d'accord sur l'étendue de cette réforme. **Refonte totale** : « qu'un même son ne soit désigné par deux différents caractères ni un même caractère applicable à deux sons différents » (selon le projet initial de la Convention), **ou partielle** : simple toilettage, qui permettrait de conserver les habitudes acquises à la lecture des classiques et des philosophes, comme le souhaite l'abbé Grégoire, célèbre conventionnel ?

Devant le désaccord, on abandonne le projet, comme on abandonne, dans les faits, la création de ces écoles imaginaires qu'on a ni le temps ni les moyens de réaliser.

Il faudra attendre, au-delà de l'époque napoléonienne, les années 1830 pour voir fleurir ces écoles rêvées.

La langue littéraire

Le chaudron révolutionnaire où bouillonnent les idées et les formules à l'emporte-pièce n'est guère favorable à l'éclosion d'œuvres littéraires. Le seul poète vivant sous la Révolution n'en verra pas la fin : **André Chénier** sera guillotiné avant Robespierre. **Chateaubriand** s'exile en Amérique. Il en reviendra quelques années plus tard avec *Le Génie du Christianisme* – ce qui tombe bien puisque Bonaparte veut signer un concordat avec le pape.

C'est que tout le monde est fatigué de la Révolution et que les périodes conservatrices alternent avec les périodes libertaires. À la créativité souvent brouillonne des années 1789-1799 succède la « remise en ordre » du Consulat, du Premier Empire et de la Restauration.

C'est ainsi qu'on crée, sous Napoléon, des institutions qui rappellent le siècle de Louis XIV : *l'Institut de France, le Conseil grammatical, l'Athénée de la langue française*. Sous l'impulsion de Lucien Bonaparte **l'Académie française** est ressuscitée en 1803 au sein de l'Institut de France.

■ Une période de conservatisme

Commence alors une période de conservatisme grammatical qui va durer de longues années. On relit la grammaire de Vaugelas. Des usages capricieux sont érigés en règles. En marge de ces règles les élèves doivent apprendre des listes « d'exceptions ». L'orthographe devient une marque de distinction sociale, et l'on se garde de mettre en route une quelconque « réforme ». Le temps où chacun écrivait comme il voulait est révolu.

De nouveaux « bourgeois » vont écrire, ils sont jeunes, souvent riches, parfois beaux : ce sont les premiers « romantiques ». Ils s'appellent Alphonse **de Lamartine**, Alfred **de Vigny**, Alfred **de Musset**. On notera la particule, qui ne constitue pas un obstacle au succès, après les triomphes de librairie du vicomte François-René **de Chateaubriand**.

Initié au siècle précédent par Jean-Jacques Rousseau, avec *Les Rêveries du promeneur solitaire*, le nouveau courant s'épanouit comme le romantisme anglais qui l'a précédé. La langue est

nouvelle et, avec **Victor Hugo**, brasse tous les vocables, dans une musique associant tous les timbres, des plus conquérants (ceux des hymnes révolutionnaires) aux plus doux et voluptueux, à consonances raciniennes.

« Tous les mots sont égaux en droit » proclame V. Hugo. De fait ils envahissent tous la littérature, y compris les mots populaires, de « métiers » ou d'argot. La langue cesse d'appartenir aux grammairiens, elle devient le terrain de jeu des écrivains.

La plupart des romans, à cette époque, sont publiés en feuilletons qui ont d'innombrables lecteurs, ce qui favorise la diffusion du français dans une orthographe décidément *codifiée*.

D'autres courants littéraires dérivent du romantisme, ou réagissent contre lui : Parnasse, symbolisme en poésie et, dans le genre romanesque, réalisme, naturalisme. **Baudelaire, Verlaine, Rimbaud** seront les « grands poètes » de la fin du XIX^e siècle, **Stendhal, Balzac, Zola, Flaubert**, ses principaux romanciers.

Cependant la langue française perd son « universalité » : la politique conquérante de Napoléon a discrédité les idéaux du siècle précédent ; elle a même suscité d'autres « nationalismes » qui s'affronteront entre eux, au XIX^e siècle et dans les siècles suivants. Supplanté par l'anglais, à qui l'Amérique donne un nouveau souffle, le français s'efforce de tenir bon, avec l'aura internationale d'écrivains comme V. Hugo. Mais il finira par s'étioler, compte tenu de la poussée gigantesque d'un mondialisme qui a d'ores et déjà choisi sa langue.

■ L'évolution de la langue (suite)

La prononciation évolue peu de 1789 à 1870 et même au-delà. L'évolution de la langue se manifeste dans les *mots nouveaux* qui affluent surtout à la fin de cette période, ainsi que dans les tournures qui s'allègent.

Les mots de la Révolution

Le discours révolutionnaire, celui qu'on entend à la tribune des assemblées, dans les clubs girondins ou jacobins, qu'on lit dans

les innombrables journaux, s'anime brusquement de **mots magiques**, de mots à connotation quasi religieuse : **Patrie... Nation... Peuple... Fraternité.**

D'autres mots sont rejetés, obligatoirement remplacés. La Terreur est aussi linguistique. Interdits « monsieur », « madame » : il faut dire « **citoyen** », « **citoyenne** ».

Le calendrier révolutionnaire

Le calendrier révolutionnaire, œuvre du poète Fabre d'Églantine, est publié en 1793 par la Convention.

Les semaines sont de 10 jours (« décades »), les mois de 30 jours, et l'année de 12 mois se termine par cinq jours complémentaires appelés « sans culottides ».

Les mois portent des noms gracieux : *florial*, mois des fleurs ; *prairial*, mois des prés ; *messidor*, mois des moissons... Le « saint du jour » est remplacé par un produit du terroir : *radis*, *chèvre*, *abeille*...

■ Face aux pratiques religieuses

Le but évident de cette opération est de dynamiter la pratique religieuse, basée sur « la sanctification du dimanche ». Avec la semaine de dix jours, impossible de s'y retrouver ! De plus les fêtes traditionnelles, Pâques, Pentecôte, etc. disparaissent.

Attention ! La « guillotine » (autre mot nouveau) menace tout citoyen qui n'adopterait pas dans son langage le nouveau calendrier.

Accueilli avec enthousiasme par le peuple révolutionnaire, ce calendrier est rapidement utilisé mais ses inconvénients apparaissent aussi vite. Il supprime en effet nombre de jours fériés et chômés, et le jour de repos arrive non plus tous les sept mais tous les **dix** jours !

Devant son impopularité grandissante, Napoléon le supprime à compter du 1^{er} janvier 1806. (Les « Communards » tenteront de le rétablir à Paris en 1871.)

On revient donc au calendrier « grégorien », au repos dominical et... aux fêtes religieuses.

Un nouveau système de poids et mesures

On comptait plus de 800 unités différentes, **variables** parfois sous le même nom d'une région à une autre, voire d'une paroisse à une autre : *la perche, la toise, le pied, le pouce, la ligne, l'aune, la livre, le muid, etc.*

Le savant Lavoisier a adopté pour ses travaux un système « décimal ». Sur ce modèle l'Assemblée promulgue le 7 avril 1795 une loi rendant obligatoire l'emploi du **mètre** et du **kilogramme**, « *seules mesures officielles autorisées* » (Instructions sur les mesures de la terre et leur division décimale). On ajoute les mots **décimètre**, **centimètre**, etc. pour rendre le système complet et cohérent.

La généralisation de ces nouvelles mesures prendra du temps. Ce n'est qu'en 1837 que la « loi relative aux poids et mesures » prouve toute son efficacité en rendant possible la saisie des instruments non conformes à la réglementation.

À partir de 1850

À partir de 1850, le langage s'enrichit de mots nouveaux. La science du XIX^e siècle prolonge les efforts et les succès des siècles précédents, mais elle élargit ses domaines. Toute la réalité du monde doit être étudiée et si possible expliquée, « *de l'infiniment grand à l'infiniment petit* », comme aurait dit **Pascal**. Et tous les phénomènes doivent être classés. « Découverte » et « classement », tels semblent être les mots d'ordre de la science à cette époque.

Ce travail demande une énorme réserve de vocabulaire pour « nommer » ce qui n'a pas encore de nom.

D'infinis domaines s'élargissent devant les chercheurs comme autant de terres vierges : *l'optique, l'électricité, le magnétisme, la thermodynamique* dont une application spectaculaire sera la machine à vapeur, *la génétique, la physiologie, la chimie, l'origine et le développement des espèces*, avec les théories de **Darwin** qui donneront lieu à de nouveaux conflits avec les autorités religieuses – conflits qu'on aurait pu croire terminés depuis l'affaire Galilée.

Et dans ces différents domaines, un nombre croissant de phénomènes, lesquels une fois identifiés doivent être nommés.

En **optique**, par exemple, la *réflexion*, la *réfraction* et la *diffraction*, les *ondes*, les *interférences*, la *polarisation*. Et pour cette même science, les instruments d'exploration : *microscope*, *télescope*.

L'**électricité**, déjà observée au XVII^e siècle (Coulomb), trouve son développement au XVIII^e avec la *pile* de Volta (1799) et la *dynamo*.

■ La fée électricité

En 1879, Thomas Edison présente la première *ampoule à incandescence*. La « fée électricité » va illuminer le monde et permettre toutes les avancées de la science au cours des siècles suivants : téléphonie, radio, télévision, sonorisation, informatique, automates...

D'innombrables mots sont associés à l'électricité : *électrolyse*, électrolytique, électrocardiogramme, accumulateurs, conducteurs, condensateurs, etc.

Au **magnétisme** peuvent être associés les mots composés : ferromagnétisme, électromagnétisme, hystérésis, et le nom d'un appareil simple : un *solénoïde*, c'est-à-dire un enroulement cylindrique.

Beaucoup de termes scientifiques ont été créés à cette époque, à l'aide de préfixes et de suffixes grecs ou latins : minéralogie, ornithologie, paléontologie, physiologie, neurologie /acoustique, balistique, numismatique, phonétique, etc.

À vous de jouer

✓ Voici quelques extraits des *Misérables* de V. Hugo. Donnez le synonyme des mots d'argot employés par Gavroche. Au besoin, expliquez l'expression.

1. Gavroche s'adresse aux enfants qui l'accompagnent : « **Momacques**, venez avec moi ! »

2. Gavroche parle d'un coiffeur qui a repoussé deux enfants : « Ça n'a pas de cœur, ce **merlan-là**, c'est un **angliche** »

3. « Il **repleut** ! Bon Dieu ! Si cela continue je me **désabonne**. »

4. « C'est égal, reprit-il en jetant un coup d'œil à la mendicante qui se pelotonnait sous le châle, en voilà une qui a une fameuse **pelure**. »

5. Gavroche parle à des enfants égarés : « Ah ! nous avons perdu nos **auteurs** ? Nous ne savons plus ce que nous en avons fait ? Ça ne se doit pas, gamins. C'est bête d'égarer comme ça des gens d'âge. Ah ça ! il faut aller **licher**. »

6. « Calmons-nous, les **momignards**. Voici de quoi souper pour trois. »

7. Gavroche s'adresse au boulanger :

« **Keksekça** ? — Eh mais ! c'est du pain, du très bon pain de deuxième qualité. — Vous voulez dire du **larton brutal**. Du pain blanc, du **larton savonné** ! Je régale.

Quand le pain fut coupé, le boulanger encaissa le sou et Gavroche dit aux deux enfants : — « **Morfilez**. »

8. Gavroche, à un petit enfant, en lui tendant un morceau de pain : « **Colle-toi ça dans le fusil**. »

9. Après avoir soufflé le bout de bougie, il dit aux deux enfants : « Maintenant, **pioncez**. »

✓ *Trouvez les mots en ique, d'origine grecque, qui désignent la science ou l'art ayant pour objet :*

L'étude des sons (*akouô*, j'entends) / L'étude des nombres (*arithmos*, nombre) / La vitesse des projectiles (*ballô*, je lance) / Les végétaux (*botanê*, herbe).

Solution

✓ *Synonymes des mots d'argot.*

1. **Momacques** : transformation du mot *môme* = enfant.

2. **Merlan** = perruquier. Les gens du peuple comparaient le coiffeur vêtu tout de blanc au merlan dont la peau est d'un blanc d'argent. / **Angliche** = anglais. À cette époque, une anglophobie a succédé à l'anglomanie du siècle précédent. On n'aime pas les Anglais, qu'on trouve égoïstes.

■ À noter

Les suffixes populaires **iche** et **oche** sont péjoratifs. C'est ainsi que *Allemand* est devenu *Alboche*, puis *Boche*, par simplification du mot.

3. **Il repleut** = il pleut de nouveau. Le préfixe **re** est généralisé dans le langage populaire pour indiquer la répétition. / **Je me désabonne**. Se désabonner, c'est cesser d'être abonné à un journal, à un théâtre. Gavroche veut dire qu'il ne reste plus là, qu'il rentre chez lui.

4. **Pelure**. Une pelure est la membrane qui enveloppe un fruit, un légume. Par comparaison, Gavroche appelle pelure le *châle* qui enveloppe la petite fille.

.../...

5. **Auteurs.** L'auteur est celui qui est la cause première de quelque chose. On désigne ainsi parfois les *parents* : les auteurs de nos jours. / **Licher** est la forme populaire de lécher. (On dit encore aujourd'hui « une lichette »). On va licher = on va manger.

6. **Momignards.** Autre forme populaire de *mômes*, avec le suffixe péjoratif **ard**.

7. **Keksekça** n'est pas un mot d'argot, c'est l'expression déformée de « Qu'est-ce que c'est que cela ? », donc une *contraction* de mots. On se souvient de l'exclamation de *Zazie dans le métro* : « Doukipudonktan ? » / **Larton** = pain / **Morfilez** = filez maintenant ! sauvez-vous.

Larton brutal = pain juste bon pour des *brutes*, donc du pain noir, compact, de seigle et de son, considéré comme inférieur. Gavroche réclame le premier choix, du pain blanc, de froment. / **Larton savonné** = pain blanc, avec des « yeux » : par comparaison avec la *mousse du savon* qui est blanche et forme des bulles.

8. **Colle-toi ça dans le fusil** = Avale ! Le fusil est un tube creux, comme le tube digestif.

9. **Pioncez** = dormez. Se dit en argot, d'un sommeil profond.

✓ *Mots en ique, d'origine grecque.*

L'étude des sons (*akouô*, j'entends) > **acoustique** / L'étude des nombres (*arithmos*, nombre) > **arithmétique** / La vitesse des projectiles (*ballô*, je lance) > **balistique** / Les végétaux (*botanê*, herbe) > **botanique**.

La dictée de Mérimée

En été, la Cour de Napoléon III se promène de Paris à Compiègne et de Compiègne à Fontainebleau.

Nous sommes en 1857. Napoléon III a convié nombre d'invités à Fontainebleau. Mais il pleut, cet après-midi-là, pas de chasse, pas de sorties en calèche dans les bois environnants. Un ennui pesant guette la soirée. L'impératrice Eugénie confie son souci à son ami Mérimée, écrivain célèbre dont l'esprit ranime souvent les conversations et les jeux de la petite assemblée... Qu'à cela ne tienne ! Mérimée concocte alors un divertissement dont on parlera longtemps : une dictée. Tout le monde sait que l'orthographe de l'Empereur est hésitante : raison de plus pour le piquer au jeu. D'ailleurs il se trouve à la cour des diplomates, des hommes et des femmes de lettres, qui devront aussi réactiver leurs souvenirs scolaires... Voici cette fameuse dictée.

Dictée de Mérimée

« Pour parler sans ambiguïté, ce dîner à Sainte-Adresse, près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bons crus, les cuisseaux de veau et les cuissots de chevreuil prodigués par l'amphitryon, fut un vrai guêpier.

Quelles que soient et quelque exiguës que t'aient paru, à côté de la somme due, les arrhes qui étaient censés avoir été données à maint et maint fusilier subtil, la douairière, ainsi que le marguillier, bien que lui ou elle soit censé les avoir refusées et s'en soit repenti, va-t-en les réclamer pour telle ou telle bru jolie par qui tu les diras redemandées, quoiqu'il ne siée pas de dire qu'elle se les ait laissé arracher par l'adresse des dits fusiliers et qu'on les leur aurait suppléées dans toute autre circonstance ou pour des motifs de toutes sortes.

Il était infâme d'en vouloir pour cela à des fusiliers jumeaux et malbâtis, et de leur infliger une raclée, alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraîchissements avec leurs coreligionnaires.

Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que la douairière, par un contre-sens exorbitant, s'est laissé entraîner à prendre un râteau, et qu'elle s'est vue obligée de frapper l'exigeant marguillier sur son omoplate vieillie.

Deux alvéoles furent brisées, une dysenterie se déclara, suivie de phtisie. « Par saint Martin ! quelle hémorragie ! » s'écria ce bélièvre.

À cet événement, saisissant son goupillon, ridicule excédent de bagage, il la poursuivit dans l'église tout entière. »

Mérimée a bien entendu rassemblé un maximum de difficultés dans un texte court, lui conférant un aspect burlesque, sans parler des personnages qui évoquent un théâtre de marionnettes. C'est un divertissement... pour la France entière. Car l'Empereur ne s'en tire pas à moins de 75 fautes ! Eugénie fait un score légèrement meilleur, à 62 fautes. L'Académicien Alexandre Dumas ne fait « que » 24 fautes.

Seul l'ambassadeur d'Autriche, le prince de Metternich, excelle dans cet exercice : trois fautes seulement. « Quand allez-vous, prince, vous présenter à l'Académie pour nous apprendre l'orthographe ? » demande alors Alexandre Dumas au brillant diplomate autrichien.

■ Étude du texte

L'auteur s'amuse et nous offre en quelques lignes un petit drame « guignolesque » et réjouissant :

Les personnages

Ils sont choisis pour l'orthographe « casse-gueule » de leur nom.

Un « **amphitryon** » : celui chez qui l'on dîne. (Attention à la place de l'*i* et de l'*y*).

À l'origine, Amphitryon est un personnage de la mythologie grecque dont les aventures ont servi de thème à bien des comédies : « Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne » (Molière)

Des « **fusiliers** » : soldats armés d'un fusil. (Confusion orthographique possible avec l'adjectif « fusillés » comportant deux *l*).

Une « **douairière** » : veuve qui jouit des biens (le « douaire ») laissés par son mari.

Un « **marguillier** », personnage chargé, à l'origine, d'administrer les biens d'une paroisse. Par la suite, les curés de certaines paroisses donnèrent chaque année le titre de marguillier à des hommes qu'ils voulaient honorer parce qu'ils rendaient des services : ces hommes participaient en habit noir aux processions et pouvaient à la messe dominicale circuler dans les rangs des fidèles pour offrir le tabac à priser ainsi que le pain bénit. Il s'agit donc bien de personnages de comédie, mais l'auteur choisit d'en parler... en raison de l'orthographe, et du « *i* » après les deux « *l* » de « marguillier ».

Une « **bru** » est la « belle-fille » de quelqu'un. En l'occurrence ce « quelqu'un » est peut-être l'amphitryon, celui qui a dressé le banquet, et qui a demandé à sa bru de s'occuper des questions d'argent.

Bru est évidemment choisi pour son orthographe sans *e*, bien qu'étant du genre féminin. Quatre mots féminins ont le même sort, et sont rappelés dans une amusante maxime serinée à leurs cancrenards par les instits d'autrefois : « Une **bru**, sans **vertu**, dans la **tribu**, quelle **glu** ! »

Attention

Il s'agit de la glu française et non de la colle anglaise ou américaine dont on voit le nom sur tous les tubes de colle, avec un *e* à la fin : glue. Glue qui cette fois nous « enduit » vraiment d'erreur (!), puisque pour nous la colle c'est de la « glu » sans *e*.

L'action

Le texte est peut-être une *lettre*, du narrateur à un ami, lettre qui raconte une histoire embrouillée et réclame un service.

L'histoire commence par un repas qui rappelle le mariage de Madame Bovary, chez Flaubert, et se termine en pantalonnade... par des coups de râteau, une véritable raclée en l'occurrence, avec sang dégoulinant comme au Grand Guignol.

Pour on ne sait quels convives, l'amphitryon a dressé une table en plein air, bien garnie. Il n'a pas mégoté sur les vins... Mais il n'a pas été payé. Seules de maigres arrhes ont été versées.

Tout le problème est de savoir **par qui** a été payée ou sera payée cette « grande bouffe », et **à qui** l'argent a été donné. C'est bien une histoire normande, telle qu'en raconte, à la même époque, Maupassant.

■ À noter

Mérimée n'a jamais revendiqué la paternité de cette page, dont il ne parle nulle part – et qui pourtant a fait beaucoup pour sa célébrité !

On peut lui contester ce « fourre-tout » orthographique : le but avoué de l'auteur, quel qu'il soit, est de faire trébucher un innocent auditoire sur une patinoire de difficultés.

■ Les difficultés du texte

Le vocabulaire

Outre les termes déjà signalés le texte contient :

- des mots rarement employés, ou spécialisés ;

Termes de vénerie : **cuissot** pour le gibier (chevreuil), **cuisseau** pour le veau (même écriture « eau »). / Termes de médecine : **dysenterie**, **phtisie**, **hémorragie**. / Terme d'église : **marguillier**, **goupillon**.

Exorbitant (sorti de l'orbite, c'est-à-dire des normes admises), **excédent**, **exigeant**.

- un verbe irrégulier au subjonctif, à ne pas écrire comme à l'indicatif ;

« **quoiqu'il ne siée pas de dire** » > À l'indicatif : il ne *sied* pas.

- des expressions comportant majuscule, accent ou trait d'union selon des règles qu'on a pu oublier.

« **Sainte-Adresse** » > deux majuscules et un trait d'union parce qu'il s'agit d'un nom propre de lieu. / « **saint** Martin » > pas de majuscule à « saint » et pas de trait d'union parce qu'il s'agit de la personne du saint en question. S'il s'agissait de la fête célébrée du saint, il faudrait écrire « la Saint-Martin ».

« La somme **due** » > pas d'accent circonflexe, alors qu'au masculin singulier on écrit « dû » pour le différencier de l'article « du ».

Les accords

Ils tendent ici de nombreux pièges.

Accord de l'adjectif

Effluves est du masculin > « **embaumés** ». Arrhes est du féminin > **exiguës, données, redemandées** et **suppléées** au féminin également. Omoplate est du féminin > **vieillie**. Alvéoles (cavités où sont enchâssées les dents) est un mot masculin. Attention donc à « **brisés** », masculin.

■ À noter

Les alvéoles désignent également les extrémités des bronches. Dans le texte on a donc le choix entre deux accidents : le bris des dents, l'enfoncement des côtes... ou les deux à la fois !

L'église tout entière > « Tout » suivi de l'adjectif « entier, entière » est adverbe invariable (= tout à fait).

Accord des participes passés

« *Les arrhes qui étaient **consées** avoir été données* » > Auxiliaire être, accord avec le sujet « arrhes »

« ... *bien que lui **ou** elle soit censé les avoir refusées* » > Deux sujets possibles, en raison du « ou », et le sujet masculin « lui » l'emporte pour l'accord de « soit censé », sur le sujet féminin « elle ».

Le participe passé « refusées », conjugué avec l'auxiliaire **avoir** s'accorde avec le COD « les » (mis pour arrhes), féminin pluriel.

« *Elle se les ait laissé arracher* » > La bru s'est laissé arracher les arrhes.

■ **Astuce**

Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde lorsque le COD peut faire l'action exprimée par l'infinitif.

Les arrhes ne peuvent faire l'action d'arracher, le participe passé « laissé » ne s'accorde donc pas.

■ **Une dictée à la mode... et la mode des dictées**

Les divertissements impériaux ne passaient pas inaperçus. Les moindres faits et gestes de la « Cour » ou de l'entourage d'Eugénie et de Napoléon III étaient colportés et commentés à travers la France et l'Europe. Il ne se passait rien à Paris, Compiègne, Fontainebleau ou Biarritz sans que les « gazettes » ne s'en fassent l'écho. La dictée de Mérimée, malgré ou en raison même de ses obscurités, devint le jeu favori des « intellectuels » ou pseudo-intellectuels de la France profonde jusqu'aux employés de bureau en manches de lustrine, sans oublier les bourgeois petits ou grands, les fonctionnaires et le clergé.

On créa même de nombreuses « dictées » à l'image de la dictée de Mérimée, et ce qui était un casse-tête d'écoliers devint un sport national. Les années ont passé mais nous continuons à faire aussi bien avec les dictées de Bernard Pivot et les pièges, qui sont parfois orthographiques, dans l'émission « Qui veut gagner des millions ? ».

On notera, sans faire d'humour mal placé, qu'on n'a jamais posé de questions d'orthographe aussi **pointues** dans les concours de toutes sortes que depuis qu'on n'en fait plus à l'école, où les dictées sont remplacées par des « exercices à trous » (!), et depuis que la grammaire fait autant horreur que le solfège. Depuis la raréfaction du marché du travail et la baisse constante et reconvenue du niveau des candidats.



Neuvième journée

Le verbe : le verbe et l'orthographe

■ L'orthographe du verbe

La langue française n'est pas des plus faciles quant à la graphie des mots. Même les « professionnels » de la langue, un jour ou l'autre, peuvent se trouver embarrassés. Raison de plus pour mémoriser certaines astuces qui, sans être des « règles », peuvent en éclairer la pratique.

L'infinitif

Le nom du verbe est soumis à certaines règles d'orthographe d'usage. Ces règles concernent le début et la fin du mot.

Si l'infinitif commence par :

- le son **app** > il prend toujours deux *p*, sauf *apaiser*, *apercevoir*, *apeurer*, *apitoyer*, *aplanir*, *aplatir* et les verbes en **apos** (*aposter*, *apostiller*, *apostropher*) ;
- le son **agg** > il prend toujours un *g* sauf *agglomérer*, *agglutiner*, *aggraver*.

Si l'infinitif se termine par :

- le son **eindre** : toujours un *e* sauf *contraindre*, *craindre*, *plaindre* ;
- le son **endre** : toujours un *e* sauf *épandre* et *répandre* ;

- le son **iner** : toujours un *n* (dominer) ;
- le son **onner** : toujours deux *n* sauf *détoner* (dans le sens d'exploser, et non détonner= chanter faux, en changeant de ton), *époumoner*, *ramoner*, *téléphoner* ;
- le son **oter** : toujours un *t* sauf *balloter*, *botter*, *calotter*, *crotter*, *culotter*, *grelotter*, *flotter*, *frotter*, *marmotter*, *trotter* ;
- le son **uire** : toujours un *e* sauf *fuir* et les verbes du 2^e groupe.

Les conjugaisons

Les conjugaisons sont les modalités selon lesquelles on utilise les différents verbes, c'est la *pratique* du verbe. Ainsi tel ou tel verbe se transforme quand on l'utilise, redouble par exemple certaines lettres, comme le *l* ou le *t*.

Les verbes en cer prennent une cédille sous le *c* devant un *a* ou un *o*, pour conserver le son « ce ».

Il commença, nous commençons (c cédille).

Les verbes en ger prennent un *e* muet après le *g* devant un *a* ou un *o*, pour conserver le son « ge ».

Il mangea, nous mangeons.

Les verbes en ier prennent deux *i* de suite, aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. À noter : les verbes *rire* et *sourire* suivent la même règle.

« Hier, quand vous m'avez appelé, **nous pliions** les circulaires à envoyer. » > Nous pliions, imparfait de l'indicatif. / « Pour prendre la photo, j'attends **que vous souriiez**. » > Que vous souriiez, présent du subjonctif.

Les verbes en eler ou en eter prennent deux *l* ou deux *t* devant une syllabe muette.

J'appelle, nous **appellerons**. > Mais « nous appelons à voter pour... » / « Il **jetterait** le bébé avec l'eau du bain. » > Mais « il ne faut pas jeter... »

■ Exceptions

- Les verbes bourreler, celer (=cacher), ciseler, écarteler, geler, harceler, marteler, modeler, peler prennent un accent grave sur le e : « Je pèle une pomme ».
- De même les verbes acheter, becqueter, crocheter, épousseter, fureter, haleter ne doublent pas le t et prennent un accent grave sur le e : « **J'achète** mon pain à la boulangerie », « le voleur **crochète** la porte avec une simple carte à jouer ».
- Ne confondons pas les verbes en **eler** ou en **eter** avec les verbes en **éler** ou en **éter** dont le e de l'avant-dernière syllabe de l'infinitif porte un accent, comme révéler ou refléter. Ces verbes en **éler** ou **éter** ne redoublent pas le l ou le t : Répéter > je répète. Mais au futur : je répéterai.
- Ne confondons pas les verbes en **eler** avec les verbes qui à l'infinitif ont deux l, comme interpellier, et qui conservent partout cette consonne double.

Les verbes en yer : ils prennent tous un y suivi d'un i aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. Attention : les verbes « avoir » et « être » n'entrent pas dans cette catégorie.

« Hier nous **payions** la baguette 80 centimes, aujourd'hui nous payons plus d'un euro », « Il faut que nous **nettoyions** les vitres aujourd'hui. » / Mais : « Il faut que nous ayons, il faut que nous soyons. »

Les verbes en ayer, oyer, uyer, changent le y en i devant un e muet. Une tolérance cependant pour les verbes en *ayer* qui peuvent conserver le y devant un e muet.

« Il paie (ou il paye), il nettoie, il appuie, il appuiera. »

Les verbes en eer, ier, ouer, uer : leur terminaison, au futur simple et au conditionnel présent, est toujours précédée d'un e qu'on ne prononce pas.

« Tu **secoueras** la nappe après le repas », « Nous **suerons** sang et eau, s'il le faut ! »

Les verbes en guer ou en quer conservent toujours le u du radical.

« Nous **naviguons** dans toutes les mers du globe, en **remarquons** les anomalies climatiques et en les **indiquons** sur la carte. »

Les verbes en âtre et en ôtre gardent l'accent circonflexe quand le i du radical est suivi d'un t. Le verbe *plaire* et ses composés (*complaire, déplaire*) suivent la même règle.

« Le soleil **disparaît**. Il **disparaîtrait** plus tôt si nous étions plus au Nord », « La nuit vient, la lumière **décroît** », « **Plaît-il** ? S'il vous **plaît**. »

■ **À retenir**

Le verbe « croître » (grandir) conserve l'accent circonflexe chaque fois qu'on pourrait le confondre avec le verbe « croire ».

« Je **crois** tous les jours un peu plus, disait la Rose au Petit Prince. Je te **crois**, lui répondait-il. Ainsi la Rose crût-elle d'une pousse régulière sous les yeux du Prince qui n'en crut pas ses yeux. » (Auteur inconnu, mais sûrement pas Saint-Exupéry)

Les verbes en dre conservent le *d* aux trois premières personnes du présent de l'indicatif, au lieu d'avoir un *t*, sauf les verbes en *indre* et en *soudre*.

Prendre > il prend / Répondre > je réponds / Mais : il craint, je résous.

Les verbes en indre et en soudre ne conservent le *d* qu'au futur simple et au conditionnel.

Peindre : je peins, il peint, je peindrai. « Je **dépeindrais** les merveilles de la Nature, si j'en étais capable. Qui se **résoudrait** au silence, devant tant de Beauté ? » > Peindrait, résoudrait : conditionnel.

■ **À noter**

Dans les verbes en « **indre** » on compte ceux qui, avant « dre » s'écrivent *ein* (peindre, geindre), ceux qui s'écrivent *oin* (oindre, joindre) et ceux qui s'écrivent *ain* (craindre, plaindre, contraindre).

Et ne confondons pas les verbes en « soudre » avec les verbes en « oudre », comme coudre, moudre, qui conservent le *d* : je couds, tu couds, il coud.

Le verbe asseoir perd le *e* de l'infinitif à tous les temps : « Je m'assois, il s'assoit », mais on peut aussi conjuguer « je m'assied, il s'assied ».

« J'assois mes projets sur une base financière solide. »

Courir, acquérir, mourir, envoyer, déchoir, pouvoir, voir et ses composés, sauf *pourvoir* et *prévoir*, prennent deux *r* au futur simple et au conditionnel présent.

« Il **enverra** l'autorisation et nous **pourrons** agir. »

■ Attention

Prévoir se conjugue comme voir, sauf au futur simple et au conditionnel présent :
« voir, je verrai » / « prévoir, je prévoirai ».

Battre, mettre, vêtir sont les seuls à conserver le *t* aux deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif.

« Je **bats** », « je **mets** » / Mais « je **sors** » ou « je **pars** ».

Vous hésitez sur une terminaison. Faut-il un *é* ? Faut-il *er* ?

Remplacez le mot par « prendre » ou par « mordre », et voyez si la phrase fonctionne. Par exemple : « Je vais dénicher une location pour juillet. » On peut dire « Je vais prendre une location pour juillet », c'est l'infinitif : il faut donc écrire « dénicher ».

Si l'on peut remplacer le verbe par « pris » ou « mordu », c'est le participe passé : il faut donc écrire « déniché ». Mais attention à l'accord ! « L'appartement que j'ai déniché pour juillet est super », « Les chambres que j'ai dénichées... » (Voir plus loin les règles d'accord).

À vous de jouer

✓ Conjuguez aux temps et à la personne indiqués.

	Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif	Futur de l'indicatif	Présent du subjonctif
Je	côtoyer	alléger	planchéier	amonceler
Tu	marteler	agacer	grasseyer	déceler
Il	interpréter	trier	sommeiller	grêler
Nous	acquiescer	torréfier	allouer	sautiller
Vous	interpeller	renvoyer	substituer	amplifier
Ils	harceler	démêler	desceller	essuyer

Solution

✓ Conjuguez aux temps et à la personne indiqués.

	Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif	Futur de l'indicatif	Présent du subjonctif
Je	je côtoie	j'allégeais	je planchéierai	que j'amoncelle
Tu	tu martèles	tu agaçais	tu grasseieras	que tu décèles
Il	il interprète	il triait	tu sommeilleras	qu'il grêle
Nous	nous acquiesçons	nous torrèfiions	nous allouerons	que nous sautillions
Vous	vous interpellez	vous renvoyiez	vous substituerez	que vous amplifiiez
Ils	ils harcèlent	ils démêlaient	ils descelleront	qu'ils essuient

Les accords autour du verbe constituent le point le plus important de l'orthographe « grammaticale » : accord du verbe avec son sujet, accord des participes passés.

■ Accord du verbe avec son sujet

En règle générale, le verbe s'accorde en personne et en nombre avec son sujet. Autrement dit, le verbe est de la même personne et du même nombre que son sujet : on ne parle pas de « genre » puisque le verbe ne fait pas la distinction entre un sujet masculin ou féminin.

Si le verbe n'a qu'un sujet

Si le verbe n'a qu'un sujet, il s'accorde avec lui.

■ À noter

Un sujet collectif peut poser des problèmes d'accord.

Des locutions comme « un grand nombre », « un petit nombre », « la plupart » demandent le pluriel. « *La plupart des hommes aiment la vie, un bon nombre craignent la mort.* »

Dans la pratique courante :

Avec le sujet « je », le verbe ne se termine jamais par un *t* : « *Je n'aime pas le thé !!!* » (Le « *t* »... fine astuce !)

Avec « je », le verbe se termine souvent par un *s* : « Je prends. »
Mais attention ! Pas toujours. En effet :

- après « je » on peut trouver une terminaison en *e* : « j'aime, il faut que je crie ». On trouve aussi « j'ai », « je vau*x* », « je veu*x* » ;
- au passé simple des verbes du 1^{er} groupe, avec « je » la terminaison est *ai* : « je chan*ta*i » ;
- au futur simple de tous les verbes, avec « je » la terminaison est *rai* : « Je chan*terai* », « j'*entreprendrai* ».

Avec le sujet « tu », le verbe se termine par un *s* : « *Tu demandes un s.* » Exceptions : « tu peu*x* », « tu vau*x* », « tu veu*x* », qui prennent un *x*.

Avec le sujet « il », « elle » ou un nom au singulier : jamais un *s*, mais une des lettres du mot « date ». Exceptions : « il vainc » (verbe *vaincre*), « il convainc » (verbe *convaincre*).

Date : Finale en *d* > il prend / Finale en *a* > il mangea / Finale en *t* > il prit /
Finale en *e* > il aime.

Avec le sujet « ils », « elles » ou un nom pluriel, toujours *nt*.

« Les danseuses s'inclinent, elles attendent le premier coup d'archet. »

Avec le sujet « on » (on = quelqu'un), verbe à la troisième personne du singulier.

« On discutait, on refaisait le monde. »

Avec le sujet « qui », le verbe se conjugue avec l'antécédent.

« C'est toi qui marches dans la rue. »

■ **À noter**

Le, la, les devant un verbe ne sont jamais sujets mais compléments : « Mes compagnons sont autour de moi, je les écoute. » J'écoute qui ? *les*, pronom personnel mis pour « compagnons ». On voit que le pluriel « les » n'influe pas sur l'écriture du verbe, car le sujet de « écoute » c'est « je ».

Si le verbe a plusieurs sujets

Si le verbe a plusieurs sujets, en règle générale il se met au pluriel, mais des cas particuliers se présentent souvent.

Lorsque les sujets sont de différentes personnes, la première a la priorité sur la deuxième et la troisième, et la deuxième sur la troisième.

« Lui et moi **sortons** ensemble. » > « Sortons » est de la 1^{re} personne, qui l'emporte donc sur la troisième, « lui ». / « Eux et vous **prendrez** la voiture. » > « prendrez » est de la seconde personne, qui l'emporte également sur la troisième, « eux ».

Une énumération entraîne le pluriel, sauf si cette énumération est suivie d'un pronom qui la résume ou si elle contient une gradation, de sorte que le dernier terme contient les précédents.

« Âne, chèvres, poules **se promènent** en liberté dans ce cadre bucolique. » / Mais « Femmes, moines, vieillards, **tout était** descendu. » (La Fontaine) et : « La Terre, le système solaire, que dis-je l'Univers, **raconte** la puissance de l'esprit qui en perce les secrets ! »

Réunis par *ou, ni*, les sujets peuvent entraîner le pluriel ou le singulier, selon les cas.

« Ni la gloire ni l'argent ne nous **rendent** heureux... » > C'est du moins ce qu'affirment ceux qui les possèdent. / « Le Mexique ou la Malaisie **sera** notre prochain voyage. » > il n'y aura qu'un voyage : il faut donc choisir !

À vous de jouer

✓ *Écrivez le verbe entre parenthèses à la forme qui convient.*

1. La beauté, la douceur, la tendresse de Marjolaine (*ravir, imparfait*) son cœur.
2. L'amour-propre ou l'intérêt (*dominer, présent*) la plupart des hommes.

3. « Un souffle, une ombre, un rien, tout lui (*donner, imparfait*) la fièvre » (La Fontaine)
4. La santé comme la chance (*retirer, présent*) leurs cadeaux à ceux qui les méprisent.
5. Ton bonheur ou ton malheur (*être conditionné, futur*) par ta conduite.
6. La force de l'esprit comme celle du corps (*être le fruit, présent*) d'une gymnastique journalière.

Solution

✓ *Le verbe à la forme qui convient.*

1. ravissait > plusieurs sujets synonymes, non réunis par « et ». Le verbe s'accorde avec le dernier sujet.
2. domine > soit l'un soit l'autre.
3. donnait > présence d'un pronom indéfini, « tout », masculin singulier, qui rassemble les sujets.
4. retirent > addition des causes. Présence de « leurs » au pluriel.
5. sera > le « ou » a valeur de sélection, soit le bonheur soit le malheur.
6. sont > addition, le corps plus l'esprit.

■ Accord du participe présent

« *Que voyait-on ? Une rivière **perdue** dans la campagne, des vapeurs **montant** de cette rivière* »

« Montant » est une forme du verbe *monter*, une forme active (les vapeurs montent). / « Perdue » est une forme du verbe *perdre*, une forme qui peut être passive (la rivière est perdue) ou active (j'ai perdu de vue la rivière).

« Montant » est un participe **présent**, proche du verbe (« des vapeurs qui montent, qui font l'action de monter ») : il est **invariable**. / « Perdue » est un participe **passé**, proche de l'adjectif (c'est ici une qualité ou une caractéristique de la rivière) : comme l'adjectif il est **variable**, en genre et en nombre.

Parfois le participe présent devient un adjectif verbal variable en genre et en nombre, mais à condition qu'on puisse le remplacer par un autre adjectif et qu'on puisse éventuellement le mettre au féminin.

« *Des rideaux flottant au vent* » (participe présent invariable) peut devenir « *Des rideaux flottants* » (adjectif verbal s'accordant avec le nom) parce qu'on peut dire « *Des tentures flottantes* ».

■ **Attention**

L'adjectif verbal a souvent une forme différente du participe présent : « une imprudence **provoquant** un accident », « un geste **provocant** », « une attitude **provocante** ».

■ **Accord du participe passé**

Employé sans auxiliaire, le participe passé s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Il joue alors le rôle d'épithète, d'apposition, parfois d'attribut.

« Un paysage **tourmenté**, une côte **découpée**, des arbres **battus** par le vent ».

Employé avec l'auxiliaire « être », le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : il est alors attribut.

« Le paysage **est tourmenté**, les arbres **ont été tordus** par le vent. » > N'oublions pas que « ont été », c'est le verbe « être », au passé composé.

■ **À noter**

Les participes passés employés avec des « verbes d'état » suivent la même règle qu'avec « être » : « *Ces automobiles restent, semblent, demeurent, paraissent **conçues** pour dépenser moins d'énergie.* »

Employé avec l'auxiliaire « avoir », le participe passé s'accorde en règle générale avec le complément d'objet direct si celui-ci est placé avant le verbe, sinon il ne varie pas.

« Georges **a garé** sa voiture dans le parking. » > Le COD « voiture » est placé après le verbe, le participe passé *garé* reste invariable. / « Sa voiture **qu'il a garée** dans le parking ne démarre plus. » > Le COD « voiture » est placé avant le verbe, le participe passé *garée* s'accorde en genre et en nombre avec le nom voiture.

C'est l'accord qui entraîne le plus d'erreurs. Il faut donc l'examiner sérieusement, car il présente de nombreux cas particuliers.

- Si le COD est « **en** », le participe passé ne varie pas.

« J'aime les fleurs mais personne ne **m'en** a offert. »

- Si le COD est « **l'** », ce **l'** peut remplacer un **nom** ou une **proposition**.

« *Madame de Montespan*, je l'ai rencontrée en rêve... — Et moi j'ai rencontré Néfertiti ! » > Ici *l'* remplace « Madame de Montespan ». / « *Le ciel a des couleurs de printemps* comme je l'avais imaginé. » > Ici *l'* remplace l'ensemble de la proposition en italiques, le participe « imaginé » reste invariable.

- Le participe passé des **verbes impersonnels** reste invariable.

« Il a **plu** des cordes. »

Ces verbes concernent des phénomènes météorologiques : *tonner*, *venter*, *pleuvoir*, mais également des idées abstraites : *falloir*, *arriver*.

« Quand on pense à tous les soins qu'il a **fallu** pour le tirer de là ! »

Des verbes comme *faire*, *avoir*, *arriver* adoptent fréquemment la tournure impersonnelle.

« Avec les grands froids qu'il a **fait** », « après les pluies qu'il y a **eu** ».

- Restent invariables les participes passés qui impliquent une **idée de mesure**, mesure de prix, mesure de longueur, mesure de temps.

« Les dix kilomètres que la championne **a couru** en si peu de temps ne l'ont pas épuisée. »

Suivi d'un infinitif

Dans ce genre de phrase, il y a toujours un pronom COD qui précède le verbe. Question à se poser : est-ce que le pronom COD représente l'être qui fait l'action marquée par l'infinitif ? Dans ce cas seulement, le participe passé s'accorde.

- « *Les enfants, je les ai vus **sortir** de l'école.* » > « Les » représente « les enfants » et ce sont bien les enfants qui sortent. J'accorde le participe passé **vus** avec « les enfants ».
- « *La maison que j'ai vu **bâtir*** » > « Que » représente « la maison ». Est-ce que la maison fait l'action de bâtir ? Non, elle ne se bâtit pas toute seule ! Je n'accorde pas le participe passé **vu** avec « maison ».

On écrira ainsi : « *Les enfants que j'ai entendus **chanter*** », « *Les airs que j'ai entendu **jouer*** ».

Le participe passé « fait » suivi d'un infinitif est toujours invariable.

« Les positions ennemies que le général a **fait** bombarder », « Les programmes qu'ils ont **fait** enregistrer ».

Des verbes pronominaux

Les **verbes réfléchis et réciproques** suivent la règle des participes passés employés avec « avoir ». (Dans ces verbes l'auxiliaire « être » est mis pour « avoir ».)

- « Elle **s'est** mordue. » > Elle a mordu qui ? *s'* mis pour « elle ». / « Elle **s'est** mordue **la langue.** » > Elle a mordu quoi ? la langue. COD placé après, pas d'accord.
- « Ils **se** sont lavés. » > Ils ont lavé qui ? *se*, mis pour ils. COD placé avant, accord. / « Ils **se** sont lavé **les mains.** » > Ils ont lavé quoi ? les mains. COD placé après, pas d'accord.
- « Nous nous sommes écrit. » > Nous avons écrit quoi ? Rien, pas de COD, pas d'accord. / « Nous nous sommes écrit **des lettres** d'amour. » > Nous avons écrit quoi ? des lettres. COD placé **après**, pas d'accord. Mais : « *Les lettres d'amour que nous nous sommes écrites* » > Le COD « que » mis pour « lettres », est placé **avant** le verbe.

Les **autres verbes pronominaux** suivent la règle des participes passés employés avec « être ». Le participe passé s'accorde en genre et en nombre **avec le sujet du verbe**.

- « Les choux-fleurs se sont bien vendus. » > Sens passif : les choux-fleurs ont été vendus.
- « Elles se sont aperçues de leur négligence. » > Verbe « **accidentellement** » **pronominal**, car on peut le retrouver sous la forme ordinaire : *apercevoir*, « apercevoir un objet au loin sur la mer ».

– « Ces troupes d'opérette se sont enfuies au premier coup de canon. » > Verbe « **essentiellement** » **pronominal**, car on ne peut pas le trouver sous une autre forme, on n'enfuit pas quelque chose.

Les **verbes pronominaux suivis d'un infinitif** : on accorde le participe passé avec le COD, si le COD fait l'action exprimée par l'infinitif.

– « Sincèrement les filles, vous vous êtes **vues** jouer les starlettes à la télé ? » > L'action de jouer est faite par le COD « vous » mis pour « filles ». Ce sont bien les filles, ici, qui jouent les starlettes. Le participe passé « vues » s'accorde avec le pronom « vous » mis pour « filles ».

– « Nous, les techniciens, nous nous sommes **entendu** dire par le PDG que nos revendications n'étaient pas fondées. » > L'action de dire n'est pas faite par les techniciens : le participe passé « entendu » ne s'accorde pas avec le pronom « nous », mis pour « techniciens ».

À vous de jouer

✓ Les phrases suivantes sont extraites de *Vingt mille lieues sous les mers* (Jules Verne). Rétablissez l'orthographe des participes passés ou du verbe complet, là où l'on a indiqué l'infinitif.

Un écueil fuyant

L'année 1866 fut (*marquer*) par un événement bizarre, un phénomène inexplicable et inexplicable que personne n'a sans doute (*oublier*).

Les gens de mer furent particulièrement (*émouvoir*).

En effet, depuis quelque temps, plusieurs navires s'étaient (*rencontrer*) sur mer avec « une chose énorme », un objet long, fusiforme, parfois phosphorescent.

Les faits relatifs à cette apparition, (*consigner*) aux divers livres de bord, s'accordaient assez exactement sur la structure de l'objet.

Si c'était un cétacé, il surpassait en volume tous ceux que la science (*classer, plus que parfait*) jusqu'alors. Ni Cuvier ni Lacépède n'eussent (*admettre*) l'existence d'un tel monstre – à moins de l'avoir (*voir*), ce qui s'appelle (*voir*) de leurs propres yeux de savants.

Le 20 juillet 1866, le steamer Governor-Higginson, (*rencontrer, plus-que-parfait*) cette masse mouvante à cinq milles dans l'est des côtes de l'Australie.

Deux colonnes d'eau, (*projeter*) par l'inexplicable objet, s'élançèrent en sifflant à cent cinquante pieds dans l'air.

Quelque mammifère aquatique, inconnu jusque-là, rejetait par ses évents des colonnes d'eau, (*mélanger*) d'air et de vapeur.

Ce cétacé extraordinaire pouvait se transporter d'un endroit à un autre avec une vitesse surprenante, puisque à trois jours d'intervalle, le Governor-Higginson et le Cristobal-Colon l' (*observer, plus-que-parfait*) en deux points de la carte (*séparer*) par une distance de plus de sept cents lieues marines.

Les plus vastes baleines, n'ont jamais (*dépasser*) la longueur de cinquante-six mètres.

Pendant les premiers mois de l'année 1867, la question parut être (*enterrer*), et elle ne semblait pas devoir renaître, quand de nouveaux faits furent (*porter*) à la connaissance du public. Le monstre redevint îlot, rocher, écueil, mais écueil fuyant, indéterminable, insaisissable.

Solution

✓ *Orthographe des participes passés.*

1. **Fut marquée** > Auxiliaire « être », accord avec le sujet « année ».
2. **N'a oublié** > Auxiliaire « avoir ». Le COD « que » mis pour « phénomène », masculin singulier, est placé avant, donc accord.
3. **Furent émus** > Auxiliaire « être », accord avec le sujet « gens de mer ».
4. **S'étaient rencontrés** > verbe pronominal qui n'est ni réfléchi ni réciproque. Il s'accorde avec le sujet « navires ».
5. **Consignés** > Participe adjectif, épithète de « faits ».
6. **Avait classés** > Auxiliaire « avoir ». Accord avec le COD « que », mis pour « ceux », masculin pluriel, placé avant le verbe.
7. **n'eussent admis** > Auxiliaire « être », accord avec les deux sujets, Cuvier et Lacépède.
8. **Avoir vu** > Infinitif passé actif. Auxiliaire « avoir ». Avoir vu quoi ? un monstre. COD placé avant, donc accord masculin singulier.
9. **Ce qui s'appelle vu** > « ce qui s'appelle » n'est qu'un groupe de mots dont le rôle est seulement de renforcer le participe passé « vu ».
10. **Avait rencontré** > Le COD « masse mouvante » étant placé après le verbe, l'accord avec le participe passé « rencontré » ne se fait pas.
11. **Projetées** > participe adjectif, épithète de « colonnes d'eau », féminin pluriel.
12. **Mélangées** > idem.
13. **L'avaient observé** > Le verbe « avoir » s'accorde avec les deux sujets (les noms de navires), et le participe passé conjugué avec « avoir » s'accorde avec le COD « cétacé », masculin singulier placé avant.
14. **Séparés** > épithète de « points de la carte ».

.../...

15. **Dépassé** > dépassé quoi ? la longueur, COD placé après le verbe. Pas d'accord.

16. **Être enterrée** > Infinitif passé passif. Accord du participe passé attribut de « question ». Attribut, car le verbe « paraître » est l'équivalent du verbe « être ».

17. **Furent portés** > portés, attribut de « nouveaux faits ».

Les mots invariables

Quatre catégories de mots sont invariables :

- les adverbes ;
- les prépositions ;
- les conjonctions ;
- les interjections.

On peut y ajouter les pronoms relatifs *qui, que, quoi, dont, où* – bien que ces mots aient un genre et un nombre, celui de leur antécédent. Mais ce genre et ce nombre n'apparaissent pas dans leur écriture.

■ L'adverbe

L'adverbe est un mot invariable qui se place près de certains mots pour en modifier ou en compléter le sens.

■ À noter

De par son nom, son étymologie, on pourrait penser que ce mot établit un rapport uniquement avec le verbe. Il n'en est rien : dans « ad-verbe », la racine latine, *verbum*, doit être prise en son sens originel : parole, mot. L'adverbe intéresse donc plusieurs catégories de mots.

Les mots qui peuvent être complétés par un adverbe sont :

- le verbe : « Ils *moururent* **debout** » ;
- l'adjectif : « Une cuisine **très épicée** » ;
- l'adverbe : « Il chante **très bien** » ;
- la préposition : « Ils s'éclipsèrent **immédiatement** après la cérémonie ».

Aux adverbes proprement dit, il faut ajouter les « locutions adverbiales », groupes de mots qui font office d'adverbes : *en même temps, pour ainsi dire, tout à l'heure*, etc.

Adverbes et locutions adverbiales se répartissent en différentes catégories : de **manière**, de **quantité**, de **temps**, de **lieu...** **d'affirmation** (*oui, certes*), de **négation** (*non, non pas, non plus*) **d'interrogation** (*est-ce que ?* « Est-ce que les éléphants se cachent pour mourir ? »), de **doute** (*apparemment, peut-être, sans doute*).

■ Attention

- Impuni fait « impunément », gentil fait « gentiment ».
 - Savant fait « savamment », insolent fait « insolemment ».
 - Aveugle fait « aveuglément ».
-

À différents mots (noms, adjectifs indéfinis, adverbes) on peut ajouter la terminaison « ment » : Diable > diablement / Nuit > nuitamment / Quasi > quasiment.

■ La préposition

La préposition est un mot invariable qui unit deux autres mots dont le second complète le premier et le précise.

Le goût **de** ce café. L'ordinateur est **sur** mon bureau.

Les principales prépositions sont *à, de, en, par, pour*.

Chacune de ces cinq prépositions a de multiples utilisations : ainsi, « pour » indique l'attribution, mais également le but, la direction, la destination, l'échange, l'équivalence (« une somme **pour** récompense »), la cause (« une condamnation **pour** vol »), le fait d'être concerné (« **Pour** moi, je pense que... »), etc.

Les autres prépositions sont *après, avant, avec, chez, contre, dans, depuis, derrière, dès, devant, durant, entre, envers, excepté, hormis, hors, moyennant, nonobstant, outre, parmi, pendant, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, vers, voici, voilà*.

Il existe également des « locutions prépositives » en plusieurs mots dont on ne saurait donner la liste complète : *à cause de, au-dessus de, au-dessous de, au travers de, de peur de, vis-à-vis de*, etc.

■ La conjonction

Dans le mot « conjonction » on voit le mot *jonction* = **union**.

La conjonction est donc un mot invariable qui joint :

- soit deux mots à l'intérieur d'une proposition ;
- soit deux propositions entre elles ;
- soit même parfois deux phrases.

La conjonction peut prendre l'aspect d'une « locution conjonctive » si plusieurs mots réunis exercent la même fonction : « Ce sera pour aujourd'hui **ou alors** demain, **à condition qu'il** fasse beau... »

Conjonction de coordination

La coordination réunit des éléments *de même nature et de même fonction* : deux mots ou deux propositions.

- Deux adjectifs : « Grands **ou** petits, la chance nous attend tous... une fois ! »
- Deux noms : « Vaches **et** moutons, le troupeau se précipite. »
- Deux propositions : « La brume se dissipa **et** la lune apparut. »

Les conjonctions de coordination sont principalement *et, ou, ni, mais, car, or, donc*.

■ À noter

Les « malins » mémorisent plutôt : « Mais où est donc ORNICAR ? » Mais... ils ne sont pas si malins que ça, parce qu'ils mémorisent aussi deux fautes d'orthographe :

- **où** (pronom relatif avec accent) n'est pas la conjonction **ou**, sans accent.
- **Est** (verbe « être ») n'est pas non plus la conjonction **et**.

Alors, pourquoi retenir ces grossières erreurs ?

Conjonction de subordination

La subordination réunit des propositions de rang inégal, l'une est supérieure, l'autre est inférieure, soumise. L'une est principale, l'autre est subordonnée.

« Les cigognes partent **quand** s'éloignent les beaux jours. » > Proposition principale : *Les cigognes partent*. Proposition subordonnée conjonctive de temps : *quand s'éloignent les beaux jours*.

Les conjonctions de subordination sont *si, sinon, comme, quand, que* et ses composés.

Les conjonctions étant invariables, aucune hésitation quant à leur orthographe. Cependant, le choix d'une conjonction de subordination entraîne des conséquences pour le verbe de la subordonnée qui peut être soit au subjonctif soit à l'indicatif.

Les conjonctions qui **demandent le subjonctif** sont à condition *que, afin que, à moins que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, en sorte que, jusqu'à ce que, malgré que, pour que, pourvu que, quoique, sans que, soit que, supposé que*.

« *De peur que* tu ne **sois** indisponible ce soir, je t'appelle maintenant. »

Les conjonctions qui **demandent l'indicatif** sont *ainsi que, après que, attendu que, autant que, comme, de même que, depuis que, dès que, lorsque, moins que, parce que, pendant que, plus que, puisque, quand, si* (et ses composés : *comme si, même si, si ce n'est que*), *tandis que, tant que, vu que*, etc.

« *Pendant que* tu **es** là, remplace cette ampoule, s'il te plaît ! »

Quelques exceptions cependant :

- parfois le conditionnel s'impose : « Je ne te prêterai pas ma voiture, *parce que* tu en **profiterais** pour rouler trop vite » ;
- parfois l'indicatif s'impose, si l'action est considérée comme réelle : « J'ai répété ma sonatine, *de sorte que* je **suis** prête pour le concert » ;
- parfois c'est le subjonctif qu'il faut employer, car l'action est simplement possible : « Répétez votre choral, *de telle sorte que* vous **soyez** prêts pour le concert ».

Les conjonctions qui peuvent commander soit l'indicatif soit le subjonctif sont *au point que, dans des conditions telles que, de façon que, de telle manière que, de telle sorte que, de manière que, de sorte que.*

■ L'interjection

L'interjection est un mot invariable qui exprime un sentiment (bonheur, horreur, douleur...) ou un bruit naturel (onomatopée).

« Aïe ! tu me fais mal ! »

Le terme d'« **interjection** », indique que ce mot est « jeté entre » les mots d'une phrase pour exprimer d'une façon subite et rapide une émotion du locuteur ou du narrateur, un bruit qu'on veut évoquer : « *Badaboum ! la pile de livres et de revues s'effondra.* »

Une « locution interjective » est un *groupe de mots* qui tient la place de l'interjection : « *Dieu du ciel !* », « *Dieu me pardonne !* »

Ah ! Eh ! Oh ! sont les interjections les plus usuelles.

- Ha ! marque un certain doute : « *Ha ! vraiment ?* »
- Hé ! répété marque l'ironie : « *Hé ! hé ! vous m'en direz tant !...* »
- Ho ! marque un coup d'arrêt, comme lorsque le cavalier retient son cheval.

Ô ! est l'ancien vocatif latin : « *Ô fils ! tu m'abandonnes aussi !* » Il exprime également la crainte, la douleur : « *Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie !* » (Corneille, *Le Cid*)

À vous de jouer

- ✓ Employez les adjectifs suivants dans une phrase où ils auront une valeur d'adverbe. Court, fort, bête, faux, beau, grand, juste, cher, dur, clair.
- ✓ À la suite de chacune des expressions suivantes indiquez le rapport marqué par la préposition : rapport d'attribution, de but, de cause, de direction, d'étendue spatiale, d'étendue temporelle, de lieu, de matière, de manière, de moyen, de propriété, de provenance, de qualité, de temps.

Parler **avec** facilité. / Donner sa fortune **au** musée local. / La chance de travailler **chez** soi. / Extraire l'or **de** la mine. / Agir **par** dévouement. / La maison **de** mon ami. / Un lit **en** fer. / Travailler **pour** nourrir sa famille. / Après trois jours **de** randonnée. / Une maison **à** deux étages. / Travailler **jusqu'à** la nuit. / Il court **vers** la liberté. / La propriété s'étend **jusqu'à** la rivière.

- ✓ *Quels sont les sentiments, les sensations, les intentions, exprimés par les interjections en gras ?*

Euh... je ne sais quoi répondre.

Euh... Que dites-vous ?

Tiens ! Vingt euros ! (Devant un billet tout neuf qui se tortille sur le trottoir...)

Oh ! Un but bien cadré ! **Bravo !** (L'avant-centre)

Oh ! Sacré ballon il m'a échappé des mains ! **Manque de pot !** Le voilà dans les filets ! (Le gardien de but)

Hep ! Par ici ! Ouvrez votre sac ! (Le vigile)

Oh non, tout mais pas ça ! (La resquilleuse surprise)

Ouais, et pourquoi pas ma petite dame ?

Ô mon roi ! Votre Majesté est mal culottée ! (La chanson du roi Dagobert)

Et **paf !** Bien répondu !

« La Mort nous a oubliés... **Chut !** » (Mot attribué à Fontenelle conversant avec une vieille marquise. Il n'avait alors que 96 ans...)

Solution

- ✓ *Les adjectifs employés dans des phrases où ils ont valeur d'adverbe.*

« Légère et court vêtue, elle allait à grands pas. » (La Fontaine)

« Frappez *fort* ! »

« Certains rires sonnent *bête*, comme certaines pièces sonnent *faux*. » (La Rochefoucauld)

« Vous avez *beau* dire... »

« Il faut penser *vrai*, s'exprimer *juste* ! »

« Vous paierez *cher* cet écart de langage ! »

« Ils croient *dur* comme fer à ces promesses ridicules ! »

« Je commence à voir *clair* dans vos manigances. »

- ✓ *Le rapport marqué par la préposition.*

Parler **avec** facilité. (*Manière*)

Donner sa fortune **au** musée local. (*Attribution*)

La chance de travailler **chez** soi. (*Lieu*)

.../...

Extraire l'or **de** la mine. (*Provenance*)

Agir **par** dévouement. (*Cause*)

La maison **de** mon ami. (*Propriété*)

Un lit **en** fer. (*Matière*)

Travailler **pour** nourrir sa famille. (*But*)

Après trois jours **de** randonnée. (*Temps*)

Une maison **à** deux étages. (*Qualité*)

Travailler **jusqu'à** la nuit. (*Étendue temporelle*)

Il court **vers** la liberté. (*Direction*)

La propriété s'étend **jusqu'à** la rivière. (*Étendue spatiale*)

✓ *Les sentiments, les sensations, les intentions, exprimés par les interjections en gras.*

Euh... je ne sais quoi répondre > Surprise embarrassée.

Euh... Que dites-vous ? > Interrogation.

Tiens ! Vingt euros ! > Surprise joyeuse.

Oh ! Un but bien cadré ! **Bravo !** > Enthousiasme.

Oh ! Sacré ballon il m'a échappé des mains ! **Manque de pot !** Le voilà dans les filets ! > Déception.

Hep ! Par ici ! Ouvrez votre sac ! > Appel.

Oh non, tout mais pas ça ! > Refus.

Ouais, et pourquoi pas ma petite dame ? > Ironie.

Ô mon roi ! Votre Majesté est mal culottée ! > Respect.

Et **paf !** Bien répondu ! > Enthousiasme devant un coup (au figuré) bien administré.

« La Mort nous a oubliés... **Chut !** » > Ordre : surtout... ne rien dire, de peur que la Mort nous entende ! C'est l'un des mots d'esprit les plus admirables, dans la langue française, en raison de sa brièveté puisqu'il se limite à un mot : chut !

Orthographe

■ Écriture et sonorité

S entre deux voyelles : la sonorité est « z ». Et pour faire « se » il faut doubler le s : « *du poison, un poisson* ».

■ **Exceptions**

Parasol, tournesol, vraisemblable, soubresaut ne doublent pas le s pour faire « se ».

Les mots en *ex* : la sonorité peut être « eks » ou « egz ».

- Le son « eks » est obtenu en ajoutant un *c* après le *x* : « *exciter, un excès* ».
 - Le son « egz » est obtenu quand le *x* est immédiatement suivi d'une voyelle ou d'un *h* muet : « *exigu, exhausser* ».
-

■ **Exception**

Eczéma prend un *c*, et pourtant se prononce « egz ».

Devant *m, b, p*, il faut mettre un *m* au lieu d'un *n* : « *immangeable, immanquablement, imbattable, improbable* ».

■ **Exceptions**

Bonbon, bonbonnière, néanmoins, Gutenberg, Istanbul, la première personne des verbes en *enir* au passé simple (nous vînmes), et le cas particulier de *embonpoint*, qui suit la règle devant *b*, mais ne la suit pas devant *p*.

L'accent circonflexe change la sonorité.

« Notre », « votre », *sans accent circonflexe* et sans article, sont des adjectifs possessifs, ils accompagnent un nom mais ne le remplacent pas.

Nous aimons notre ville natale > notre : adjectif possessif. Détermine le nom « ville ».

« Le nôtre », « le vôtre », pronoms possessifs, portent l'accent circonflexe et sont formés comme les autres pronoms possessifs à l'aide des articles *le, la, les*. Les pronoms possessifs remplacent le nom et peuvent donc tenir les mêmes fonctions grammaticales que le nom.

Vous aimez votre ville natale, nous aimons **la nôtre** > la nôtre, complément d'objet direct de « aimons ».

À vous de jouer

- ✓ *Faites-vous dicter les mots suivants (ou bien préparez votre dictée sur un dictaphone) et vérifiez ensuite votre orthographe.*

Un visa, il vissa le bouchon, le coryza, du mimosa, un message invraisemblable, le blanchissage, l'apprentissage, un corsage, un présage, le paysage, la grisaille, des cisailles, un son nasal, un soubresaut, un parasol.

La rose exhale son parfum, une exaction, un examinateur exaspérant, un excavateur, un excédent, Votre Excellence, l'excision, de l'excitation, une excursion, mille excuses, c'est exemplaire, un bon exercice, de l'exhibition, exhumer un vieux document, exiger l'exonération des frais, de l'exotisme, de l'eczéma.

- ✓ *Les mots suivants sont masculins ou féminins, ou bien ce sont des verbes. Classez chacun dans sa ou ses catégories.*

Tentacule, libellule, capitule, bulle, conciliabule, mandibule, vestibule, globule, préambule, funambule, somnambule, noctambule, recul, recule, calcul, calcule, fécule, molécule, pécule, véhicule, ridicule, canicule, particule, bascule, crépuscule, opuscule, adule, module, pendule, ondule, coagule, virgule, cellule, pilule, pullule, simule, stimule, cumul, cumule, formule, nul, annule, crapule, manipule, stipule, scrupule, fêrule, brûle, péninsule, capsule, tulle, capitule, récapitule, intitule, rotule, tarentule, postule, pustule, ovule.

- ✓ *Rédigez une phrase avec chacun des verbes relevés ci-dessus. Par exemple : « Que je capitule ? il n'en est pas question ! »*

Solution

- ✓ *Classement en mots masculins, mots féminins, verbes.*

Noms masculins : un tentacule, un conciliabule, le vestibule, un globule, le préambule, un funambule, un somnambule, un noctambule, du recul, un calcul, un pécule, un véhicule, le ridicule, le crépuscule, un opuscule, un module, un pendule, le cumul, un nul, un scrupule, du tulle, un ovule.

Noms féminins : une libellule, une bulle, une mandibule, de la fécule, une molécule, la canicule, une particule, la bascule, une pendule, une virgule, une cellule, une pilule, une formule, une crapule, la fêrule, une péninsule, une capsule, la rotule, une tarentule, une pustule.

Verbes : je capitule, il recule, je calcule, il véhicule, il bascule, il adule, il ondule, il coagule, cela pullule, il simule, cela stimule, il cumule, il formule, il annule, il manipule, il stipule, cela brûle, je récapitule, il s'intitule, il postule.

- ✓ *Une phrase avec chacun des verbes ci-dessus.*

Que je **capitule** ? Il n'en est pas question ! / Le camion **recule** en émettant un signal d'alerte. / L'ordinateur **calcule** la trajectoire du retour. / Ce discours **véhicule** des idées sectaires. / Le traître ! Il **bascule** dans le camp

.../...

opposé ! / Ce séducteur **adule** les foules. / La lumière **ondule** dans l'Espace. / Le sang **coagule** et les lèvres de l'incision se ressoudent. / La vermine **pullule** dans ce taudis. / Ce logiciel **simule** les conditions d'un atterrissage d'urgence. / Une conversation avec vous **stimule** l'esprit critique ! / Cet homme politique **cumule** les mandats. / La notice **formule** les conditions d'emploi d'un médicament. / **J'annule** mon départ pour rester avec toi. / Cet orateur **manipule** son auditoire. / Le règlement **stipule** qu'on ferme le square à dix-huit heures. / « La neige qui **brûle** » : un beau titre pour cette biographie d'un grand poète, Marie Noël. / Je **récapitule** : armer, viser, tirer... et rater sa cible parce qu'on a tremblé ! / Le manuel **s'intitule** : l'art du bien dormir. / Ce candidat **postule** d'emblée le titre de Directeur !

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

Tes, T'es, T'est, T'ai et Taie

« **Tes** » est un adjectif possessif : on peut donc, sans rendre la phrase incohérente, le remplacer par « mes ».

« Tes désirs deviendront-ils réalité ? » > Mes désirs.

« **T'es** », « **t'est** » sont deux formes du verbe *être* : on peut donc, sans rendre la phrase incohérente, les remplacer par « t'étais » ou « t'était ».

« Tu t'es trompé. » > Tu t'étais trompé. / « Que t'est-il arrivé ? » > Que t'était-il arrivé ?

« **T'ai** » est une forme du verbe *avoir*, on peut la remplacer par « t'avais ».

« Ce que je t'ai promis » > Ce que je t'avais promis.

« **Taie** » est un nom commun qui désigne une enveloppe de tissu. Attention : ne pas dire « une tête d'oreiller ».

Mes, M'es, M'est, M'ai, Maie et Mais

Pour « **mes** », « **m'es** », « **m'est** », « **m'ai** », on applique les mêmes règles que ci-dessus.

Une « **maie** » est une huche pour « serrer » le pain.

« **Mais** » est une conjonction de coordination. On peut à la rigueur la remplacer par « et » ou « car », la cohérence de la phrase demeure, mais le sens change.

« La mer était mauvaise, **mais** la soupe était bonne », chante Jacques Prévert.

Or et Hors

Pouvez-vous remplacer par « en dehors » ? Si oui, écrivez « **hors** ».

« Nous étions à l'affût, mais l'ours était *hors* de la portée de nos fusils... » > En dehors de la portée. « Hors » est un adverbe de lieu.

Si non, écrivez « **or** ».

« Ce champagne, c'est **de l'or** en bulles ! » > « Or » est ici un nom. / « Blanche-Neige vit la sorcière. **Or** il se trouvait que cette sorcière était l'amie de la méchante reine... » > « Or » est ici une conjonction de coordination. Sans changer le sens de la phrase on peut le remplacer par « et ».

Davantage et D'avantages

« **Davantage** » signifie « plus » (de quelque chose). Des « **avantages** » s'opposent à des « inconvénients ». Faites le remplacement et voyez ce qui convient.

« Si tu bois *davantage* tu ne pourras pas conduire. » > Si tu bois **plus**... / « Je n'ai pas *d'avantages* à vendre trop vite cette voiture. » > Je n'ai pas **d'inconvénients**...

Si, S'y et Ci

« **Si** » peut avoir le sens de « quand », de « très » ou de « tellement ».

« Si je le vois je lui dirai... » > Quand je le vois, ou quand je le verrai... / « Il va si vite, on dirait le coyote du dessin animé ! » > Il va très vite, ou tellement vite...

On écrit « **s'y** » quand on peut placer « il » ou « elle » juste devant.

« La cuisinière *s'y* prit un peu tard pour réduire le feu, ça sentait le roussi ! » > *Elle s'y* prit un peu tard...

L'usage de « **ci** » est réservé à certaines expressions, où il se joint à d'autres mots par un trait d'union.

« **Ci**-gît Piron qui ne fut rien, pas même académicien. » Épitaphe de Piron (1689-1773), rédigée par lui-même. Piron était un écrivain caustique, mais jaloux de ses confrères.

On trouve « ci » dans *ci-dessus*, *ci-dessous*, *ci-après*, *ci-joint*, *celle-ci*, *ceux-ci*, etc.

À vous de jouer

✓ *Faites-vous dicter le texte suivant (ou bien préparez votre dictée sur un dictaphone) et vérifiez ensuite votre orthographe.*

Histoire d'un jeune corbeau.

« Que **t'est**-il arrivé ? » demande sa mère au jeune corbeau qui revient au nid tout penaud. « **Où** est ton camembert ? »

- « Je **l'ai** perdu, **mais c'est** la faute du malin goupil qui m'a fait chanter ! »

- « Dieu des corbeaux ! Je n'en crois pas **mes** oreilles ! **Mais** qu'est-ce que j'ai fait dans le ciel pour avoir un rejeton aussi bête ? Voilà ton père : n'en dis pas **davantage**. »

Maître Croa : « Bonjour à tous ! Femme, serre ce fromage dans la **maie** ! »
« Un fromage ? » « Oui, un fromage que j'ai volé au **ci-devant** Renard, quand il avait le dos tourné et les chasseurs aux trousses ! »

La corbelle et son fils : « **Oh** miracle ! »

Maître Croa (Il hausse ses épaules de plumes) : « **Si** on parle de miracle chaque fois qu'un père corbeau sait **s'y** prendre pour nourrir sa famille ! Je me ris, je me gausse de votre naïveté !

Toi, mon fils, **hors** du nid ! Tu trouveras plus **d'avantages** à voler de tes propres ailes ! Apprends de ton père la modestie et l'habileté. C'est MOI le phénix des hôtes de ces bois ! »

Vocabulaire

■ Histoire des mots (suite)

Un français stabilisé (1870-1968)

Cette période correspond au début d'une certaine « modernité » : bien des coutumes vont progressivement changer, beaucoup de « traditions » se perdre, d'illusions s'envoler.

Cependant la langue reste stable et bouge peu depuis la fin du XIX^e siècle. Elle s'enrichit des mots de la vie parlementaire, des mots du syndicalisme, des partis politiques mais également du capitalisme et de la finance. Le sport, d'inspiration anglaise à l'origine, devient l'objet d'un véritable engouement, et infiltre partout son vocabulaire, ses expressions, ses métaphores.

Les innovations techniques se multiplient et rendent la vie plus facile, surtout dans les villes : le gaz, l'électricité, l'eau courante. Une foule de mots nouveaux désignent les appareils usuels et leurs composants. On les achète en raison de la « *réclame* », qui deviendra « publicité ». Une **nouvelle façon de lire**, à partir des affiches en grosses lettres et en couleur, se répand insidieusement.

Les moyens de transport plus rapides, l'automobile, le chemin de fer, l'avion favorisent les déplacements et les **échanges** commerciaux. Certains produits sont exportés, et beaucoup *importés*, avec leur nom, leur « marque » et leur notice explicative. Des mots allemands, néerlandais, italiens mais surtout **anglais** et **américains** pénètrent en grand nombre dans notre vocabulaire. Le phénomène s'accroîtra quand ils seront véhiculés par la radio, puis la télévision.

Cette période est aussi celle des grandes « **bougeries** » **humaines**, les progrès techniques trouvant leur première application dans le domaine militaire. On commence par le fusil « Chassepot » pendant la guerre de 1870 pour arriver à la bombe d'Hiroshima en 1945. Entraînant déplacements de population et contacts avec les armées étrangères alliées ou non, les guerres sont un facteur de brassage linguistique.

Le XIX^e et le XX^e siècle voient aussi *le flux et le reflux* d'un vaste mouvement d'expansion de l'Europe : la **colonisation**. Toutes les « puissances » y participent, en particulier nos voisins, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique.

Une aventure populaire

L'aventure des colonies reste longtemps *populaire*. On en trouve l'écho dans nombre de feuilletons illustrés qui ont un énorme succès, par exemple *Le Tour du monde en aéroplane* d'Arnould **Galopin**. À Paris et dans les grandes villes beaucoup de bistrots

affichent le nom de « Brazza » ou « **Savorgnan de Brazza** » du nom de l'explorateur du fleuve Congo. Fachoda est également un nom marquant, celui d'un épisode humiliant face aux avancées coloniales de la « perfide Albion ».

La colonisation fournit l'occasion rêvée d'une **extension de la langue française à travers le monde**. Peinant à garder la première place, le français espère obtenir la seconde, en développant partout où c'est possible l'enseignement de la langue selon les méthodes de Jules Ferry ou le dynamisme des « missionnaires » catholiques, dévoués à leur tâche, prêts au « martyre » – ce qui arrive quelquefois, au Tonkin, par exemple.

Il faut noter que cette expansion de la langue se produit alors qu'en « métropole », en **1863**, sur 38 millions d'habitants, il en reste encore 7 millions qui ne la maîtrisent pas.

La langue

En France métropolitaine

La persistance des « **patois** » semble la grande préoccupation des « ministres de l'Instruction publique » qui se succèdent sous la Troisième République.

Loin de Paris, relativement isolée, fière de sa langue et de ses traditions, la **Bretagne** résiste à la pénétration du parler français : « Un chemin de fer apprendra en dix ans plus de français aux Bretons que les plus habiles instituteurs » écrit un proche de Guizot. « Il faut absolument détruire le langage breton » ajoute un préfet des Côtes du Nord et du Finistère.

D'autres régions sont récalcitrantes : l'Alsace, la Lorraine, le Pays basque, la Corse.

■ **La loi Ferry**

Le 8 mars 1882, la loi Ferry rend *obligatoire et gratuit* l'enseignement primaire en France. Il reste alors en France quelques 600 000 enfants non scolarisés.

La loi prévoit les disciplines étudiées (lecture, écriture, calcul, histoire de France, géographie...) Il n'est pas question d'enseigner les langues locales. L'enseignement est donné en français. Certains préfets suggèrent même qu'on nomme des instituteurs ignorant le patois du lieu.

Peu à peu le français va s'imposer sur tout le territoire et de manière démocratique, puisque l'enseignement est gratuit. Un « bon français » sans faute d'orthographe, avec plein de règles et d'exceptions qu'on apprend par cœur, et les meilleurs élèves ont la croix d'honneur à la fin de la semaine ! Un français solide basé sur de bonnes lectures, *Le tour de France de deux enfants* par exemple. Ce manuel d'Augustine Fouillée, publié par Belin en 1877, était encore vendu à 9 millions d'exemplaires en 1900 !

En Bretagne, la lutte est rude, et prendra parfois l'aspect d'une persécution : « *Défense de cracher par terre et de parler breton* » lira-t-on dans les autobus. En classe ou sur les cours de récréation, les élèves pris à parler breton se refilent un fer à cheval, et à la fin de la journée, l'élève qui détient le fer à cheval reste « en colle » !

Dans « l'Empire colonial »

Le même discours, adapté aux pays colonisés, correspond à l'action paternaliste et conquérante de la métropole. Au Maghreb, en Afrique noire, en Indochine, à Madagascar, à la Réunion, aux Antilles et dans le Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française), les mêmes techniques d'assimilation sont mises en œuvre mais l'effet est inattendu : c'est la **cohabitation** d'une *langue d'origine* et d'un français « simplifié » aux couleurs locales fortement marquées.

La littérature

Au XX^e siècle, la littérature revendique un statut offensif, elle veut être **engagée**. Non seulement elle réagit aux événements, mais elle veut les devancer, voire les provoquer.

Guerres et massacres en tous genres illustrent le XX^e siècle. C'est pourquoi les écrivains « engagés » se retrouvent « sur le terrain », le plus souvent pour dénoncer au nom de « l'humanisme » la barbarie ambiante.

Ayant participé à la guerre de 1914-1918, Ferdinand **Céline** en stigmatise la sauvagerie et l'inutilité. Dans un style qui fait grincer bien des dents, son *Voyage au bout de la nuit* manque de peu le Goncourt en 1932.

En 1933, André **Malraux** obtient ce prix avec *La Condition humaine*, vaste roman qui met en scène des révolutionnaires communistes chinois.

Sur la guerre d'Espagne

En 1936, Malraux participe à la guerre d'Espagne, organisant une escadrille pour combattre les forces nationalistes. Il rencontre l'écrivain américain, Ernest **Hemingway**, journaliste de guerre aux côtés des Républicains, qui deviendra célèbre avec *Pour qui sonne le glas*. Malraux, lui, écrit *L'Espoir*. Les deux œuvres donneront des films célèbres.

André **Gide** « s'engage » en dénonçant les méthodes du colonialisme au Congo (1927). Albert **Camus**, Jean-Paul **Sartre** qui refuse le prix Nobel en 1964, Simone **de Beauvoir**, sont des écrivains *engagés*.

Tous les écrivains ne descendent pas dans l'arène : leur pensée n'en demeure pas moins éclairante sur les problèmes humains. Paul **Valéry**, dans *La Jeune Parque* évoque la conscience que l'homme a de lui-même et les conséquences de cette conscience. Paul **Claudé**, dans les pièces monumentales de son théâtre (*Le Soulier de satin*, 1929) et dans les accents lyriques de sa poésie (*Cinq grandes odes*, 1908), rajeunit une vision chrétienne offensive et conquérante.

Ces grandes œuvres du XX^e siècle conservent au « style français » l'éventail de ses qualités traditionnelles, n'hésitant pas à y introduire un vocabulaire percutant et des images-choc, en parfaite adéquation à leur époque.

■ L'évolution de la langue (suite)

Question de prononciation

Avec le développement de l'instruction et la multiplication de l'information écrite, on constate une **répercussion de la graphie des mots sur leur prononciation**.

C'est ainsi que des consonnes qui n'étaient pas prononcées ont tendance à l'être.

Le mot **dompté** prononcé « don-té » se prononce parfois « domp-té ». / Le mot **mœurs** prononcé « meur » se prononce parfois « meurss ». / Le mot **août** prononcé « ou » se prononce souvent « out » et parfois « a-out ». / Le mot **cassis** prononcé « kasi » se prononce parfois « kasiss ».

Mots nouveaux

Dans « l'Hexagone », les mots circulent en provenance des *provinces*, et sont adoptés par tout le monde.

Ainsi la *Bretagne* « persécutée » a quand même fourni au français des mots comme *biniou*, *menhir*. « Bizou » qui signifiait anneau a donné *bijou*. « Dolmen » est un terme artificiel créé en joignant deux mots bretons (un peu comme « toreador » dans l'espagnol d'opérette).

Autres termes provinciaux : *gruyère*, *cigale*...

En provenance de l'étranger, certaines importations sont massives, d'autres plus modestes.

Venus de **l'allemand**, certains mots du vocabulaire militaire ou de la philosophie.

Le **russe** a donné : *goulag*, *glasnost*, *perestroïka*. **L'espagnol** : *corrida*, *tango*. **L'italien** : *pizza*, *spaghetti*... (Il ne s'agit là que d'exemples, un recensement minutieux les multiplierait, bien évidemment.)

L'importation massive vient du vocabulaire **anglo-saxon** en de nombreux domaines.

L'aviation : *jet*, *steward*. / Les **engins mécaniques** : *bull-dozer*. / Les **sports** : *goal*, *smash*, *set*, *skate-board*, *training*, *surf*, *coach*. / Le **cinéma** et les **médias** : *western*, *vamp*, *play-back*, *recording*, *reporter*, *flash*, *scoop*. / L'habillement, la **mode** : *pull-over*, *sweater*, *T-shirt*, *sweat-shirt*, *cardigan*, *new-look*, *jeans*.

Le français des pays francophones

Dans les pays les plus anciennement touchés par notre langue, on a parfois l'impression que le temps s'est arrêté, ou que, s'il y a eu évolution, celle-ci s'est faite de façon indépendante. Le français de Wallonie n'est pas celui des Suisses romands, ni des Acadiens, ni des Québécois, ni des Sénégalais, ni des Antillais... Il n'est pas non plus celui de l'Académie française qui semble ne plus rien régenter. L'heure est à la spontanéité, à l'imagination de ceux qui parlent... ou plutôt à la créativité de ceux qui leur fournissent mots d'ordre et slogans, c'est-à-dire les médias.

À vous de jouer

- ✓ *Indiquez le sens et l'origine des mots suivants.*

Du champagne, un crésus, du curaçao, fuchsia, gaze, gibus, gruyère, guillotine, un hercule, du madras, de la mousseline, nicotine, poubelle.

- ✓ *Voici quelques mots français d'origine arabe. Joignez le mot français à son mot d'origine.*

Mots français

Alambic, appareil à distiller.

Alcali, désigne certaines substances analogues à la soude, à la potasse, à l'ammoniaque.

Alcarazas, vase de terre poreux pour rafraîchir les liquides par évaporation.

Alchimie, chimie médiévale qui tentait d'obtenir la transmutation des métaux.

Alcool, liquide provenant de la distillation de liqueurs fermentées. (Ce mot a changé de sens par rapport à son origine.)

Alcôve, renforcement dans une chambre pour recevoir un lit.

Alezan, cheval dont la robe est d'un jaune rougeâtre.

Algarade, « enguelade », insulte brusque et bruyante contre quelqu'un.

Origine arabe

(AL) qurâz, cruche (venu par l'espagnol *alcarrazas*).

(AL) kohl, poudre de couleur noire (antimoine pulvérisé).

(AL) hasan, le « beau » ou le renard (venu par l'espagnol *alazàn*).

(AL) ghâra, incursion, attaque imprévue.

(AL) qaly, soude.

(AL) anbîq, vase.

(AL) kimiyâ, chimie.

(AL) goubba, petite chambre (venu par l'espagnol *alcoba*).

- ✓ *Reliez l'expression antillaise à sa définition.*

Expressions : Argent-braguette / Bailler / Biguine / Couresse / Morne / Queue-rouge / Ti-bois / Zhabitant / Zouker.

Définitions mélangées : Danse traditionnelle des Antilles / Donner / Coulevre / Danser sur du zouk / Petite montagne isolée de forme arrondie / Allocations familiales / Personne qui habite à la campagne / Sorte de tambour / Variété de grosses crevettes.

✓ Reliez l'expression de l'île Maurice ou de la Réunion à sa définition.

Expressions : Âge-cochon / Argent-z'enfants / Avoir la coco dure / couillon-nisse / culottes grandes manches / Gros-doigt / Mariage derrière la cuisine / Piton / Soulaison / Virer son pantalon.

Définitions mélangées : Retourner sa veste ou changer d'idée / Adolescence (Maurice) / Être ivre / Allocations familiales / Élévation du relief / Avoir la tête dure, être obstiné / Relations sexuelles clandestines / Idiotie, bêtise / Personne maladroite / Pantalon long.

Solution

✓ *Sens et origine des mots.*

Du champagne : c'est dom Pérignon, de l'abbaye de Hautvillers, qui trouva le moyen de rendre mousseux le vin de la région champenoise.

Un crésus : Un homme très riche. Crésus, roi de Lydie, était célèbre par ses richesses.

Du curaçao : recette de cette liqueur. Des écorces d'orange amère, du sucre et de l'eau de vie, dans des proportions qu'on vous donnera à Curaçao, l'une des Antilles.

Fuchsia : plante ornementale, ainsi nommée d'après le botaniste bavarois Fuchs, au XVI^e siècle.

Gaze : Étoffe légère et transparente, autrefois fabriquée à Gaza.

Gibus : chapeau haut de forme, muni de ressorts pour l'aplatir. Son inventeur : monsieur Gibus.

Gruyère : Fromage cuit que l'on fabriquait autrefois exclusivement à Gruyère (Suisse).

Guillotine : Appareil à décapiter, perfectionné par le docteur Guillotin et peut-être par Louis XVI.

Un hercule : Après ses douze travaux, Hercule n'était pas fatigué. Être taillé en hercule, c'est avoir les mêmes capacités.

Du madras : Étoffe légère, de coton et de soie, fabriquée à Madras (Indes).

De la mousseline : Fine toile de coton, fabriquée à Mossoul (Turquie d'Asie).

Nicotine : Alcaloïde extrait du tabac, lequel fut importé par Nicot au xv^e siècle.

Poubelle : Monsieur Eugène Poubelle, préfet de la Seine (1883-1896), rendit obligatoire l'usage de boîtes métalliques pour contenir les ordures ménagères. Les Parisiens le remercièrent en donnant son nom à ces boîtes.

.../...

.../...

✓ *Nom français et origine arabe.*

Alambic > (Al) anbîq / **Alcali** > (Al) qaly / **Alcarazas** > (Al) qurâz / **Alchimie** > (Al) kimiya / **Alcool** > (Al) kohl / **Alcôve** > (Al) goubba / **Alezan** > (Al) hasan / **Algarade** > (Al) ghâra.

✓ *Expressions antillaises.*

Argent-braguette : allocations familiales / **Bailler** : donner / **Biguine** : danse traditionnelle des Antilles / **Couresse** : couleuvre / **Morne** : petite montagne isolée de forme arrondie / **Queue-rouge** : variété de grosses crevettes / **Ti-bois** : sorte de tambour / **Zhabitant** : personne qui habite la campagne / **Zouker** : danser sur du zouk (danse).

✓ *Expressions de Maurice ou de La Réunion.*

Âge-cochon : adolescence (Maurice) / **Argent-z'enfants** : allocations familiales / **Avoir la coco dur** : avoir la tête dure / **Couillonisse** : imbécillité, idiotie, bêtise / **Culottes grandes manches** : pantalon long / **Gros-doigt** : personne maladroite / **Mariage derrière la cuisine** : relations sexuelles clandestines / **Piton** : toute élévation du relief / **Soulaison** : être ivre / **Virer son pantalon** : retourner sa veste ou changer d'idée.

Achetons-nous les livres que nous voulons ?

Le lecteur croit acheter selon son goût.

Mais son goût, on le lui a déjà « éduqué » sans qu'il s'en doute. Les médias sont là pour ça. La littérature fait ainsi vivre un grand nombre de critiques, de discoureurs qui poussent leur poulain pour le compte de telle ou telle maison d'édition. Pendant l'été déjà, et surtout en septembre, les grands enjeux sont les prix.

■ Les prix littéraires

Difficile de ne pas connaître ces fameux « prix littéraires » : le Goncourt, le Nobel de littérature (littérature mondiale), le prix de L'Académie française, le Renaudot, le Femina, le prix Interallié, le prix de Flore, le Goncourt des lycéens, le Goncourt du premier roman, le prix des Deux Magots, celui des Libraires, le prix du Quai des Orfèvres pour les romans policiers, sans oublier les prix de la BD, les prix de la Jeunesse, etc. etc.

De grandes revues ou des médias célèbres font également connaître leur sélection annuelle : prix des lectrices de Elle, prix France Culture-Télérama, etc.

Le Goncourt

Le Goncourt est le plus attendu, à la fois des auteurs, des éditeurs, des libraires et du public. Il est attribué à l'issue d'une cérémonie particulière dans un rituel très « Quartier latin ». Une année de négociations entre éditeurs, auteurs, et académiciens Goncourt titulaires du droit de vote (dix membres « à vie »), prépare un résultat qui malgré tout reste aléatoire jusqu'à sa proclamation dans le fameux restaurant Drouant de la place Gaillon à Paris.

À l'auteur « gagnant » de cette loterie, le Goncourt apporte un chèque de *dix euros*.

À l'éditeur qui a évincé ses concurrents, il apporte une vente en raz de marée de l'ouvrage primé... à moins qu'une vaguelette ne remplace le tsunami. On n'attend pas moins de trois cent mille à un million d'exemplaires, mais un « flop » n'est pas exclu, car le lecteur-acheteur déteste qu'on lui force la main. Quatre-vingt pour cent des présumés naïfs peuvent ainsi bouder le battage incongru voire indécent des médias qui se sont déchaînés pendant le mois précédent.

Les vingt pour cent restants des lecteurs potentiels qui, bon an mal an, veulent ajouter le « Goncourt » de l'année à leur collection ou l'utiliser comme un cadeau commode, ne sont pas négligeables et le « grantécrivain » se réjouit d'élargir les dix euros de son prix par les confortables royalties de ses droits d'auteur.

L'héritage des frères Goncourt

Cette institution fut fondée par le testament d'Edmond Goncourt, testament ouvert en 1896, en hommage à son frère Jules décédé quelques années plus tôt. Les deux frères avaient mené ensemble une fructueuse carrière littéraire qui les avait suffisamment enrichis pour qu'un tel prix récompensant « le meilleur ouvrage d'imagination en prose paru dans l'année » puisse voir le jour. Au grand dam des héritiers naturels qui voyaient le pactole leur filer sous le nez : l'ensemble de la fortune, qui s'élevait à 1 369 000 francs de l'époque, était affectée à l'Académie Goncourt, à ses académiciens, et à son « prix ».

Ou plutôt ses prix, car l'académie Goncourt octroie également quelques bourses, de la nouvelle, de la poésie, de la biographie, du récit historique, de la jeunesse.

Autres prix

Quelques minutes après la proclamation du Goncourt, dans le même restaurant Drouant, on décerne **le Renaudot**, sorte d'anti-Goncourt censé réparer un injuste oubli. À signaler : deux candidats sont retenus, pour le cas où l'un des deux obtiendrait le Goncourt. Louis-Ferdinand **Céline**, recalé au Goncourt, se vit offrir le Renaudot en 1932.

Le prix Femina est attribué par un jury exclusivement féminin, peut-être pour réagir contre une misogynie supposée du jury Goncourt, mais il couronne aussi bien des écrivains que des « écrivaines ». Il a pour illustre fondatrice la comtesse Anna de Noailles, poétesse à qui l'on doit *Les éblouissements* (1925). En 1996, il a élu un récit poignant et désenchanté de Geneviève **Brisac** : *Week-end de chasse à la mère*, Éd. de L'Olivier.

Décerné à l'échelle planétaire, le prix le plus convoité est sûrement **le Nobel de littérature**. C'est un industriel et scientifique suédois (le fameux inventeur, entre autres, de la dynamite !) qui décida de mettre sa fortune au service de la science, de l'art et de la paix. En littérature, le prix récompense chaque année, pour l'ensemble de son œuvre, un écrivain doué « d'un puissant idéal ». Les retombées financières ne sont pas négligeables, plus de 10 millions de couronnes suédoises, soit 1,1 million d'euros. En 1964, Jean-Paul Sartre refuse le Nobel, pour ne pas aliéner sa liberté, affirmant « qu'aucun homme ne mérite d'être consacré de son vivant ». Plusieurs écrivains français ont reçu le Nobel, dont François **Mauriac**, Albert **Camus**, Claude **Simon** en 1985, et en 2008 Jean-Marie Gustave **Le Clézio**.

■ Le rôle des libraires

Les prix ayant été attribués, les médias se font un devoir de les signaler à travers le « village France » comme aurait dit Mac Luhan, village où grâce à la radio, la télé, Internet, tout un chacun ne peut ignorer le moindre fait divers. Mais cette diffusion massive de l'information, surtout d'information littéraire, ne satisfait pas pleinement les Français qui restent attachés au

conseil individualisé, voire au « bouche à oreille » quand il s'agit de culture, gastronomie ou littérature. C'est là qu'interviennent de nouveaux opérateurs : les libraires.

Une antique institution

La librairie, en France, est une antique institution. Sous l'ancienne monarchie, un commerçant muni d'un « privilège royal » pouvait se procurer un manuscrit, l'imprimer, le vendre dans sa boutique, le confier à des colporteurs qui en assuraient la diffusion.

■ Sous contrôle

Le pouvoir politique quel qu'il fût surveillait une telle activité, qui pouvait vite devenir subversive ! Au XVIII^e siècle, combien de philosophes ont dû imprimer leurs ouvrages en Hollande ou en Suisse ? De simples « tracts » imprimés devenaient brûlots contre le pouvoir. Des libelles contre Marie-Antoinette ont circulé jusque dans la chambre du roi. Les feuilles éditées par Marat et les jusqu'au-boutistes jouaient un rôle non négligeable dans l'excitation des esprits et l'organisation des « journées révolutionnaires ».

L'esprit frondeur continuant à se manifester, Napoléon jugea plus simple d'instaurer par décret, en 1810, un **système de « brevets »** encadrant l'activité des imprimeurs et par voie de conséquence des libraires. Les deux métiers se séparent alors, bien qu'on trouve encore longtemps des libraires-éditeurs comme des libraires-épiciers, qui ajoutent même une « mercerie » à leur petit commerce.

Les brevets disparaissent avec la loi du 29 juillet 1881, qui affirme l'absolue liberté de l'imprimerie, de la librairie et de la presse. Mais la société évolue et la librairie avec elle : elle peine à la Libération, se redresse avec les Trente Glorieuses, se modernise, se spécialise, se politise. En 1974, ouvre une chaîne de grands magasins spécialisés, qui baisse le prix des livres de 20 % ! Il faudra sept ans pour que la loi sur le prix unique du livre soit adoptée, sauvant probablement les petites et moyennes librairies de la disparition.

De près ou de loin

C'est que les Français dans leur ensemble « tiennent » à leur **libraire de quartier**, et que celui-ci, dans l'amour de son métier, a fait des pieds et des mains pour « rester dans le coup ». Il a surfé sur la vague « écolo », provincialiste, il a multiplié les rencontres « physiques » avec les vrais auteurs – et non leur image lissée par les médias !, il a parfois aménagé des coins lecture tranquille. Il est la personne à qui en dernier ressort on demandera conseil, même si par ailleurs (et c'est son droit qu'il revendique) le libraire ne craint pas d'afficher ses opinions et ses préférences.

Une activité en développement

Dans la plupart des grandes villes, en même temps qu'éclouaient de nouvelles librairies, les vénérables maisons se modernisaient, en particulier à Lille, Nantes et Bordeaux. D'autres, tout en restant largement ouvertes aux collections générales, se spécialisaient dans un domaine (livres catholiques) ou pour un public (livres pour enfants). On n'en finirait pas de multiplier les exemples : librairies bande dessinée et manga, librairies cuisine, librairies polar, librairies cinéma, librairies scolaires ou professionnelles, sans oublier les librairies spécialisées dans les langues et productions européennes, arabes ou extrême-orientales, les bouquinistes et les spécialistes de livres anciens.

À la librairie « sur place » il faut ajouter la **librairie virtuelle**. Déjà beaucoup de titres sont dénichables sur Internet – en particulier ceux qui sont tombés dans le domaine public (dont l'auteur est décédé depuis au moins soixante-dix ans). Quelques éditeurs participent à l'opération « e-book », qui permet de lire sur un dispositif électronique léger, des *textes récents* achetés à un prix raisonnable.

Le recours à Internet permet également d'acheter en ligne de nombreux titres dont certains peuvent sembler introuvables.

■ Sommes-nous donc libres d'acheter ce que nous voulons ?

Il semble que *oui*, malgré les guidages et les « ventes forcées » (qui n'est pas revenu stupéfait après une tournée dans les grandes surfaces – spécialisées ou non, et même dans les librairies de

quartier, à la veille des vacances, d'avoir vu se dresser dès l'entrée principale, et parfois devant tous les escalators, les piles impressionnantes du dernier roman à la mode ?)

Héritier d'Astérix, le lecteur français peut encore dire *non*. Et se consoler en écrivant lui-même son « self best book » qui ne sera jamais vendu, mais qui fera son propre délice.



Dixième journée

Syntaxe de la phrase composée

■ Ce qu'est une proposition

Dans une scène du célèbre film *Le Parrain*, Marlon Brando prononce une phrase (qui rétrospectivement fait frémir) : « Je vous ferai une proposition que vous ne pourrez refuser. »

■ À noter

Une proposition c'est d'abord **un marché** où la personne qui parle présente ses conditions en vue d'un arrangement, d'une action en retour. La proposition s'inscrit dans une fonction essentielle du langage : le troc. Au-delà de cet aspect pratique, et plus généralement, la proposition est l'avancée d'**un jugement, une énonciation**.

Quand elle ne contient qu'une seule proposition, la phrase est dite « simple ». Si elle en contient plusieurs, elle est composée. Le verbe étant l'élément essentiel de la proposition, une phrase composée contient autant de propositions que de verbes à un mode personnel.

Les infinitifs et les participes *qui ont un sujet exprimé* ont valeur de verbes à un mode personnel, et constituent aussi des « propositions ».

« J'entends les oiseaux chanter. » > **Deux** propositions, la seconde étant une infinitive. / « Son mentor la conseillant, elle a fourni un bon CV. » > **Deux** propositions, la première s'appelant *proposition participe*.

■ Indépendance ou hiérarchie des propositions

Par rapport aux autres propositions de la même phrase, une proposition peut être indépendante, principale ou subordonnée.

- **indépendante**, si elle possède un sens complet par elle-même, sans le secours d'une autre. Une même phrase peut contenir plusieurs indépendantes ;

« Le vent souffle, la mer s'agite, le bateau tangue. » > **Trois** indépendantes.

- **principale**, lorsqu'elle a besoin d'une autre proposition pour l'expliquer ou lui apporter un supplément de sens.

« *Le vent qui murmurait dans les haubans souffle, la mer qui se câlinait autour du bateau s'agite, le bateau, qui filait comme un oiseau, tangue.* » > Les principales sont : le vent souffle, la mer s'agite, le bateau tangue. On retrouve les indépendantes de l'exemple précédent. Cette fois elles encadrent les subordonnées qui leur apportent quelques précisions.

- **subordonnée**, quand elle dépend d'une principale. Une proposition indépendante peut devenir subordonnée.

« La météo annonce que le vent souffle, on dirait que la mer s'agite, ne vois-tu pas que le bateau tangue ! »

■ L'enchaînement des propositions

Dans une phrase qui contient plusieurs propositions, celles-ci peuvent être juxtaposées, coordonnées ou subordonnées les unes aux autres. On y trouve également des propositions incises.

Juxtaposées, elles ne sont séparées que par des virgules.

« Va, cours, vole et nous venge ! » > Corneille ne pouvait mieux exprimer la violence et l'urgence d'une situation dramatique que par ces verbes juxtaposés (chacun est une proposition).

Coordonnées, les propositions le sont par des mots-outils, les conjonctions de coordination (principalement *et, ou, ni, mais, car, or, donc*) Ces mots-outils peuvent enchaîner toutes les propositions à condition qu'elles soient de même nature.

- *Deux indépendantes* : « L'un pleure *et* l'autre rit. »
- *Deux principales* : « L'intelligence, qui conçoit, ouvre la route à toute décision *mais* la volonté, qui réalise, achève cette décision. »
- *Deux subordonnées* : « J'ai peur que la pluie ne se mette à tomber *et donc* que vous ne soyez contraints à revenir. »

Les propositions **incises** n'ont aucune attache grammaticale avec les mots de la phrase, elles sont là pour le sens, qu'elles précisent ou qu'elles infléchissent.

« Le chat était, **m'a-t-on dit**, celui de la voisine. » > Le « m'a-t-on dit » apporte une nuance d'indécision sur l'identité du matou.

Souvent l'incise rapporte les paroles, la pensée ou l'action de quelqu'un en gardant le **style direct**, c'est-à-dire en conservant textuellement les dits et gestes du personnage.

« Allons, faites donner la troupe, cria le capitaine en levant son sabre ! » > En style indirect, cela donnerait : « Le capitaine cria, en levant son sabre, **qu'il fallait faire donner la garde.** » Les paroles seraient alors « rapportées » sous la forme d'une proposition subordonnée.

■ Les différentes subordonnées

Forme des subordonnées

On reconnaît les subordonnées par le mot qui les introduit et qui sert de liaison entre la principale, ou « régissante », et la subordonnée. Ce mot peut être :

- un pronom relatif ;
- une conjonction de subordination ;
- un mot interrogatif (pronom, adjectif ou adverbe) ;
- un verbe à l'infinitif ;
- un verbe au participe présent ou passé.

L'identification d'une subordonnée permet d'en retrouver plus facilement la fonction.

Les subordonnées relatives sont rattachées à un nom ou à un pronom qu'elles complètent. Elles sont introduites par l'un des pronoms relatifs *qui, que, quoi, dont, où, lequel* et ses composés. Elles équivalent souvent à un *nom* ou à un *adjectif*.

« La maison **qui** appartient à mon oncle. » > la *maison* de mon oncle. / « La petite fille **que** chérit son père. » > la petite fille *chérie* de son père.

Les subordonnées conjonctives sont introduites par l'une des conjonctions de subordination *si, sinon, comme, quand, que* et ses composés. Elles équivalent à un nom complément (complément du verbe de la principale).

« Je souhaite **qu'**il se marie. » > je souhaite son mariage.

Les subordonnées interrogatives commencent par un mot interrogatif (pronom, adjectif ou adverbe) qui les rattache au verbe de la principale, dont elles sont complément *d'objet*.

« Je ne sais **qui** a inventé la dynamite » > l'inventeur de...

■ **À noter**

Dans « Je ne sais **qui** a inventé la dynamite », « qui » est-il ici vraiment interrogatif ? On ne peut le savoir que par *l'intonation orale*, qui provoque ou non une réponse. Encore faut-il que l'interlocuteur la connaisse, cette réponse : « C'est Nobel, monsieur, qui a inventé la dynamite ! »

Autres exemples de mots interrogatifs : « J'ignore **comment** vous le savez » (par quel moyen...), « Dites-moi **depuis quand** vous avez Internet, la plus universelle des encyclopédies » (à quelle date...), « Je me demandais **si** vous saviez vous en servir », « Je ne sais **où** il a appris cela ».

Les subordonnées infinitives comprennent un verbe à l'infinitif, un sujet pour ce verbe, éventuellement un complément. Le sujet de l'infinitif doit être différent de celui de la principale.

« Je vis **le chien mordre la fillette**. » > Le verbe **mordre** a un sujet : chien, et un complément : fillette.

Les subordonnées participes. Elles se signalent également par un verbe au mode participe et un sujet différent de celui de la principale.

Participe présent : « La lune se **levant**, le rossignol commença à chanter. » / Participe passé : « Le jour **venu**, je préparai ma valise. » / Participe passé composé : « La voiture **ayant rendu** l'âme, nous la vendîmes à la casse. »

Les subordonnées participes tiennent un rôle de *complément circonstanciel* au verbe de la principale, par exemple un complément de **temps** : *c'est au moment où la lune se levait que le rossignol...* ; un complément de **cause** : *c'est parce que la voiture avait rendu l'âme que nous l'avons vendue...* ; etc.

Fonction des subordonnées

D'après leur **fonction**, c'est-à-dire d'après le rôle qu'elles jouent dans la phrase, on peut classer en trois groupes les propositions subordonnées : les complétives, les circonstancielles, les relatives.

- Les **complétives** jouent le rôle de *sujet* ou de *complément d'objet* du verbe de la principale ou bien *d'attribut*, *d'apposition*, à tel ou tel mot de la principale, nom, pronom ou adjectif.
- Les **circonstancielles** jouent le rôle de *complément circonstanciel* du verbe de la principale (circonstance de cause, de but, de condition, etc.)
- Les **relatives** jouent le rôle de *complément de nom ou de pronom*. (Leur dénomination de « relatives », désigne à la fois leur nature et leur fonction.) Ces subordonnées sont rattachées au nom ou au pronom qu'elles complètent, par un mot de liaison qu'on appelle aussi *relatif*.

■ Les complétives

Comme leur nom l'indique, les « complétives » complètent la proposition principale, mais elles la complètent **absolument**, de telle sorte que la principale n'aurait aucun sens si elle n'avait pas sa subordonnée.

« **Je veux** que tu termines ce travail dans la journée. » > La principale « Je veux » n'a aucun sens en l'absence du reste de la phrase.

Où rencontre-t-on les propositions complétives ?

Les complétives se rencontrent après des verbes **d'opinion**, de **volonté**, de **crainte**. Elles peuvent exprimer :

- la certitude : « *Je sais que tu mens* », « *Nous vîmes que le bateau sombrait* » ;
- le regret, l'interdit : « *Je regrette qu'il n'ait pu venir* », « *La direction s'oppose à ce que vous mangiez dans votre chambre d'hôtel* » ;
- la volonté (au sens large : exiger, mais aussi conseiller, souhaiter, inviter à) : « *La loi exige que vous vidiez les lieux* » ;
- la peur, la crainte : « *Nous craignons que l'orage n'ait déjà inondé la cave de l'immeuble* » ;
- le doute : « *Je doute qu'il puisse démarrer avec son sabot de Denver* » ;
- un sentiment : « *Je me réjouis que vous ayez réussi* », « *Heureux que vous soyez rétabli, je vous souhaite bonne continuation* », « *Regrettant que vous soyez parti si vite, je vous invite à nouveau* ».

■ À noter

Un verbe **impersonnel** demande souvent l'appui d'une complétive, faute de quoi il n'aurait pas de sens : « Il crève les yeux que vous me racontez des salades ! »

Quelle fonction attribuer aux complétives ?

Les complétives peuvent être **sujet du verbe régissant** (c'est-à-dire du verbe qui commande, du verbe de la principale). Ainsi la complétive est-elle le *sujet réel* du verbe impersonnel, dans les exemples précédents.

« Il **faut que** je balaye la chambre. » > N'oublions pas que *il faut* est l'équivalent de « il est nécessaire ». *Balayer ma chambre* est nécessaire. / « Il **arriva que** la sorcière vint à passer devant la maison de Blanche-Neige. » > Que la sorcière vint à passer : sujet réel de « Il arriva ».

Les complétives, la plupart du temps, sont **complément d'objet** (direct ou indirect) :

- ou bien elles sont introduites par la conjonction « que » ;

« Je m'étonne **que** vous pensiez cela. »

- ou bien ce sont des infinitives ;

« J'entendis les oiseaux **chanter** dans les sous-bois. »

- ou bien ce sont des interrogatives.

« Dites-moi **quelle** route il faut prendre. »

■ À noter

Dans tous les cas, la complétive complément d'objet répond à la question traditionnelle, posée après le verbe de la principale (verbe « régissant ») :

- quoi ? s'il s'agit d'une proposition COD ;
 - de qui ? de quoi ? à qui ? à quoi ? s'il s'agit d'une proposition COI.
-

Les complétives **attribut** sont associées à leur principale par le verbe « être ».

« Mon bonheur **est** que vous soyez revenu ! »

Les complétives **apposition** expliquent en la développant l'idée contenue dans un nom ou dans un pronom.

« **Le fait** qu'il avait joué la sonatine sans une fausse note le gonflait d'orgueil. » > Nom développé : le fait. / « Apprenez **ceci**, qu'il faut souffrir pour être belle. » > Pronom développé : ceci.

Les complétives **complément d'adjectif**.

« Je suis **heureux** qu'on ait parlé de vous en haut lieu. » > Adjectif complété : heureux. / « **Rouge** de honte, qu'on ait pu le soupçonner, il frappa du poing sur la table. » > Adjectif complété : rouge.

■ Les circonstancielles

Une proposition principale peut se passer des circonstancielles, *alors qu'elle n'a aucun sens* si elle est privée de sa complétive.

Avec complétive.

« Je sais qu'il faut mourir un jour. » > La principale *Je sais*, ne signifie **rien** sans l'idée qu'il faut mourir un jour, donc sans la complétive qui la suit.

Avec circonstancielle.

« Avant de partir, veuillez passer à mon bureau. » > *Avant de partir* n'est qu'une circonstance de temps, qu'il vaut mieux ne pas oublier mais le message important c'est : *veuillez passer à mon bureau*. Le reste, à la rigueur, peut disparaître.

Les circonstancielles ne sont donc pas indispensables à la compréhension de la phrase. Il s'ensuit qu'une plus grande *liberté* existe dans le choix des mots de subordination, des modes et des temps des verbes qu'on utilisera dans les propositions circonstancielle.

Fonction des circonstancielle

Les « circonstances » d'une action quelconque sont extrêmement variées. D'où le large éventail de ces propositions.

Les causales, introduites par les conjonctions *parce que, alors que, attendu que, comme, étant donné que, puisque, sous prétexte que, vu que...*

Les comparatives, introduites par *ainsi que, comme, de même que, tel que, aussi que, autant que, moins que, plus que, etc.*

Les concessives. Dans un débat, faire une concession c'est admettre une partie des idées de l'opposant et agir en conséquence. Les subordonnées « concessives » opposent une idée (ou un fait) à l'idée (ou au fait) exprimé dans la principale.

« Quoique mon train ne parte que demain, je commence mes valises aujourd'hui. »
> Opposition : aujourd'hui (principale) / demain (subordonnée concessive).

Les concessives sont introduites par *bien que, encore que, malgré que, même si*, etc.

« Même si je prenais un somnifère, je ne pourrais dormir cette nuit. »

Les conditionnelles marquent une *condition* ou une *supposition*. On distingue deux catégories de propositions conditionnelles :

- la conditionnelle **vraie**, quand la réalisation se fera si la condition se réalise, quand on n'a pas de raison d'en douter ;

« Si j'étais riche je n'aurais pas d'autre rêve que celui de Rousseau, une jolie maison cachée dans les collines. »

- la conditionnelle **fausse** quand subsiste un doute sur la réalisation, car elle ne dépend pas entièrement de la condition posée.

« Si tu dis vrai, la situation est inquiétante. » > Même si tu dis n'importe quoi, car la situation ne dépend pas de ce que tu dis. Heureusement, d'ailleurs !

Les circonstancielles conditionnelles sont introduites par les subordinants suivants : *au cas où, à condition que, à moins que, pourvu que, si, si ce n'est que, soit que... soit que, à supposer que*.

Les consécutives induisent une conséquence de l'action ou de l'état exprimé par la principale.

« Le renard mangea tellement qu'il lui resta un os en travers du gosier. »

Les subordinants sont des locutions conjonctives : *assez pour que, à tel point que, au point que, de façon que, en sorte que, tellement que*, etc.

Les finales marquent le but à atteindre.

« Nagez deux heures par jour, afin d'être prête pour la compétition. »

Les subordinants de but sont : *afin que, de crainte que, de peur que, pour que*.

Les modales ou « circonstancielle de manière » répondent aux questions : *de quelle façon ? par quel moyen ?* Ce genre de subordonnée utilise le plus souvent la forme « en » suivi du participe présent, c'est-à-dire du gérondif.

« Il s'exprime **en gesticulant** », « Il fait tout **en se jouant**. »

Elle utilise aussi la forme « sans » suivi de l'infinitif ou de « que ».

« Agissez **sans le dire** », « Agissez **sans qu'on** s'en aperçoive. »

Les temporelles jouent vis-à-vis de la principale le rôle d'un complément circonstanciel de temps.

« **Avant que** vous partiez (ou « Avant de partir ») vérifiez l'état des pneus. » > Antériorité. / « **Pendant que** je fais le plein vérifiez donc la pression. » > Simultanéité. / « Je pris la route **après que** j'eus (ou « après avoir ») mangé un morceau. » > Postériorité.

Les subordonnants sont : *alors que, avant que, depuis que, dès que, jusqu'à ce que, tandis que, un jour que*, etc.

■ Les relatives

Les subordonnées relatives tirent leur nom du mot « relation ». Elles sont en effet branchées sur la proposition principale par un pronom ou un adverbe qui les met en relation avec elle.

« Le *chat* **qui miaule** est celui de la voisine » / « *L'homme* **dont je vous parle** est garagiste. »

La **fonction de la proposition relative**, dans son ensemble, est d'être complément de la proposition principale dans son ensemble.

La relative « qui miaule » complète l'ensemble de la proposition « Le chat est celui de ma voisine » / La relative « dont je vous parle » complète l'ensemble de la proposition « l'homme est garagiste »

L'antécédent peut parfois disparaître, et dans ce cas on a l'impression que la relative est sujet de la principale. Mais c'est mal raisonner, car l'antécédent n'est que sous-entendu.

« Qui dort, dîne » > *Celui qui dort, dîne*. Ce qui rétablit la principale : « Celui dîne ». La relative « qui dort » est bien le complément de la principale, le pronom « qui » ayant pour antécédent « celui ».

Autre exemple :

« Intrépides navigateurs, vous allez où rugissent les tempêtes, où dérivent les icebergs. » > Le pronom relatif *où* correspond à un océan non identifié, un *là* sous-entendu : « vous allez **là** où rugissent... **là** où dérivent... »

À vous de jouer

✓ *Mettez au style direct le passage suivant.*

Le naufrage de Robinson.

« Robinson raconta son naufrage à Vendredi, qu'à huit heures ce jour-là, veille de l'Ascension, l'orage s'était levé, un vent à décorner les cocus, des éclairs, du tonnerre en coups de canon, le bateau filait droit vers la côte, qu'à neuf heures on entendit un bruit assourdissant : les récifs ! Qu'en brandissant son chapeau, le capitaine avait crié de mettre la chaloupe à la mer, que les matelots au lieu de s'activer se mirent à genoux pour prier Sainte Rita leur patronne lui demandant de les sauver et qu'ils feraient brûler un cierge à l'église s'ils en réchappaient, que le copain de Robinson, Fergusson lui hurla dans l'oreille que les vagues grossissaient et qu'il fallait s'accrocher au bastingage, qu'à dix heures la chaloupe se fracassait au moment où le capitaine criait que le navire allait se planter entre deux rochers, pleurant qu'il n'avait pas de chance et qu'il avait tout fait pour éviter ces deux cailloux, que Dieu le punissait de ses fautes passées, avec son maudit équipage de maladroits et de boit-sans-soif, et qu'une... mais il n'eut pas le temps de terminer, le pauvre capitaine fut balayé par la tornade. Fergusson, avant d'être emporté par la même vague, dit à Robinson de s'accrocher au rocher et de se sauver s'il le pouvait, parce que lui Robinson, était bon nageur. Et c'est ce qu'il fit Robinson, il avait sauté sur le rocher et s'était sauvé dans le lagon, en hurlant dans sa tête qu'il s'en sortirait contre vents et marées, contre le diable et le bon Dieu ! », et maintenant il pouvait raconter son histoire à Vendredi.

Vendredi l'écoutait d'un air perplexe. »

✓ *Transformez les interrogations indirectes en interrogations directes. Exemple : « Dites-moi où se trouvent mes lunettes » devient « Où se trouvent mes lunettes ? Dites-le moi. »*

Il semble que la responsable « Excursion » de cette croisière « Méditerranée romantique » soit un peu débordée.

Dites-moi quel groupe visite Assise et quel groupe visite Florence, ce matin.

Ce chauffeur ne sait pas encore où il doit aller.

Je voudrais savoir de quel groupe vous êtes et quel badge on vous a remis.

On ne sait ni par qui ni pour qui a été construit ce palais.

J'ignore si nous aurons beau temps pour visiter le Colisée.

Je me demande de qui est cette inscription et ce qu'elle signifie.

Je voudrais savoir s'il est midi, car nous commençons à avoir faim.

Je crois avoir compris que nous devons manger dans un restaurant qui reçoit des groupes de touristes.

J'ignore ce que vaut le poisson, mais les pâtes doivent être délicieuses.

Vous savez tout sur la basilique Saint-Pierre, je ne sais comment vous témoigner mon admiration !

Allo, je me demande si je ne suis pas égarée, je ne vois plus personne du groupe.

Je pense que nous avons rendez-vous à quatre heures à la boutique de souvenirs, à l'entrée des colonnades.

Mon amie m'a téléphoné mais j'ignore en quel endroit elle se trouve !

Voyez sur le dépliant à quelle heure doit repartir le bateau, il ne nous attendra pas !

Imaginez combien de mains ont assemblé ces merveilleuses mosaïques !

Si vous êtes satisfaits de votre guide, dites-le, et cochez la case correspondante.

Tâchez de savoir pourquoi le groupe B est en retard.

- ✓ *Transformez les phrases suivantes en propositions infinitives. Exemple : « Je vois les diplômés qui **s'accumulent** et les offres d'emploi qui **diminuent** » devient « Je vois s'accumuler les diplômés et diminuer les offres d'emploi. »*

Il a vu ses amis qui partaient en stage, les uns après les autres.

On voit des gens paresseux mais beaux parleurs qui réussissent, et de plus studieux, trop discrets, qui stagnent misérablement.

Voilà donc ce film qui, disait-il, était un chef-d'œuvre du genre.

- ✓ *Les phrases suivantes contiennent des subordonnées circonstancielles. À la suite de chacune d'elles, précisez la circonstance qu'elles expriment. Exemple : « Le prisonnier s'est échappé sans qu'on le voie » > circonstancielle de manière.*

Il faut partir à l'aube, avant que le soleil ne tape.

Le poilu fut fusillé parce qu'il avait déserté.

Parle plus fort afin que mes vieilles oreilles t'entendent.

Approche, que je t'embrasse !

« J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine. » (La Fontaine, *Le Coche et La Mouche*)

Solution

✓ *Le naufrage de Robinson au style direct.*

Robinson raconta son naufrage à Vendredi : « C'était la veille de l'Ascension. À huit heures, ce jour-là l'orage s'était levé, un vent à décorner les cocus, des éclairs, du tonnerre en coups de canon. Le bateau filait droit sur la côte. À neuf heures, on entendit un bruit assourdissant : les récifs ! Le capitaine brandit son chapeau et cria : "La chaloupe à la mer !". Au lieu de s'activer les matelots se mettent à genoux : "Sainte Rita, notre patronne, sauvez-nous ! On fera brûler un cierge à l'église, si on en réchappe !". Fergusson, mon copain, me hurle à l'oreille : "Les vagues grossissent ! Accroche-toi au bastingage !". À dix heures la chaloupe se fracassait, et le capitaine criait : "Le navire va se planter là, entre deux rochers !" Il pleurait : "Quelle malchance ! J'ai pourtant tout fait pour éviter ces deux cailloux ! Dieu me punit pour les fautes de ma vie ! Maudit équipage ! Maladroits ! Boit-sans-soif ! Une..." Il n'eut pas le temps de terminer, balayé par la tornade, pauvre Capitaine ! La même vague emporta Fergusson. Il m'avait dit : "Accroche-toi au rocher ! Sauve-toi si tu le peux, Robinson ! Tu es bon nageur, toi !". C'est ce que j'ai fait, moi Robinson, j'ai sauté sur le rocher, je me suis sauvé dans le lagon, je hurlai dans ma tête : "Je vais m'en sortir ! Contre vents et marées ! Contre le diable et le Bon Dieu !". C'est pour ça que je peux maintenant te raconter mon histoire, Vendredi ! »

Vendredi l'écoutait d'un air perplexe.

✓ *Interrogations indirectes transformées en interrogations directes.*

La responsable « Excursion » de cette croisière « Méditerranée romantique » ne semble-t-elle pas un peu débordée ?

Quel est le groupe qui visite Assise, quel est celui qui visite Florence, ce matin ? Dites-le moi.

Où ce chauffeur doit-il aller ? Il ne le sait pas encore !

De quel groupe êtes-vous, quel badge vous a-t-on remis ? Je voudrais le savoir...

Par qui a été construit ce palais, et pour qui ? Nul ne le sait.

Aurons-nous beau temps pour visiter le Colisée ? Je l'ignore.

De qui est cette inscription, que signifie-t-elle ? Je me le demande.

N'est-il pas midi ? Je voudrais le savoir, car nous commençons à avoir faim.

Ne devons-nous pas manger dans un restaurant qui reçoit des groupes de touristes ? C'est ce que je crois avoir compris...

Que vaut le poisson ? Je n'en sais rien... Mais les pâtes doivent être délicieuses !

Comment vous témoigner mon admiration ? Vous savez tout sur la basilique Saint-Pierre !

.../...

Allo ! Ne serais-je pas égarée ? Je me le demande... Je ne vois plus personne du groupe !

N'avons-nous pas rendez-vous à quatre heures à la boutique de souvenirs, à l'entrée des colonnades ? C'est ce que je pense.

Où se trouve l'amie qui m'a téléphoné ? Je l'ignore.

À quelle heure le bateau doit-il repartir ? Voyez sur le dépliant ! Il ne nous attendra pas...

Combien de mains ont assemblé ces merveilleuses mosaïques ? Imaginez-les !

Êtes-vous satisfaits de votre guide ? Dites-le, et cochez la case correspondante.

Pourquoi le groupe B est-il en retard ? Tâchez de le savoir !

✓ *Phrases transformées en propositions infinitives.*

Il a vu ses amis **partir** en stage, les uns après les autres.

On voit **réussir** des gens paresseux mais beaux parleurs, et de plus studieux, trop discrets, **stagner** misérablement.

Voilà donc ce film qu'il disait **être** un chef-d'œuvre du genre.

✓ *Circonstances exprimées par les subordinées.*

Il faut partir à l'aube, avant que le soleil ne tape. > Circonstancielle de temps (répond à la question : quand ?).

Le poilu fut fusillé parce qu'il avait déserté. > C. de cause (répond à la question : pourquoi ?).

Parle plus fort afin que mes vieilles oreilles t'entendent. > C. de but (répond à la question : pour quelle raison, dans quel but ?).

Approche, que je t'embrasse ! > C. de but (pour que).

J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine. > C. de conséquence (marque le résultat obtenu).

Choix du mode, emploi des temps

D'une manière générale, l'indicatif exprime un fait réel, certain ou probable ; le subjonctif est employé si l'idée exprimée dans la principale est négative ou douteuse ; le conditionnel exprime un fait hypothétique, c'est-à-dire qui dépend d'une condition.

Dans la pratique courante, et pour appliquer ces principes généraux, on distingue deux grandes catégories de verbes :

- une catégorie où d'office les verbes employés dans la proposition principale sont déclarés « douteux », ou d'exécution

incertaine, et qui entraînent l'emploi du mode subjonctif dans la subordonnée. Ce sont les **verbes de volonté** (ordre, défense, prière, désir) **et de sentiment** (joie, douleur, surprise, crainte) ;

« J'ordonne qu'on fasse silence dans les rangs ! », « Je crains qu'il ait glissé sur le verglas et qu'il se soit blessé », « J'ai peur que l'orage ne nous surprenne dans la montagne. »

- une catégorie où l'on peut rencontrer des verbes douteux et d'exécution incertaine, et qui entraînent alors le subjonctif dans la subordonnée, mais où l'on rencontre aussi des verbes entraînant l'indicatif ou le conditionnel dans la subordonnée. Cette catégorie comprend les **verbes d'opinion et de perception**.

■ Choix du mode

Entraînent l'**indicatif**, les verbes d'opinion ou de perception qui expriment un fait réel ou certain.

« J'affirme qu'il est venu », « Je crois qu'il viendra », « Je sais que la terre tourne. »

Entraînent le **subjonctif**, les verbes d'opinion ou de perception qui expriment (dans la principale) la négation, le doute, l'incertitude.

« Je ne pense pas qu'il réussisse », « Nous n'espérons pas qu'il vienne », « Je doute qu'il aille à Rome cette année. »

Entraînent le **conditionnel**, les verbes d'opinion (dans la principale) qui introduisent une subordonnée où les faits sont présentés comme hypothétiques.

« Je suis sûr qu'il serait venu s'il avait fait beau », « Je pense qu'il viendrait à la réunion si nous lui propositions un projet solide. »

Un même verbe peut être suivi de l'indicatif ou du subjonctif selon le sens qu'on lui accorde.

« J'admets que vous avez raison. » > sur ce point, oui, vous avez raison. / « En admettant que vous ayez raison » > mais je n'y crois guère, ce n'est que simple supposition.

Le verbe *nier* est toujours suivi du subjonctif : « *Je nie que les faits se soient passés ainsi.* »

Pour éviter le subjonctif, surtout l'imparfait, on a tendance aujourd'hui à employer l'indicatif : « *Quelle décision pensez-vous que j'aurais dû prendre ?* » au lieu de « *que je dusse prendre* ». L'ancienne langue, plus élégante, ne capitulait pas devant les subjonctifs : « *Je ne sache pas que vous ayez rien à vous reprocher !* » (Marivaux).

■ Classifications utiles

– *Verbes usuels d'opinion et de perception*

Admettre, affirmer, apercevoir, apprendre, assurer, avouer, comprendre, croire, déclarer, dire, entendre, espérer, imaginer, penser, prétendre, savoir, sentir, songer, soutenir, supposer, voir.

– *Verbes usuels de volonté*

Accorder, approuver, commander, concéder, consentir, défendre, demander, désirer, empêcher, exiger, ordonner, permettre, prier, préférer, s'opposer, souffrir, souhaiter, supplier, tâcher, tolérer, veiller, vouloir.

– *Verbes et expressions usuelles de sentiment*

Appréhender, craindre, redouter, regretter, avoir la joie, la douleur..., être affligé, étonné, désolé, fâché, heureux, honteux, irrité, joyeux, peiné, ravi, surpris, etc.

■ Emploi des temps

Une **corrélation** existe entre les temps qu'il faut employer dans la **principale** et les temps qu'il faut employer dans la **subordonnée**. Le choix du temps à employer dépend du mode qui a été choisi pour la subordonnée.

Mode indicatif ou conditionnel pour la subordonnée

Principale au présent

Subordonnée à un temps quelconque de l'indicatif ou du conditionnel.

« Je **suppose** qu'il vient ce matin, qu'il venait tous les jours, qu'il vint hier matin. » / « Je **pense** qu'il est venu ce matin, qu'il était venu hier. » / « Il est **certain** qu'il viendra », « je demeure **persuadé** qu'il sera venu aujourd'hui comme tous les jours. » / « Je suis **sûr** qu'il viendrait si on l'appelait », « je suis **convaincu** qu'il serait venu si nous l'avions appelé. »

Principale au futur

Subordonnée à un temps quelconque de l'indicatif, mais pas au conditionnel.

« Nous **dirons** qu'il vient ce matin, qu'il venait tous les matins, qu'il vint hier matin. » / « On **expliquera** qu'il est venu ce matin, qu'il était venu hier. » / « On **affirmera** qu'il viendra quand on l'appellera, qu'il sera venu avant midi. »

Principale à un temps du passé

Subordonnée à l'imparfait de l'indicatif : les deux faits se passent *en même temps*, dans la principale et dans la subordonnée (simultanéité).

« Je **pensais** qu'il travaillait ce matin. » / « La semaine dernière, j'**imaginai** encore qu'il travaillait régulièrement. » / « Ce matin j'**ai pensé** qu'il travaillait comme d'habitude. » / « Lui faisant confiance, nous **avons pensé** qu'il travaillait bien. »

Subordonnée au plus-que-parfait de l'indicatif : le fait évoqué dans la subordonnée est *antérieur* à celui de la principale.

« Je **pensais** qu'il était venu soigner les géraniums. » / « Hier encore, je **pensai** qu'il était venu en début de semaine. » / « En toute bonne foi, j'**ai pensé** qu'il était venu. » / « Nous **avons pensé** qu'il était venu ce jour-là. »

Subordonnée au conditionnel : le fait évoqué dans la subordonnée est *postérieur* à celui de la principale (futur dans le passé).

« Hier encore, je **pensais** qu'il viendrait ce matin. » / « Avant-hier lundi, je **pensai** brusquement qu'il viendrait le lendemain. » / « J'**ai pensé** lundi qu'il serait venu le lendemain pour poser mes rideaux. » / « J'**avais pensé** qu'il serait venu, mais je l'attends encore. »

Subordonnée au conditionnel : le fait évoqué dans la subordonnée est *soumis à une condition* (sens « modal », c'est-à-dire propre au mode conditionnel).

« Je **pensais**, je **pensai**, qu'il viendrait s'il faisait beau. » / « J'**ai pensé**, j'**avais pensé** qu'il serait venu, si le patron avait été d'accord. »

Mode subjonctif pour la subordonnée

Principale au présent ou au futur

Subordonnée au **présent du subjonctif** : le fait évoqué dans la subordonnée est immédiat ou différé.

« Je **veux** qu'il dégage ! » > Tout de suite ou plus tard. / « Nous **ferons** en sorte qu'il parte, soit immédiatement soit plus tard. »

Subordonnée au **passé du subjonctif** : le fait évoqué dans la subordonnée exprime une action passée.

« Je **m'étonne** qu'il soit parti si tôt ! »

Principale au passé (n'importe quel temps du passé)

Subordonnée à l'**imparfait du subjonctif** : le fait évoqué dans la subordonnée est présent ou futur par rapport à la principale.

« Je **craignais** qu'il vînt à ce moment-là ou plus tard. » / « Nous **eûmes** peur qu'il vînt nous surprendre ou même qu'il vînt ensuite. » / « Nous **avons redouté** qu'il vînt ce jour-là ou le lendemain. » / « J'**avais** toujours **douté** qu'il vînt ce dimanche-là ou même le lundi. »

■ Attention

Après un passé dans la principale, on emploie le présent du subjonctif pour exprimer :

- une action qui doit s'accomplir dans tous les temps : « La Nature a voulu que l'homme conquière la terre, la mer et le ciel » ;
 - une action présente au moment où l'on parle : « Elle m'a trop aimé pour que j'en dise du mal. »
-

Principale au conditionnel

Subordonnée à l'**imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif**

« Je **voudrais** qu'il vînt, aujourd'hui ou demain. » / « J'**aurais souhaité** qu'il fût venu il y a quelques années. »

On peut employer le **présent du subjonctif** dans la subordonnée après un conditionnel présent, si ce conditionnel représente une forme atténuée, polie, de la volonté.

« Je **voudrais** que vous m'aidiez à porter ce paquet, s'il vous plaît. »

À vous de jouer

✓ *Dans ces phrases d'auteur, on a indiqué l'infinitif du verbe. Rétablissez le temps qui convient.*

Voltaire : « Si (1), je (2) criminel. »

- (1) « vaincre » au passif, conditionnel passé, 2e forme
- (2) « être », conditionnel présent

La Bruyère : « Il (1) que la logique (2) l'art de convaincre de quelques vérités. »

- (1) « sembler », indicatif présent
- (2) « être », indicatif présent (pas de subjonctif ici, parce qu'il n'y a pas de doute)

Molière : « La parole (1) à l'homme pour qu'il (2) sa pensée. »

- (1) « donner » au passif, passé composé
 - (2) « expliquer », subjonctif présent
- Fénelon : « Les Égyptiens (1) les premiers qui (2) les règles du gouvernement. »
- (1) « être », indicatif présent
 - (2) « avoir bien connu », passé du subjonctif

✓ *Complétez les phrases suivantes (A) par les fragments (B) que nous indiquons à la fin de cet exercice, et précisez le mode et le temps de la subordonnée rattachée.*

A. Phrases

« Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres... » (Beaumarchais)

« Beaumarchais a l'insolence d'un garçon horloger qui... » (Chevalier d'Éon)

« Celui qui a moins que ce qu'il désire doit savoir... » (Lichtenberg)

« C'est le prince de Monaco, le seul qui... » (Maurice Donnay)

« C'est une grande habileté que... » (La Rochefoucauld)

« C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais... » (Rivarol)

« Chateaubriand croit qu'il est sourd depuis qu'il... » (Talleyrand)

« Il est dur de vieillir mais... » (Alexandre Dumas)

B. Fragments à recoller

Gagne à la roulette / n'entend plus parler de lui / qui fussent dignes d'être valets / aurait trouvé le mouvement perpétuel / on n'a pas encore trouvé d'autre moyen de vivre longtemps / qu'il a plus que ce qu'il est digne d'avoir / il ne faut pas en abuser / de savoir cacher son habileté.

Solution

✓ *Le temps qui convient.*

Voltaire : « Si **j'eusse été vaincu**, je **serais** criminel. »

La Bruyère : « Il **semble** que la logique **est** l'art de convaincre de quelques vérités. »

Molière : « La parole **a été donnée** à l'homme pour qu'il **explique** sa pensée. »

Fénelon : « Les Égyptiens **sont** les premiers qui **aient bien connu** les règles du gouvernement. »

✓ *Phrases A complétées par les fragments B. Mode et temps de la subordonnée rattachée.*

« Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres **qui fussent dignes** d'être valets ? » > Subjonctif imparfait.

« Beaumarchais a l'insolence d'un garçon horloger **qui aurait trouvé** le mouvement perpétuel. » > Conditionnel passé.

« Celui qui a moins que ce qu'il désire doit savoir **qu'il a plus que** ce qu'il est digne d'avoir. » > Indicatif présent.

« C'est le prince de Monaco, le seul **qui gagne** à la roulette. » > Indicatif présent.

« C'est une grande habileté **que de savoir** cacher son habileté. » > Proposition infinitive.

« C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais **il ne faut pas** en abuser. » > Indicatif présent à la forme impersonnelle + infinitif.

« Chateaubriand croit qu'il est sourd depuis **qu'il n'entend plus** parler de lui. » > Indicatif présent + infinitif.

« Il est dur de vieillir mais **on n'a pas encore trouvé** d'autre moyen de vivre longtemps. » > Indicatif, passé composé.

Orthographe

■ Écriture et sonorité

Euil, Ueil et Œil

Le son « **euil** » s'écrit habituellement **e-u-i-l**.

un treuil, le seuil de la porte.

Deux catégories d'exception cependant :

- après le *c* ou le *g*, toujours un *u* > **u-e-i-l** : *un recueil, l'orgueil* ;
- **œ-i-l** pour désigner l'organe de la vue : *l'œil*, et dans tous les mots qui en dérivent, comme *œillade, œilleton* etc.

À vous de jouer

✓ *Faites-vous dicter les phrases suivantes (ou bien préparez votre dictée sur un dictaphone) et vérifiez ensuite votre orthographe.*

« L'œil était dans la tombe et regardait Caïn » (V. Hugo). / J'accueille aujourd'hui un candidat élu « dans un fauteuil », (que l'opposition le veuille ou non), qui a su contourner tous les écueils, en se gardant des clins d'œil de faux amis. / La haie embaume le chèvrefeuille. / Je m'endormis au chant du bouvreuil. / Le prudent écureuil amasse, sous les feuilles, un trésor qu'il recueille d'écailles de pin et de noisettes. / Habillée de blanc et de noir, la pie promène son demi-deuil dans les jardins.

■ Trucs et astuces : comment ne pas confondre...

Les, L'es, L'est et L'ai

Pouvez-vous remplacer par « l'étais » ou « l'était » ? Si oui, il s'agit du verbe *être*, et il faut écrire « **l'es** » ou « **l'est** ». Exemple (dans cette parodie de tragédie classique) :

« L'es-tu romaine ? L'es-tu ? » (Caracalla, opus déjà cité de Dumanoir et Clairville) > Ici, on peut donc remplacer par « **l'étais-tu** ». On aura noté le jeu de mots, un peu faiblard (laitue romaine)...

On écrit « **les** » quand on peut remplacer par « le » ou « la ».

« Je les entends, je les regarde » > on peut dire « je **l'**entends, je **le** regarde ou je **la** regarde ».

La sonorité « les » se retrouve dans les **homonymes** : *du lait*, *un lé* (petite largeur d'étoffe), *une laie* (femelle du sanglier. Le mot laie s'emploie aussi pour désigner un chemin étroit percé dans une forêt), *un legs* (disposition faite par testament au bénéficiaire d'une personne), *un lai* (petit poème du Moyen-Âge. Adjectif, le mot *lai* signifie « laïc » et s'applique, dans un monastère à un frère non prêtre), enfin l'adjectif *laid*, contraire de beau.

Dès et Des

On écrit « **dès** » (avec un accent grave) quand on peut le remplacer par « aussitôt ».

« Dès que Bébé marche, il ne veut plus rester dans son parc. » > Aussitôt que Bébé marche...

Quelques **homonymes** peuvent être signalés : *le dé* (à jouer), *le dé* (à coudre), *un dais* (sorte de baldaquin ou de pièce d'étoffe tendue au-dessus d'un personnage important, ou d'un objet, pour le protéger. Le mot peut être employé au sens d'abri : « un dais de feuillage »), *le dey* (mot d'origine turque, qui désignait jusqu'en 1830 le gouverneur d'Alger).

Ni et N'y

Pouvez-vous placer devant cette sonorité le mot « il » ou « elle » ? Dans ce cas, il faut écrire « **n'y** ».

« Privé brusquement de sa lampe, le spéléologue *n'y* voyait rien. » > *Il n'y* voyait rien.

À vous de jouer

✓ Classez les mots en caractères gras selon leur nature : nom propre, nom commun, adjectif qualificatif, autre adjectif, préposition, article défini, conjonction de coordination, verbe (à quel mode, à quel temps).

Les douze tribus d'**Israël** marchaient **vers** la Terre **promise**. / Fallait-il **payer** le tribut à **César** ? / **Imbu** de son pouvoir, le **patriarche** barbu subjuguait la cohue de ses **partisans**. / Un malaise diffus se répandait **dans l'opinion** qui allait opérer **une mue** inattendue. / Le point de vue obtus **et** têtus des opposants agit comme un contrepoids, les combinaisons d'alliances politiques **furent perçues** comme des trahisons, à **l'horizon** des nouvelles élections.

✓ *Classez les mots en caractères gras selon leur fonction.*

Fonctions possibles : épithète de..., sujet de..., complément du nom..., complément de lieu..., complément d'objet direct... ; complément d'objet indirect..., marque un rapport de...

Solution

✓ *Classement des mots en caractères gras selon leur nature.*

Nom propre : Israël, César.

Nom commun : tribut, patriarche, partisans, opinion, horizon.

Adjectif qualificatif : promise, imbu, perçues.

Autre adjectif : douze (adjectif numéral ordinal), ses (adjectif possessif).

Préposition : vers, dans.

Article défini : les, l' (l'opinion), l' (horizon).

Article indéfini : une (mue).

Conjonction de coordination : et.

Verbe (à quel mode, à quel temps) : payer (infinitif), furent perçues (verbe percevoir, forme passive, passé simple).

✓ *Fonction des mots en caractères gras dans le texte.*

Épithète : **Promise**, épithète de Terre / **Imbu**, épithète de patriarche.

Sujet de : **Patriarche**, sujet de subjuguait.

Complément du nom : **Israël**, complément du nom « tribus » / **partisans**, complément du nom « cohue ».

Complément de lieu : **Opinion**, complément circonstanciel de lieu de « se répandait » / **horizon**, complément circonstanciel de lieu de « furent perçues ».

Complément d'objet direct : **tribut**, complément d'objet direct de « payer » / **mue**, complément d'objet direct de « opérer ».

Complément d'objet indirect : **César**, complément d'objet indirect de « payer ».

Marque un rapport de : **Vers**, marque un rapport de lieu ou de direction entre « partaient » et « Terre Promise » / **Dans**, marque un rapport de lieu entre « se répandait » et « opinion ».

Vocabulaire

■ Histoire des mots

Un français libéré ? (1968...)

■ Dates marquantes

Entrant dans une période récente c'est à vous, LECTEUR d'en indiquer les dates qui vous ont paru importantes, car **chacun se construit le cadre historique** dans lequel il a lui-même vécu.

Et puisque nous traitons de questions de grammaire, de vocabulaire, d'expressions de langage, et même de Littérature (les livres étant le miroir de la société), quelles remarques pouvez-vous formuler à propos de ces différents sujets ?

Quels livres avez-vous lus, qui reflètent votre époque ? Quels sont vos auteurs favoris ?

Et lorsque vous écoutez vos contemporains quelles remarques formulez-vous à propos de leur langage ? Y a-t-il des mots qui reviennent plus souvent, d'autres qui disparaissent ?

Et quand ils écrivent, ou quand vous-même écrivez, que pensez-vous de leur... de - votre - style, de leur... de - votre - orthographe ?

Après le « baby boom » qui suit la seconde guerre mondiale, et au cours des « Trente Glorieuses » (1945-1973), **l'explosion de Mai 68** fait l'objet d'interprétations contradictoires. On peut y lire le *désir d'autonomie* d'une population jeune, encore bridée par les traditions poussiéreuses, mais également le *cri des travailleurs*, car en France, deux millions d'ouvriers sont payés au SMIC et se sentent exclus de la prospérité.

Les murs prennent la parole. Les « mots de 68 », les slogans, restent longtemps dans les mémoires : « *Cours camarade, le vieux monde est derrière toi !* ».

Les **accords de Grenelle**, bien que non ratifiés, sont tacitement appliqués et apportent au monde du travail un flot d'acquis sociaux, sans précédent depuis 1936 : augmentation de 35 % du SMIC, et de 10 % des salaires, syndicalisme d'entreprise, quatrième semaine de congé.

C'est donc *un vent liberté* qui souffle après mai 68, avec *la dépenalisation de l'IVG, la fin de la censure, la majorité civile à 18 ans*. Cette liberté éclate dans la mode, dans les spectacles, dans les mœurs en général. « *Qui n'a pas connu les années 70 ne sait pas ce qu'est la douceur de vivre* » a-t-on écrit, parodiant ce qu'on disait à l'époque de la Régence. Certes en 70, tout le monde ne « s'éclatait pas » comme les « hippies » de Woodstock, sur les musiques de Jimi Hendrix ou des Pink Floyd. Mais la COULEUR semble se répandre, l'époque précédente apparaît dans un triste « noir et blanc ».

Quelles répercussions peuvent avoir sur la pratique d'une langue des événements comme Mai 68 ?

- *sur le moment*, une explosion de mots : on assiste à une « **prise de la parole** » comme à un nouvel assaut de la Bastille. Ces mots qu'on a vus écrits sur les murs des villes, et sur les tapisseries des moindres chambres d'étudiants, et dont quelques uns sont devenus célèbres, parce qu'ils exprimaient nos aspirations en raccourcis saisissants : « *Sous les pavés la plage !* », ces slogans exprimaient la créativité de Mai 68, sa Poésie.
- *dans les années qui suivent*, la spontanéité retrouvée développe certains aspects inattendus.

Une culture nouvelle s'épanouit, qui expérimente dans tous les domaines ce sentiment de liberté : dans l'art, dans la littérature, dans la religion, dans la grammaire – partout où des oukases brident les élans de la vie. *A-t-on seulement le droit d'enseigner un catéchisme de règles incompréhensibles ?*

Trente ou quarante ans plus tard tout le monde s'exprime avec aisance, comme on peut l'entendre dans les émissions de télé-réalité. C'est surtout un **langage « oral »**, qu'on a appris en fréquentant assidûment la télévision.

■ L'évolution de la langue (suite)

Trois éléments peuvent être retenus en ce qui concerne l'évolution du français contemporain : le rouleau compresseur de

l'anglais, un rajeunissement de la langue avec le Rap, un combat qu'on peut juger d'arrière garde avec la Réforme de l'orthographe

Le rouleau compresseur de l'anglais

L'anglais est omni présent. Le déferlement des produits matériels et culturels venus des États-Unis est énorme.

L'anglais devient la **langue véhiculaire**, indispensable pour toute forme d'échange (commercial, culturel, technologique, diplomatique) *dans le monde entier*.

Quelques chiffres

En 1965 on dénombrait 700 mots passés de l'anglais au français depuis la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, ils sont au moins 2500, certainement plus si l'on fait l'inventaire des termes techniques *très spécialisés* (informatique, médecine, chirurgie etc.) Et 2 500 mots, c'est beaucoup, quand on estime à 1 500 mots et même à 850, le « langage de base » pour se débrouiller dans une langue.

Souvent les Médias ne se contentent plus d'épingler un mot anglais au hasard d'un titre ou d'une publicité : ils utilisent une expression complète, un fragment de phrase, qu'il serait « honteux » de ne pas comprendre : par exemple le « *What else ?* » prononcé par un acteur célèbre, ou « *Take your head above the water* » pour vendre des parapluies, « *Pay as you drive* », pour une assurance proportionnée à l'utilisation du véhicule, etc.

Le passage d'un simple mot à une expression plus complexe souligne le fait qu'on ne peut ignorer l'anglais, y compris dans ses nuances, sous peine d'être soi-même « largué ».

Un rajeunissement du français

Être largué : une expression du nouvel argot qui a largement pénétré le langage et nous ramène à une autre source du français.

Une langue « pour initiés » s'est développée dans les banlieues. Cette langue séduit par ses tournures pittoresques que les nouveaux amuseurs, se plaisent à employer.

Sans accorder une importance excessive à ce phénomène, on a pu y déceler la « divine surprise » d'un langage capable de produire de nouvelles œuvres d'art, *par l'alliance de la musique et du texte*.

La Musique est celle du Rap américain qui vient elle-même de la *beat generation* des années 50, après une longue évolution.

Le « RAP » (*Rhythm And Poetry*), proche de la « soul music » elle-même inspirée des gospels et des chants africains, repris par les communautés noires de New-York multiplie des œuvres à la fois musicales et poétiques.

En France, dès les années 50, l'extraordinaire **Boris Vian**, ingénieur sorti de Centrale, écrivain de romans où l'amour se mêle à la Science-fiction (« *L'Écume des Jours* »), poète, chanteur et trompettiste de jazz devient l'âme du célèbre Caveau de la Huchette, le Gospel entre dans les églises, les rythmes antillais viennent à la mode avec **Eddy Warner** et sa « Musique tropicale ».

On met alors l'accent sur l'aspect festif de la musique et des paroles.

Mais aux USA, en 1980, à la suite de heurts violents avec la police américaine, le mot RAP, interprété autrement devient l'acronyme¹ de « *Rock Against Police* » et prend alors une tournure plus agressive et revendicative.

En 1984 les radios deviennent libres : le Rap français, jusqu'alors confiné dans les ghettos de banlieue, trouve une audience nationale.

Avec **MC Solaar** et les premiers « freestyles » de **NTM** le Rap hésite encore entre le ton festif et le ton revendicatif, mais celui-ci l'emporte rapidement, car les rappers « engagés » évoquent

1. « acronyme » : terme formé des initiales de mots qui se suivent. Ex : OVNI (Objet Volant Non Identifié). L'acronyme peut prendre la marque du pluriel : des ovnis, des raps interprétés différemment.

la précarité, le chômage et la violence. Séduits, de nombreux collégiens et lycéens tricotent le langage français qu'ils se sont réapproprié.

Un combat d'arrière garde ? La Réforme de l'orthographe

C'est à la fois le mythe de Sisyphe, le tonneau des Danaïdes et l'éternel serpent de mer.

On a déjà vu échouer une première réforme autoritaire pendant la Révolution, du fait de l'opposition d'un député conventionnel, **l'abbé Grégoire**.

Depuis les projets se sont multipliés, parfois les décrets, mais sans beaucoup d'efficacité.

Une tentative eut encore lieu, sous l'impulsion de **Michel Rocard**, en 1990. La Réforme porte sur quelques points : emploi de traits d'union, pluriel de quelques noms composés, cas d'accent grave et d'accent circonflexe, le participe passé devenu invariable de « laisser » et de « faire » quand il est suivi d'un infinitif : *elle s'est **laissé** mourir, elles se sont **fait** avoir...*

Consultez les dictionnaires qui ont pris en compte cette réforme car elle n'est pas obligatoire, seulement conseillée.

Dans la réalité, c'est l'usage qui commande. N'est-ce pas normal ?

La langue se fait toute seule, elle s'est toujours faite elle-même, depuis le gallo-romain des soldats et des marchands.

Plusieurs tendances se font jour :

- **l'abandon de certaines formes** qui paraissent *prétentieuses*, au moins à l'oral.

C'est le cas du *passé simple* : « *nous fûmes, nous connûmes* » ne s'emploient que par dérision dans le langage courant.

C'est surtout le cas de *l'imparfait du subjonctif*. On riait déjà à l'époque d'Edmond Rostand de l'esprit de Cyrano dénigrant son nez : « *il faudrait que je l'amputasse !* ».

Le langage oral abandonne volontiers certaines formes qui subsistent heureusement dans le langage écrit :

On abandonne le **ne** de la négation. Au lieu de dire « il ne mange pas » on dit souvent « il mange pas ».

On abandonne la forme du futur en utilisant une sorte d'auxiliaire pour le remplacer. Au lieu de dire « je partirai » on dit : « Je **vais** partir ».

■ la féminisation des noms de profession ou de métier.

Certains mots de profession avaient déjà leur forme féminine : « *Un inspecteur, une inspectrice* ».

On féminise aujourd'hui le nom de profession en lui ajoutant un *e* muet :

« *Une auteure, une professeure, une écrivaine* ».

■ Synonymes, antonymes

La richesse d'une langue peut se mesurer au nombre de ses synonymes.

On désigne sous le nom de *synonymes* des mots qui ont, ou plutôt qui ont eu, la même signification.

En réalité, plusieurs mots différents n'ont jamais tout à fait le même sens, chacun d'eux prend une coloration particulière. Ainsi, quatre mots qui nous paraissent synonymes : *avare*, *cupide*, *parcimonieux*, *radin*, n'expriment pas la même idée.

Avare exprime un amour immodéré de l'argent pour l'accumuler. / **Cupide** marque une convoitise égoïste qui n'hésiterait pas à dépouiller autrui. / **Parcimonieux** désigne une épargne minutieuse sur de petites choses. / **Radin** dénote l'avarice, mais dans le registre du langage populaire.

Le sens d'un mot lui vient également *de son contexte*, de l'expression dans laquelle ce mot est incorporé.

Ainsi on peut « *posséder une bonté naturelle* », et « *avoir des bontés pour quelqu'un* », c'est-à-dire des gestes généreux, voire des privautés.

« **Faire feu** » n'est pas « **faire du feu** ». / « **Un brave garçon** » n'est pas nécessairement un **garçon brave**.

Et comment appelle-t-on **des mots dont le sens s'oppose** directement ? Des antonymes bien sûr ! Hum... ce n'est pas si « évident » que cela, car ici le préfixe *anto* ne vient pas du latin mais du grec, et signifie en français : « contre ».

Les antonymes « se ramassent à la pelle » : riche/pauvre ; loin/près ; grand/petit ; naître/mourir.

À vous de jouer

- ✓ *Voici des paires de mots : oui ou non, ces mots sont-ils synonymes ?*
abréger/raccourcir, aborigène/autochtone, adjurer/renier, acéré/émoussé, prolix/loquace, abolition/annulation, exhorter/se réjouir, démentir/corroborer, abattement/diminution, redondant/lapidaire.
- ✓ *Voici des paires de mots : oui ou non, ces mots sont-ils antonymes ?*
abrupt/escarpé, attermoiement/ajournement, singulier/extraordinaire, digne/trivial, disette/abondance, naturel/affecté, morgue/arrogance, célérité/vélocité, palpable/évident, rabougr/pléthorique.

Solution

- ✓ *Mots synonymes ?*
abréger/raccourcir > **Oui**, aborigène/autochtone > **Oui**, adjurer/renier > **Non**, acéré/émoussé > **Non**, prolix/loquace > **Oui**, abolition/annulation > **Oui**, exhorter/se réjouir > **Non**, démentir/corroborer > **Non**, abattement/diminution > **Oui**, redondant/lapidaire > **Non**
- ✓ *Mots antonymes ?*
abrupt/escarpé > **Non**, attermoiement/ajournement > **Non**, singulier/extraordinaire > **Non**, digne/trivial > **Oui**, disette/abondance > **Oui**, naturel/affecté > **Oui**, morgue/arrogance > **Non**, célérité/vélocité > **Non**, palpable/évident > **Non**, rabougr/pléthorique > **Oui**

La créativité française

Innombrables sont les « Jérémie » qui pleurent et déplorent, qui pleurent le déclin de la langue française et déplorent son « inéluctable disparition »... Cependant la langue française ne semble pas se porter si mal qu'ils le disent : les éditeurs n'arrêtent pas de produire, les lecteurs n'arrêtent pas de lire, vidéastes et cinéastes n'arrêtent pas d'adapter, et surtout, les auteurs n'arrêtent pas d'écrire.

Plus de deux mille prix littéraires sont distribués chaque année.

Un prix représente, aux yeux de ceux qui l'attribuent, le meilleur de la production littéraire de l'année selon leurs critères. Pour un seul prix, de nombreux titres (parfois des centaines) sont en concurrence.

C'est dire que les bonnes lectures ne manquent pas. À raison d'un livre par jour il faudrait plusieurs années pour lire **le meilleur** (ou ce qui a été jugé tel par les sélectionneurs) **d'une simple production annuelle...** Décourageant, non ?

Eh bien non, cela ne décourage pas les lecteurs, si l'on en juge par leur nombre impressionnant devant les caisses des grands magasins de distribution du livre, sans parler de ceux qui arpentent les allées durant la super « Grand-Messe » : **le Salon**.

Cela ne décourage pas non plus les écrivains, ceux qui prennent au moins autant de plaisir à écrire qu'à lire.

Quand on sait que les éditeurs reçoivent tous les jours par la poste un grand nombre de manuscrits, de tapuscrits (manuscrits *tapés*... autrefois sur la célèbre Remington, et depuis sur un clavier ergonomique), de clefs USB ou autres supports électroniques dont ils rejettent 99 % après les avoir confiés à des stakhanovistes de la lecture rapide, on éprouve un sentiment de vertige devant la *créativité française* !

Rien ne décourage ceux qui se croient une vocation d'écrivains parce qu'ils décrochaient régulièrement 14 ou 16 sur 20 en rédaction. De nouveaux négriers ont depuis longtemps flairé l'affaire juteuse en proposant aux « jolis brins de plume » l'*édition à compte d'auteur*.

C'est ainsi qu'une brave retraitée de l'enseignement, (on trouve beaucoup « d'écrivains-nés » dans l'enseignement) à qui ses enfants avaient voulu faire plaisir en lui offrant l'édition d'une plaquette de « *Souvenirs du temps jadis* » s'est retrouvée un beau matin, perplexe, devant quatre lourdes caisses de papier imprimé... Car ces maisons-là n'assurent pas le « suivi libraire » : à l'écrivain de trouver les gentils « pigeons » qui achèteront le présumé chef-d'œuvre.

Il faut reconnaître que les « vrais » éditeurs ont déjà fort à faire avec leurs écuries d'auteurs, sur lesquels ils font pression pour obtenir de chacun d'eux, sinon le chef-d'œuvre annuel, du moins un texte qu'on achètera sur la foi du Fémina ou du Médicis *obtenu l'année précédente*. Car l'important c'est de **vendre**.

Autant dire que le lecteur doit faire son miel selon ses moyens, en suivant son propre goût, en feuilletant les livres et en veillant à ne pas encombrer sa bibliothèque ! Merveilleuses librairies où l'on peut s'asseoir pour lire (si ! si ! cela existe) et ne rien acheter...

Mais comment ne pas acheter dès qu'on fréquente ces délicieux sanctuaires ? Qu'on est appâté par des titres si bien concoctés, par le goût exquis qui préside aux couvertures, par l'irrésistible résumé au dos de l'ouvrage, sans parler de la biographie enjolivée de l'auteur et de ses ouvrages précédents qu'on s'est tous arrachés ? Impénitent lecteur, tu seras donc piégé ! Victime de ton plaisir, tu participes à la défense et illustration de la langue française...

■ Défense et illustration de la langue française

Dans cette entreprise qui perdure quelques siècles après la Pléiade, *lecteurs, auteurs chevronnés ou non, éditeurs, donneurs de prix et libraires* jouent avec beaucoup de brio le volet « illustration ». Mais la langue française a-t-elle besoin d'être défendue ?

Oui, si l'on en juge là encore par le nombre et la qualité de ces « associations de défense » du français tant parlé qu'écrit. L'une des plus importantes est la Société française de terminologie.

La Société française de terminologie

La terminologie est une science nouvelle. Son importance vient du nombre incalculable de découvertes scientifiques et techniques dans le monde entier. Tous les jours des mots nouveaux sont créés pour les désigner, et ces mots sont la plupart du temps anglais. L'effort de la terminologie c'est de donner un équivalent français à ces termes, tout au moins aux plus importants, faute de quoi le français ne sera plus qu'une langue de seconde zone, voire une langue « musée », purement décorative et littéraire, sans aucun impact sur le monde scientifique qui se construit à toute vitesse sous nos yeux.

L'effort doit être fourni en plusieurs directions :

- *définir en français clair* certaines données venues d'ailleurs (découvertes, technologies, produits ou même comportements actuels, situations juridiques ou politiques), et ne pas se contenter d'une expression anglaise qui pour nous restera floue ;
- *trouver* le mot français adéquat à cette définition ;
- *bannir* le terme étranger si on en possède l'équivalent.

Ainsi :

Définir le mot « **coach** » : personne chargée de conseiller sur un plan artistique et commercial un artiste ou un groupe pour lui permettre d'atteindre une plus grande notoriété. Trouver l'équivalent français : **mentor**. *Bannir* : « coach ».

Définir l'expression « **carjacking** » : vol d'un véhicule avec agression du conducteur. Trouver l'équivalent français : piraterie routière. *Bannir* : « carjacking ».

Ces exemples touchent de simples comportements dans le monde d'aujourd'hui. Mais ils nous permettent de comprendre l'effort identique à fournir dans le langage scientifique, technique, politique, etc.

- Dans le domaine de l'automobile : un flex-fuelvehicle (véhicule à carburant modulable), une city car (une citadine).
- Dans le domaine informatique : un peer-to-peer (un poste à poste), un phishing (un filoutage, les Canadiens disent : un hameçonnage).
- En politique : le soft power (pouvoir de convaincre) et le hard power (pouvoir de contraindre).

C'est un travail considérable que mène la Société française de terminologie, travail qui débouche dans des commissions gouvernementales et dans la législation.

Bien d'autres associations sont aussi militantes et créatives : Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Droit de comprendre (DDC), Conseil international de la langue française (CILF), Défense de la langue française (DLF).

■ **Un prix peu couru**

La DLF décerne chaque année le prix de la « Carpette anglaise » à des personnalités connues qui ont encouragé indûment l'anglais à la place du français, dans les organismes dont ils sont responsables.

À ces associations de défense, on peut ajouter celles qui *encouragent la lecture ou la relecture* des auteurs favoris. Les plus nombreuses s'intitulent : « Les amis de... » depuis « Les amis de Rabelais et de la Devinière » jusqu'à « La société des amis de Marcel Proust et de Combray ». Plus de trois cents associations peuvent être ainsi répertoriées qui manifestent plus que de l'attachement : un véritable **amour** de la belle langue.

N'est-ce pas le meilleur signe d'une singulière vitalité pour le français, cette « parlure délectable » selon le mot de Brunetto Latini, un Florentin du XIII^e siècle !



Bibliographie

P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 5^e édition, 1740. En ligne sur <http://artfl-project.uchicago.edu/>.

H. Bénac, *Dictionnaire des synonymes*, Hachette, 1956.

C. Bruneau et M. Heulluy, *Grammaire pratique de la langue française à l'usage des honnêtes gens*, Delagrave, 1937.

F. Brunet et D. Mc Cavanna, *Dictionnaire bilingue de l'argot d'aujourd'hui*, Pocket, coll. « Langues pour tous », 2004.

F. Brunot, *La Pensée et la langue*, Masson, 3^e édition, 1936.

Collectif, *Dictionnaire de l'Académie française*, Hachette.

Collectif, *Grammaire de l'Académie française*, Firmin-Didot, 1933.

A. Darmesteter, *Traité de formation de la langue française*, Delagrave, 1926.

A. Dauzat, *Les Argots*, Delagrave, 1946.

A. Dauzat *et al.*, *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique*, Larousse, 1964.

R. Etiemble, *Parlez-vous français ?*, Gallimard, 1965.

R. Georquin, *Guide de langue française*, Éd. André Bonne, 1952.

J. Leclerc, *Histoire de la langue française*, Trésor de la langue française du Québec, 2006. En ligne sur <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/histlngfrn.htm>.

É. Le Gal, *Ne confondez pas...*, Delagrave, 1927.

É. Le Gal, *Ne dites pas... mais dites...*, Delagrave, 1928.

É. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Hachette.

H. Mitterand, *Les Mots français*, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 1963.

A. Rey *et al.*, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Perrin, 2007.

P. Ripert, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Éd. Seine, 2003.

P. Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Société du Nouveau Littré, 1964.



Index

A

Académie française 213
Accent 27
 tonique 67
Accord
 de l'adjectif 101
 du verbe 304
Adjectif 80
 composé 105
 de couleur 105
 démonstratif 108
 déterminatif 107
 indéfini 139
 interrogatif 129
 numéral 131
 numéral cardinal 132
 numéral ordinal 135
 possessif 109
 qualificatif 81, 99
 relatif 113
 verbal 237
Adverbe 102, 313
Alphabet 12
Apostrophe 23, 196
Apposition 23
Argot 35, 71
Article 50
 défini 76

 indéfini 77
 partitif 77
Auxiliaire 257

C

Cédille 240
Ces et Ses 91
Conjonction 315
 de coordination 315
 de subordination 316
Consonne 13
Crochets 116

D

Dans et D'en 243
Davantage et D'avantages 323
Déclinaison latine 66
Dérivation 137, 164
Dès et Des 360
Deux points 89
Dictée de Mérimée 293
Dictionnaire 169, 213

E

Élision 196, 197
Encyclopédie 169
Épithète 23
Et cetera 61
Et et Est 242
Euil, Ueil et Œil 359

F

Famille de mots 123
Féminin des adjectifs 81

Fonction

attribut 41
comparative 100
d'un mot 18
du nom 75
superlative 100

Forme 220

active 220, 260
atone 152
passive 220
réfléchie 152
tonique 151

G

Genre 51
du pronom 148

Gérondif 237

Goncourt 333

Grevisse, Maurice 37

Groupe

deuxième 223, 271
premier 223, 268
troisième 223, 274

H

H aspiré 160, 196

Hiatus 196

I

Interjection 317

Interrogation 226

L

La, L'a, L'as et Las 202

Les, L'es, L'est et L'ai 359

Liaison 197

M

Ma et M'a 117

Majuscule 156

Même et Mêmes 117

Mes, M'es, M'est, M'ai, Maie et
Mais 322

Mode

conditionnel 224, 232, 353
impératif 224, 233
indicatif 224, 228, 353
infinitif 225, 235
subjonctif 224, 233, 353

N

Nature

d'un mot 18

Négation 226

Ni et N'y 360

Nom

abstrait 53
collectif 53, 102
commun 53
concret 53
propre 53, 78

Nombre 52

O

On et On n' 242

On et Ont 91

Or et Hors 323

Orthographe du verbe 299

Ou et OÙ 243

P

Parce que et Par ce que 90

Parenthèses 116

Participe 225, 236

passé 237, 308

présent 236, 307

Peut et Peu 90

Phonème 13

Point 60

Point-virgule 88

Préfixe 122

Préposition 104, 314

- Prix littéraires 332
 Pronom 145
 démonstratif 173
 interrogatif 192
 personnel 149
 possessif 177
 relatif 181
 Proposition 15, 339
 causale 346
 comparative 346
 complétive 343
 concessive 346
 conditionnelle 347
 consécutive 347
 finale 347
 indépendante 15
 modale 348
 relative 348
 subordonnée 16, 341
 temporelle 348
- Q**
 Quand, Quant et Qu'en 118
 Quelle et Qu'elle 118
 Quelque et Quel que 161
 Quelques et Quelque 161
 Quoi que et Quoique 202
- R**
 Racine 122
 Radical 122
 Réforme de l'orthographe 254
 Révolution 288
- S**
 Se et Ce 283
 Sens 221
 intransitif 222
 passif 222
 transitif 222, 260
 Si, S'y et Ci 323
 Siècle des Lumières 243
 Son et Sont 283
 Subordonnée
 conjonctive 342
 infinitive 342
 interrogative 342
 participe 343
 relative 342
 Suffixe 122
 Sujet 20
- T**
 Ta et T'a 117
 Tant et T'en 284
 Temps
 composé 225
 simple 225
 surcomposé 225
 Terminologie 371
 Tes, T'es, T'est, T'ai et Taie 322
 Tirets 116
 Tout 159
 Trait d'union 199
 Tréma 239
- U**
 Usage 25
- V**
 Verbe 219
 défectif 278
 pronominal 222, 310
 Virgule 88
 Voix du verbe 220
 Voyelle 13



Liste des tableaux

Les types de sujets	21
Les grandes catégories de compléments.....	44
Les adjectifs possessifs.....	110
Les pronoms personnels.....	150
Les pronoms démonstratifs	174
Les pronoms possessifs	179
Les aspects du verbe.....	219
Conjugaison du verbe « avoir »	258
Conjugaison du verbe « être ».....	263
Conjugaison du verbe « aimer ».....	268
Conjugaison du verbe « finir »	271
Conjugaison du verbe « servir »	274
Conjugaison des verbes « recevoir » et « mordre ».....	276

Table des matières



Sommaire	5
Avant-propos	7
Chapitre 1 : Première journée	11
Du phonème à la phrase complexe	11
<i>L'oral et l'écrit</i>	11
<i>Les propositions</i>	15
<i>Classement grammatical des propositions</i>	15
<i>Autre classement des propositions</i>	17
<i>Propositions coordonnées</i>	18
Bien distinguer nature et fonction	18
<i>Ce qu'est la nature d'un mot, ce qu'est sa fonction</i>	18
<i>Les différentes « natures » des mots</i>	19
<i>Les « fonctions » que les mots peuvent exercer</i>	20
<i>La fonction « sujet »</i>	20
<i>Les fonctions « épithète », « apposition », « apostrophe »</i>	23
Orthographe	25
<i>Qu'est-ce que « l'usage » ?</i>	25
<i>Les signes orthographiques</i>	27
Vocabulaire	29
<i>Histoire des mots</i>	29
<i>L'évolution de la langue</i>	32
<i>Utilisation actuelle des mots</i>	34
« Le Vaugelas du XX ^e siècle »	37
<i>Qui était Grevisse ?</i>	37
Chapitre 2 : Deuxième journée	41
Les fonctions (suite)	41
<i>La fonction « attribut »</i>	41
<i>La fonction « complément »</i>	44
<i>Les compléments du verbe</i>	44
<i>Les compléments du nom</i>	48
<i>Les compléments d'adjectif, de pronom, d'adverbe</i>	49
Le nom et l'article	50
<i>À quoi sert l'article ?</i>	50
<i>La question du genre et du nombre</i>	51
<i>Étude du nom</i>	53
Orthographe	60
<i>La ponctuation : les signes qui terminent la phrase</i>	60
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre...</i>	62
Vocabulaire	63
<i>Histoire des mots (suite)</i>	63
<i>L'évolution de la langue (suite)</i>	66
Une rude leçon de grammaire	72

Chapitre 3 : Troisième journée	75
Le nom et l'article (suite)	75
<i>Fonction grammaticale du nom</i>	75
<i>L'article</i>	76
<i>Analyse du nom et de l'article</i>	79
L'adjectif	80
<i>Les différentes catégories d'adjectifs</i>	80
<i>L'adjectif qualificatif</i>	81
<i>Accords de genre avec le nom</i>	81
<i>Accords de nombre avec le nom</i>	85
Orthographe	88
<i>La ponctuation : les signes qui divisent la phrase</i>	88
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre</i>	90
Vocabulaire	91
<i>Histoire des mots : l'émergence du français (suite)</i>	91
<i>L'évolution de la langue (suite)</i>	92
Un combat pour la grammaire au XVII ^e siècle	94
<i>Le parler populaire est « éduqué »</i>	94
<i>Le latin devient « démodé »</i>	95
<i>La vivacité de la critique</i>	96
Chapitre 4 : Quatrième journée	99
L'adjectif qualificatif (suite)	99
<i>Petit rappel</i>	99
<i>Fonctions comparative et superlative</i>	100
<i>Les accords de l'adjectif qualificatif</i>	101
<i>Adjectifs employés comme adverbes ou prépositions</i>	102
<i>Adjectifs désignant les couleurs</i>	105
<i>Adjectifs composés</i>	105
Les adjectifs déterminatifs	107
<i>Des adjectifs différents</i>	107
<i>Les adjectifs démonstratifs</i>	108
<i>Les adjectifs possessifs</i>	109
<i>Les adjectifs relatifs</i>	113
Orthographe	115
<i>La ponctuation : les signes qui divisent la phrase (suite)</i>	115
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre</i>	117
Vocabulaire	120
<i>Histoire des mots (suite)</i>	120
<i>L'évolution de la langue (suite)</i>	121
Vaugelas. Mais qui était Vaugelas ? (1585-1650)	125
<i>Qui donc était Vaugelas ?</i>	126
<i>Les remarques sur la langue française</i>	126

Chapitre 5 : Cinquième journée	129
Les adjectifs déterminatifs (suite)	129
<i>Les adjectifs interrogatifs</i>	129
<i>Les adjectifs numéraux</i>	131
<i>Les adjectifs numéraux cardinaux</i>	132
<i>Les adjectifs numéraux ordinaux</i>	135
<i>Réflexion sur les adjectifs numéraux</i>	137
<i>Les adjectifs indéfinis</i>	139
Généralités sur les pronoms - Les pronoms personnels.....	145
<i>Généralités sur les pronoms</i>	145
<i>Caractéristiques communes à tous les pronoms</i>	147
<i>Les pronoms personnels</i>	149
<i>Remarques sur certains pronoms personnels</i>	151
Orthographe.....	156
<i>Les signes orthographiques (suite)</i>	156
<i>Un mot réputé « d'orthographe difficile » : Tout</i>	159
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre...</i>	161
Vocabulaire.....	162
<i>Histoire des mots (suite)</i>	162
<i>L'évolution de la langue (suite)</i>	164
Les « Vénérables » de Maurice Grevisse	169
<i>Différence entre dictionnaire et encyclopédie</i>	169
<i>Les dictionnaires</i>	169
Chapitre 6 : Sixième journée	173
Pronoms démonstratifs, pronoms possessifs.....	173
<i>Les pronoms démonstratifs</i>	173
<i>Les pronoms possessifs</i>	177
Les pronoms relatifs et interrogatifs.....	181
<i>Les pronoms relatifs</i>	181
<i>Les pronoms interrogatifs</i>	192
Orthographe.....	196
<i>Les signes orthographiques (suite)</i>	196
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre...</i>	202
Vocabulaire.....	203
<i>Histoire des mots : le Grand Siècle (1598-1715)</i>	203
<i>L'évolution de la langue (suite)</i>	208
Encore quelques dictionnaires « vénérables ».....	213
Chapitre 7 : Septième journée	219
Le verbe : un éventail de formes.....	219
<i>Définition du verbe en général</i>	219
<i>La forme</i>	220

<i>Le sens</i>	221
<i>Les groupes</i>	223
<i>La conjugaison</i>	223
Le verbe : emploi des modes et des temps	228
<i>Emploi de l'indicatif</i>	228
<i>Emploi du conditionnel</i>	232
<i>Emploi de l'impératif</i>	233
<i>Emploi du subjonctif</i>	233
<i>Emploi de l'infinitif</i>	235
<i>Emploi du participe</i>	236
Orthographe	239
<i>Les signes orthographiques (suite)</i>	239
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre</i>	242
Vocabulaire	243
<i>Histoire des mots (suite)</i>	243
<i>L'évolution de la langue (suite)</i>	249
Dictionnaires d'hier et d'aujourd'hui	252
<i>Le Littré</i>	252
<i>Le Larousse</i>	252
<i>Le Robert</i>	253
Chapitre 8 : Huitième journée	257
Le verbe : auxiliaires et semi-auxiliaires	257
<i>L'auxiliaire « avoir »</i>	257
<i>L'auxiliaire « être »</i>	263
<i>Les semi-auxiliaires</i>	266
Le verbe : verbes des différents groupes	268
<i>Les verbes du premier groupe</i>	268
<i>Les verbes du deuxième groupe</i>	271
<i>Les verbes du troisième groupe</i>	274
<i>Les verbes défectifs</i>	278
Orthographe	281
<i>Écriture et sonorité</i>	281
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre</i>	283
Vocabulaire	285
<i>Histoire des mots (suite)</i>	285
<i>L'évolution de la langue (suite)</i>	288
La dictée de Mérimée	293
<i>Étude du texte</i>	294
<i>Les difficultés du texte</i>	296
<i>Une dictée à la mode... et la mode des dictées</i>	298

Chapitre 9 : Neuvième journée.....	299
Le verbe : le verbe et l'orthographe.....	299
<i>L'orthographe du verbe</i>	299
<i>Accord du verbe avec son sujet</i>	304
<i>Accord du participe présent</i>	307
<i>Accord du participe passé</i>	308
Les mots invariables.....	313
<i>L'adverbe</i>	313
<i>La préposition</i>	314
<i>La conjonction</i>	315
<i>L'interjection</i>	317
Orthographe.....	319
<i>Écriture et sonorité</i>	319
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre...</i>	322
Vocabulaire.....	324
<i>Histoire des mots (suite)</i>	324
<i>L'évolution de la langue (suite)</i>	328
Achetez-vous les livres que nous voulons ?.....	332
<i>Les prix littéraires</i>	332
<i>Le rôle des libraires</i>	334
<i>Sommes-nous donc libres d'acheter ce que nous voulons ?</i>	336
Chapitre 10 : Dixième journée.....	339
Syntaxe de la phrase composée.....	339
<i>Ce qu'est une proposition</i>	339
<i>Indépendance ou hiérarchie des propositions</i>	340
<i>L'enchaînement des propositions</i>	340
<i>Les différentes subordonnées</i>	341
<i>Les complétives</i>	343
<i>Les circonstanciées</i>	346
<i>Les relatives</i>	348
Choix du mode, emploi des temps.....	352
<i>Choix du mode</i>	353
<i>Emploi des temps</i>	354
Orthographe.....	359
<i>Écriture et sonorité</i>	359
<i>Trucs et astuces : comment ne pas confondre...</i>	359
Vocabulaire.....	362
<i>Histoire des mots.</i>	362